



Bibliothèque nationale de France

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

Bibliothèque nationale de France
délégation à la Stratégie et à la Recherche

version 2 du 7 juin 2011
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Philippe CHEVALLIER
référence : BnF-ADM-2010-047137-03

TABLE DES MATIERES

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2010	4
CHAPITRE 1 – LES COLLECTIONS.....	7
1.1 LE DEPOT LEGAL.....	7
1.1.1 <i>Le dépôt légal des imprimés.....</i>	7
1.1.2 <i>Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels</i>	9
1.1.3 <i>Le dépôt légal de l'internet.....</i>	10
1.2 LES ACQUISITIONS ET AUTRES MODES D'ENTREE.....	11
1.2.1 <i>Les acquisitions et les dons</i>	11
1.2.2 <i>Les échanges internationaux</i>	12
1.3 LA CONSERVATION ET LA SURETE DES COLLECTIONS.....	12
1.3.1 <i>La conservation préventive.....</i>	13
1.3.2 <i>La conservation curative.....</i>	13
1.3.3 <i>Reproduction de sauvegarde.....</i>	14
CHAPITRE 2 – LE NUMERIQUE.....	16
2.1 LA CONSTITUTION DES COLLECTIONS NUMERIQUES.....	16
2.1.1 <i>La numérisation des imprimés</i>	16
2.1.2 <i>La numérisation de documents spécialisés.....</i>	17
2.1.3 <i>La conversion par OCR des collections d'imprimés Gallica.....</i>	18
2.1.4 <i>La conservation des collections numériques</i>	18
2.2 GALICA ET LA POLITIQUE NUMERIQUE.....	19
2.2.1 <i>La bibliothèque numérique Gallica</i>	19
2.2.2 <i>Le développement de la coopération numérique</i>	21
2.3 LES SERVICES ET L'OFFRE EN LIGNE	22
2.3.1 <i>Le site internet de la BnF et les réseaux sociaux</i>	22
2.3.2 <i>Les expositions et dossiers pédagogiques en ligne</i>	22
2.3.3 <i>Les services bibliographiques</i>	23
CHAPITRE 3 – LE PATRIMOINE IMMOBILIER.....	27
3.1 STRATEGIE IMMOBILIERE DE L'ETABLISSEMENT	27
3.2 LA RENOVATION DE RICHELIEU	28
3.3 L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES SITES.....	29
3.4 REDUCTION DE L'EMPREINTE ECOLOGIQUE	29
CHAPITRE 4 – LES PUBLICS – LA VALORISATION ET LA DIFFUSION	31
4.1 LES ACTIVITES DE LECTURE	31
4.1.1 <i>Les services aux lecteurs : évolutions et nouveautés</i>	31
4.1.2 <i>L'inscription et l'accréditation des lecteurs</i>	32
4.1.3 <i>L'information, la formation et l'orientation bibliographique.....</i>	33
4.1.4 <i>L'évolution de la fréquentation des salles de lecture</i>	34
4.1.5 <i>L'accès aux collections.....</i>	35
4.2 LES ACTIVITES CULTURELLES ET EDUCATIVES	36
4.2.1 <i>Les expositions.....</i>	36
4.2.2 <i>Les conférences et les colloques.....</i>	38
4.2.3 <i>Les services pédagogiques</i>	39
4.2.4 <i>La communication externe et la médiation.....</i>	39
4.3 LES ACTIVITES EDITORIALES ET COMMERCIALES	40
4.3.1 <i>Les activités éditoriales</i>	40
4.3.2 <i>Les autres activités commerciales.....</i>	41
CHAPITRE 5 – LE RAYONNEMENT.....	43
5.1 LES ACTIVITES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES.....	43
5.1.1 <i>Contribuer à l'essor des bibliothèques numériques européenne, francophone et mondiale.....</i>	43
5.1.2 <i>Développer des partenariats avec les organisations et institutions culturelles du monde</i>	44
5.1.3 <i>S'investir dans les réseaux professionnels internationaux</i>	46
5.1.4 <i>Partager les pratiques professionnelles : visites, formations, expertises et accueils</i>	47
5.2 LA COOPERATION DOCUMENTAIRE NATIONALE	48
5.2.1 <i>Le réseau des pôles associés de dépôt légal</i>	48
5.2.2 <i>Le réseau des pôles associés documentaires</i>	49
5.2.3 <i>Le Catalogue Collectif de France (CCFr)</i>	50



5.3	LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES ET DE RECHERCHE	51
5.3.1	<i>Les programmes de recherche subventionnés</i>	51
5.3.2	<i>L'activité de recherche et développement au niveau européen et international</i>	53
5.3.3	<i>L'accueil de chercheurs</i>	54
5.3.4	<i>Les centres de recherche de la BnF</i>	55
CHAPITRE 6 – LA GOUVERNANCE, L'ORGANISATION ET LES RESSOURCES		56
6.1	GOUVERNANCE ET ORGANISATION	56
6.1.1	<i>Contrat de performance et projets de service.....</i>	56
6.1.2	<i>Information et communication interne</i>	56
6.1.3	<i>La gestion documentaire et les archives</i>	57
6.2	LES RESSOURCES HUMAINES.....	57
6.2.1	<i>Évolution des effectifs</i>	57
6.2.2	<i>La gestion des compétences.....</i>	58
6.2.3	<i>L'action médicale et sociale.....</i>	59
6.3	LES AFFAIRES JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES.....	59
6.4	LES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES	59
6.4.1	<i>Le budget de la BnF en 2010</i>	60
6.4.2	<i>L'amélioration des procédures financières et comptables</i>	61
6.4.3	<i>Les ressources propres</i>	63
6.5	LES SYSTEMES D'INFORMATION.....	64
FOCUS 1 : LES MANUSCRITS DE CASANOVA ENTRENT A LA BNF.....		66
FOCUS 2 : DES PHOTOGRAPHIES DE SPECTACLE DANS <i>GALLICA</i>.....		67
FOCUS 3 : LES COLLECTIONS NUMERIQUES ENTRENT DANS SPAR		68
FOCUS 4 : LA RENOVATION DE RICHELIEU		70
FOCUS 5 : LE DEVELOPPEMENT DURABLE APPLIQUE AUX EXPOSITIONS		71
FOCUS 6 : OUVRIR LES PORTES DE LA BNF		72
FOCUS 7 : LA BNF, MAISON DE LA FRANCOPHONIE.....		73
FOCUS 8 : LE PROJET EUROPEEN ARROW		74
FOCUS 9 : UN OBSERVATOIRE DU NUMERIQUE A LA BNF : ORHION.....		75
FOCUS 10 : L'EXCEPTION HANDICAP		76

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2010

■ Janvier

- Rénovation du quadrilatère Richelieu : dernière phase des transferts de collections des départements des Manuscrits, de la Musique et des Arts du Spectacle.
- Lancement du projet européen de numérisation de manuscrits royaux du Moyen-âge et de la Renaissance, *Europeana Regia*.
- Enrichissement de l'offre électronique consultable à distance pour les détenteurs d'un titre Recherche, avec des dictionnaires et encyclopédies, des bibliographies et 750 titres de périodiques étrangers.
- Lancement du cycle mensuel « Le Cinéma de midi », avec la projection d'œuvres de grands documentaristes.

■ Février

- 18 février : signature du contrat d'acquisition d'un ensemble exceptionnel de manuscrits de Giacomo Casanova (1725-1798).
- Fin du déploiement des accès à internet par réseau filaire dans les salles de lecture du Rez-de-jardin. 800 places sont équipées.
- Réorganisation du site bnf.fr : nouvel univers graphique et nouvelle page d'accueil.
- Mise en ligne de la nouvelle ergonomie graphique de *Gallica*.
- Mise en ligne du millionième document numérisé dans *Gallica* : *Scènes de la vie de bohème* d'Henry Murger, 1913.
- Création de la page Facebook de *Gallica* : <http://www.facebook.com/GallicaBnF>.
- Mise en ligne de la base de connaissances SINDBAD sur le site bnf.fr.
- Démarrage du marché de numérisation de microformes et autres documents transparents des collections spécialisées.

■ Mars

- 9 mars : ouverture de l'exposition *Miniatures et peintures indiennes*.
- 16 mars : inauguration de la galerie des donateurs dans l'Allée Julien Cain avec l'exposition consacrée au caricaturiste et dessinateur de presse TIM.
- 22 mars : remise par Bruno Racine du rapport sur le Schéma numérique des bibliothèques à Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la communication.
- 24 mars : renouvellement du mandat de Bruno Racine en qualité de président de la BnF.
- 25 mars : sommet des bibliothèques patrimoniales membres du Réseau francophone numérique avec adoption d'une charte de gouvernance.
- Création de la page Facebook de la BnF : [http : www.facebook.com/bnf](http://www.facebook.com/bnf).
- Don d'un lot monétaire exceptionnel de 16 statères d'or gaulois archaïques au département des Monnaies, médailles et antiques.

■ Avril

- 6 avril : fermeture pour trois ans de l'entrée du 58, rue de Richelieu. Seule l'entrée du 5, rue Vivienne reste ouverte au public. Ouverture sur le site Richelieu des salles de lecture provisoires pendant les travaux de

rénovation : Manuscrits occidentaux et Arts du spectacle dans la Galerie Mazarine, Manuscrits orientaux dans la Crypte.

- 8 avril : ouverture de l'exposition *Rose, c'est Paris. Serge Bramly et Bettina Rheims*.
- 11 avril : inauguration d'un pôle francophone à la Bibliotheca Alexandrina (Égypte), constitué à partir des 500 000 livres offerts par la BnF.
- 13 avril : ouverture de l'exposition *Qumrân. Le secret des manuscrits de la Mer Morte*.
- Signature d'un accord de partenariat entre la BnF et Wikimedia France permettant à tous les internautes d'avoir accès aux transcriptions d'œuvres tombées dans le domaine public issues de *Gallica*.
- Don à la Bibliothèque publique de la ville de Shanghai de documents en langue française, à l'occasion de l'Exposition universelle 2010.

■ Mai

- Entrée de deux globes, céleste et terrestre, de l'abbé Nollet, classés Trésor national, au département des Cartes et plans.

■ Juin

- 2 juin : inauguration du « Labo de la BnF » sur le site François-Mitterrand.
- 3 juin : remise des deux prix Pasteur Vallery-Radot 2010.
- 7 juin : dîner des mécènes organisé en faveur des collections de la BnF et attribution à cette occasion du Prix de la BnF à l'écrivain Pierre Guyotat.
- 26 juin-14 août : 8^e édition des « week-ends de gratuité » en Haut-de-jardin.
- 28 juin : attribution de la Bourse de recherche Louis Roederer 2010 pour la photographie.
- 31 places de la galerie Mazarine sont équipées d'un accès à internet par réseau filaire.
- Fin des travaux améliorant l'accessibilité du site François-Mitterrand pour les personnes en situation de handicap.
- Fin des travaux de restauration du château de Sablé-sur-Sarthe abritant le centre technique Joël-Le-Theule ; réouverture ponctuelle au public.

■ Juillet

- Lancement des « Estivales de la BnF » : présentation des enrichissements remarquables de 2009 et organisation de plusieurs manifestations culturelles, en accès libre.
- Exposition « La Forêt interdite » : livres-objets créés dans le cadre d'un atelier d'écriture par les patients du Centre de jour Falguière et les relieurs-restaurateurs de la BnF.
- Participation de la BnF à l'enquête « Qualité de l'accueil du visiteur » réalisée par le Comité Régional du tourisme d'Ile-de-France. La BnF est classée 14^e sur 56 établissements testés.
- Mise en ligne de la Bibliothèque numérique des enfants : <http://enfants.bnf.fr>.

■ Août

- 10-15 août : participation d'une délégation de la BnF au congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA).
- 16 août : la zone 1 de travaux du quadrilatère Richelieu passe sous la responsabilité de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC), maître d'ouvrage des travaux.

■ Septembre

- 19 septembre : participation des sites François-Mitterrand, Arsenal, Bussy Saint-Georges et Sablé-sur-Sarthe aux 27^{es} Journées européennes du Patrimoine.
- 22 septembre : attribution de la bourse de recherche 2010 de la Fondation d'entreprise L'Oréal sur l'art de l'être et du paraître, en partenariat avec la BnF.
- 30 septembre : ouverture de l'exposition *La France de Raymond Depardon*.
- Révision et simplification des tarifs d'accès aux salles de lecture.

■ Octobre

- 6 octobre : journée d'hommage à Jean-Pierre Angremy, président de la BnF de 1997 à 2002.
- 7 octobre : signature d'un accord avec Microsoft pour une meilleure indexation de *Gallica* dans le moteur de recherche Bing.
- 7-8 octobre : 13^{es} Journées des pôles associés et de la coopération à Lille.
- 12 octobre : ouverture de l'exposition *Hans Hartung. Estampes*.
- 15 octobre : la région Aquitaine devient pôle associé de la BnF.
- 15-17 octobre : « La BnF à l'heure anglaise, week-end britannique » sur le site François-Mitterrand.
- 19 octobre : ouverture de l'exposition *Primitifs de la photographie. Le calotype en France*.

■ Novembre

- 9 novembre : ouverture de l'exposition *La Bastille ou « l'enfer des vivants »*.
- 26 novembre : signature d'un nouvel accord de partenariat avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- Fin de la construction du mur isolant la zone 1 de travaux à Richelieu et début des travaux de déplombage et désamiantage.
- Enrichissement du Catalogue général avec 400 000 notices des collections de la Bibliothèque de l'Arsenal.
- « Mois du film documentaire » à la BnF.

■ Décembre

- 1^{er} décembre : signature de la convention de partenariat entre le Sénat et la BnF.
- 1^{er}-6 décembre : participation de la BnF au XXVI^e Salon du livre et de la presse jeunesse avec le stand du Centre national de la littérature pour la jeunesse/La Joie par les livres.
- 14 décembre : ouverture de l'exposition *L'ère Liebermann à l'Opéra de Paris*.
- 1^{re} rencontre, à la BnF, entre les membres du groupe « Vivre ensemble » et les relais du champ social autour des usages du numérique.
- Entrée des archives du cinéaste Marcel L'Herbier au département des Arts du spectacle.

CHAPITRE 1 – LES COLLECTIONS

Les collections de la Bibliothèque nationale de France reflètent la diversité et la richesse du patrimoine dont elle a la garde : livres, revues, journaux, estampes, photographies, affiches, manuscrits, partitions de musique, monnaies, médailles, costumes, maquettes de décor de théâtre, documents audiovisuels, archives du web.

Mission traditionnelle et fondamentale de la BnF, l'enrichissement des collections est assuré principalement par le dépôt légal, dont le principe a été posé par François I^{er} dès 1537, mais aussi grâce aux acquisitions onéreuses ou encore par des dons et legs, ainsi que des échanges. Grâce à la générosité d'auteurs et d'ayants droit, au soutien de mécènes et au ministère de la Culture et de la communication, des pièces importantes rejoignent chaque année les collections de la Bibliothèque.

Les entrées dans les collections ont connu un ralentissement en 2010 du fait d'un contexte budgétaire contraint, qui s'est traduit par une baisse des acquisitions onéreuses en 2009, en particulier pour les monographies et périodiques sous format papier. Cette baisse des acquisitions papier doit cependant être mise en regard de la forte augmentation des acquisitions de livres électroniques et de périodiques électroniques seuls (sans équivalent papier). Le développement de la documentation électronique a fait l'objet de réflexions en 2010 afin d'en améliorer le signalement et l'appropriation par les départements et les lecteurs. 2010 a également été marquée par l'entrée dans les collections de documents exceptionnels, comme le manuscrit de l'*Histoire de ma vie* de Giacomo Casanova (1725-1798), classé Trésor national, ou encore des manuscrits de Paul Valéry (1871-1945), venant compléter le fonds existant.

En complément de l'activité d'enrichissement des collections, les activités relatives à la conservation et à la sûreté des collections permettent de garantir la transmission aux générations futures et dans les meilleures conditions du patrimoine constitué au fil des ans.

1.1 Le dépôt légal

Régi par le Code du patrimoine (articles L.131.1 à L.133.3) et par ses décrets d'application (décret n°93-1429 modifié du 31 décembre 1993), le dépôt légal est un des principaux modes d'enrichissement des fonds de la BnF. Le dépôt légal est l'obligation pour tout éditeur, imprimeur, producteur, distributeur, importateur de déposer chaque document qu'il édite, imprime, produit, distribue ou importe en France à la BnF. Conformément à la loi n°2006-961 du 1^{er} août 2006 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (DADVSI), la Bibliothèque a aussi en charge le dépôt légal de l'internet.

1.1.1 Le dépôt légal des imprimés

Le dépôt légal éditeur est effectué par les déposants en deux exemplaires (et un seul exemplaire pour les tirages inférieurs à 300) et le dépôt légal imprimeur en un exemplaire. Par ailleurs, depuis la réforme du dépôt légal intervenue en juin 2006, la BnF peut demander aux éditeurs, s'ils l'acceptent, des dépôts sous forme de fichiers numériques à la place des dépôts imprimés.

L'ensemble des documents collectés par le dépôt légal est signalé dans la *Bibliographie nationale française* selon leur typologie : livres ou publications en série. Cette publication permet ainsi d'avoir une vision exhaustive de la production éditoriale en France.

Le premier exemplaire des documents imprimés déposés est attribué aux départements de collections de la Bibliothèque selon leurs thématiques tandis que le second exemplaire est réparti entre des établissements partenaires conventionnés par la BnF.

▪ Le dépôt légal éditeur

Depuis 2009, les éditeurs de livres ou de périodiques ont la possibilité de faire leurs déclarations en ligne grâce à un extranet dédié (<http://depotlegal.bnf.fr>). Les données sont intégrées directement dans le catalogue permettant ainsi un premier signalement succinct mais rapide, avant production de la notice complète. Le nombre de dépôts cette année dont la déclaration a été faite en ligne représente 22% du nombre total des dépôts, soit quatre fois plus qu'en 2009. Au total, près de 16 000 courriers papier ont été ainsi économisés pour un gain évident en rapidité de

traitement de l'information. Lors d'une enquête menée cette année auprès des éditeurs, les utilisateurs de l'extranet ont attribué à ce service une note moyenne de satisfaction de 8,1/10.

➤ *Les livres*

En 2010, la BnF a reçu **67 278 dépôts de livres** en provenance des éditeurs, soit un chiffre en augmentation de 1% par rapport à 2009. Même si l'on n'atteint pas le record de 2008 dans ce domaine, la tendance de ces dernières années est à l'augmentation de la production éditoriale, qui peut s'expliquer en partie par le très fort développement de l'autoédition sous ses différentes formes (10% du total des entrées). La veille éditoriale assurée par la BnF a permis de collecter 5% du total des entrées.

56% des ouvrages reçus ont été attribués au département Littérature et art, 22% au département Philosophie, histoire et sciences de l'homme, tandis que 12% sont allés au département Sciences et techniques.

Évolution des entrées des livres par dépôt légal éditeur					
	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de dépôts effectués	62 527	63 761	69 958	66 595	67 278

On décompte **7 015 déposants actifs** au cours de l'année 2010, soit 6% de plus qu'en 2009. Environ un tiers d'entre eux effectuait pour la première fois un dépôt cette année. La répartition des déposants a évolué par rapport à 2009 : pour la première année, la deuxième catégorie en nombre de déposants après les éditeurs professionnels (48% des déposants actifs) est les auteurs autoédités (21%), qui devancent désormais les associations (17%). Cependant, les plus gros pourcentages des dépôts effectués restent très majoritairement le fait des éditeurs professionnels avec 78% des dépôts, pourcentage stable par rapport à 2009.

La production des éditeurs est très émiétée : 84% d'entre eux ne publient et ne déposent que 1 à 10 titres dans l'année, alors qu'à l'opposé ils sont seulement 3% à déposer plus de 100 titres, dont 4 plus de 1 000 titres annuels. Parmi ce quatuor de tête pour la deuxième année consécutive se trouve un éditeur à compte d'auteur.

➤ *Les périodiques*

Avec **314 625 dépôts** reçus, le dépôt légal des périodiques connaît un infléchissement de 4%.

Le nombre de nouveaux titres est en net recul avec 2 982 créations en 2010, contre 3 692 en 2009. Les raisons sont en grande partie liées à la situation de ce secteur éditorial. Le nombre de cessations de parution est de 3 159, dont 9% correspondent à des migrations de titres en ligne (286 titres).

On évalue à 40 410 le nombre total de titres actuellement en cours de parution reçus au titre du dépôt légal à la bibliothèque et l'on constate une baisse continue sur les cinq dernières années du nombre de nouveaux titres, de changement de titres et de résurrections.

Le principal destinataire des exemplaires reçus est le département Droit, économie, politique, avec 62% des entrées, viennent ensuite les départements Philosophie, histoire, sciences de l'homme puis Sciences et techniques, qui reçoivent respectivement 14% et 13% des attributions.

Évolution des entrées des périodiques par dépôt légal éditeur et importateur					
	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de dépôts effectués	350 614	344 898	338 587	328 667	314 625
Dont au titre du dépôt légal importateur	17 558	16 604	16 596	14 035	12 023

➤ *Les brochures*

Sont également déposées au titre du dépôt légal éditeur des brochures et publications diverses, traitées et conservées en « recueils » (et non à l'unité), tels que des documents publicitaires (catalogues commerciaux, prospectus) ou des documents administratifs (rapports et statuts des entreprises, règlements intérieurs) ou bien encore des documents à caractère politique ou religieux (tracts, affiches). On enregistre **14 574 dépôts** en 2009.

Évolution des entrées des brochures et publications diverses traitées en recueils					
	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de dépôts effectués	14 842	15 412	16 104	16 445	14 574

➤ *La redistribution du second exemplaire éditeur*

Dans un souci de conservation partagée, le second exemplaire du dépôt légal éditeur est réparti entre les 69 établissements partenaires conventionnés par la BnF (cf. 5.2.1). Cette redistribution est réalisée selon une carte documentaire nationale concertée et cohérente, définie selon une convention-cadre tripartite signée en 2006 entre la BnF, le ministère de la Culture et de la communication et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

En 2010, **35 452 monographies** et **5 014 titres de périodiques** ont été redistribués. Les évolutions constatées par rapport à l'année 2009 – soit une baisse de 0,2% pour les monographies et une hausse de 2% pour les périodiques – sont le résultat d'une meilleure prise en compte des profils documentaires des attributaires ; une enquête de satisfaction lancée au cours de l'année aboutit à 95% de partenaires satisfaits, alors qu'à la suite de la première enquête en 2007 ils n'étaient que 89%.

▪ **Le dépôt légal imprimeur**

Le dépôt légal des imprimeurs s'effectue auprès de la bibliothèque habilitée à recevoir ce dépôt dans chaque région administrative de France métropolitaine et des départements et territoires d'outre-mer. Pour l'Ile-de-France, c'est la BnF qui reçoit le dépôt légal imprimeur.

Les bibliothèques dépositaires du dépôt légal imprimeur (BDLI) sont « pôles associés de dépôt légal imprimeur » et ont à ce titre une délégation de gestion de la BnF (cf. 5.2.1). Au vu des dépôts qu'elles reçoivent de la part des imprimeurs, elles signalent à la BnF les lacunes du dépôt légal éditeur afin de permettre un contrôle croisé entre dépôts éditeur et dépôts imprimeur.

1.1.2 Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels

La BnF est également responsable du dépôt légal des documents audiovisuels et sonores et de documents spécialisés (affiches, cartes géographiques, partitions musicales, médailles, imagerie, photographies, etc.).

En 2009, **26 922 documents audiovisuels et sonores** sont entrés par dépôt légal, soit une légère croissance par rapport à 2009 (+ 1%). La stabilisation du nombre de phonogrammes, contredisant les pronostics hâtifs sur leur disparition, traduit de fait une vitalité et une très grande dispersion de l'actualité éditoriale (labels indépendants, auto édités), ainsi qu'une hybridation entre l'édition support et l'édition en ligne. Du côté des vidéogrammes, on assiste à une certaine décrue de l'édition DVD et à l'apparition des Blu-ray. L'édition vidéo se maintient, tout en se fragmentant.

Évolution des entrées par dépôt légal des documents audiovisuels				
	2007	2008	2009	2010
Phonogrammes	9 885	10 093	10 253	10 009
Vidéogrammes	6 689	12 693	9 455	9 979
Multimédias mono et multisupports	6 349	7 535	7 005	6 934
Total	22 923	30 321	26 713	26 922

Par ailleurs, **18 571 documents spécialisés** sont entrés dans les collections de la BnF. Ce chiffre global, qui est à interpréter avec prudence tant il collige des objets de nature très diverse, est en baisse depuis quelques années.



Évolution des entrées par dépôt légal des documents spécialisés			
	2008	2009	2010
Partitions	3 706	3 319	1 258
Musique légère en feuilles	804	583	403
Cartes et plans	2 108	2 643	2 891
Globes	13	0	0
Affiches	4 264	6 221	6 100
Estampes	773	876	880
Imagerie (cartes postales, etc.)	15 622	6 322	6 729
Livres graphiques et d'artiste	180	159	170
Photographies	6	24	66
Porte-folios d'estampes	3	12	32
Porte-folios de photographies	0	0	0
Médailles	100	49	42
Total	27 579	20 208	18 571

1.1.3 Le dépôt légal de l'internet

La constitution des archives de l'internet s'effectue par des collectes de périodicité et de profondeur variables, définies par le service du dépôt légal numérique en collaboration avec des correspondants dans les départements de collections. Ces collectes visent à la représentativité de l'internet français.

Du 14 avril au 8 juillet 2010, **la collecte large** des sites web français a été réalisée pour la première fois en interne (les années précédentes, elle était réalisée pour la BnF par la fondation américaine Internet Archive). La BnF a travaillé plusieurs années à l'acquisition des compétences numériques et des moyens techniques nécessaires à l'internalisation de cette collecte. Cette internalisation a été facilitée par la coopération internationale, dans le cadre d'un partenariat avec la Bibliothèque Royale du Danemark à Copenhague, la Bibliothèque publique et universitaire d'Aarhus et la Bibliothèque nationale d'Autriche, dont l'expérience et la politique en matière d'archivage du web sont proches de celles de la BnF. Cette première collecte internalisée a permis d'acquérir en douze semaines 832,1 millions d'URL (représentant environ un tiers des sites enregistrés en France).

La répartition des URL collectés confirme la prédominance prévisible du .fr (67%) et notamment des domaines de second niveau ou des plateformes d'hébergement de blogs ; mais aussi, du fait des redirections autorisées, une proportion significative de sites en .com (23%). L'analyse de la répartition des URL par type de format témoigne d'une augmentation significative de la part des fichiers audiovisuels (15% de la collection en poids non compressé).

En complément de la collecte large, les **collectes ciblées** ont été poursuivies. Elles sont constituées de collectes courantes de sélections de sites thématiques archivés de manière cumulative sur le long terme et de collectes projets nécessitant une organisation spécifique dans un temps limité. 6 107 propositions de collectes courantes par les départements de collections ont abouti à la collecte de 269,5 millions d'URL. Compte tenu du moins grand nombre de propositions par rapport aux années précédentes mais du plus grand nombre d'URL et du volume plus important collectés, ces résultats sont le signe d'une amélioration globale de la qualité de ces collectes.

Les **collectes projet** ont fait l'objet de 13 931 propositions permettant de collecter 82,3 millions d'URL. Ici encore, on constate une amélioration de la qualité. Parmi ces collectes, citons la collecte « Actualités » (75 sites captés quotidiennement), « Dailymotion », « Élections régionales » (avec la collaboration de 19 bibliothèques dépositaires du dépôt légal imprimeur), « Entreprises », « Jeux olympiques », « Journaux intimes », « Web militant », et enfin des collectes réalisées en urgence, au fil des événements internationaux : séisme en Haïti, référendum à la Martinique, Wikileaks, ou avant la disparition de sites.

Le poids total des collectes de l'année s'établit à 43 To pour 1,2 milliard d'URL collectées. La comparaison entre 2009 et 2010 révèle une baisse en poids (53,27 To en 2009) et une stabilité en nombre d'URL collectées. Cela correspond non pas à une baisse de la production mais à l'introduction de nouveaux modes de traitement et de calcul pour la déduplication des données. Lors de la collecte large notamment, la déduplication a permis de collecter un grand nombre d'URL tout en réalisant des économies de stockage.

Collectes du service du dépôt légal numérique		
	URL	To (poids compressé)
Collectes larges	832 131 687	23,63
Collectes courantes	269 514 580	13,59
Collectes projet	82 300 555	5,76
Total	1 183 815 135	42,98

1.2 Les acquisitions et autres modes d'entrée

La BnF conduit une politique active d'acquisition et d'enrichissement de ses fonds par des dons, legs et par mécénat. Dans sa politique d'acquisition, on distingue les acquisitions courantes et les acquisitions patrimoniales, toutes deux réalisées sur la base d'une Charte documentaire des acquisitions, élaborée en 2005.

2010 a vu l'entrée dans les collections de la BnF de nombreuses acquisitions patrimoniales remarquables, en particulier les manuscrits de Giacomo Casanova (1725-1798). La Bibliothèque est parvenue à acquérir, grâce à un généreux mécène, cet ensemble exceptionnel d'écrits parmi lesquels le légendaire *Histoire de ma vie*, l'un des textes majeurs de la littérature du XVIII^e siècle, aujourd'hui numérisé et disponible sur *Gallica*. Il s'agit de la plus importante acquisition patrimoniale jamais réalisée par la Bibliothèque.

D'autres entrées remarquables ont rythmé la vie des collections, parmi lesquelles : l'ensemble des archives de Roland Barthes (1915-1980) (manuscrits des œuvres, articles, cours et séminaires, fichiers de travail, correspondances, etc.) ainsi que des carnets de notes, dessins, aquarelles, lettres reçues et textes de jeunesse de Paul Valéry (1871-1945) au département des Manuscrits ; les archives du cinéaste et écrivain Marcel L'Herbier (1888-1979) et une planche scénaristique du film *Les Visiteurs du soir* au département des Arts du spectacle. Au département des Monnaies, médailles et antiques, le don de seize monnaies, parmi les plus anciennes à avoir été produites par des peuples gaulois, contribue à reconstituer un dépôt exceptionnel, découvert en Aquitaine au début des années 1980 et dispersé depuis hors de France. Leur datation probable au début du III^e siècle avant J.-C. leur confère un intérêt historique, archéologique et numismatique de premier ordre. Enfin, venant en complément d'un don effectué en 2008, 1 065 volumes provenant de la bibliothèque de Jacqueline et Alain Trutat (1922-2006) ont fait cette année l'objet d'un don à la Réserve des livres rares.

Focus 1 : les manuscrits de Casanova entrent à la BnF

Voir : Rapport annexé sur les acquisitions patrimoniales remarquables

1.2.1 Les acquisitions et les dons

▪ Les monographies

Les entrées de monographies sous format papier ont connu une baisse importante par rapport à 2009 : **67 808 monographie** sont entrées dans les collections en 2010 (par achats, dons, échanges mais aussi seconds exemplaires du dépôt légal, en particulier pour le livre de jeunesse) contre 89 322 en 2009. Cette baisse correspond à la réduction de la dotation budgétaire en fin d'année 2009 entraînant des livraisons plus faibles conjuguées à une concentration des commandes en fin d'année, pour lesquelles les livraisons n'interviendront qu'en 2011. Hors cet effet conjoncturel, il convient de noter qu'à budget égal, l'enchérissement d'année en année des ouvrages affecte le pouvoir d'acquisition.

En 2009, la BnF a engagé une politique d'acquisitions numériques auprès de deux éditeurs majeurs sur le marché : Springer et Elsevier, avec l'acquisition de collections rétrospectives (respectivement, 1995-2009 et 2005-2010). Cette politique s'est poursuivie en 2010 : suite aux contrats signés en 2009, **26 021 livres électroniques** sont entrés cette année dans les collections et deux nouveaux contrats ont été signés pour l'acquisition prochaine de 8 930 livres électroniques supplémentaires correspondant aux années les plus récentes (2010-2012). Consultable à distance, par les détenteurs d'un titre Recherche, cette offre permet de répondre aux attentes d'un public de plus en plus familier avec les technologies de l'information.

▪ Les périodiques

L'enchérissement impacte particulièrement les acquisitions de périodiques qui, toutefois, en 2010 comme en 2009, ont bénéficié d'un taux de change favorable. Ce contexte a ainsi permis de limiter la baisse du nombre de titres reçus, malgré la réduction significative du budget dédié.

En 2010, la BnF a reçu **12 323 titres de périodiques** en format papier (par tous les modes d'entrées hors dépôt légal), contre 13 009¹ en 2009, année exceptionnelle du fait de l'intégration des titres du Centre national du livre pour la jeunesse/La Joie par les livres. Parmi ces périodiques reçus, 73% proviennent d'achats².

¹ Chiffre modifié suite à une rectification pour les périodiques CNLJ/JPL.

² Abonnements souscrits en 2009 pour entrée en 2010.

Si le nombre des abonnements payants à des périodiques papier a baissé de 356 (passant de 9 388 à 9 032), le nombre d'abonnements à des périodiques électroniques a augmenté de 10%, passant de 1 364 à 1 505³ ; cette augmentation porte sur les abonnements couplés (électronique et papier), avec ou sans surcoût direct, mais bien plus encore sur les abonnements à la version électronique seule, qui sont passés de 37 en 2009 à 335 en 2010.

▪ Les documents audiovisuels

Les documents audiovisuels acquis à titre onéreux en 2010 correspondent sensiblement aux volumes réceptionnés l'année dernière. Au total **3 361 documents audiovisuels** ont été acquis en 2010, contre 3 320 en 2009, auxquels il faut ajouter 4 661 dons.

1.2.2 Les échanges internationaux

La BnF participe à un réseau international d'échanges de publications. Ces échanges ont pour vocation d'apporter aux collections étrangères de la BnF un complément aux acquisitions onéreuses, dons et legs.

En raison d'un budget resserré, les échanges internationaux se sont réorientés prioritairement en direction de partenaires avec qui les relations commerciales sont complexes comme le Vietnam, les pays du Maghreb, notamment pour les abonnements de périodiques, ou certains pays d'Amérique du Sud. Ces échanges sont aussi un élément de la politique de relations internationales que l'établissement entend conduire.

Le nombre de partenaires actifs fin 2010 est arrêté à 437 bibliothèques ou organismes documentaires. **1 902 monographies** ont été reçues, dont 68% sont destinées au service des littératures orientales du département Littérature et art. En contrepartie, la BnF a expédié 1 022 monographies choisies par les établissements étrangers à partir des listes de sélection d'ouvrages proposées. La tendance pour les documents entrants ou sortants est à la diminution des volumes d'échanges.

Des échanges de publications officielles sont également effectués dans le cadre juridique d'accords intergouvernementaux actifs (Allemagne, Angleterre, Etats-Unis, Canada, Québec, Japon). Ils donnent lieu à l'expédition de 4 404 publications alors que la Bibliothèque en reçoit 1 513, sélectionnées en fonction de leur intérêt pour les collections. La progression de l'édition électronique, particulièrement dans ce secteur des publications officielles, a incité la Bibliothèque à s'associer à l'expérimentation conduite par la Bibliothèque du Congrès des Etats-Unis pour la dématérialisation de ces échanges et l'accès et la conservation partagée des publications officielles. Il s'agit du projet International Digital Exchange Assessment Project (IDEA).

1.3 La conservation et la sûreté des collections

Mission essentielle de la BnF, la conservation concerne l'ensemble des collections. Préventive, elle a pour but de protéger et de prévenir la dégradation des documents ; curative, elle restaure, répare, maintient, consolide ; de sauvegarde, elle désacidifie les collections ou les désinfecte et développe des programmes de micro-reproduction ou de numérisation. Les activités de conservation sont réalisées sur tous les sites de la BnF, soit au plus près des œuvres par les départements de collections eux-mêmes, soit dans les services et ateliers spécialisés du département de la conservation, soit enfin par des prestataires externes dans le cadre de marchés.

Finalisé en 2009, le document-cadre sur les « Orientations et objectifs stratégiques de la politique de conservation de la Bibliothèque nationale de France », réaffirmait l'importance d'une évaluation de l'état des collections patrimoniales pour fonder cette politique sur des bases scientifiques. Ce projet d'évaluation, basé sur l'utilisation de la norme spécifique NF Z 40-011, a été l'occasion cette année d'importants échanges entre les services concernés, permettant de définir des actions ciblées, qui devraient être mises en œuvre en 2011 :

- les « livres-jouets » du département Littérature et art : étude sur les procédés les plus adéquats de marquage et de conditionnement ; étude des matériaux constituant du point de vue de leur stabilité dans le temps et de leur interaction sur l'environnement ;
- le fonds d'affiches de la Seconde Guerre mondiale de la Réserve des livres rares.

Les activités de conservation en 2010 se sont maintenues à un très bon niveau : en tout, 222 000 documents sont passés par les ateliers du département de la Conservation pour être soit traités en interne soit envoyés chez des prestataires extérieurs pour des travaux de reliure, restauration, désacidification, désinfection ou conditionnement.

³ *Idem.*

1.3.1 *La conservation préventive*

▪ **Mouvements, rangement, amélioration des conditions de stockage**

Outre les opérations ordinaires de magasinage destinées à accueillir les accroissements et à assurer les conditions d'une bonne conservation préventive des collections, les départements de collection procèdent à des aménagements et des redéploiements, qui permettent de rationaliser les espaces disponibles. Comme en 2009, les départements spécialisés, sur le site de Richelieu, ont connu cette année une intensification des opérations de magasinage, de dépoussiérage, de reconditionnement et de transferts, en rapport avec les déménagements et transferts liés aux travaux du quadrilatère.

▪ **La reliure mécanisée et le conditionnement**

La reliure mécanisée des collections patrimoniales est l'un des instruments principaux de la politique de conservation préventive, de même que le conditionnement des documents en magasin qui permet de prolonger les bénéfices des traitements de maintenance et de restauration ou de protéger des documents abîmés en attente d'un traitement.

Le nombre d'ouvrages commandés pour reliure est de **41 779** pour l'année 2010 soit une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente (57% de monographies et 43% de périodiques). Les commandes pour les départements spécialisés représentent 8% du total.

Par ailleurs, **15 186 boîtes sur mesure** ont été réalisées par l'atelier équipement léger et maintenance, en augmentation de 6% par rapport à 2009.

▪ **Dépoussiérage, contrôle sanitaire et désacidification**

Le dépoussiérage, traitement préventif indispensable, est une activité régulière des départements. Avec les travaux réalisés sur plusieurs sites et les chantiers de transferts des collections, cette activité s'est intensifiée ces dernières années. Elle est menée à l'intérieur des départements, en particulier pour les départements spécialisés, ainsi que sur le site de Bussy Saint-Georges qui dispose d'une station intégrée de dépoussiérage sanitaire. Cette station a assuré en 2010 le dépoussiérage de 12 m³ de documents.

Afin d'assurer un contrôle sanitaire des collections, les magasins et les salles font l'objet d'une surveillance constante et des contrôles microbiologiques réguliers permettent de détecter en amont les sources de contamination. Signalons l'importance du local de quarantaine mis en place notamment pour accueillir les dons entrants à Bussy Saint-Georges, en dépit de sa capacité limitée.

Enfin, la désacidification, définie depuis plusieurs années comme une priorité pour la sauvegarde des collections et désormais conçue dans une optique préventive, est réalisée à la fois en interne avec la station du Centre Joël-Le-Theule à Sablé-sur-Sarthe et en externe dans le cadre d'un marché pluriannuel. En 2010, à la production interne de 4 421 kg (10 353 unités de conservation) s'est ajoutée une production externe de 6 299 kg (4 925 UC), pour un total de **10 720 kg** (15 278 UC).

1.3.2 *La conservation curative*

▪ **Restauration et reliure main**

Les activités de maintenance et de restauration sont assurées soit dans les ateliers internes soit en externe.

Le nombre de volumes traités en restauration, maintenance et consolidation est de **2 508**, en forte augmentation (27%) par rapport à 2009, en raison notamment du financement par le titulaire du marché de numérisation de masse de la réparation de 266 documents en retour de numérisation.

Le nombre de documents en feuilles réparés physiquement (**137 270 feuilles**) a connu cette année une augmentation de 12%, due notamment à l'augmentation de la production des ateliers de thermocollage du Centre Joël-Le-Theule et du site de Bussy Saint-Georges (préparation de reproduction de la presse).

Les travaux de reliure artisanale sont réalisés dans un atelier de la Bibliothèque et grâce à des marchés extérieurs de reliure main « courante » ou plus soignée (« de qualité », pour la Réserve des livres rares) ou de montage sur onglets. En 2010, **2 649 reliures** ont été ainsi produites (hors fac-similés) ; 80% de la production totale l'a été en prestations extérieures.

Parmi les chantiers remarquables conduits par les ateliers de la BnF, notons la poursuite à un rythme très satisfaisant du montage et de la restauration des maquettes de décors en volume de la Bibliothèque-musée de l'Opéra. Environ 25 maquettes ont ainsi été restaurées, montées, mises en exposition et numérisées (en augmentation par rapport à 2009). Autant ont été démontées et reconditionnées. Pour la première fois depuis la mise en place de ce chantier, des maquettes du fonds moderne ont été choisies et restaurées pour l'exposition *L'ère Liebermann à l'Opéra de Paris*. Ce travail constitue un nouveau domaine de compétence pour l'équipe de ce chantier, par la diversité des matériaux souvent peu pérennes et différents du papier, qui constituent ces objets.

À côté de ces travaux portant sur les collections de la BnF, les ateliers restaurent également des documents prestigieux pour des établissements extérieurs : ce type de restauration sur des documents inhabituels renforce le savoir-faire des ateliers, notamment en leur confiant des documents faisant appel à des techniques particulières (volumes sur parchemin, et/ou comportant des ais en bois, comme par exemple les manuscrits carolingiens de la bibliothèque municipale de Valenciennes) ou des documents spectaculaires (*Description de l'Égypte* : exemplaires de la bibliothèque de l'Assemblée nationale avec reliure à décor à l'égyptienne). La participation de plusieurs spécialistes de la BnF au comité national de restauration du Ministère de la Culture et de la communication (service du livre et de la lecture) permet aussi à l'établissement de diffuser progressivement ses préconisations techniques auprès des restaurateurs et des bibliothécaires extérieurs.

▪ La station de désinfection

Après avoir rencontré des problèmes techniques lourds, la station de désinfection installée à Bussy Saint-Georges a repris en 2010 un fonctionnement normal dans le respect de procédures de sécurité très strictes, avant son arrêt fin avril pour un contrôle décennal (jusqu'en avril 2011). Pendant ces quatre mois, elle a toutefois assuré la désinfection de 16 m³ de documents, dont 2 m³ pour des établissements extérieurs. Ajoutons à ce chiffre 45 objets très divers qui ont été désinsectisés par anoxie. Le département des Arts du spectacle a été le principal bénéficiaire de cette activité de désinsectisation.

Il faut rappeler qu'autour de cette station ont été développés des services qui permettent au Centre technique de la BnF de proposer une véritable chaîne de suivi et traitement sanitaire pour les documents de l'établissement et d'autres bibliothèques. Le laboratoire d'analyse assure le suivi environnemental et sanitaire des magasins et collections, il répond aux demandes d'expertises, réalise des analyses, édicte des préconisations. Un local de quarantaine opérationnel accueille les fonds infestés ou les dons pour examen préalable. Un atelier de dépoussiérage et une station d'anoxie (suppression de l'oxygène) complètent le dispositif.

1.3.3 Reproduction de sauvegarde

Certains travaux de transfert de support (micrographie et numérisation) sont effectués sur des critères et à des fins explicites de sauvegarde, essentiellement par des ateliers internes à l'établissement. Ces prestations permettent de répondre aux exigences quotidiennes de la communication des documents et de mener des campagnes systématiques de traitement pour des fonds dégradés. Il s'agit des activités de reproduction micrographique (microfilms exclusivement depuis le début 2009) ou numérique (cf. « Programmes internes de numérisation » : 2.1.2) pour les collections imprimées et du plan de sauvegarde audiovisuel.

La numérisation à grande échelle de documents imprimés et des collections spécialisées (cf. « Marchés de numérisation » : 2.1.2) participe également à la sauvegarde des documents ; en effet, les spécifications techniques exigées pour le traitement de ces documents garantissent la conservation pérenne des documents numériques.

▪ Sauvegarde micrographique pour les imprimés et la presse

Poursuivant le mouvement de bascule numérique, la micrographie continue de décroître dans les ateliers de la BnF, entraînant également une diminution des effectifs dans les équipes dédiées. Deux marchés apportent un complément à la production réalisée en interne :

- microfilmage de cahiers factices de la presse quotidienne régionale (PQR). Ce marché représente 235 324 vues sauvegardées. Il s'est interrompu début août du fait de la cessation d'activité de la société titulaire ;
- microfilmage des collections de périodiques anciens de la BnF. Ce marché, reconduit en fin d'année, a permis la production de 430 981 images sur trois mois de production.

Au total, ces marchés ont permis de réaliser à eux seuls **666 305 images de sauvegarde** cette année, soit plus d'un tiers de la sauvegarde micrographique dans son ensemble.

	2008	2009	2010	Évolution 2009/2010
Micrographie réalisée en interne	2 160 655	1 704 963	1 277 941	-25%
Micrographie réalisée en externe	1 402 143	1 110 435	666 305	-40%
Total	3 562 798	2 815 398	1 944 246	-31%

▪ Sauvegarde micrographique pour les collections spécialisées

La reproduction des documents des collections spécialisées a basculé depuis plusieurs années vers le numérique (cf. chapitre 2), la reproduction micrographique (microfilms) n'étant plus adaptée au traitement des documents graphiques et manuscrits souvent en couleurs. Une partie cependant de la sauvegarde est encore réalisée en interne sous forme micrographique et concerne des collections qui ne sont pas prises en charge dans le cadre des programmes de numérisation. Elle porte également sur des urgences de communication ou de sauvegarde (documents de réserve, partant pour exposition ou en restauration...).

▪ Sauvegarde pour les documents audiovisuels

Le plan de sauvegarde s'appuie essentiellement sur des prestations extérieures (qui assurent 84% de la production pour le son et les images fixes) que complètent les travaux des ateliers internes du département de l'audiovisuel (sur les sites de François-Mitterrand et Bussy Saint-Georges). Les travaux de sauvegarde des documents électroniques (1 022 supports) sont entièrement réalisés en interne.

Le nombre total de documents numérisés au titre du Plan de sauvegarde en 2010 est de **101 901 documents** : 88 933 documents sonores et 12 968 documents vidéo. L'accroissement de ces chiffres par rapport à ceux de 2009 est principalement dû au marché des CD Audio (année pleine) et au démarrage, en interne, des copies de DVD Vidéo du dépôt légal.

La numérisation des documents sonores réalisée en interne (6% de la production) se concentre sur les travaux délicats (bandes magnétiques) ou peu nombreux (DAT), les extractions de CDR, les commandes internes échelonnées dans le temps (reproductions à la demande d'utilisateurs, expositions). Le reste des travaux de numérisation des documents sonores est assuré par deux marchés en nombre des cassettes audio et des CD audio, ainsi qu'un marché test de 78 tours, et un traitement spécifique des « bandes crissantes ».

Pour les documents vidéo, la numérisation est majoritairement réalisée en interne (86%).

CHAPITRE 2 – LE NUMERIQUE

L'enjeu du numérique se retrouve désormais dans toutes les missions de la BnF : de la constitution des collections à leur signalement, de leur conservation à la coopération nationale, il concerne les défis d'accès et de diffusion du savoir, d'offre de services dans les salles de lecture ainsi que toutes les déclinaisons autour de la valorisation des collections.

Conformément à ses missions statutaires, la BnF doit assurer l'accès du plus grand nombre aux collections en permettant, entre autres, « la consultation à distance en utilisant les technologies les plus modernes de transmission des données ». *Gallica*, la bibliothèque numérique de la BnF, constituée depuis 1992 et ouverte au public en 1997, est un des principaux vecteurs de cette mission. Par son avance technologique, par son enrichissement constant en documents numérisés et par ses liens avec les bibliothèques partenaires, *Gallica* constitue une bibliothèque numérique de référence parmi les grandes bibliothèques du monde. En février 2010, le million de documents disponibles sur *Gallica* a été atteint. Cet accroissement des contenus a été accompagné d'une refonte complète de son identité graphique et d'une augmentation de sa fréquentation de 85%.

2.1 La constitution des collections numériques

La constitution des collections numériques s'appuie à la fois sur les chaînes de numérisation internes aux ateliers de la BnF et sur des prestataires externes. La numérisation concerne tous les types de documents, imprimés, presse ou documents spécialisés et audiovisuels. Elle est réalisée principalement dans le cadre de programmes spécifiques qui ont pour objectifs à la fois l'enrichissement de *Gallica* et, au niveau européen, d'*Europeana*, la sauvegarde de certains fonds dégradés (cf. chapitre 1) ou encore la réalisation de projets de recherche et de valorisation de fonds spécifiques, en particulier pour les documents spécialisés. Les documents imprimés numérisés sont désormais systématiquement convertis en mode texte (OCR : reconnaissance optique des caractères).

La numérisation des collections concourt à « l'hybridation » des collections, où coexistent désormais des documents physiques et des documents numériques. Elle conduit également à développer des services à distance spécifiques, modifie les modes de coopération de la BnF avec les autres bibliothèques et instituts de recherche, et transforme en profondeur les métiers en son sein. L'impact du numérique sur les organisations et les ressources humaines au sein de l'établissement fait par ailleurs l'objet depuis 2008 du projet ORHION (Organisations et ressources humaines sous l'impact opérationnel du numérique), devenu en 2010 un observatoire rassemblant des agents des différentes directions et délégations, doté d'un programme d'action annuel. Cet observatoire œuvre pour la mise en commun des expériences et des processus d'apprentissage dans le domaine du numérique (cf. 6.2.2).

2.1.1 La numérisation des imprimés

En septembre 2010, s'est achevée la phase de production de la dernière tranche du **marché de dématérialisation des collections de la BnF** dit « marché de masse » ou encore « des 100 000 » (volumétrie annuelle) notifié en 2007. Ce programme visait, sur trois ans, à la numérisation et à la conversion en mode texte (OCR) de 300 000 documents, grâce à un financement du Centre national du livre (CNL).

Au 31 décembre 2010, soit à deux mois de la fin du marché, 97% des objectifs en nombre de pages numérisées étaient atteints (les derniers mois du marché étant consacrés aux réfections).

Bilan de la production numérique des imprimés sur marché des « 100 000 »		
	Nombre de pages	Nombre de documents
Production 2010	13 137 779	130 045
Production totale validée	36 197 605	393 487

Dans le cadre de la coopération numérique entre bibliothèques, il a été décidé d'ouvrir la dernière tranche de ce marché aux pôles associés et autres bibliothèques partenaires. Après un premier test au mois d'août 2009, un nouveau type de convention de partenariat a été élaboré et une campagne de sélections a été réalisée, en étroite collaboration avec les cinq partenaires retenus : Bibliothèque Cujas, Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art, bibliothèques municipales de Lyon, Compiègne et Alençon. D'autres documents ont également été mis à

disposition par des institutions proposant des sélections de volumes plus restreintes, mais intéressantes du point de vue documentaire (sociétés savantes, ministère des Affaires étrangères, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, etc.). Au total, 918 000 pages, correspondant à 2 966 documents, ont été envoyées chez le prestataire. Les documents ainsi numérisés sont mis en ligne dans *Gallica*, assortis d'une mention de source individualisée et d'un environnement graphique personnalisé, assurant ainsi à la bibliothèque partenaire une visibilité forte. Celle-ci se voit remettre une copie numérique des documents sélectionnés, pour une valorisation locale, au plus près de ses publics, sur son propre site web.

Un nouvel appel d'offres pour la dématérialisation de documents issus de collections de la BnF et de bibliothèques partenaires a été publié en octobre. Ce marché présente des évolutions qualitatives significatives par rapport au précédent : numérisation en 400 dpi, numérisation couleur, OCR minimal garanti à 98,5%, OCR haute qualité pour 20% des documents et, pour la moitié de ces derniers, sortie en format e-pub.

Le **programme quinquennal de numérisation de la presse** (2005-2010) concernait quant à lui la numérisation de 31 titres, principalement des grands titres de l'âge d'or de la presse (III^e République) : presse quotidienne nationale et, dans une moindre mesure, d'autres types de presse (titres régionaux, presse hebdomadaire). Le marché dédié s'est achevé en mars, avec un total de 1,6 millions de pages numérisées. 50 145 pages ont également été produites cette année en interne.

2.1.2 La numérisation de documents spécialisés

Pour les collections rares et précieuses, les programmes de numérisation affichent une grande cohérence quelles que soient les filières de production, dans les ateliers internes du département de la Conservation, comme en externe : continuité documentaire par rapport aux années précédentes (poursuite du traitement de certains fonds parmi les plus remarquables et précieux) et équilibre entre les différents types de documents. L'année 2010 a confirmé l'ambition de la Bibliothèque de donner davantage à connaître la richesse et la diversité de ses collections, au travers de ces programmes de numérisation et de la mise en ligne sur *Gallica* des documents numérisés.

▪ Marchés de numérisation

Lancé en 2009, le premier marché de numérisation en grande quantité des collections spécialisées est l'occasion de numériser des corpus représentatifs des trésors de la BnF à partir des originaux. Le choix a été fait d'une installation du prestataire dans les locaux de la BnF, afin de limiter les déplacements des collections précieuses et de faciliter le suivi du marché. La numérisation et la préparation (sélection, catalogage, légendage, rédaction des documents d'accompagnement, etc.) des livres rares et des documents spécialisés, dans une perspective de numérisation en grand nombre, a constitué un changement important pour les départements concernés.

Le premier lot du marché concerne les documents originaux des collections spécialisées des départements de Richelieu, de la Bibliothèque de l'Arsenal et de la Bibliothèque-musée de l'Opéra. Le second lot, financé par le CNL, traite des imprimés précieux de la Réserve des livres rares, du département Droit, économie, politique et de la Bibliothèque de l'Arsenal. Les ouvrages sont choisis dans une perspective encyclopédique, du XV^e au XX^e siècle, en privilégiant les exemplaires illustrés ou annotés, les éditions originales, les possesseurs illustres.

Pour le premier lot, **31 381 documents** numérisés à partir d'originaux ont été livrés en 2010, soit un total de 287 584 images, issus des départements des Estampes et de la photographie, des Manuscrits et de la Musique pour l'essentiel, mais aussi de ceux des Arts du spectacle et de la Bibliothèque-musée de l'Opéra.

Focus 2 : une bibliothèque de photographies de spectacle dans *Gallica*

Pour le deuxième lot, la numérisation de documents de la Réserve des livres rares est maintenant en production courante. Fin 2010, **12 090 documents** ont été livrés soit un total de 278 234 images. Ont été numérisés à la fois des éditions originales et remarquables de la Réserve et des actes royaux du département Droit, économie politique (pour un quart). La programmation concerne prioritairement des éditions originales des grands classiques de la littérature française, dans les différents genres du roman (Rabelais, M^{me} de Lafayette, Fénelon, Laclos, Sade, Balzac, etc.) et de la poésie (La Fontaine, Baudelaire, Rimbaud), du théâtre (Corneille, Racine, Molière, Marivaux, Beaumarchais), de la prose de la pensée (Calvin, Montaigne, Pascal, les moralistes classiques, les grands penseurs du siècle des Lumières), de l'art oratoire (Bossuet). Par ailleurs, un certain nombre d'ouvrages ont été numérisés pour répondre à des demandes particulières liées à de grands projets de recherche bénéficiant du soutien de la BnF : numérisation des œuvres d'Ambroise Paré et de la médecine de son temps (projet dirigé par la Bibliothèque interuniversitaire de médecine), numérisation des œuvres de Descartes (projet dirigé par l'université de Caen).

En plus de programmes de numérisation effectués à partir des documents originaux, un marché a été lancé en septembre 2009 pour la numérisation de microformes (microfilms, microfiches, diapositives, ektachromes, etc.) reproduisant des documents des collections spécialisées de la BnF. Ce marché, dont la production a démarré en février 2010, comporte deux filières :

- numérisation noir et blanc ou niveaux de gris de microformes au trait ou en demi-teintes représentant essentiellement des manuscrits, partitions, imprimés exceptionnels, etc.
- numérisation niveaux de gris ou couleurs de microfilms demi-teintes ou couleurs et de supports souples (microfiches monovues, cartes à fenêtre, diapositives, ektachrome, etc.) couleurs ou demi-teintes représentant majoritairement de l'iconographie et à la marge des manuscrits en couverture complète. Dans le cadre de cette filière, les images seront recadrées, retraitées (colorimétrie, contraste, prise en compte de l'échelle de réduction...) si nécessaire et foliotées.

847 032 pages ont été validées à la fin 2010, en conformité avec la programmation prévue.

▪ Programmes internes de numérisation

Les activités de numérisation des ateliers de la BnF, conduites par le département de la Conservation, connaissent une croissance continue, avec une augmentation de 18% par rapport à l'année 2009.

	2008	2009	2010	2009/2010
Numérisation réalisée en interne (nombre de vues)	802 590	1 194 320	1 412 629	+ 18%

Pour la première année, la production d'images numériques dépasse celle de microfilms dans les ateliers internes (en nombre de vues). Ce total représente **45 353 documents numériques**.

Enfin, la sauvegarde dérivée, qui consiste à sauvegarder intégralement un document dont une reproduction partielle a été demandée par un client auprès du département de la Reproduction, a permis de reproduire **530 737 pages** et **19 591 images** sur support numérique.

2.1.3 La conversion par OCR des collections d'imprimés Gallica

Un marché de conversion par OCR des collections d'imprimés *Gallica* de la BnF a été notifié en juillet 2009. Ce marché doit permettre d'absorber en grande partie le rétrospectif des documents numérisés présents sur *Gallica* et publiés de 1750 à 1940. Il comprend en outre une nouvelle prestation permettant de produire des documents au format e-pub pour lecture sur supports nomades.

Fin 2010, ce sont **1 059 584 pages** en OCR brut et **627 034** en OCR haute qualité qui étaient produites. La majorité des documents produits en 2010 ont été validés, la production fournissant la qualité attendue.

2.1.4 La conservation des collections numériques

La définition d'une stratégie de pérennisation des données numériques que produit et collecte l'établissement est une composante primordiale de la politique numérique de la BnF.

Pour assurer cette pérennité, la BnF développe un Système de préservation et d'archivage réparti (SPAR), dont la maîtrise d'œuvre est assurée par le département des Systèmes d'information de la BnF. Ce système n'est pas une simple sauvegarde ou un dispositif de rangement définitif, mais un magasin virtuel vivant qui assure la pérennité des données et de leur accès, ainsi que la préservation de toutes les informations nécessaires à leur compréhension et à leur utilisation. SPAR permettra de conserver les données numériques de différentes filières : numérisation de conservation, audiovisuel et multimédia, numérisation de consultation (*Gallica*), dépôt légal (collectes larges et ciblées du web), production administrative et technique, dons et acquisitions, tiers archivage. L'ensemble des collections numériques de la BnF sera dans SPAR en 2011. En parallèle à ces intégrations, le système continuera à évoluer.

Le calendrier de réalisation de SPAR a été respecté et le système est désormais opérationnel. Les chaînes de migration stockent la production courante depuis juin 2010 dans SPAR suivant la norme OAIS. Depuis cette date, des modules complémentaires ont été livrés et mis en œuvre, en particulier la phase 1 du tiers-archivage (à des fins de coopération numérique : cf. 2.2.2) et le module administration avancée. Au deuxième semestre, le

développement de la filière Audiovisuel et celui de la première partie de la filière du dépôt légal du web ont été lancés pour une réception en janvier 2011.

Deux nouveaux marchés ont été passés en 2010 : achat de matériel de stockage disques et achat de bandes de 1 To. Ces deux marchés avaient pour objectif de remplacer et renforcer l'infrastructure existante, de compléter le stockage sur bandes de la production 2010 et d'introduire dans l'architecture un stockage disque à faible coût pour avoir toujours en ligne les masters des documents numérisés. Le financement 2010 de ces deux marchés a été possible grâce à des crédits CNL pour un montant de près de 3 millions €.

Si le département des Systèmes d'information est l'opérateur technique, la gestion de la collection numérique est partagée avec les acteurs bibliothéconomiques : experts de préservation, responsables de filières, gestionnaires de collection numérique.

Focus 3 : les collections numériques entrent automatiquement dans SPAR

2.2 Gallica et la politique numérique

Les développements de *Gallica*, bibliothèque numérique de la BnF, ont permis en 2010 une plus grande ouverture aux fonds sur tout type de support et aux partenaires de la Bibliothèque. *Gallica* n'est plus seulement une plateforme de consultation des documents conservés à la BnF, mais elle devient un véritable vecteur de la coopération numérique entre la BnF et les autres bibliothèques. L'année 2010 a marqué une étape importante dans l'évolution de *Gallica*, aussi bien du point de vue de ses contenus, de sa fréquentation, que de son ergonomie et de ses fonctionnalités.

2.2.1 La bibliothèque numérique Gallica

Gallica est une bibliothèque numérique accessible gratuitement sur internet, constituée à partir de documents libres de droits issus des collections de la BnF, des fonds numérisés de bibliothèques partenaires et, depuis mars 2008, dans le cadre d'un partenariat avec le Syndicat national de l'édition, le Centre national du livre et le service du livre et de la lecture, d'une sélection de titres de l'édition contemporaine soumis au droit d'auteur. Par la richesse et la diversité des collections qu'elle propose en ligne, *Gallica* constitue une des premières bibliothèques numériques au monde.

▪ Offre disponible et dissémination

Le nombre de documents indexés et accessibles, soit directement dans *Gallica*, soit sur les sites des partenaires de la BnF, s'élève fin 2010 à **1 312 718**, contre 972 817 fin 2009, ce qui représente une augmentation de 35%. Ces documents sont originaires des collections de la BnF pour 95%, en provenance des bibliothèques partenaires pour 3%, et fruit des partenariats engagés avec les e.distributeurs pour 2%. Le nombre de documents convertis en mode texte continue de progresser pour atteindre 642 441 documents fin 2010.

Pour les documents issus des collections de la BnF, au 31 décembre, le site propose à la consultation 206 230 monographies, 791 062 fascicules de périodiques, 224 378 images, 10 329 cartes et plans, 6 380 manuscrits, 3 495 partitions musicales, 1 513 documents audiovisuels. La progression la plus forte concerne les documents spécialisés (images, cartes et plans, manuscrits, partitions) dont le nombre a augmenté de 85%, suivis par les documents audiovisuels (+ 43%).

En avril, la BnF et Wikimédia France ont signé un accord de partenariat qui permet à tous les internautes, sur Wikisource, d'avoir accès aux fichiers numériques d'œuvres tombées dans le domaine public issues de *Gallica*. 1 400 textes en français ont ainsi été intégrés à Wikisource (dont 1 057 avec reconnaissance optique de caractères). Ce partenariat permet aux internautes de participer à la correction ou à la transcription de ces textes, contribuant ainsi à la constitution d'une bibliothèque numérique riche et fiable. 116 contributeurs ont travaillé sur au moins une page du corpus. Plus d'un millier de pages peut être considéré comme entièrement validé depuis le lancement du projet.

▪ Fréquentation

L'augmentation continue du nombre de consultations de *Gallica* depuis sa création s'est accélérée cette année avec une croissance de 85% par rapport à 2009. En 2010, *Gallica* a reçu près de **7,4 millions de visites** et 134,8 millions de pages ont été vues. La durée moyenne d'une visite est de 16 minutes.

Fréquentation de la bibliothèque numérique				
	2008*	2009**	2010	Évolution 2009/2010
Nombre de visites	3 133 929	4 006 650	7 393 924	+ 85%

* cumul Gallica1 (site historique) et Gallica2 (site actuel)

** cumul Gallica 1 et Gallica 2 jusqu'à mars, site unique Gallica ensuite.

La volonté d'améliorer la visibilité de *Gallica* via les moteurs de recherche a porté ses fruits ; de tous les modes d'accès, il est celui ayant connu la plus forte progression cette année (+ 216%). L'accès direct (par l'URL) reste cependant le mode d'accès le plus utilisé, suivi immédiatement par les consultations en provenance des moteurs de recherche. Les consultations en provenance de sites affluents⁴ continuent également de progresser (+ 75%) grâce notamment à Geneanet, Wikipedia, Lexilogos, 01.net, Facebook, Culture.fr.

Afin de poursuivre cet effort, la BnF et Microsoft ont signé un accord de partenariat en octobre visant à obtenir une meilleure indexation des contenus libres de droits de *Gallica* par le moteur de recherche Bing, développé par Microsoft. Par cet accord, la société Microsoft s'engage à faciliter l'accès au patrimoine numérisé par la BnF aux utilisateurs de son moteur de recherche Bing (10 millions d'utilisateurs uniques en juillet 2010). De son côté, la BnF met à la disposition de Microsoft les métadonnées (comprenant la vignette illustrative) des documents concernés par l'accord ainsi que la base des Autorités. L'accord prendra effet au printemps 2011 dans le cadre du lancement de Bing en France.

2010 a par ailleurs été l'année des premières actions importantes de valorisation de l'offre documentaire de *Gallica* auprès des publics, en particulier à travers les réseaux sociaux : ouverture en février de la page Facebook de *Gallica* (5 848 fans au 31 décembre), création d'un univers Netvibes et mise en place en août du fil Twitter @GallicaBnF (1 434 suiveurs fin 2010). De son côté, le blog Gallica a reçu 117 572 visites en 2010 et la lettre d'information électronique mensuelle « La lettre de Gallica », créée en novembre 2009, totalise désormais 18 706 abonnés.

■ Le développement des fonctionnalités de *Gallica*

Le visualiseur Flash, installé en novembre 2009, anticipait une refonte complète de l'environnement de *Gallica*, en particulier de son identité graphique. Ce fut chose faite avec la nouvelle interface, modernisée et simplifiée, mise en ligne en février 2010. Celle-ci permet une découverte conviviale des services et collections, avec une bonne visibilité de l'enrichissement quotidien, une plus grande place réservée aux documents.

Deux nouvelles versions du site ont ensuite permis d'améliorer les fonctionnalités offertes. En juin, la liste des résultats de recherche a été améliorée et une nouvelle fonction de commande de réimpression (via TheBookEdition) a été ajoutée. En juillet, a été offert un lecteur exportable (ou « widget » de lecture) à insérer simplement sur un site, un blog, ou un univers personnel, avec des options d'affichage paramétrables : le choix du mode de feuilletage (simple ou double page), la taille du lecteur affiché (300, 450 ou 600 pixels), la couleur de fond, l'affichage ou non des flèches de feuilletage, le feuilletage automatique ou manuel, le choix de la première page à afficher, sont aisément paramétrables par l'utilisateur.

■ L'expérimentation de l'accès aux œuvres sous droits

L'expérimentation de la mise en ligne de documents sous droits répond au double enjeu de la définition d'une offre légale de contenus numériques pour le livre et de la diversification des contenus de la bibliothèque numérique. Engagée en 2008, en partenariat avec le Syndicat national de l'édition (SNE), le Centre national du livre (CNL) et le ministère de la Culture et de la communication, cette expérimentation repose sur un dispositif incitatif d'aides à la numérisation accordées par le CNL aux éditeurs participants et, pour sa mise en œuvre, sur la conclusion de contrats de licence entre la BnF et les e-distributeurs auxquels les éditeurs confient la diffusion de leurs catalogues numériques. Au travers de ces contrats de licence, les e-distributeurs autorisent la BnF à importer vers ses serveurs les métadonnées décrivant les contenus des ouvrages, à procéder à leur indexation et à leur visualisation dans *Gallica*.

En 2010, de nouveaux e-distributeurs (Lekti-écriture, Cairn, Dalloz) ont rendu leurs métadonnées interrogeables via *Gallica*. Le nombre de documents sous droits a ainsi presque doublé en 2010 : de 17 252 début janvier 2010, il est passé à 32 657 en décembre 2010.

⁴ Un site affluent est un site à l'origine d'un trafic sur un autre site.

2.2.2 Le développement de la coopération numérique

La coopération numérique, priorité de la politique de coopération nationale de la BnF, vise à créer, diffuser, valoriser et préserver les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs. Les actions couvrent tout le spectre de la constitution d'une bibliothèque numérique : recensement des gisements documentaires à numériser, sélection des corpus, numérisation concertée, valorisation éditoriale et scientifique des corpus numérisés, multiplication des accès pour la plus large diffusion des ressources numérisées, au niveau local (sites des bibliothèques), régional (portails régionaux), national (*Gallica*), européen (*Europeana*) et international.

Pour mener à bien ces actions, à un niveau national ou régional, des réseaux d'acteurs se constituent, agissant en fonction d'objectifs partagés : la BnF, les bibliothèques de l'Enseignement supérieur et de la recherche, les bibliothèques dépendant des collectivités territoriales, les bibliothèques dépendant des ministères et des grands corps de l'Etat, les bibliothèques des archives et des musées, les bibliothèques de statut divers (associations, fondations, cultes, etc.).

La nécessité de la coopération numérique fait partie des recommandations du « Schéma numérique des bibliothèques » remis le 22 mars par le président de la BnF Bruno Racine à Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la communication, lors du Conseil du livre. Ce rapport a été élaboré par un groupe interministériel constitué d'une vingtaine de représentants du monde des bibliothèques et du livre, sous la direction du président de la BnF. Il couvre quatre thèmes : acquisition de ressources électroniques, numérisation et recensement des collections numérisées, conservation du numérique, évaluation du numérique. Il formule 11 recommandations principales visant à accélérer le développement des services numériques dans les bibliothèques françaises.

▪ Programmes de numérisation concertée

La coopération numérique s'incarne dans des programmes pluriannuels de numérisation et de valorisation concertés, qui peuvent être larges ou ciblés. Ces programmes concernent des ensembles quantitativement significatifs et scientifiquement pertinents.

Dans le cadre de la coopération thématique large, la première discipline traitée concerne les sciences juridiques, avec un co-pilotage assuré par la BnF et la Bibliothèque interuniversitaire de Cujas, associant un nombre important d'autres bibliothèques et institutions (universités, administrations, etc.) ayant des gisements documentaires et conduisant des programmes de numérisation dans ce domaine. Une demi-journée d'information sur le programme « Numérisation et valorisation concertées en sciences juridiques » a été organisée en mai 2010. À l'issue de cette rencontre, la BnF et la Bibliothèque de Cujas ont lancé un appel à initiatives de numérisation en sciences juridiques. Ce premier appel 2010-2011 porte sur les sources du droit. Les projets retenus bénéficieront d'un soutien financier. En parallèle, les projets proposés par les grandes bibliothèques partenaires ont été examinés en octobre par le comité de pilotage. Les projets retenus seront intégrés dans le prochain marché de numérisation d'imprimés (2011).

Le 4 juin 2010, la BnF et l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) ont lancé de même un programme national de numérisation en histoire de l'art, archéologie, architecture.

Des programmes de numérisation plus ciblés permettent également l'élaboration de corpus numériques très riches. Une convention de partenariat a été signée entre la BnF et la Fondation de la Résistance en 2009. Elle a pour but de réaliser un programme de numérisation partagée de la presse clandestine parue sur le sol français pendant la Seconde Guerre mondiale.

▪ Partenariats d'interopérabilité entre bibliothèques

L'échange de données entre bibliothèques numériques est une opération importante de coopération numérique. Cet échange suppose une convergence documentaire entre les bibliothèques numériques (complémentarité des collections) et une compatibilité technique (échange de données via le protocole OAI-PMH). Il permet d'enrichir *Gallica* avec des collections numérisées par d'autres institutions, mais aussi, réciproquement, de signaler les ressources de *Gallica* sur les portails, les catalogues ou les bibliothèques numériques de partenaires. Ceux-ci peuvent référencer tout ou partie des ressources de la BnF, en récupérant les données descriptives regroupées au sein d'ensembles thématiques créés spécialement pour chaque partenaire le cas échéant.

Sept bibliothèques numériques supplémentaires ont rejoint *Gallica* en 2010 pour y être moissonnées :

- la bibliothèque de CUJAS (139 documents de son fonds ancien) ;

- la bibliothèque numérique de Roubaix (2 488 documents intéressant l'histoire locale, provenant des Archives municipales, du musée La Piscine, du Conservatoire de musique et du Centre de documentation locale) ;
- les bibliothèques suisses rassemblées par le projet e-raca.ch ;
- la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) ;
- la Banque numérique du savoir d'Aquitaine (BnsA) ;
- Archimer, archive institutionnelle de l'Ifremer ;
- la bibliothèque numérique des universités Rennes 1 et Rennes 2.

En avril, quatre collections numériques de bibliothèques partenaires sont venues enrichir l'offre de *Gallica* : celles de la Bibliothèque municipale de Toulouse (photographies et partitions musicales « Agatange »), du Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques Alexandre Koyré (Ampère et l'électricité, le naturaliste Jean-Baptiste Lamarck), de la Cinémathèque française (Bibliothèque numérique du Cinéma) et des universités de Lille (offre pluridisciplinaire).

Le nombre de documents moissonnés en provenance de bibliothèques partenaires est ainsi passé de 8 101 début janvier à 36 764. Au 31 décembre 2010, 21 bibliothèques partenaires ont leurs documents numériques référencés dans *Gallica*, dont 13 ne sont pas des pôles associés documentaires (collaboration non financée).

▪ Tiers archivage numérique

La coopération numérique passe également par une offre de tiers archivage numérique à partir de SPAR, le système d'archivage numérique de la BnF. Fin 2010, le service de stockage de préservation proposé aux partenaires selon leurs besoins est prêt à être mis en production. Les premiers développements logiciels nécessaires ont été réceptionnés en juin 2010 et ont permis d'ouvrir ce service en septembre 2010. La mise au point de la politique tarifaire est en cours.

2.3 Les services et l'offre en ligne

2.3.1 Le site internet de la BnF et les réseaux sociaux

Une nouvelle version du site web <http://www.bnf.fr>, proposant une nouvelle page d'accueil (nouvel univers graphique, réorganisation et allègement des rubriques du menu principal) et une ergonomie améliorée, a été mise en ligne dans le courant du mois de février. La gestion du site est désormais assurée par un outil de gestion de contenu. Après dix mois de fonctionnement, le bilan est positif, tant du point de vue des usagers du site que de celui des gestionnaires. Avec **18 millions de visites** en 2010, la fréquentation a connu une augmentation très significative de 29% par rapport à 2009. Lors de l'enquête annuelle du Comité régional du tourisme Île-de-France (CRT) sur la qualité de l'accueil dans 50 établissements culturels d'Île-de-France, le site a obtenu une quatrième place, avec des notes très satisfaisantes pour sa visibilité, son ergonomie, sa navigation et son contenu. Courant 2011, le site sera proposé dans son intégralité en anglais et en espagnol.

Dans le cadre du web 2.0, la BnF a créé en mars sa page Facebook ; elle est quotidiennement alimentée par les annonces des événements organisés sur ses différents sites et des billets thématiques relatifs aux collections. En décembre 2010, la page comptait près de 1 500 fans. Toutes les vidéos de présentation des principales expositions de la BnF, en ligne sur bnf.fr, sont par ailleurs déposées sur le portail Dailymotion de la BnF et les blogs « Lecteurs de la BnF » et « Gallica » sont largement consultés et alimentés par les usagers des salles de lecture et de la bibliothèque numérique (60 000 consultations dans l'année).

2.3.2 Les expositions et dossiers pédagogiques en ligne

Les activités en ligne permettent de développer l'action culturelle et pédagogique à distance. Elles assurent ainsi le plus large rayonnement possible de la politique culturelle de l'établissement, en France et à l'étranger. Le succès de ces activités s'est confirmé en 2010 avec **3,4 millions de visites**⁵ et 48 millions de pages visitées, en forte augmentation par rapport à l'an dernier (36 millions de pages visitées en 2009). Chaque mois, expositions virtuelles et dossiers pédagogiques connaissent désormais une fréquentation d'environ 300 000 visites. L'année

⁵ Depuis 2010, le nombre de visites renvoie au nombre de visites du site <http://expositions.bnf.fr> et non plus au nombre de visites d'une exposition particulière (un internaute pouvant consulter plusieurs expositions lors de sa venue). Si ce chiffre n'est donc pas comparable à celui de 2009, l'augmentation du nombre de pages vues est cependant notable.

2010 a vu se diversifier les services proposés, avec le lancement de deux nouveaux sites, bénéficiant d'outils de recherche sophistiqués.

▪ Une bibliothèque numérique pour les enfants

En septembre 2010, dans le cadre de l'appel à projets « Services numériques culturels innovants » du ministère de la Culture et de la communication, la BnF a ouvert une bibliothèque numérique à l'intention des enfants de 8 à 12 ans, destinée à les initier de manière ludique à l'univers de l'écrit et de l'image : <http://enfants.bnf.fr>.

Les collections de la BnF sont la matière première de ce site qui offre, dans sa « salle de lecture », des activités autour de plusieurs centaines de livres de jeunesse, avec la complicité des éditeurs. Un « cabinet de curiosités » entraîne l'enfant dans des parcours qui lui font découvrir la légende arthurienne, l'histoire des écritures, les dieux de l'Inde ou l'histoire du livre, mais aussi les difficultés du métier de prince ou de princesse. La « salle des jeux » invite l'enfant à des jeux de lettres autour d'abécédaires, à créer des animaux hybrides à partir d'un bestiaire ou à inventer des cartes imaginaires, à découvrir l'univers du livre grâce à un jeu de l'oie. Le « coin des enseignants » et le « coin des parents » permettent enfin aux adultes de disposer d'outils de recherche dans la base de données des activités, des livres et des documents, et de bâtir des itinéraires personnalisés de découverte. En quatre mois la bibliothèque numérique des enfants a reçu **49 000 visiteurs**.

▪ Les expositions virtuelles

Avec soixante-dix expositions proposées en ligne, le portail des expositions est organisé en cinq galeries virtuelles : la *Galerie du livre et de la littérature* (1 620 000 visites en 2010), la *Galerie de l'histoire des représentations* (1 335 000 visiteurs), la *Galerie des arts et de l'architecture* (440 000), la *Galerie de la photographie* (257 000) et la *Galerie des cartes et globes*. En 2010, l'offre s'est enrichie de deux nouveaux titres. À l'occasion de l'ouverture sur le site François-Mitterrand de l'exposition *Miniatures et peintures indiennes*, a été développé dans la *Galerie des arts et de l'architecture* un site du même nom, qui a reçu plus de 20 000 visiteurs. Rappelons que les expositions en ligne en lien avec une exposition sur site comprennent depuis 2009 une visite guidée téléchargeable sur téléphones portables ou baladeurs MP3, qui vient enrichir la visite de l'exposition réelle. Dans la *Galerie de la photographie*, une exposition a été consacrée à l'œuvre des photographes Pierre Minot et Gilbert Gormezano : *Minot-Gormezano : Le Chaos et la lumière* (objet d'une exposition *in situ* en 2003).

Cette offre en ligne prolonge considérablement la vie des expositions. Ainsi, des expositions virtuelles ouvertes au cours de l'année 2007 ont continué en 2010 à être régulièrement visitées : l'exposition consacrée à Homère a ainsi reçu cette année 214 000 visites (en augmentation par rapport à 2009). Cette longévité se vérifie également pour des réalisations plus anciennes, qui enregistrent encore une fréquentation importante. En quelques années, certains sites sont ainsi devenus de véritables références : créé en 2001, *Contes de fées* a encore reçu cette année 259 000 visites. Citons également *Tous les savoirs du monde*, avec 204 000 visites.

▪ Les dossiers pédagogiques

La Bibliothèque a poursuivi sa politique d'édition de dossiers pédagogiques en ligne. Elle a également souhaité améliorer leur visibilité en les référençant dans le portail du ministère de la Culture et de la communication et en contribuant très largement au nouveau portail de l'histoire des arts : <http://www.histoiredesarts.culture.fr>. Toutes les ressources pédagogiques y sont indexées par discipline et par niveau d'enseignement. De la même manière, les ressources pédagogiques ont pris place dans les clés USB remises à chaque nouvel enseignant de lettres, d'histoire, d'arts plastiques et aux professeurs des écoles à la rentrée.

La collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale est désormais structurée par une convention pluriannuelle. C'est dans ce cadre que s'est développé le site pédagogique *L'aventure des écritures*, <http://classes.bnf.fr/ecritures>, qui offre en ligne les ressources regroupées jusqu'à présent dans un CD-Rom commercialisé. Ce site, mis en ligne à la fin du mois de novembre 2010, a reçu 15 000 visiteurs en un mois. Il comprend des parcours pédagogiques élaborés avec des enseignants en fonction des programmes et des parcours ludiques pour les enfants. Un site sur l'histoire du livre est également en préparation, histoire désormais inscrite au programme des classes de seconde.

Parallèlement à l'édition de ces dossiers, la Bibliothèque anime un réseau d'établissements scolaires à distance dans le cadre de diverses opérations, tel le concours « La malle aux écritures » lancé cette année dans une centaine de classes du primaire avec le Syndicat national unitaire des instituteurs professeurs des écoles (SNUIPP).

2.3.3 Les services bibliographiques

Les documents de la BnF sont répertoriés et accessibles à travers ses catalogues disponibles en ligne. Les catalogues de la BnF sont constitués de notices de description bibliographique, qui identifient et localisent les

documents conservés à la BnF, ainsi que des notices d'autorité associées. Les notices d'autorité sont constituées de termes ou d'expressions normalisées qui facilitent l'accès aux notices bibliographiques.

Les notices d'autorité et les notices bibliographiques de la BnF font référence au niveau national et international et sont utilisées par la plupart des professionnels de la documentation pour alimenter leurs propres systèmes d'information. La BnF attache un soin particulier à leur bonne diffusion dans un contexte où l'interopérabilité des données est devenue un véritable enjeu pour les bibliothèques.

▪ Le catalogue général de la BnF

L'alimentation du catalogue général résulte de trois sources : la création de nouvelles notices directement par les catalogueurs (14% du total des notices présentes à la fin 2010), les notices issues de la conversion rétrospective des catalogues imprimés ou celle des fichiers des départements spécialisés (63%) et enfin les notices issues des anciennes bases informatiques (23%).

En 2010, le volume des notices bibliographiques s'est accru de **330 000 notices** : 65% d'entre elles ont été créées par des catalogueurs et 35% sont des notices issues de conversions rétrospectives chargées dans le catalogue, provenant pour l'essentiel de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Volumétrie du fichier bibliographique			
	Au 31/12/2009	Au 31/12/2010	Évolution en %
Total des notices bibliographiques dans le catalogue général	11 029 158	11 359 159	+ 3%
Total des notices d'autorité dans le catalogue général	5 069 502	5 146 541	+ 1,5%
Total des notices d'exemplaires ⁶	18 048 832	19 022 557	+ 5,4%

➤ Les activités de catalogage

Les services du département du Dépôt légal qui cataloguent les imprimés reçus par dépôt légal ont créé cette année **77 006 notices bibliographiques** et **23 755 notices d'autorité** pour les livres et les périodiques. Ces notices sont produites en format INTERMARC et UNIMARC. Le délai médian de création des notices est en moyenne de quatre semaines sur l'année 2010 pour les livres, ce qui représente une nette diminution par rapport à 2009 où il était de neuf semaines. Pour les périodiques, ce délai est de trois semaines. Tous les autres indicateurs se sont également améliorés : en particulier, le stock en fin d'années des ouvrages à cataloguer a diminué de 30%.

Catalogage courant du Dépôt légal			
	2008	2009	2010
Notices bibliographiques créées	72 017	78 332	77 006
Notices bibliographiques mises à jour (enrichissement et contrôle)	47 046	42 383	43 946
Notices d'autorité créées	23 063	24 737	23 755
Notices d'autorité mises à jour	36 492	33 882	36 898

Les départements thématiques de collections ont également une activité de catalogage courant pour les imprimés entrés par acquisition, don ou échange. Les notices sont soit créées, soit dérivées (récupération à partir d'une autre base bibliographique de référence), soit localisées (ajout de données locales sur une notice déjà existante). La part des notices dérivées (7% du total des notices produites) reste modeste, même si tous les départements thématiques y ont recours ; seul le département Sciences et techniques s'inscrit majoritairement dans cette démarche (54%) suivi par Philosophie, histoire, sciences de l'homme (21%). La mise en place d'un nouvel outil de dérivation plus performant, prévu en 2011, devrait permettre d'augmenter ce mode de traitement dans tous les départements.

⁶ Pour les monographies en plusieurs volumes, des notices d'exemplaires sont également produites, reliées à une notice bibliographique.

Catalogage courant des documents imprimés par les départements de collections			
	2008	2009	2010
Nombre de notices créées	52 779	54 722	53 090
Nombre de notices dérivées	4 446	6 415	5 111
Nombre de notices localisées	26 171	28 234	32 287
Total des notices produites	83 396	89 371	88 488

Le département de l'Audiovisuel, quant à lui, a créé **31 377 notices** bibliographiques de documents entrés par dépôt légal, acquisition et don.

Les départements spécialisés ont créé **19 823 notices** bibliographiques⁷ de documents entrés par dépôt légal, acquisition, don et échange, soit une augmentation de 12% par rapport à 2009 (cf. le détail en Annexe 1.5).

En plus de ce catalogage courant, le service de l'Inventaire rétrospectif, la Réserve des livres rares, la Bibliothèque de l'Arsenal, le département des Cartes et plans et le département des Monnaies et médailles effectuent un catalogage rétrospectif des fonds anciens n'ayant pas encore été catalogués. Ce travail a permis en 2009 la création de **1 847 notices** bibliographiques pour les documents imprimés et **14 670** pour les documents spécialisés.

➤ *Les activités de correction*

Le travail de corrections sur le catalogue permet d'augmenter sa cohérence (dédoublonnage des notices issues des différents chargements), de diminuer le nombre de « ruptures d'épine dorsale » (notice d'exemplaire présente dans le catalogue sans être liée à une notice bibliographique) et d'augmenter le nombre de notices d'autorité enrichies et diffusables en tant que produit bibliographique. La proportion dans le Catalogue de notices d'autorité enrichies et diffusables est de 41%, en hausse de 1 point par rapport à 2009. Le nombre de ruptures d'épine dorsale a baissé quant à lui de 5% entre 2009 et 2010 (94% des exemplaires sont correctement rattachés à une notice bibliographique).

L'amélioration de la qualité du catalogue s'est donc poursuivie en 2010 :

- 43 600 notices bibliographiques, en doublons pour l'essentiel, ont été supprimées (sensiblement autant que l'année précédente) ;
- 11 538 notices d'autorité non pertinentes ont été supprimées (contre 17 410 en 2009).

▪ **Le catalogue BnF Archives et manuscrits**

Le catalogue BnF Archives et manuscrits a pour vocation de décrire les manuscrits et les fonds d'archives ou collections conservés au département des Manuscrits, au département des Arts du spectacle, et, depuis 2008, à la Bibliothèque de l'Arsenal. Disponible depuis août 2007, ce catalogue ne recouvre pour le moment qu'une petite partie des collections et fait l'objet d'un enrichissement progressif. Il décrit des objets très divers, selon une structure identique fondée sur le format de l'EAD (description archivistique encodée). La volumétrie de ce catalogue ne peut être exprimée en nombre de notices bibliographiques, mais en nombre d'instruments de recherche décrits (qui représentent aussi bien un document isolé qu'un ensemble de taille variable de documents).

En 2010, 767 descriptions d'instruments de recherche ont été créées.

▪ **Les produits bibliographiques**

➤ *La Bibliographie nationale française*

La *Bibliographie nationale française* est une publication officielle qui annonce les documents nouvellement parus. Elle est établie à partir des documents reçus au titre du dépôt légal et donne une vue d'ensemble de la production éditoriale française pour chaque type de documents : les livres (depuis 1811), les publications en série (depuis 1946), la musique imprimées (depuis 1945), les documents cartographiques (depuis 1948) et les documents audiovisuels (depuis 2005). Elle est consultable en ligne, depuis 2002, sous forme de pages HTML présentées dans un cadre de classement avec des index. Les notices bibliographiques sont déchargeables gratuitement à l'unité en format UNIMARC (ISO 2709). Il existe par ailleurs un lien entre les notices parues dans la *Bibliographie nationale* et celles du Catalogue général afin de permettre des recherches plus complètes.

⁷ Ce chiffre de catalogage courant inclut, pour le département des Arts du spectacle et la Maison Jean Vilar, le catalogage rétrospectif, qu'ils ne distinguent pas.

Pour les livres, le total des notices parues dans la *Bibliographie nationale française* en 2010 est de 69 145 notices de monographies, soit une baisse de 2% par rapport à 2009. Pour les publications en série (périodiques et collections), le total de 5 804 notices connaît une baisse de 1% par rapport à 2009.

➤ *Les services et les produits bibliographiques*

Les notices d'autorité comme les notices bibliographiques sont non seulement consultables en ligne mais également déchargeables dans un format professionnel selon différents protocoles. En plus de ce service gratuit, le catalogue général de la BnF est la source de différents produits bibliographiques payants, livrés au client sous forme de fichiers de données brutes : il s'agit de la *Bibliographie nationale française*, d'un certain nombre de fichiers d'autorité, ainsi que de produits composés selon les besoins des clients. Les bibliothèques publiques françaises sont exonérées du paiement de ces produits.

La qualité des services et produits bibliographiques, et leur gratuité pour les bibliothèques publiques françaises, sont des enjeux, non seulement pour l'établissement, mais aussi au niveau national. Ils ont justifié en 2010 une réflexion approfondie sur les conditions d'utilisation.

Une journée d'étude consacrée aux produits bibliographiques s'est tenue le 22 septembre 2010 à la BnF. Elle a été l'occasion de présenter leurs dernières évolutions et d'aborder des sujets comme l'évolution des catalogues et des règles de catalogage. Près de 200 personnes ont participé à cette édition, démontrant qu'il existe, derrière la récupération des produits bibliographiques, une véritable communauté professionnelle, avec ses enjeux.

Activité des produits bibliographiques	2009	2010
Nombre de clients des produits et services bibliographiques	2 991	3 207
Nombre de notices distribuées*	55 565 368	79 230 153
Nombre de notices bibliographiques récupérées (par catalogue : FTP) = par panier	341 184	324 467
Nombre de notices d'autorité récupérées (par catalogue : FTP)	249 507	241 497

* à l'exception de celles récupérées en Z39.50, non comptabilisables

Pour les autres services et offres en ligne, voir également « Les ressources numériques sur place et à distance » (4.1.1) et les conférences en ligne (4.2.2).

CHAPITRE 3 – LE PATRIMOINE IMMOBILIER

La Bibliothèque nationale de France est chargée au titre de ses missions statutaires de la valorisation de son patrimoine immobilier qui est composé de plusieurs ensembles dispersés géographiquement à Paris et en région, et dont la diversité des bâtiments et des lieux retrace l'évolution historique de la Bibliothèque.

Elle dispose ainsi de sept sites, dont six ouverts au public, qui abritent l'ensemble de ses activités :

- le site François-Mitterrand, bâtiment moderne implanté en bordure de Seine, qui abrite les collections imprimées et audiovisuelles ainsi que la Réserve des livres rares et qui offre deux espaces de lecture : la bibliothèque d'étude du Haut-de-jardin, ouvertes à tous les publics à partir de 16 ans, et la bibliothèque de Recherche du Rez-de-jardin, accessible sur accréditation, mais aussi des espaces d'expositions et de manifestations culturelles ;
- le site Richelieu, berceau historique de la Bibliothèque royale depuis 1721, installé au cœur de Paris, où sont conservées les collections spécialisées de la BnF (manuscrites, musicales, iconographiques, archéologiques, numismatiques, cartographiques et liées aux arts du spectacle) ;
- la Bibliothèque de l'Arsenal et la Bibliothèque-musée de l'Opéra, rattachées à la BnF depuis 1934, ainsi que la Maison Jean-Vilar à Avignon depuis 1977 ;
- deux sites techniques uniquement consacrés à la conservation, à la numérisation et à la restauration des documents : le Centre technique de Bussy Saint-Georges, qui est aussi un lieu de stockage des documents, et le Centre Joël-Le-Theule de Sablé-sur-Sarthe, ouvert ponctuellement au public depuis 2010.

3.1 Stratégie immobilière de l'établissement

Dans le cadre du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) des opérateurs de l'Etat et en réponse aux recommandations du rapport de l'Inspection générale des finances, la BnF s'est donné comme objectif prioritaire d'élaborer un schéma directeur immobilier pour définir sa stratégie de long terme. À l'horizon 2020, il s'agit à la fois de valoriser et de renforcer l'identité des sites, en rationalisant leurs coûts de fonctionnement et en élaborant une programmation pluriannuelle des crédits nécessaires à leur entretien et à leur rénovation. Ce schéma directeur s'articule avec une gestion dynamique des espaces et des collections (optimisation des espaces de stockage) et une politique de développement durable pour l'exploitation des bâtiments.

2010 a été marqué par la finalisation d'un projet de Schéma pluriannuel de stratégie immobilière de la BnF et sa validation technique en novembre par France Domaine, sous réserve de l'approbation à venir des tutelles. Ce schéma inclut un certain nombre de décisions importantes, relatives aux biens immobiliers suivants :

- 8, rue Colbert : cette parcelle non bâtie est louée à la Ville de Paris. En août 2010, la Ville de Paris a accepté le principe de l'échange avec le 6 rue Colbert. Les accords de principe de France Domaine et du ministère de la Culture et de la communication ont été obtenus fin 2010 ;
- 6, rue Colbert : dans la perspective de l'opération d'échange de cet immeuble loué par la BnF à la Ville de Paris (cf. supra), le transfert du service des éditions commerciales, occupant actuel, vers le site François-Mitterrand, est programmé pour juillet 2011 ;
- 61, rue de Richelieu : la vente de ce bâtiment est envisagée fin 2011 ;
- Bibliothèque-musée de l'Opéra : le coût de la remise à niveau des magasins occupés par la BnF, qui permettrait une optimisation des espaces, a été estimé à 0,89 M€ en juillet 2010. Les actions à conduire en priorité sont en cours de définition ;
- 12, rue Colbert : France Domaine a donné, en novembre 2010, son accord de principe à la conclusion d'un bail de longue durée (emphytéotique) pour mettre cet ensemble aujourd'hui sous-utilisé à la disposition d'une institution partenaire. Des pistes de partenariat scientifique et culturel sont aujourd'hui à l'étude.

Il est également à noter, s'agissant de l'immeuble sis 19, boulevard Saint-Michel, qu'il a été procédé au renouvellement du marché de gestion de l'immeuble et à l'actualisation de l'assiette et des clauses du bail commercial qui a pris effet en février 2010.

3.2 La rénovation de Richelieu

La rénovation du quadrilatère Richelieu est le chantier exceptionnel de valorisation du patrimoine que la BnF conduit jusqu'en 2017. À cette date, le site sera de nouveau entièrement accessible au public et la BnF pourra déployer la nouvelle dimension scientifique, culturelle et pédagogique du lieu. Les travaux sont conduits sous le pilotage de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC, anciennement EMOC), qui est le maître d'ouvrage principal de ce projet.

Le projet de rénovation du quadrilatère Richelieu, qui est entré dans sa phase concrète en 2007 après la sélection du maître d'œuvre, l'architecte Bruno Gaudin, poursuit ainsi deux objectifs principaux :

- rénover les bâtiments et les équipements, garantir la sécurité des personnes et la sûreté des collections patrimoniales qui y sont conservées ;
- renouveler et moderniser les services offerts au public avec le réaménagement des salles de lecture des départements de collections spécialisées pour les chercheurs, la création d'une salle de lecture accessible au grand public dans la salle Ovale, de nouveaux espaces d'exposition et la création d'espaces permanents de valorisation des trésors de la Bibliothèque, le déploiement sur place d'activités pédagogiques pour les plus jeunes.

▪ Les réalisations en 2010

Le projet Richelieu a connu cette année des avancées importantes : obtention du permis de construire, déroulement réussi de la phase préparatoire aux travaux de rénovation, ouverture de nouvelles salles de lecture provisoires.

Les personnels, services et collections initialement situés en zone 1 (côté rue de Richelieu) ont été transférés dans la moitié du quadrilatère située rue Vivienne où des bâtiments modulaires ont été implantés pour les accueillir. La libération de la zone 1 a ainsi permis à l'OPPIC de commencer les travaux préparatoires, préalable indispensable aux travaux de rénovation. La frontière entre la zone en chantier et la moitié du quadrilatère en fonctionnement pendant la première phase des travaux a été matérialisée par un mur qui symbolise de manière très forte le démarrage tant attendu de la rénovation.

La commission de sécurité d'octobre 2010 a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation et à l'accueil du public sur le site. Ainsi, de nombreuses opérations ont été conduites afin d'assurer la continuité de fonctionnement et de service au public pendant les opérations de rénovation : aménagement des conditions d'accueil des lecteurs et des visiteurs ; ouverture de deux nouvelles salles de lecture provisoires dans la galerie Mazarine et dans la crypte ; définition des conditions de fonctionnement du site pendant les travaux (circulation, communication des documents, etc.) ; renforcement de la communication auprès du grand public, des lecteurs et des riverains ; mise en place en novembre d'un nouveau circuit d'accès aux ateliers de numérisation sous la galerie Colbert.

En 2010, le montant des crédits consacrés à ces opérations a atteint 1,3 M€. L'établissement s'est par ailleurs attaché, comme prévu par le contrat de performance, à rechercher l'augmentation de la contribution sur fonds propres au financement du projet Richelieu :

- en sécurisant la contribution de la BnF au financement du projet Richelieu par le reversement intégral du produit des cessions des immeubles et par le fléchage sur le financement du projet des indemnités perçues dans le cadre du contentieux « volets de bois »⁸ du site François-Mitterrand. Une convention a été signée entre le ministère de la Culture et de la communication et la BnF fixant les modalités de versement ;
- en recherchant des mécénats pour des opérations ciblées, non financées dans le cadre du projet global, notamment s'agissant de la Galerie des Trésors, de la rénovation des décors historiques, de celle du jardin, ou bien encore de l'équipement des espaces pédagogiques. La prospection est en cours auprès de grandes entreprises. En outre, une plaquette institutionnelle présentant les différents projets de restauration à soutenir est en cours de réalisation.

Focus 4 : la rénovation du quadrilatère Richelieu

⁸ Relatif aux désordres subis par le revêtement de bois des volets d'occultation des tours du site François-Mitterrand (cf. arrêt du Conseil d'État du 20 mai 2009).

3.3 L'exploitation et la maintenance des sites

La BnF consacre une part importante de son budget aux travaux d'amélioration et d'entretien de ses bâtiments et à la maintenance et au renouvellement de leurs équipements. Elle réunit deux fois par an un comité des travaux et des équipements immobiliers (CTEI) auquel participent des représentants du ministère de la Culture et de la communication, du ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie, l'équipe de direction de la BnF et les cadres responsables de ce secteur.

▪ Site François-Mitterrand

Afin de faciliter son accès par tous les publics et favoriser son insertion urbaine, les espaces extérieurs du site François-Mitterrand ont fait l'objet de travaux majeurs, tous achevés dans le courant de l'année 2010.

Dans le but d'améliorer la visibilité des accès au bâtiment, de permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder de manière la plus autonome possible au site François-Mitterrand et de sécuriser les déplacements sur l'esplanade, l'établissement avait confié en 2008 la maîtrise d'œuvre d'un projet d'envergure au cabinet MAW. Après le traçage au sol en 2009 d'un cheminement composé de motifs en résine blanche antidérapante, deux totems de 13 mètres, visibles depuis l'avenue de France et la passerelle Simone de Beauvoir, ont été dressés sur l'esplanade et une nouvelle signalétique déployée.

Dans les espaces intérieurs, tandis que le projet de réforme du Haut-de-Jardin est entré en phase de programmation, ont été aménagés une galerie des donateurs, permettant de présenter au public des enrichissements significatifs dont bénéficient les collections de la Bibliothèque, et un espace pédagogique. Le renouvellement de l'éclairage, de la signalétique et du mobilier des foyers du petit et du grand auditorium a complété l'amélioration des espaces publics.

La finalisation des études de maîtrise d'œuvre pour le projet de réaménagement du restaurant du personnel a été suivie de la consultation des entreprises et de la préparation de l'organisation de la restauration provisoire durant les travaux.

Une opération de renouvellement de la gestion technique électrique a permis de remplacer tous les automates et de mieux sécuriser les installations.

En termes d'organisation, les magasins de fournitures techniques et de fournitures administratives ont été regroupés au sein d'un même service et leur fonctionnement fortement rationalisé ; le service courrier a été externalisé ; les prestations de gardiennage ont été adaptées pour s'ajuster aux besoins de l'établissement avec une réduction significative de leur montant.

Au titre de la maîtrise des risques, il est à mentionner que les alertes « légionellose » sont en très nette diminution (une seule sur le site de François-Mitterrand, inférieure au seuil), suite aux interventions de détartrage, aux traitements et travaux réalisés sur les installations. Par ailleurs, aucune fuite grave n'a été constatée au cours de l'année, grâce aux dispositifs d'alerte installés à proximité des points à risque identifiés.

▪ Autres sites

Sur le site de Sablé-sur-Sarthe, la rénovation des espaces classés du château est maintenant achevée. La fin des travaux de renforcement des planchers a permis la réouverture ponctuelle du château au public et l'organisation de manifestations : la première conférence organisée dans le cadre du festival de musique baroque de Sablé-sur-Sarthe, à la fin du mois d'août, a connu un grand succès ; elle a été suivie par un colloque sur le chant grégorien, avec présentation de documents par le département de la Musique, et par la participation aux Journées du patrimoine, en collaboration avec l'Office du tourisme.

Par ailleurs, l'année 2010 a vu la réalisation de diagnostics d'accessibilité réalisés sur les différents sites accueillant du public, en application des dispositions de la loi sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap qui prévoit une mise en conformité à l'horizon 2015. Les résultats des diagnostics sont à décliner dans le cadre de plans d'actions destinés à réaliser les aménagements nécessaires. Les études préalables aux travaux à mettre en œuvre sont d'ores et déjà programmées au titre du budget pluriannuel de l'établissement.

3.4 Réduction de l'empreinte écologique

Depuis le début des années 2000, des actions importantes ont été menées par la Bibliothèque pour réduire son empreinte écologique. L'élaboration du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière est l'occasion de consolider ces efforts, afin de tendre vers les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement et le plan « Administration exemplaire » lancé par le gouvernement à la fin 2008.



En 2010, des audits énergétiques ont été conduits sur la Bibliothèque de l'Arsenal et le bâtiment de la rue Louvois, tandis que les plans d'action établis suite aux audits énergétiques en 2009 des sites de François-Mitterrand et Bussy Saint-Georges ont été mis en œuvre.

Sur le site de Bussy Saint-Georges, la consommation électrique avait fortement augmenté en 2009 avec la mise en place du Système de préservation et d'archivage réparti (SPAR). Les interventions réalisées sur différentes installations techniques, en particulier la climatisation et l'éclairage, ont permis d'absorber l'évolution de 2009 et au-delà (- 5% de 2008 à 2010). Cette tendance devrait se confirmer en 2011 et dans les années à venir, avec le remplacement des groupes froids.

Sur le site François-Mitterrand, le plan d'action a également porté ses fruits et entraîné une importante baisse de la consommation électrique (- 6%) ; cependant, cette énergie d'origine majoritairement nucléaire en France est peu génératrice de gaz à effets de serre. Du fait d'un hiver rigoureux et de l'utilisation du chauffage urbain, les objectifs de réduction de l'émission des gaz à effet de serre n'ont pas été atteints cette année.

Un audit sur le traitement des déchets a également été réalisé sur l'ensemble des sites de la BnF. La première phase relative à l'état des lieux et au diagnostic a fait l'objet d'une restitution en novembre 2010 et sera suivie en fin de phase 2 de propositions de plans d'actions.

La réduction progressive du parc des imprimantes bureautiques, initiée en 2009, s'est poursuivie cette année avec une baisse de 12% par rapport à l'an dernier.

Focus 5 : le développement durable appliqué aux expositions

Voir : Rapport annexé sur le développement durable

CHAPITRE 4 – LES PUBLICS – LA VALORISATION ET LA DIFFUSION

Chercheurs et étudiants, touristes et curieux, professionnels des bibliothèques, enseignants et scolaires : les publics de la BnF sont variés. À cette diversité répond un très large éventail de services et d'offres culturelles, sur place ou à distance : renseignements bibliographiques, consultation de documents, accueil et visite d'un site ou d'une exposition, colloques et conférences, ateliers pédagogiques, etc. Chaque année, cette offre attire de nouveaux lecteurs et de nouveaux visiteurs.

La fréquentation totale de la BnF sur tous ses sites, incluant la fréquentation des salles de lecture, des expositions (temporaires et permanentes), des manifestations, de l'offre pédagogique et des services de l'accueil général est de **1 262 276 visiteurs** en 2010, contre 1 302 913 en 2009⁹, soit une baisse de 3%. Si le nombre des lecteurs sur l'ensemble des salles de lecture connaît une légère augmentation par rapport à l'an dernier, la fréquentation des expositions temporaires est en diminution pour la deuxième année consécutive. Devant cette évolution, en partie liée à la fermeture sur le site de Richelieu de deux salles d'exposition pour travaux, la BnF a choisi de redéployer son offre culturelle dans de nouveaux espaces en accès libre, tels la galerie des donateurs et le Labo BnF. L'année 2010 a par ailleurs été marquée par le succès et le retentissement exceptionnels de l'exposition *La France de Raymond Depardon*.

Focus 6 : ouvrir les portes de la BnF, les activités de diversification des publics

4.1 Les activités de lecture

4.1.1 Les services aux lecteurs : évolutions et nouveautés

Soucieuse de satisfaire au mieux ses publics, la BnF a poursuivi en 2010 l'amélioration de ses services sur place et à distance : mise en place d'un identifiant unique pour les lecteurs, augmentation de l'offre de ressources électroniques et fin du déploiement des accès Internet en Rez-de-Jardin (bibliothèque de Recherche du site François-Mitterrand).

▪ Un identifiant unique pour de multiples services

Au mois de mars, ont été mises en place des cartes de lecteur rechargeables : l'ancien numéro de carte est remplacé par un identifiant pérenne qui deviendra, à terme, le code d'accès unique pour un ensemble de services accessibles en ligne et à distance. Dès l'été, cet identifiant a pu être utilisé pour se connecter à internet par réseau filaire dans les salles de la bibliothèque de Recherche ainsi qu'aux ressources électroniques à distance. À l'horizon 2011, ces cartes pourront être rechargées directement en ligne par les lecteurs.

▪ Les ressources numériques sur place et à distance

En plus de ses collections traditionnelles, la Bibliothèque propose sur place, dans l'ensemble des salles de lecture de tous ses sites, et à distance pour les titulaires d'une carte annuelle recherche, une offre importante de ressources électroniques : cédéroms et bases en ligne, périodiques et monographies électroniques.

En 2010, 280 titres de cédéroms et bases en ligne étaient accessibles sur les postes informatiques de la Bibliothèque. En cours d'année, suite à une évolution technique du système de gestion, 9 titres de cédéroms ont dû être supprimés. Les livres électroniques de Springer et Elsevier, acquis en 2009, ont été intégrés à l'interface des ressources électroniques portant son offre totale sur place à près de 90 000 périodiques, livres et rapports sous forme électronique. Cette volumétrie importante a montré que l'interface utilisée pour le référencement des documents électroniques avait atteint ses limites, dans la mesure où les critères de recherche n'y sont pas assez élaborés pour obtenir des résultats pertinents. Une importante réflexion a été initiée en 2010 pour améliorer l'accès à ces ressources.

Lancée en mai 2009, l'offre de consultation à distance a permis cette année de proposer aux lecteurs titulaires d'une carte annuelle de recherche :

⁹ Le total du rapport annuel 2009 n'incluait pas l'offre de visites du service de l'accueil général. L'incidence sur le total de la fréquentation est cependant très faible.

- 58 bases de données ;
- 720 périodiques ;
- 35 000 livres électroniques.

Cette offre couvre un large spectre disciplinaire avec une forte dominante scientifique et technique, reflétant en cela les évolutions de l'édition même. Si certains éditeurs n'ont pas souhaité poursuivre cette expérimentation au-delà de 2009, la plupart ont autorisé la BnF à maintenir cet accès, et cinq nouveaux titres de bases en ligne ont été ajoutés ainsi que des e-books de Springer et Elsevier.

▪ **Accès à internet par réseau filaire**

En février 2010, conformément au calendrier prévu, le déploiement des accès à internet par réseau filaire dans les salles de lecture du Rez-de-jardin, permettant aux lecteurs de se connecter avec leurs ordinateurs portables, a pris fin avec le câblage de 800 places. En juillet, la procédure de connexion au réseau a été simplifiée : l'identifiant figurant sur la carte du lecteur suivi de sa date de naissance deviennent les seuls codes d'accès à internet sur les ordinateurs portables. Les premières statistiques d'utilisation de ce service montrent, entre juillet et décembre 2010, un taux de connexions de 60%.

▪ **La reproduction**

Dans les salles de lecture, les lecteurs peuvent effectuer des reproductions de documents en cours de consultation (impression papier ou récupération de fichiers électroniques). En bibliothèque d'étude, les photocopieurs ou scanneurs sont en libre-service (payant), en bibliothèque de Recherche, les travaux sont assurés sur place par le personnel.

Après l'installation de nouveaux appareils de reproduction, notamment les scanneurs (avec possibilité de téléchargement sur clé USB), on note une évolution des pratiques de reproduction. La baisse générale du nombre de reproductions, très forte de 2008 à 2009, n'est que de 6% de 2009 et 2010. Mais elle est différenciée selon les sites et les types d'appareils. En Rez-de-jardin, l'utilisation des scanneurs, installés en 2009, s'est ainsi considérablement développée. Contrairement aux photocopieurs, la reproduction par scanner permet de lever un grand nombre de restrictions pour la reproduction des documents patrimoniaux.

Enfin, le volume des impressions papier en provenance de ressources électroniques (cédéroms, internet, bibliothèque numérique) s'effondre en Rez-de-jardin et dans les départements spécialisés. La possibilité pour les lecteurs de se connecter à ces ressources directement sur leur ordinateur portable par les accès filaires pourrait expliquer en partie cette baisse.

Depuis avril 2008, les lecteurs de la bibliothèque de Recherche peuvent photographier les documents tombés dans le domaine public à condition d'en faire la demande au personnel, de remplir un formulaire d'autorisation, de ne pas utiliser de flash, de s'installer sur les places prévues à cet effet pour les prises de vue et de ne faire qu'un usage privé du cliché. Le nombre de demandes est en augmentation constante : 18% pour l'ensemble des sites (20 863 demandes). Le plus grand nombre de demandes émane des salles de lecture du département Philosophie, histoire, sciences de l'homme (45% des demandes sur le site François-Mitterrand).

4.1.2 L'inscription et l'accréditation des lecteurs

▪ **La bibliothèque de Recherche et la bibliothèque d'étude**

Pour utiliser les services de la bibliothèque de Recherche, tous les lecteurs doivent être accrédités, quel que soit l'objet de leur recherche. Ils disposent, en fonction de leur situation et de leur besoin, de l'un des trois titres d'accès proposés : carte annuelle, carte 15 jours avec accès annuel à la bibliothèque d'étude (Haut-de-Jardin) ou carte 3 jours. La carte 15 jours combinée avec un accès 15 jours à la bibliothèque d'étude a été supprimée en septembre 2010.

La Bibliothèque a par ailleurs ajusté en septembre sa grille tarifaire d'accès aux salles de lecture qui n'avait pas évolué depuis cinq ans. Il s'agissait à la fois de simplifier l'offre et de prendre en compte les nouveaux services proposés aux lecteurs, en particulier l'accès à distance pour les chercheurs à des ressources électroniques toujours plus nombreuses. La nouvelle grille tarifaire proposée marque une augmentation moyenne de 11%.

Le nombre de titres recherche produits en 2010 s'élève à **31 645**¹⁰, soit 3% de moins qu'en 2009. La répartition par types de titres reste relativement stable, avec 59% de cartes annuelles (en légère baisse par rapport à 2009), 31% de cartes 3 jours (en légère hausse) et 10% de cartes 15 jours. Pour leur troisième année complète d'existence, le nombre de cartes « Pro », à destination des professionnels et entreprises pour l'accès au centre de ressources PRISME, s'élève à 53 cartes nominatives, en augmentation par rapport à 2009 (45 cartes), correspondant à 32 organismes différents.

Si l'on constate en 2010 une baisse de la part des primo-adhésions, qui passe de 35% à 32%, le lectorat de la Bibliothèque de recherche reste un public fidèle : 38% des lecteurs inscrits en 2010 possédaient déjà une carte au cours des 13 derniers mois. La baisse des primo-adhésions peut s'expliquer par le resserrement de la politique d'accréditation des masters, passés de 21% des lecteurs accrédités en 2009 à 18% en 2010.

La répartition des inscriptions selon les types de recherches connaît de légères variations par rapport à l'année précédente : 51% pour études (en baisse de trois points) ; 40% pour raisons professionnelles (en hausse de quatre points) ; 9% pour raisons personnelles. La proportion des femmes reste majoritaire et demeure inchangée avec 53% en 2010. La part des lecteurs étrangers continue sa légère progression avec 32% en 2010.

Pour accéder aux salles de lecture du Haut-de-Jardin, les lecteurs doivent acquérir une carte annuelle ou un ticket journalier. Après une baisse régulière ces dernières années, la production de cartes annuelles Haut-de-Jardin s'est stabilisée (**30 000**¹¹ cartes produites au total contre 29 910 en 2009). Pour la deuxième année exécutive, à titre expérimental, l'accès après 17h aux salles de lecture du Haut-de-Jardin était gratuit. Cette mesure a fait l'objet en 2010 d'une étude, afin de déterminer si elle permet ou non de capter de nouveaux publics. Les résultats seront présentés en 2011 au conseil d'administration.

▪ **L'orientation et l'accueil des lecteurs**

Avant l'acquisition d'un titre d'accès, tout public peut s'adresser au service de l'orientation des lecteurs qui informe sur les collections de la BnF, conseille et oriente vers les ressources les mieux adaptées. Ce service est également chargé d'accréditer les lecteurs pour la bibliothèque de Recherche, de les inscrire et de produire leur carte.

Suite à des mesures de simplification des procédures, le nombre de personnes reçues par ce service et le nombre d'entretiens est en baisse depuis 2009. Par rapport à 2009, le nombre de personnes reçues en 2010 (38 241 personnes) a baissé de 6% et le nombre d'entretiens (25 092) de 9%. Le service de pré-accréditation en ligne, présenté depuis 2008 sur la page d'accueil du site bnf.fr, est de plus en plus utilisé : 2 374 lecteurs ont profité de ce service en 2010, soit une augmentation de 7% par rapport à 2009.

4.1.3 L'information, la formation et l'orientation bibliographique

Pour informer le public et l'aider à mieux utiliser l'ensemble des ressources mises à sa disposition sur place, la BnF utilise différents supports de diffusion : son site internet, les écrans des bornes d'accueil dans les halls, des postes informatiques dans les salles de lecture, sa revue trimestrielle *Chroniques* et la *Lettre aux lecteurs*, feuille d'information bimestrielle diffusée dans les salles de lecture à 2 000 exemplaires. À cette liste, s'est ajouté à la fin 2008 un nouvel outil de communication et d'échanges avec les lecteurs : le *Blog lecteurs* dont la fréquentation augmente de plus d'un tiers en 2010, avec 49 000 visites.

En Haut-de-Jardin, les efforts de valorisation des collections se sont poursuivis : 78 présentations des collections, organisées à rythme régulier dans toutes les salles et accompagnées de bibliographies, ont ponctué tout au long de l'année l'actualité des événements et commémorations. S'y ajoutent des bibliographies pour les épreuves du CAPES et de l'agrégation en lettres, espagnol, italien, allemand et anglais.

Afin de permettre aux lecteurs d'utiliser au mieux ses ressources documentaires, la BnF propose des ateliers gratuits d'initiation. Le nombre de stagiaires accueillis par le service PRISME (département Droit, économie, politique) augmente cette année de 8% : 336 stagiaires ont participé à l'un des 47 ateliers d'initiation hebdomadaires « Ressources documentaires pour la recherche d'emploi et la création d'activité », soit une moyenne de 7 stagiaires par séance. De plus, 122 personnes en groupes constitués ont participé à des ateliers spécifiques et 30 aux ateliers Cartes Pro. Ces ateliers confirment donc leur succès.

¹⁰ Ont été soustraites du total des 33 537 cartes recherche produites en 2010 les 1 892 cartes produites en remplacement de cartes perdues ou défectueuses.

¹¹ 2 399 cartes de remplacement ont été soustraites des 32 399 cartes produites.

▪ Services bibliographiques à distance

La Bibliothèque offre au public différents services bibliographiques à distance : un Guide de recherche en bibliothèque (GREBIB) accessible sur bnf.fr et un Service d'information des bibliothécaires à distance (SINDBAD) qui répond dans un délai de trois jours à des demandes d'informations bibliographiques ou factuelles.

On peut poser une question à SINDBAD en remplissant un formulaire sur le site internet, par courrier postal ou par téléphone. Les questions reçues par internet sont traitées en réseau par l'ensemble des départements de collections ; les questions par téléphone sont traitées par le département de la Recherche bibliographique et le service d'orientation des lecteurs. Au cours de l'année 2010, SINDBAD a reçu 10 262 questions, 61% par internet et 39% par téléphone, en augmentation de 12% par rapport à 2009. La base de connaissance de SINDBAD, qui contenait fin 2010 une sélection d'un millier de questions-réponses archivées, a été mise à disposition des internautes sur le site bnf.fr.

Malgré d'importantes mises à jour et enrichissements en 2010, les consultations en ligne du GREBIB sont quant à elles en baisse de 33% par rapport à 2009.

4.1.4 L'évolution de la fréquentation des salles de lecture

En 2010, 944 734 lecteurs ont pris place dans une salle de lecture de la Bibliothèque, soit un chiffre sensiblement proche de 2009 (944 058). Par rapport à 2008 et 2009, années marquées par une forte augmentation du nombre d'entrées en bibliothèque de Recherche du site François-Mitterrand (Rez-de-Jardin) et une baisse sur les autres sites, l'année 2010 est une année moins contrastée : la hausse de la fréquentation du Rez-de-Jardin et la baisse de la fréquentation du Haut-de-Jardin ont toutes deux la même amplitude de 1%, indiquant plutôt une phase de stabilisation. Par ailleurs, les salles du site Richelieu conservent une fréquentation importante dans un contexte rendu difficile par les travaux de rénovation.

▪ Salles d'étude

Les salles de lecture du Haut-de-Jardin (1 506 places au total) ont accueilli **544 359 lecteurs**, soit 1 877 en moyenne par jour, en légère baisse de 1% par rapport à l'année précédente. Le phénomène de saturation des salles de lecture, qui avait atteint 3 369 heures de saturation en 2009, connaît une baisse de 24% avec seulement 2 563 heures déclarées¹².

La fréquentation en salle audiovisuelle poursuit sa progression (15% en deux ans) et le nombre de documents audiovisuels consultés en Haut-de-jardin (dans les cinq salles proposant ce type de documents) enregistre une hausse significative : + 42% par rapport à 2009. La fréquentation est stabilisée dans les autres salles, à l'exception des salles Littératures étrangères, Littérature française et Philosophie, histoire, sciences de l'homme, en baisse. Pour toutes les salles, les mois de plus fortes fréquentations ont été mars et avril, à l'exception de la salle Droit, économie, politique, qui a enregistré son pic de fréquentation en novembre.

Le taux d'occupation des cabines pour handicapés visuels installées en salle Recherche bibliographique est en nette augmentation : 50 lecteurs en 2010 contre 19 en 2009. La majorité des personnes handicapées vient avec un accompagnateur. Les efforts pour améliorer l'accessibilité du site et mieux faire connaître les services proposés sont à poursuivre.

Depuis la mise en place du ticket d'accès gratuit après 17h, la part des entrées avec ce type de ticket reste stable (3%). On constate cependant une part plus importante d'entrées après 17h (9% au lieu de 7%). L'âge moyen de ces usagers est supérieur à celui du lectorat traditionnel du Haut-de-jardin (30 ans au lieu de 26 ans) et compte une plus forte représentation des actifs (26%).

Pour la huitième année consécutive, la gratuité d'accès aux salles de lecture du Haut-de-jardin a été reconduite pendant huit samedis et sept dimanches du 26 juin au 14 août. La mesure, désormais reconductible chaque été, est destinée à encourager le public des actifs à se rendre à la BnF pour découvrir les salles de lecture, les collections et les services. Ce service a généré 4 076 entrées qui constituent un peu moins du tiers des accès enregistrés les week-ends.

Le public des salles du Haut-de-Jardin reste en majorité composé d'étudiants, si bien que les variations saisonnières de la fréquentation obéissent comme les années précédentes au calendrier universitaire (fréquentation forte au début et à la fin de l'année universitaire, mais également en période d'examen et de vacances scolaires

¹² Sont comptabilisées les heures au cours desquelles une salle au moins a déclaré la saturation.

hors période estivale). La baisse est très forte au lendemain des épreuves du baccalauréat jusqu'à la fin juillet. Depuis 2009, se confirme et s'accroît un mouvement de reprise de la fréquentation dès le début du mois d'août (+ 7% par rapport à 2009). L'âge moyen des détenteurs d'une carte annuelle (79% des lecteurs, en légère baisse) est de 26 ans. Par ailleurs, on constate un maintien du pourcentage important de titulaires d'une carte recherche ayant fréquenté au cours de l'année le Haut-de-Jardin : 25%.

▪ Salles de Recherche

La fréquentation des salles de la bibliothèque de Recherche connaît une augmentation globale de 1%, répartie de manière plus homogène cette année sur l'ensemble des sites.

L'augmentation de la fréquentation des salles de lecture du Rez-de-Jardin (1 146 places réservables, soit 32 places supplémentaires par rapport à 2009), constatée ces deux dernières années, s'est poursuivie en 2010, mais dans une moindre mesure : + 1% par rapport à 2009 (la hausse constatée en 2009 par rapport à 2008 était de 4%), pour un total de **333 032 lecteurs** sur l'année, et un nombre moyen de 1 144 lecteurs par jour.

Le Rez-de-jardin a connu plusieurs périodes d'affluence lors du premier semestre, notamment en mars et surtout en avril. Le record de fréquentation a été atteint le 20 avril avec 1 585 lecteurs. La fréquentation est restée soutenue en août, avec une hausse de 2% par rapport à 2009. La baisse s'est amorcée en octobre et novembre en raison de mouvements sociaux répétés, suivis d'intempéries en décembre où la moyenne journalière atteint son plus bas niveau (881 lecteurs en moyenne par jour). L'infléchissement constaté en fin d'année s'explique également par le resserrement de la politique d'accréditation des étudiants en master, utilisateurs assidus des salles de lecture.

La répartition de la fréquentation dans les salles reste identique : Philosophie, histoire, sciences de l'homme est la plus fréquentée (33%), suivie par Droit, économie, science politique (17%) et Sciences et techniques (11%). Comme en 2009, c'est la salle du département de la Recherche bibliographique qui enregistre la plus forte hausse du nombre de places réservées (37%), en raison à la fois des saturations, mais aussi de l'ouverture à la communication en son sein des ouvrages des autres départements depuis octobre 2010.

Notons enfin que 25% des lecteurs du Rez-de-Jardin ne demandent pas à consulter les collections des magasins lorsqu'ils prennent une place de lecture. D'autres usages se développent : consultation des collections en libre-accès, des ressources électroniques ou utilisation d'espace (« séjournants »).

Dans les salles de lecture des sites de Richelieu, Arsenal, Opéra et Avignon (435 places offertes au total) la fréquentation connaît une hausse de 2%, avec un total sur l'ensemble de l'année de 67 343 lecteurs, contre 65 934 en 2009. Cette augmentation doit cependant être interprétée avec prudence, compte tenu du caractère atypique de l'année 2009 où la fréquentation avait chuté de 9% (fermeture du département de la Musique une partie de l'année, interruption temporaire sur le site Richelieu de la communication de certaines collections pendant leur transfert). Si l'on se réfère à 2008, on se rend compte que les départements spécialisés enregistrent une baisse globale de 7%, baisse cependant modérée compte tenu du contexte perturbé que connaissent les sites de Richelieu et de la Bibliothèque-musée de l'Opéra, pour cause de travaux.

Nombre de lecteurs	R.-d.-J.	Richelieu	Arsenal	Opéra	Avignon	TOTAL	Sous total hors RdJ
2008	316 498	58 680	9 379	2 803	1 658	389 018	72 520
2009	329 557	51 912	9 257	3 155	1 610	395 491	65 934
2010	333 032	54 697	9 426	2 179	1 041	400 375	67 343
Évolution 2010/2009	+ 1%	+ 5%	+ 2%	- 31%	- 35%	+ 1%	+ 2%

4.1.5 L'accès aux collections

▪ La communication des documents de la bibliothèque de Recherche

Au total, **1 345 153 documents** ont été communiqués cette année dans les salles de lecture de la bibliothèque de Recherche (+ 3% par rapport à l'année précédente).

Dans les salles de lecture du Rez-de-Jardin, 1 104 687 documents ont été communiqués, soit 3 796 documents en moyenne par jour, en hausse de 4% par rapport à l'année 2009, ce qui représente 3,3 documents par lecteur.

Comme en 2009, les indicateurs de communication témoignent d'un service de qualité. Malgré l'accroissement du nombre de documents communiqués, le délai moyen de mise à disposition des documents demandés pour le jour même s'améliore : 36 minutes (38 minutes en 2009 et 44 minutes en 2008). La part des documents communiqués en moins de 45 minutes est en nette progression : 72% (68% en 2009 et 60% en 2008). S'ajoute à cette amélioration des délais, la baisse constante des demandes ne pouvant être satisfaites dans l'immédiat (documents « hors d'usage », « manque en place », en traitement ou empêchés de communication pour des raisons logistiques) : 6% (elle était de 7% en 2008).

Le nombre total de documents communiqués dans les salles des sites Richelieu, Arsenal, Opéra et Maison Jean Vilar est pratiquement égal à 2009 (240 496 en 2010 contre 240 466 en 2009) avec une moyenne par jour en légère hausse : 856 (848 en 2009). Seuls les départements des Arts du spectacle et des Cartes et Plans enregistrent une hausse significative du nombre de documents communiqués : respectivement + 10% et + 37%. Les baisses sont quant à elles très contrastées selon les départements, allant de - 29% aux Manuscrits orientaux à - 3% à l'Arsenal.

▪ Les ressources numériques

Pour l'ensemble des ressources numériques sur place et à distance, la consultation de cédéroms et de bases en ligne est en augmentation par rapport à 2009 (+ 11%, avec 141 609 connexions), mais elle baisse pour les périodiques et les monographies (- 17%, avec 40 409 connexions). L'accès à distance représente quant à lui 13% des consultations de bases en ligne et 22% des consultations des périodiques et livres électroniques.

▪ Les archives de l'internet

A l'issue du déploiement des accès aux archives de l'internet sur la totalité des postes informatiques des salles de la bibliothèque de Recherche, l'année 2009 avait bénéficié des efforts de communication accompagnant le lancement de cette nouvelle offre. Un premier décollage, modeste mais significatif, de la consultation publique et professionnelle (agents BnF) avait alors été observé. Cette dynamique ne s'est pas confirmée en 2010, qui voit une baisse de la fréquentation avec 633 visites sur les postes publics des salles de lecture (971 en 2009¹³), soit une moyenne de 53 visites par mois, chiffre relativement stable au cours de l'année.

La faiblesse de la fréquentation peut s'expliquer par la jeunesse de ces collections (le web n'est pas encore associé à l'idée d'archive) et d'un service ouvert à titre expérimental il y a seulement trois ans.

D'un point de vue qualitatif, une évolution encourageante se confirme toutefois : conformément à la tendance observée dès le second semestre 2009, l'analyse de la fréquentation indique le passage d'un public de « curieux » (qui restait seulement quelques minutes sur les interfaces pour voir comment se présentaient les archives) à un public plus assidu. Le nombre de consultations ayant duré « une heure ou plus » (ce qui correspond à une véritable pratique de recherche) se monte à 75 sur l'année 2010, contre 72 en 2009. Si les utilisateurs sont encore peu nombreux, une communauté plus motivée qui conduit des travaux à partir des sources du web archivé semble donc émerger.

4.2 Les activités culturelles et éducatives

Les activités culturelles de la BnF participent à la diffusion du patrimoine et des savoirs, en permettant chaque année la présentation au public de documents originaux parmi les plus rares et les plus précieux de ses collections. En 2010, ce sont ainsi près de 4 000 documents qui ont été présentés dans 22 expositions produites dans les espaces de la BnF et grâce aux prêts consentis à 185 expositions à travers le monde. L'augmentation du nombre d'expositions présentées dans les espaces de la BnF (20 en 2009) s'explique par l'ouverture cette année d'une galerie des donateurs, objet d'une programmation soutenue et remarquable. À cette offre, s'ajoutent des conférences et colloques aux thèmes et formats variés, ainsi que différentes prestations pédagogiques.

4.2.1

¹³ Le mode de comptage ayant été modifié cette année, le chiffre de 2009 a été recalculé.

Les expositions

▪ Les expositions à la BnF

En incluant la fréquentation des espaces d'exposition en libre accès, le public touché se situe autour de 267 000 pour l'année 2010, soit **175 950 entrées** pour les expositions temporaires à accès payant¹⁴ et 95 600 visiteurs estimés pour l'offre culturelle des espaces accessibles gratuitement (allée Julien Cain, Espace découverte, hall des Globes, galerie des donateurs).

Avec 21% de visiteurs en moins par rapport à l'année 2009, la fréquentation des expositions temporaires à accès payant est en forte diminution pour la deuxième année consécutive. La diminution s'explique par la fermeture de deux espaces d'exposition sur le site Richelieu dans le courant de l'année 2009 et par la difficulté pour certaines expositions à trouver leur public. Cette baisse globale ne doit faire oublier la fréquentation exceptionnelle qu'a connue l'exposition *La France de Raymond Depardon*, avec plus de 72 000 entrées pour la seule année 2010. L'exposition, qui présentait une installation de trente-six tirages argentiques en couleur de très grand format, a bénéficié d'une très forte couverture dans les médias nationaux et internationaux.

Sur le site François-Mitterrand, deux expositions ouvertes à l'automne 2009 (*La légende du roi Arthur* et *Ionesco*) et quatre nouvelles expositions (*Qumrân. Le secret des manuscrits de la mer Morte*, *La France de Raymond Depardon*, *Miniatures et peintures indiennes* et *Hans Hartung*) ont été présentées. Fruit d'une importante collaboration internationale, l'exposition *Qumrân* a permis de rassembler des documents exceptionnels, dont beaucoup n'avaient encore jamais été présentés en France au public : en majorité, des pièces issues des collections de la BnF, mais aussi des trésors empruntés auprès d'institutions à l'étranger, de la Bibliothèque de Cambridge au Musée d'Israël (dont un fragment du rouleau du Temple). Axe de circulation important du site François-Mitterrand, l'allée Julien Cain a accueilli par ailleurs quatre accrochages : une exposition de reproductions (*Dessins de presse de Louis-Philippe à nos jours*), une exposition de gravures originales (*Gilles Aillaud*) et deux accrochages de photographies (*France 14* et *Bourse du talent*).

L'année 2010 a vu l'ouverture de deux nouveaux espaces d'exposition en accès libre sur le site François-Mitterrand. Tout d'abord, la galerie des donateurs, à proximité du hall des Globes, qui présente au public des enrichissements significatifs dont bénéficient les collections de la Bibliothèque. Inaugurée au mois de mars avec l'exposition consacrée au caricaturiste de presse Tim, elle a connu depuis un rythme de programmation soutenu : *Alain et Jacqueline Trutat*, *Villemot*, *Les Amis de la BnF*. Le Labo BnF ensuite, premier laboratoire expérimental public des usages des nouvelles technologies de lecture, d'écriture et de diffusion de la connaissance, inauguré en juin 2010 dans le hall Est. En s'appuyant sur les collections de la Bibliothèque, cet espace permanent permet au grand public d'expérimenter les nouveaux dispositifs d'accès, de partage et de contribution au savoir.

Sur le site Richelieu, du fait des travaux de rénovation, seule la galerie Mansart a accueilli des expositions temporaires. À l'exposition *Michael Kenna*, ouverte à l'automne 2009, ont succédé deux nouvelles expositions : *Rose c'est Paris*. *Bettina Rheims* et *Serge Bramly* et *Primitifs de la photographie. Le calotype en France (1843-1860)*.

L'année 2010 a vu la poursuite d'une collaboration étroite entre l'Opéra Garnier et la BnF, avec la coproduction de deux expositions : *Régine Crespin* et *L'ère Liebermann* à l'Opéra de Paris. Enfin, la Bibliothèque de l'Arsenal a accueilli dans ses salons une nouvelle exposition : *La Bastille ou « l'enfer des vivants »*.

L'ensemble des expositions (hors allée Julien Cain) a mobilisé 3 341 pièces originales, dont 53% issues des collections de la BnF, contre 77% en 2008. Le nombre d'emprunts à l'extérieur est en très forte augmentation par rapport à 2009, même si le nombre de prêteurs diminue cette année. Le poids important des expositions d'artistes contemporains (*Bettina Rheims*, *Raymond Depardon*, etc.) explique cette augmentation, car celles-ci reposent presque exclusivement sur des pièces prêtées par les artistes eux-mêmes. Ces expositions sont cependant sources de dons en retour.

Focus 5 : le développement durable appliqué aux expositions

¹⁴ Bien qu'en accès libre, les expositions *Bastille ou l'enfer des vivants* et *Bernard Villemot* sont incluses dans ce chiffre.

▪ Expositions « hors les murs »

Les expositions « hors les murs » recouvrent plusieurs types de projets : reprise intégrale ou partielle par des établissements extérieurs, avec ou sans contrepartie financière, d'expositions produites par la BnF ; expositions élaborées en collaboration avec une autre institution culturelle (française ou étrangère, pôle associé ou non) ; expositions dans lesquelles l'implication de la BnF dépasse le simple prêt d'originaux (conseils scientifiques ou commissariat par un conservateur BnF, apport en médiation tel que la conception de bornes multimédia et d'exposition virtuelle).

Le développement des projets « hors les murs » fait désormais l'objet d'une politique volontariste, avec la création en 2010 d'un poste dédié. Au cours de l'année, la BnF a traité six dossiers « hors les murs » (contre cinq en 2009) :

- exposition *Traits modernes. Estampes de la Bibliothèque nationale de France. Picasso, Matisse, Miró, Brauner*, Lyon, Bibliothèque municipale, du 2 février au 30 avril 2010 ;
- exposition *Chopin à Paris, l'atelier du compositeur*, coproduction BnF-Cité de la Musique, du 8 mars au 6 juin 2010 ;
- exposition *L'estampe impressionniste. Trésors de la Bibliothèque nationale de France*, coproduction BnF-Musée des Beaux-Arts de Caen, du 4 juin au 5 septembre 2010 ;
- exposition *Science et fiction, aventures croisées*, coproduction BnF-Cité des sciences et de l'industrie, du 21 octobre 2010 au 3 juillet 2011 ;
- exposition *Charles Garnier. Un architecte pour un empire*, coproduction BnF-École nationale supérieure des Beaux-Arts, du 25 octobre 2010 au 9 janvier 2011 ;
- exposition *Orages de papier. Les collections de guerre des bibliothèques*, Paris, Hôtel des Invalides, du 26 octobre 2010 au 16 janvier 2011, coproduction pôles associés BnF-BDIC (reprise de l'exposition présentée à Strasbourg en 2008-2009).

▪ Les prêts pour d'autres expositions

En 2010, la BnF a été sollicitée par 223 demandes de prêt de documents originaux à des expositions. Sur ces 223 demandes, 185 ont abouti à des prêts effectifs, représentant le déplacement hors les murs de 2 218 pièces, contre 2 593 en 2009. La répartition géographique des prêts est la même qu'en 2009 : les prêts à l'étranger l'emportent sur les prêts en région. Comme toujours, c'est le département des Estampes et de la photographie qui reste le département le plus sollicité par les demandes avec 973 pièces prêtées. Viennent ensuite le département des Manuscrits et la Bibliothèque-musée de l'Opéra. Plus d'un millier de photographies, de gravures, de manuscrits, de cartes, de livres précieux issus des collections de la Bibliothèque ont ainsi été présentés dans une soixantaine d'expositions montées dans une quinzaine de pays, en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

Ces prêts contribuent au rayonnement de la BnF sur la scène culturelle internationale. Ainsi l'exposition *Manet et le Paris moderne* a présenté au Mitsubishi Ichigokan Museum de Tokyo une trentaine d'œuvres issues des collections du département des Estampes et de la photographie. Le J. Paul Getty Museum de Los Angeles a exposé près d'une centaine de pièces du trésor d'argenterie gallo-romaine de Berthouville conservé au département des Monnaies, médailles et antiques. De nombreux documents ont été prêtés au Musée Sakip Sabanci pour *De Byzance à Istanbul*, un voyage à travers 8 000 ans d'histoire de la capitale turque.

Quand le nombre des pièces prêtées pour une exposition représente au moins un tiers du total des pièces exposées, le prêt donne lieu à la signature d'un contrat de collaboration qui prévoit notamment un retour en termes de visibilité pour la BnF. En 2010, la BnF a signé 9 contrats de collaboration, contre 13 en 2009.

4.2.2 Les conférences et les colloques

La BnF a accueilli en 2010 plus de 190 manifestations publiques : débats, colloques, conférences, concerts, lectures, dont 52 sont le fruit d'une collaboration avec des partenaires. Au total, les manifestations de la BnF ont accueilli cette année **21 750 personnes**, ce qui représente une hausse de la fréquentation de 16% par rapport à l'année précédente. Cette hausse est due cependant en grande partie à l'augmentation de l'offre (24% de manifestations en plus), puisque le taux de remplissage des espaces connaît une légère érosion, avec 65% en 2010. La baisse est notable en particulier pour les jauges moyennes (petit auditorium).

Fondée sur l'ouverture encyclopédique à tous les savoirs, cette programmation s'étend du débat d'idées contemporain à la valorisation des collections pour tous les publics, en passant par la découverte de raretés ou d'inédits mis en scène. Parmi les grandes tendances de l'année, on peut relever la fidélisation du public des *Samedis du savoir*, consacrés cette année successivement au rire, à la parole et à la gastronomie, le succès croissant

du cycle *Cinéma de midi* autour de documentaires rares issus des collections du département de l'Audiovisuel, et le plébiscite du cycle *Un texte, un mathématicien* qui rencontre un public d'étudiants toujours plus nombreux et passionnés.

D'autres événements ont rythmé la programmation tout au long de l'année : la poursuite attendue des concerts *Inédits de la BnF* (avec notamment trois pièces de Gounod et un concert exceptionnel autour de l'art des trouvères) ; le week-end « La BnF à l'heure anglaise », occasion du prêt par la British Library du manuscrit original de la chanson *Yesterday* des Beatles, ou encore les journées d'étude « Numérisation du patrimoine des bibliothèques et moteurs de recherche », ainsi que les colloques autour de Jules Renard et Clément Janequin.

Depuis 2009, une sélection de conférences est également proposée à la consultation vidéo sur le site internet de la BnF. La post-production étant de plus en plus légère et rapide, l'offre s'est étoffée cette année d'une centaine de contenus accessibles, portant le nombre de conférences en ligne à près de 150. Les conférences sont désormais classées par intervenant, date et thème, disponibles en format vidéo, et prochainement en MP3. Elles ont connu 36 000 visites en 2010, contre 26 000 en 2009. Nombre d'entre elles sont reprises également sur France Culture (émission « Éloge du savoir ») et sur le site internet de Radio France.

4.2.3 Les services pédagogiques

L'année 2010 a été marquée par deux événements importants, porteurs de ressources nouvelles et d'une plus grande visibilité de l'offre pédagogique de la Bibliothèque :

- l'ouverture en octobre d'un nouvel espace pédagogique sur l'emplacement de l'ancien service d'orientation des lecteurs (hall Ouest du site François-Mitterrand), permettant l'implantation des deux malles pédagogiques d'initiation à l'histoire du livre et la mise en place de nouveaux modules d'atelier à composante artistique ;
- la co-organisation avec le ministère de l'Éducation nationale et la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) d'un colloque national sur « Les métamorphoses du livre et de la lecture à l'heure du numérique » (22-24 novembre).

La baisse de la fréquentation des activités pédagogiques en 2010 (**16 824 élèves et enseignants** accueillis, au lieu de 23 510) est d'autant plus sensible que 2009 avait été une année exceptionnelle en ce domaine. En 2010, seule l'exposition *La France de Depardon* a rencontré un important public d'élèves et d'enseignants (3 996 élèves et 411 enseignants). La hausse sensible cette année des tarifs proposés et la tarification d'activités jusqu'alors gratuites (telles les visites de la Bibliothèque) ont également pu jouer dans ce résultat mitigé.

Le nombre total d'enseignants et de documentalistes accueillis par le service de l'action pédagogique est en légère augmentation en 2010 (3 337 au lieu de 3 243 en 2009), grâce à des formations appréciées autour du livre et de l'écriture, construites en collaboration avec les départements de collections. Autre opération importante sur le long terme : le rassemblement le 10 juin dans le grand auditorium de la BnF de 300 documentalistes de Paris autour de « L'évolution des métiers de la documentation à l'heure du numérique » ; cette journée a ouvert de nouvelles formes de coopération pour traiter notamment les besoins documentaires en matière d'histoire des arts.

Le partenariat avec les médiathèques de l'agglomération de Plaine Commune (93) s'est considérablement développé cette année : une vingtaine de classes ont participé à un projet pédagogique, soit cinq fois plus qu'en 2009. Dix-sept classes de l'agglomération sont venues à la BnF en 2010 pour suivre des ateliers autour de l'exposition *La légende du roi Arthur*.

4.2.4 La communication externe et la médiation

▪ La communication externe

La délégation à la Communication a organisé le lancement et la communication autour de 15 expositions cette année. Pour quatre d'entre elles, une campagne publicitaire par voie d'affiche a été réalisée. Par ailleurs, neuf partenariats médias ont été négociés sur les expositions au cours de l'année. D'autres événements ont particulièrement mobilisé le service de presse en 2010, comme l'acquisition du manuscrit des mémoires de Casanova, qui a suscité un véritable engouement médiatique en France et à l'étranger : en plus de la presse française écrite, 8 titres de la presse étrangère, 17 radios et 14 télévisions ont relayé l'information. De nombreux interviews et portraits du Président de la BnF ont également été réalisés tout au long de l'année et dans tous les types de médias (Europe 1, France Culture, Canal+, *Libération*, *Le Figaro*, *Le Monde*, etc.)

Le magazine *Chroniques de la BnF*, tiré à 65 000 exemplaires (28 pages, bimestriel), diffuse à l'extérieur l'actualité de la BnF et concourt à la valorisation de son action culturelle : acquisitions, expositions, manifestations, développement de la numérisation, actions de coopération, etc. Cinq numéros ont été réalisés en 2010. Le magazine est également disponible en ligne à l'adresse chroniques.bnf.fr.

La lettre électronique annonçant mensuellement les actualités culturelles de la BnF est désormais diffusée à 16 000 abonnés et la lettre *Actualités du catalogue*, sur les nouveautés des produits et services bibliographiques, compte 4 900 abonnés.

Dans le domaine des salons et des manifestations professionnelles, la BnF était présente au Salon du livre (Paris, 26-31 mars), au Salon du livre ancien et de l'estampe (Paris, 16-18 avril), au Congrès de l'ABF (Tours, 20-22 mai), à la 15^e édition de La forêt des livres (Chanceaux, 29 août), aux Rendez-vous de l'histoire (Blois, 14-17 octobre) et au Salon du livre et de la presse jeunesse (Montreuil, 1^{er}-6 décembre).

▪ La médiation

Pour favoriser l'appropriation par les visiteurs de l'offre culturelle, des visites guidées des différents sites de la BnF (François-Mitterrand, Richelieu et l'Arsenal), ainsi que des grandes expositions temporaires sont proposées. Sur le site François-Mitterrand, les visites en groupe touchent aussi bien le grand public qu'un public d'étudiants et de professionnels du livre et du bâtiment.

Au cours de l'année 2010, l'ensemble des visites guidées a accueilli **7 370 personnes**, groupes ou individuels, contre 5 653 en 2009. Cette forte croissance est due en particulier à la mise en place d'une offre structurée et élargie de visites d'expositions qui a rencontré un public important : 2 039 personnes ont ainsi participé à ces visites, contre 534 en 2009, avec une bonne moyenne de 10 visiteurs par visite. Pour les visites du bâtiment, on note une légère baisse des visites en groupe sur François-Mitterrand, mais une forte augmentation des visites guidées individuelles tous sites confondus (+ 17%).

4.3 Les activités éditoriales et commerciales

4.3.1 Les activités éditoriales

L'activité éditoriale de la BnF obéit d'une part à une mission de service public (production d'ouvrages de référence et d'instruments de recherche dont la programmation s'inscrit dans le cadre de la politique documentaire de l'établissement) et d'autre part à une mission de valorisation des collections à destination d'un public plus large (catalogues d'exposition et autres ouvrages s'inscrivant dans un cadre concurrentiel et destinés à la vente en librairie aussi bien qu'à la vente sur sites).

Le chiffre d'affaires s'établit pour 2010 à **603 661 €**. Il est en retrait de 12% par rapport à 2009. Malgré ce résultat négatif, la BnF a connu un très grand succès d'édition en 2010 avec la publication du catalogue de l'exposition *La France de Raymond Depardon* (coédition Seuil/BnF), déjà vendu à 28 000 exemplaires. Cependant, les recettes ne seront perçues qu'à l'occasion du premier arrêté des comptes avec le partenaire, soit début 2012.

Six autres publications ont accompagné les expositions organisées par la BnF en 2010, avec une exigence soutenue en termes de qualité éditoriale et de rigueur scientifique :

Qumrân : le secret des manuscrits de la mer Morte est le premier livre illustré sur ce sujet proposant un bilan de soixante années de recherches établi par les meilleurs spécialistes. Imprimé à 5 000 exemplaires, l'ouvrage a été rapidement épuisé et a fait l'objet d'un retraitage en fin d'année 2010. Le catalogue de l'exposition *Miniatures et peintures indiennes* constitue le premier volet d'un inventaire des collections indiennes du département des Estampes et de la photographie. Ce premier volume sera suivi en 2011 d'un second ouvrage qui traitera des miniatures et peintures d'Inde méridionale. Le catalogue *Hans Hartung*, qui accompagne une exposition déclinée en trois lieux différents (Paris, Berlin et Genève), a été entièrement réalisé par les équipes éditoriales de la BnF, qui en ont suivi l'édition en deux langues (allemand et français). *Primitifs de la photographie* (coédition BnF/Gallimard) constitue quant à lui un ouvrage de référence dans son domaine, richement illustré, tout comme *La Bastille ou « l'enfer des vivants »*, qui a bénéficié de la contribution d'historiens renommés (Arlette Farge, Monique Cottret, Robert Darnton, Michel Delon, etc.). Enfin, *Rose, c'est Paris* s'est vendu à près de 4 000 exemplaires.

La collection de valorisation entreprise avec la Bibliothèque de l'Image s'est enrichie en 2010 d'un nouveau titre consacré au florilège de Nassau-Idstein. Ce livre a fait l'objet de deux éditions séparées, en français et en anglais.

La BnF a par ailleurs inauguré un partenariat appelé à se prolonger avec les éditions Officina Libraria : cette première coédition concernait l'ouvrage *Des chats passant parmi les livres*, hommage aux « chats de papier » de la Bibliothèque. Le livre est décliné en trois langues : français, anglais et italien.

La BnF se propose également de mettre à la disposition du public des textes et documents tenus pour importants. La publication avec les Éditions théâtrales et le Théâtre du Soleil de deux pièces d'Hélène Cixous depuis longtemps indisponibles (*La ville parjure ou le réveil des Érinyes* et *L'histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge*) s'inscrit dans cette volonté de rayonnement du patrimoine intellectuel. La parution de l'essai *Henry Barraud : un compositeur aux commandes de la radio* (BnF/Fayard) relève de la même démarche.

Dans le domaine scientifique, l'année 2010 a été marquée par la parution du premier volume des *Jetons des institutions centrales de l'Ancien Régime*. Le département des Monnaies, médailles et antiques conserve en effet une collection de jetons d'Ancien Régime sans équivalent dans le monde, qui accueille aussi bien les pièces de cuivre utilisées dans le commerce que les luxueux jetons d'or provenant de la cassette du roi. Un nouveau volume de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale* a été livré au cours de l'année. La collaboration avec Brepols en vue de la publication de l'intégralité des cahiers de Marcel Proust s'est poursuivie, donnant lieu à la parution d'un troisième volume consacré au Cahier 71. Comme pour les précédentes livraisons, ce cahier est publié intégralement, sous la double forme d'un fac-similé établi à partir de la numérisation du document (volume I) et d'une transcription qui en rend la lecture aisée (volume II). L'annotation critique et génétique s'efforce aussi bien d'éclaircir les multiples références culturelles que de mettre en évidence les étapes de la création proustienne. Enfin *L'estampe au Grand Siècle* (BnF/École nationale des Chartes) rassemble un ensemble d'études dédiées à Maxime Préaud.

Les dossiers des trois livraisons de la *Revue de la BnF* ont successivement porté sur « Chopin à Paris. L'atelier du compositeur », « La prison par écrits » et « Emmanuel Le Roy Ladurie, historien du climat ». Une étude est en cours sur les évolutions possibles de la revue et ses conditions de diffusion. Les résultats de cette étude seront remis en 2011.

4.3.2 Les autres activités commerciales

▪ La reproduction

Le projet de réforme du département de la Reproduction lancé en 2009 a pour but de développer ses activités commerciales, d'améliorer le service offert aux clients et de simplifier son organisation. 2010 a vu la stabilisation d'un nouveau schéma d'organisation pour le département et l'instruction de nombreux dossiers visant à améliorer le service proposé (vente en ligne, développement de l'infrastructure informatique, relation clientèle, etc.).

Par rapport à 2009, les activités de reproduction ont connu une augmentation conjointe du nombre des demandes (11%), des commandes (8%) et des recettes (19%). Ces dernières s'élèvent à **1 538 538 €** (hors impayés) et se répartissent comme suit : 1 269 895 € pour les seuls travaux photographiques et 268 643 € pour la redevance d'utilisation.

2010 a vu par ailleurs la conclusion des premiers contrats de partenariats portant sur la réutilisation commerciale de documents numériques conservés à la BnF.

▪ Les locations d'espaces

Les recettes des locations d'espaces ont continué à progresser, avec une augmentation de 10% par rapport à 2009. La politique de prospection plus étendue et systématique, appuyée par une plaquette de promotion présentant les espaces de la BnF, a porté ses fruits. Avec plus de **362 000 €** de recettes en 2010 (H.T.), cette année représente la meilleure année depuis le développement de cette activité.

▪ Les tournages et prises de vues

La valorisation du patrimoine de la BnF passe également par des tournages et prises de vues, activités génératrices de recettes pour l'établissement. Cette année encore, de nombreux documentaires pour des diffuseurs français et étrangers ont mis en valeur les collections de la BnF (40% des tournages), en particulier celles des départements spécialisés comme les Manuscrits (documentaire « Hokusai, Sur la mer de l'illusion » pour une télévision japonaise), les Arts du spectacle (« Barrault et Compagnie » pour France 5), la Musique (« Berlioz, la Symphonie fantastique hier et aujourd'hui » pour Arte), les Estampes et la photographie. La BnF est sollicitée aussi par divers tournages qui contribuent à valoriser son patrimoine architectural : ainsi, la Bibliothèque de l'Arsenal est représentée dans le premier long métrage de Saphia Azzeddine ; le site François-Mitterrand attire toujours les longs métrages et les fictions TV. Enfin, les salles de lecture symbolisent le lieu de mémoire et de recherche par excellence pour de nombreux intervenants : ont été interviewés cette année dans nos murs des écrivains (Elie

Wiesel, Jean Echenoz, etc.), mais également des chercheurs, hommes politiques ou personnalités, et des conservateurs de la BnF, qui apportent leurs connaissances scientifiques dans de multiples domaines.

Au total, 71 tournages se sont déroulés sur les sites de la BnF (77 en 2009), pour un montant total de recettes de 26 431 €, chiffre en baisse régulière depuis 2007.

Les autorisations de prises de vue photographiques accordées aux photographes ou sociétés extérieures sont en augmentation cette année par rapport à 2009, mais restent à un niveau peu élevé, avec 18 conventions signées pour une recette de 2 272 €.

Ces faibles recettes s'expliquent en partie par l'impossibilité d'accueillir des tournages et la difficulté d'accueillir des photographes durant la période de chantier sur le site Richelieu, d'habitude prisé par les demandeurs.

▪ Les produits dérivés

La cire 213, produit d'entretien des reliures représentatif du savoir-faire dans le domaine de la conservation de la BnF, connaît toujours de bonnes ventes (21 308 € de chiffre d'affaires en 2009, en légère baisse). Les ventes de l'agenda 2010 de la BnF, consacré à la collection Destailleur de dessins sur Paris et les provinces (département des Estampes et de la photographie), ont par contre été décevantes avec 1 650 exemplaires vendus.

CHAPITRE 5 – LE RAYONNEMENT

La BnF joue un rôle de premier plan dans l'activité scientifique nationale et internationale, en développant des partenariats ambitieux avec d'autres établissements culturels à travers le monde, en particulier le monde francophone. À travers une politique de coopération nationale, la BnF contribue également à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises et assure ainsi l'animation d'un réseau de 166 établissements partenaires (bibliothèques, centres de recherche et de documentations, etc.), par des programmes d'acquisitions partagées, de redistribution du deuxième exemplaire du dépôt légal ou encore de numérisation concertée. Elle mène enfin une politique scientifique ambitieuse en matière de recherche, qui participe de son rayonnement national, européen et international.

5.1 Les activités européennes et internationales

L'année 2010 fut une année exceptionnelle pour le rayonnement de la BnF, en particulier dans le domaine de la francophonie. Parmi les points saillants de l'activité internationale en 2010, il faut souligner la nouvelle impulsion donnée au Réseau francophone numérique (RFN), l'inauguration à la Bibliotheca Alexandrina d'un espace francophone dédié à la collection de livres offerte en 2009 par la BnF et le renforcement des relations avec l'Asie.

5.1.1 *Contribuer à l'essor des bibliothèques numériques européenne, francophone et mondiale*

Dans le nouveau paysage culturel dessiné par le numérique, le programme de la bibliothèque numérique européenne *Europeana* occupe une place essentielle. La BnF continue, aux côtés de ses partenaires nationaux et européens, d'apporter une importante contribution pour accompagner les développements et évolutions de ce portail de diffusion du patrimoine culturel européen. En termes documentaires, ce soutien se traduit par la mise à disposition systématique dans *Europeana* de l'ensemble de ses collections numérisées diffusées sur *Gallica*. Plus de 840 000 documents, textes et images, en provenance de la BnF figurent ainsi, fin 2010, parmi les 14 millions d'objets numériques issus des bibliothèques, archives, musées et institutions audiovisuelles, fédérés par le portail européen. Parallèlement au versement de ces contenus, la BnF prend part à des projets collaboratifs au niveau européen visant à enrichir l'offre d'*Europeana* avec des corpus sur des thématiques spécifiques, et à améliorer les fonctionnalités et les services proposés aux utilisateurs (cf. 5.3.2 : programmes de recherche européens). Enfin, en vertu de son statut de membre fondateur d'*Europeana*, la BnF siège depuis 2009 au Conseil d'administration et a intégré le Conseil des fournisseurs et agrégateurs créé en 2010.

Le portail du Réseau francophone numérique (RFN) (<http://www.rfnum.org>), qui associe les principales bibliothèques patrimoniales de l'espace francophone, s'impose lui aussi comme une réalisation phare pour la valorisation du patrimoine documentaire en langue française et de la Francophonie. En 2010, la BnF a pris l'initiative de proposer et d'organiser, avec le concours de l'Organisation internationale de la francophonie, un sommet des membres du RFN. Cette réunion, tenue à Paris au mois de mars, a permis de donner une impulsion nouvelle au Réseau par diverses mesures : adoption d'une charte de gouvernance proposée par la BnF, prise de décisions visant à élargir les contenus au-delà de la presse et à améliorer l'accessibilité et l'ergonomie du portail, intensification des programmes de formation au bénéfice des pays du Sud.

La contribution de la BnF au programme Bibliothèque numérique mondiale (World Digital Library, WDL), développé sous l'égide de l'Unesco, participe de cette même volonté de rapprocher des ensembles documentaires appartenant à des bibliothèques éloignées. Confirmée par le représentant de la BnF à la conférence annuelle des partenaires de la WDL, en juin à Washington, cette contribution portera, d'une part, sur la fourniture de 300 nouveaux documents sélectionnés parmi les trésors de ses collections, et, d'autre part, sur l'expertise mise à la disposition du groupe de travail sur l'architecture du système. La BnF est par ailleurs encouragée à contribuer au développement d'une présence francophone accrue au sein de la WDL, en faisant pleinement bénéficier celle-ci de la coopération numérique tissée avec ses partenaires.

L'essor des bibliothèques numériques multipolaires s'accompagne de l'élaboration de programmes conjoints de numérisation au plan bilatéral. Une convention de coopération avec des partenaires turcs, finalisée en 2010, valide ainsi le lancement d'un projet numérique sur la « Presse ottomane en français ».

5.1.2 Développer des partenariats avec les organisations et institutions culturelles du monde

▪ Europe

Si les relations dans l'espace européen sont marquées en grande partie par le rôle fédérateur d'*Europeana*, elles s'affirment aussi de façon privilégiée par un dialogue constant avec les bibliothèques nationales et les bibliothèques de recherche du continent.

Dans cet environnement, la Conférence des directeurs des bibliothèques nationales européennes (CENL) joue un rôle de catalyseur. La présence de la BnF est toujours constante au sein de la CENL et de son portail d'accès aux ressources bibliographiques et numériques des bibliothèques européennes TEL/The European Library. C'est naturellement dans le cadre de cette instance de concertation que sont débattues des questions clés pour les bibliothèques, à l'instar des partenariats public/privé, chantier qui a associé étroitement la BnF et la British Library pour la rédaction de recommandations.

La BnF et la British Library se sont également fortement impliquées dans l'élaboration du code international normalisé des noms (ISNI), visant à identifier facilement les contributeurs d'un contenu numérique, et dans la définition du système de gouvernance de ce code (cf. 5.1.3). Dans le même esprit de collaboration, la BnF et la Deutsche Nationalbibliothek ont conduit une réflexion sur les questions juridiques relatives aux œuvres orphelines dans le cadre du groupe de travail franco-allemand qui réunit, depuis 2009, les deux bibliothèques, les syndicats d'éditeurs des deux pays, les organismes nationaux de collecte et les autorités de tutelle.

La trame des relations avec les partenaires d'Europe centrale et orientale est faite pour sa part d'échanges professionnels et documentaires. En renforcement des liens avec la Roumanie, la BnF a donné en 2010 près de 5 400 livres, dont 4 000 ouvrages d'art et 1 400 ouvrages de littérature, la plupart en français, à la Bibliothèque universitaire/Faculté des arts Constantin Brancusi de Bucarest et à la Bibliothèque départementale du district de Gorj, contribuant ainsi à la diffusion du livre français dans ce pays. Avec les partenaires polonais, outre des visites et entretiens spécialisés, sont désormais réunies les conditions devant permettre la numérisation des estampes de Jean-Pierre Norblin de la Gourdaine (1745-1830), courant 2011, dans le cadre d'une première coopération numérique avec la Bibliothèque nationale de Pologne.

▪ Francophonie

L'action de la BnF dans le champ de la francophonie s'est appuyée, cette année encore, sur des stages et accueils de professionnels étrangers et sur des activités variées : de la sélection de plus de cent titres de presse numérisée à l'été 2010 en vue de leur intégration dans le portail du Réseau francophone numérique à l'organisation de formations en littérature pour la jeunesse.

Dans le champ bilatéral, la BnF a renouvelé sa convention de coopération avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). En Egypte, après l'important don de livres fait en 2009 à la Bibliotheca Alexandrina, les conditions sont désormais réunies pour créer un véritable pôle francophone dans la région (cf. 5.1.5.). La coopération avec la Tunisie a également reçu une attention particulière : des contacts avec la Bibliothèque nationale de Tunisie ont permis de lancer l'élaboration d'une nouvelle convention triennale de coopération, que les responsables des deux bibliothèques signeront dès que le contexte politique le permettra. La Bibliothèque nationale de Tunisie a par ailleurs bénéficié, à sa demande, d'une mission de diagnostic technique et organisationnel de son nouveau bâtiment. Parallèlement, un spécialiste de la conservation a apporté son expertise technique au chantier de reconstruction de la bibliothèque de l'Institut des Belles-Lettres de Tunis (IBLA), ravagé par un incendie au mois de janvier. Une mission d'expertise de la BnF s'est rendue également en mars 2010 à la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc, faisant des propositions en termes de conversion rétrospective des collections et de restructuration des services aux publics.

La préservation à long terme et la diffusion auprès d'un large public d'un patrimoine précieux, souvent menacé de disparition faute de conditions adéquates de conservation, ne sauraient être atteintes sans un important effort de formation au bénéfice des pays du Sud. Tout au long de 2010, la BnF a multiplié les initiatives en termes de transfert des savoirs : séminaire sur les bibliographies nationales africaines à Bamako, préparation d'un stage régional de numérisation à Dakar, mise en place d'un plan de formation pluriannuel au profit de la Bibliotheca Alexandrina.

Il convient de souligner que l'action multilatérale de la BnF s'appuie sur un volet d'aide à la numérisation, présent dans la plupart des conventions signées avec les autres bibliothèques nationales membres du Réseau francophone numérique – dans la limite de ce que permet le développement actuel des structures de chaque partenaire. À cet égard, la coopération régionale, par exemple en Méditerranée, dans les Caraïbes ou encore en Afrique

subsaharienne, demeure, en 2010, un mode d'action privilégié pour la BnF en faveur de la sauvegarde du patrimoine documentaire et imprimé francophone.

Enfin, la francophonie est également un espace de solidarité, comme le vérifie le soutien apporté par la BnF à ses partenaires en Haïti à la suite du tremblement de terre de janvier 2010. Aux côtés de nombreuses bibliothèques et associations, la BnF s'est engagée pour contribuer à la reconstruction et à la remise en service des bibliothèques et archives haïtiennes touchées par le séisme. Un important don de 30 000 volumes sur trois ans est en cours de programmation.

Focus 7 : la BnF, maison de la francophonie

■ Amériques : des réalisations concrètes

La coopération avec les institutions du continent nord-américain, solidement ancrée tant dans le domaine bibliothéconomique et technique que culturel, s'est poursuivie cette année. Elle a été ponctuée par des visites et des échanges avec les directeurs de la New York Public Library, de la Library of Congress, de la Bibliothèque de l'université de Stanford et de la Bibliothèque de l'université d'Harvard. La vitalité des relations avec la Bibliothèque du Congrès, entretenues à travers des contributions conjointes à la Bibliothèque numérique mondiale ou au fichier international virtuel d'autorités, s'est manifestée en 2010 par la finalisation d'un projet de collaboration numérique autour des publications officielles et de leurs échanges dans le cadre des accords intergouvernementaux, et par l'invitation d'un représentant de la BnF à une réunion générale du National Digital Information Infrastructure and Preservation Program (NDIIPP). La BnF rencontre au sein de ce grand organisme de coopération, destiné à assurer la préservation du patrimoine numérique américain, un autre de ses partenaires : la California Digital Library.

Du côté des collaborations avec l'Amérique du Sud, sont à souligner l'accord passé avec la Maison de France de Rio de Janeiro pour le financement de contributions et de traductions qui amélioreront le contenu éditorial du portail *La France au Brésil/A França no Brasil*, et l'amorce d'une nouvelle tranche de numérisation visant à l'enrichissement de ce portail.

■ Extrême et Moyen Orient

Les voyages du président de la BnF en Chine et en Corée ont permis de relancer les relations de coopération avec les partenaires de la région et d'envisager de nouveaux projets.

La Bibliothèque nationale de Chine et la BnF poursuivent une importante coopération numérique avec le développement du portail commun des ressources numériques sur les études chinoises. À l'occasion de l'Exposition universelle 2010 à Shanghai, la BnF a fait don de près de 200 livres à la Bibliothèque municipale de la ville. Cette sélection, composée d'abord de livres sur des sujets liés au thème de l'Exposition, tels que l'architecture, l'urbanisme et l'environnement, comprenait aussi des documents représentatifs de l'édition et de la culture françaises et des échanges franco-chinois. Par ce don, la BnF a rejoint la liste des donateurs de la « Bibliothèque des amitiés » et institué un espace français dans la salle de lecture de la Bibliothèque de Shanghai consacrée aux collections de langues étrangères.

Les relations avec la Corée du Sud ont été marquées cette année par la déclaration d'intention commune publiée à l'issue de la rencontre entre les deux chefs d'État en novembre 2010 à Séoul. Le Président de la République et son homologue coréen se sont entendus sur une formule destinée à mettre un point final au contentieux qui opposait les deux États depuis près de vingt ans à propos des manuscrits royaux coréens conservés à la BnF. L'entente à laquelle sont parvenus le Président de la République et son homologue n'a été rendue possible que par la reconnaissance du fait que les 297 manuscrits royaux, tout en représentant le symbole de la continuité de l'État coréen, sont et restent propriété de la France. En contrepartie, la France accepte de prêter cet ensemble à la Corée pour une période de 5 ans renouvelable. La déclaration commune des deux Présidents sera formalisée en 2011 dans un accord conclu entre les deux États ; la BnF et le Musée national de Corée se concertant pour leur part sur les modalités d'application.

A Taipei, en janvier 2010, lors du Salon international du livre dont la France était l'invitée d'honneur, une double exposition *En français dans le texte*, conçue par la BnF à partir de reproductions de manuscrits conservés dans ses collections, a été présentée à la Bibliothèque nationale centrale de Taïwan et dans l'enceinte du Salon. Elle a été accompagnée pour son lancement de deux conférences du délégué à la diffusion culturelle de la BnF, l'une sur la situation des lettres françaises et les trésors de la BnF, et l'autre sur *Gallica* et ses nouveautés.

Le développement des relations avec les pays du Golfe arabo-persique s'est concrétisé en 2010 par une coopération avec le ministère de l'Éducation du royaume du Bahreïn pour la création de la bibliothèque numérique de ce pays. La BnF a poursuivi sa participation à l'Agence France-Muséums, chargée de conduire le

projet du Musée universel Louvre Abou Dabi. Dans ce cadre, elle a été chargée de piloter ou de contribuer à plusieurs groupes de travail sur divers aspects du projet : accueil, centre de documentation, gestion des ressources humaines, etc.

5.1.3 *S'investir dans les réseaux professionnels internationaux*

▪ **Participation aux réseaux professionnels**

La BnF est fortement investie au sein d'une cinquantaine de réseaux de partage d'expériences et de développement de projets communs. Pour certains groupements internationaux, il s'agit d'une implication de longue date : Association internationale des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux (AIBM), Société internationale des bibliothèques et des musées des arts du spectacle (SIBMAS), Consortium des bibliothèques de recherche européennes (CERL) sur les questions du livre ancien, etc.

Les technologies numériques font l'objet des réflexions développées au sein de forums d'échanges comme l'International Conference on the Digital Preservation (iPRES) ou le Preservation and Archiving Special Interest Group (PASIG), auxquels la BnF participe régulièrement. Ces technologies sont aussi une composante de premier plan de la coopération bibliographique : elles sont au centre de la collaboration avec le Online Computer Library Center (OCLC) sur le fichier d'autorité virtuel international (Virtual International Authority File, VIAF) qui apparie les notices d'autorité issues de plus d'une douzaine de grandes bibliothèques du monde, rédigées avec des normes, langues et écritures différentes et les regroupe en un service unique ; elles rendent possible la contribution de la BnF à WorldCat (base de données bibliographiques en ligne de l'OCLC), concrétisée en 2010 par le versement de toutes les notices bibliographiques de la BnF dans ce catalogue collectif mondial.

L'expertise de la BnF est reconnue dans les organes officiels de normalisation, tant au niveau européen qu'au niveau international. En 2010, elle s'est particulièrement déployée dans les chantiers de révision de la description bibliographique internationale normalisée (ISBD) et de définition du système de gouvernance de l'identifiant international normalisé des noms (ISNI). ISNI est la nouvelle norme internationale qui permet d'identifier les contributeurs d'un contenu numérique. Très attendu par les bibliothèques, l'ISNI vise à dynamiser le référencement des ayants droit impliqués dans la chaîne de création, production, gestion, édition et distribution des contenus sur internet, et également à harmoniser leurs appellations. Afin d'assurer la gestion et la gouvernance de l'ISNI, l'Agence internationale ISNI a été créée en décembre 2010. Elle compte parmi ses six membres fondateurs la Conférence annuelle des directeurs des bibliothèques nationales d'Europe (CENL), représentée par la BnF et la British Library.

La BnF a également piloté en 2010 la préparation d'un rapport technique de l'ISO (TC46/SC8/WG9) relatif aux indicateurs de qualité des archives du web, qui permettra la reconnaissance internationale du statut des archives de l'Internet comme collections à part entière. Présente au congrès annuel de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER), réuni cette année au Danemark, la BnF y a présenté son expérience en matière d'archivage de l'internet.

▪ **L'IFLA et son programme Préservation et conservation (PAC)**

L'investissement de la BnF dans les travaux de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) est constant. Une délégation de la Bibliothèque a participé aux travaux du congrès qui s'est tenu à Göteborg en Suède. Ce congrès et les manifestations associées ont constitué pour la BnF un moment privilégié pour communiquer sur ses grands projets : rénovation du quadrilatère Richelieu, bibliothèque numérique, conservation des collections patrimoniales, description et accès aux collections.

La contribution de la BnF s'affirme également à travers le programme *Preservation And Conservation* (PAC) de l'IFLA qu'elle héberge depuis 1992. Le PAC a pour objectif principal de promouvoir la préservation et la conservation à long terme des documents de bibliothèques et d'archives, quel que soit leur support, du papier au numérique, en passant par l'audiovisuel. Cette année, le PAC a publié trois numéros de sa revue *International Preservation News* (IPN). Par ailleurs, les actes de la deuxième conférence du cycle sur la « Préservation face aux quatre éléments », initiée par le PAC et dédiée à l'eau (Prague, 2009), ont été publiés dans la revue *Restaurator* en décembre 2010. Ce même cycle s'est poursuivi à Pékin, avec une conférence en juin 2010 qui associait le Japon et la Corée. En août, le programme était présent au congrès annuel de l'IFLA pour y organiser une session consacrée au développement durable et à la conservation. Enfin, suite à la catastrophe survenue en janvier à Haïti, le PAC a contribué aux travaux des différentes organisations non gouvernementales qui sont intervenues sur le terrain. La gestion des désastres est un des principaux enjeux du PAC, systématiquement traité dans ses publications et ses conférences.

5.1.4 Partager les pratiques professionnelles : visites, formations, expertises et accueils

▪ L'accueil de professionnels

2010 a été une année féconde en visites professionnelles, en provenance de pays ou d'institutions partenaires, mais également de pays avec qui les relations sont plus ponctuelles, à l'instar du Soudan, de la Libye ou de la Guinée équatoriale. Des visites sur des thématiques ciblées et des entretiens approfondis ont été organisés, individuellement ou pour des groupes, à la demande de professionnels de bibliothèques et d'institutions patrimoniales de plus d'une quarantaine de pays. C'est le cas notamment de dirigeants de la Bibliothèque nationale d'Algérie, de l'Institut pour l'étude des manuscrits anciens d'Arménie, de restaurateurs d'estampes japonais, d'une délégation de l'Association internationale des bibliothécaires et spécialistes de l'information, ou encore de responsables d'archives chinois dans la perspective de la construction d'un centre des Archives de la ville de Pékin.

La numérisation, les méthodes de conservation et les installations de la chaîne sanitaire, le bâtiment et son exploitation, demeurent, avec la bibliothèque numérique et le chantier de rénovation du quadrilatère Richelieu, les principaux sujets d'intérêt pour ces professionnels.

▪ Les formations et expertises proposées

Le dialogue et le partage d'expériences de la BnF avec la communauté professionnelle internationale s'appuie sur une offre de formation spécifiquement conçue. La politique d'accueil de professionnels étrangers pour des stages, collectifs ou individuels, s'est poursuivie, de même que les formations décentralisées auprès des partenaires.

Pour la deuxième année consécutive, le stage international « Ressources audiovisuelles en bibliothèque », organisé conjointement par la BnF et la Bibliothèque publique d'information, a rassemblé des participants de 12 pays : Bulgarie, Cambodge, Canada, Egypte, Espagne, Italie, Lituanie, République Tchèque, Roumanie, Sénégal, Suisse, Togo. Il a permis à une douzaine de professionnels en charge de la gestion de projets de ressources audiovisuelles ou d'animation autour de la musique et de l'image de se familiariser avec les approches et pratiques françaises. Parallèlement à cette formation collective, des professionnels ont été accueillis pour des stages individualisés portant sur des thèmes aussi divers que les techniques de conservation et de restauration des reliures arabes, la maintenance du catalogue, la conversion rétrospective des fonds patrimoniaux, la réorganisation d'un fonds documentaire ou la sauvegarde et numérisation des manuscrits. Ils venaient de Palestine, de Tunisie, du Maroc, de Côte d'Ivoire et du Mali.

Des bibliothécaires de la Bibliotheca Alexandrina en charge de l'encadrement du traitement des livres français, des bibliothécaires de la faculté de droit de l'université de Beyrouth, et bien d'autres professionnels encore, sont venus en 2010 approfondir leurs connaissances au contact des professionnels de la BnF.

Des missions de formation animées par la BnF sont par ailleurs organisées en concertation avec les partenaires, parfois *in situ*, essentiellement dans le cadre du soutien et de l'accompagnement de projets. Ainsi du plan de formation triennal conçu avec la Bibliotheca Alexandrina pour le traitement du don de livres consenti par la BnF et la mise en place d'un centre de ressources francophones. L'objectif est de développer un pôle régional de formation, dont la première pierre a été posée en 2010 par la signature d'une convention de formation triennale. Avec l'adhésion de nombreux partenaires, dont la BPI, l'ENSSIB et la Bibliothèque municipale à vocation régionale de Marseille, dix actions de formation ont été réalisées en 2010 en France et à Alexandrie touchant une centaine de personnes.

Le séminaire portant sur l'élaboration et la mise en ligne des bibliographies nationales africaines, organisé à Bamako du 22 au 26 novembre, participe de la politique de transmission des savoirs développée par la BnF.

▪ Le programme Profession culture

Sept pensionnaires ont été accueillis en 2010 à la BnF dans le cadre du programme d'accueil de professionnels étrangers Profession culture, soutenu par le ministère de la Culture et de la communication. Ces professionnels, en provenance d'Allemagne, du Canada, des Etats-Unis, de Hongrie, du Mali et de Russie, se sont consacrés à l'étude d'un thème, d'un fonds ou d'un projet présentant un intérêt partagé.

Ces séjours, tout en consolidant des relations déjà existantes, avec le Canada par exemple, permettent d'initier une coopération commune telle la collecte et l'archivage du dépôt légal du web, objet du séjour de deux bibliothécaires de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Ils contribuent également à développer des travaux scientifiques précieux pour la BnF, à l'instar de ceux conduits par le pensionnaire américain sur les originaux des monographies locales des fonds chinois, avec en retour des enrichissements apportés au catalogue et un glossaire

éclairant, ou encore de la rédaction, par le pensionnaire hongrois, de notices relatives aux imprimeurs-libraires de la Hongrie d'Ancien Régime.

À noter que sur les sept pensionnaires reçus, trois revenaient pour un deuxième séjour en raison de l'intérêt et de l'ampleur de leurs travaux. Il s'agit de la pensionnaire russe qui a poursuivi l'exploration du fonds Montpensier au département de la Musique, du pensionnaire malien qui a travaillé à la description des manuscrits de Tombouctou et du pensionnaire allemand. La richesse des recherches et des travaux menés illustre cette année encore la fertilité des échanges portés par le programme Profession culture.

5.2 La coopération documentaire nationale

Conformément à ses missions statutaires, la BnF est responsable de l'animation d'un réseau de partenaires, les « pôles associés », liés avec elle par des conventions de coopération de différentes natures et qui relèvent, de fait, de deux réseaux aux finalités distinctes : les pôles associés de dépôt légal et les pôles associés documentaires. Pour mener cette politique, la BnF dispose d'un budget annuel d'environ 2,8 M€, sur crédits fléchés du ministère de la Culture et de la communication.

Le nombre d'établissements partenaires en 2010 est de 166 (contre 153 en 2009), formant 64 pôles associés de dépôt légal et 81 pôles associés documentaires¹⁵. Cette augmentation du nombre de partenaires est principalement due à l'accroissement du nombre de pôles associés régionaux (passés de 8 en 2009 à 12 en 2010), qui sont des pôles multipartenaires.

	Nombre de conventions cadres en cours en 2009	Nombre de conventions cadres en cours en 2010
Pôles associés de dépôt légal imprimeur	25	25
Pôles associés de dépôt légal éditeur	39	39
Pôles associés documentaires, y compris pôles régionaux	66*	81
Pôles label¹⁶	10	10
Total	140*	155

* chiffre corrigé

5.2.1 Le réseau des pôles associés de dépôt légal

Le réseau national des pôles de dépôt légal imprimeur et éditeur est constitué autour de la BnF, avec pour objectif une meilleure exploitation (localisation, signalement, conservation) et une réelle valorisation des documents imprimés issus du dépôt légal.

Les bibliothèques de dépôt légal imprimeur (BDLI) sont chargées dans leur région de la collecte, de la conservation, du signalement et de la communication des documents déposés par les imprimeurs. Grâce à leur action, la BnF peut vérifier l'exhaustivité de la collecte du dépôt légal de la production imprimée française par un contrôle croisé des exemplaires déposés à la BnF (éditeurs) et dans les BDLI (imprimeurs). 25 bibliothèques sont ainsi liées à la BnF par une convention triennale de dépôt légal imprimeur (19 bibliothèques municipales, 2 archives départementales, 1 bibliothèque départementale, 1 bibliothèque universitaire, etc.). Pour leur permettre d'assurer cette mission, 1 315 000 € ont été versés en 2010 à ces établissements partenaires. Cette année, 19 BDLI ont par ailleurs participé, aux côtés de la BnF, à l'archivage des sites internet relatifs aux élections régionales.

Depuis la parution en juin 2006 du décret modificatif du dépôt légal réduisant le nombre d'exemplaires éditeur (de 4 à 2) et imprimeur (de 2 à 1), les modalités de la redistribution nationale du second exemplaire éditeur sont guidées par les principes suivants : réaffirmation du caractère patrimonial de l'exemplaire redistribué, rationalisation de la redistribution en vue de l'établissement d'une carte documentaire nationale vers 69 partenaires (39 bibliothèques ayant signé une convention de dépôt légal éditeur, 23 BDLI et 7 départements spécialisés de la BnF). Un ordre de priorité a été établi entre les établissements attributaires : la bande dessinée, la littérature pour la jeunesse, la littérature policière aux trois dépositaires d'un genre ; les ouvrages édités en région

¹⁵ Certains établissements partenaires peuvent être signataires de plusieurs conventions cadres et une convention cadre peut regrouper plusieurs partenaires.

¹⁶ Les pôles label sont des partenaires avec qui la BnF ne signe pas de convention et auxquels elle n'attribue pas de subvention.

mais imprimés hors-région aux BDLI ; les ouvrages correspondant aux profils documentaires des établissements aux pôles thématiques. Les conventions cadres de redistribution sont quinquennales (2006-2011). En 2010, la redistribution des monographies a été quasi-identique à celle de 2009. Le nombre de titres de périodiques est, lui, en augmentation : 5 014, contre 4 901 en 2009.

5.2.2 Le réseau des pôles associés documentaires

Avec les partenaires des pôles associés documentaires, la BnF mène diverses actions de coopération : numérisation concertée, acquisitions partagées, conversion rétrospective, signalement (catalogage, description de fonds, bases bibliographiques thématiques ou régionales), valorisation (expositions).

■ Evolution du réseau : le plan triennal 2009-2011

Trois objectifs majeurs ont été définis par la BnF pour le plan triennal 2009-2011, en cohérence avec ses propres objectifs stratégiques et la politique du ministère de la Culture et de la communication : il s'agit d'accompagner l'investissement du ministère en faveur du signalement et de la valorisation du patrimoine écrit, en synergie avec le Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) ; de soutenir et contribuer à coordonner l'effort national en faveur du numérique, en particulier dans le domaine de la numérisation des documents imprimés ; de soutenir et contribuer à coordonner la dynamique régionale de mise en valeur du patrimoine.

Deux actions ont été ciblées :

- la coopération numérique : elle vise à créer, diffuser et valoriser, de manière collaborative, les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quelle que soit la localisation des collections et le statut des contributeurs ;
- le signalement du patrimoine écrit.

Deux champs d'intervention ont été identifiés :

- la coopération thématique : elle s'organise de plus en plus autour de programmes de numérisation et de valorisation concertées. Ceux-ci peuvent être larges (sciences juridiques, histoire de l'art, histoire, littérature patrimoniale pour la jeunesse) ou ciblée (journaux de tranchées) ;
- La coopération régionale : elle vise à soutenir et contribuer à coordonner la dynamique régionale de mise en valeur du patrimoine, en s'appuyant sur le dispositif des pôles associés régionaux.

Le nombre de partenaires des pôles associés documentaires (c'est-à-dire le nombre d'établissements participant à au moins une convention-cadre de pôle associé) est passé de 102 en 2009 à 121 en 2010, pour un total de 81 pôles associés documentaires, y compris régionaux.

Typologie des partenaires pôles associés documentaires		
Bibliothèques municipales	24*	31
Bibliothèques universitaires (+ grandes écoles et MSH)	29*	31
Autres établissements (bibliothèques spécialisées, centres de documentation, bibliothèques associatives, etc.)	49*	59
TOTAL	102*	121

* *chiffre corrigé*

En 2010, une convention de pôle associé renforçant la coopération entre la BnF et la Bibliothèque du Sénat a été signée. Du signalement à la numérisation en passant par l'interopérabilité, les axes de partenariat entre les deux bibliothèques sont nombreux. La Bibliothèque du Sénat est aussi l'un des moteurs du programme de numérisation concertée en sciences juridiques (cf. 2.2.2).

La ventilation des actions et des crédits traduit la réorientation de la politique de coopération conduite depuis 2009. Conformément aux priorités retenues, les actions relatives au numérique (numérisation, interopérabilité et conversion rétrospective) représentent dorénavant plus de la moitié des opérations de partenariat (56 sur 110), soit une augmentation de 27% entre 2009 et 2010. Par ailleurs, la part budgétaire consacrée aux actions liées au numérique est désormais égale à celle consacrée aux acquisitions partagées (36%). Le reste des crédits affectés concerne le signalement dans les bases bibliographiques régionales ou thématiques (27%) et la valorisation (1%).

Au total, le budget consacré par la BnF à ses pôles associés documentaires s'est élevé en 2010 à 1 470 000 €¹⁷ (contre 1 390 000 € en 2009).

▪ La coopération régionale

La coopération régionale est une des priorités affichées de la politique de coopération de la BnF depuis 2009. Les pôles associés régionaux sont le dispositif privilégié pour conduire des actions de coopération avec les partenaires régionaux de manière raisonnée et efficace. Les partenaires d'un pôle associé régional sont généralement : la direction régionale des affaires culturelles, la bibliothèque de dépôt légal imprimeur, la structure régionale de coopération, le conseil régional. Les autres partenaires de la région (bibliothèques, archives départementales, bibliothèques privées, sociétés savantes, etc.) sont associés par divers sous-dispositifs (commission patrimoine notamment).

L'objectif des pôles associés régionaux est d'accompagner la mise en œuvre du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) et de valoriser le patrimoine régional des bibliothèques françaises. Ceci passe par le recensement des fonds anciens, locaux et spécialisés via le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD) accessible via le CCFr, par des campagnes de conversion rétrospective pour enrichir le catalogue collectif, par des programmes de numérisation des fonds locaux et régionaux, et par la poursuite de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale* (BIPFPIG).

Initié dans les années 1950, le projet BIPFPIG est depuis 1958 une entreprise collective à laquelle sont appelés à participer toutes les bibliothèques et tous les services d'archives de France. Fin 2010, 63 volumes du BIPFPIG, couvrant 64 départements, sont achevés. Huit régions sont couvertes : Auvergne, Basse-Normandie, Corse, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Limousin, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire. Le volume *Ardenne* a paru en décembre 2010. Quatre départements sont en cours de dépouillement à la BnF : *Charente, Côtes d'Armor, Aube, Lot*.

Les nouveaux pôles régionaux créés en 2010 sont la Guadeloupe et la Guyane (premier pôle inter-régional Antilles-Guyane), l'Aquitaine, le Limousin et la Ville de Paris. Au 31 décembre 2010, douze conventions de pôles associés régionaux étaient en cours : Aquitaine, Basse-Normandie, Bourgogne, Franche-Comté, Guadeloupe, Guyane, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Limousin, Paris, Picardie, Rhône-Alpes.

▪ Le réseau des pôles associés : lieu d'échange d'expérience et de compétences

La politique de coopération de la BnF s'appuie sur la mise en réseau des expériences et des compétences. La BnF réunit régulièrement ses partenaires pôles associés, dans le cadre de journées d'étude :

- le 1^{er} février, une journée sur le dépôt légal de l'internet a été organisée pour les bibliothèques en région chargées de participer à la collecte des sites électoraux à l'occasion des élections régionales ;
- les 7 et 8 octobre à Lille, ont eu lieu les 13^{es} Journées des pôles associés et de la coopération, co-organisées avec la bibliothèque municipale de Lille et la Direction régionale des affaires culturelles Nord-Pas-de-Calais. Plus de 200 personnes y ont participé. Ces journées ont été l'occasion de présenter les expériences de signalement et de valorisation des fonds patrimoniaux menées par quelques-uns des pôles associés de la BnF. Les relations privilégiées de Lille et sa région avec les pays européens frontaliers ont permis d'ouvrir la réflexion sur les expériences menées à l'étranger. Le programme international de ces Journées fut axé sur la coopération numérique mise en œuvre en Belgique, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Les actes sont en ligne sur le site bnf.fr.

La BnF veille à proposer un soutien méthodologique à l'action en organisant pour les pôles associés des sessions de formation. Certaines d'entre elles sont organisées conjointement avec la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL), pôle associé de la BnF dans le domaine exclusif de la formation. Les plus appréciées abordent les questions numériques et les questions de signalement. La BnF s'applique également à informer et former au mieux les professionnels des bibliothèques françaises en intervenant fréquemment lors de journées d'étude ou de formations organisées par l'ENSSIB, les centres régionaux de formation ou le CNFPT. Des présentations de la politique de coopération, de *Gallica*, du Catalogue collectif de France sont ainsi régulièrement assurées.

5.2.3 Le Catalogue Collectif de France (CCFr)

Le Catalogue Collectif de France (CCFr) vise à mettre à la disposition de tous, via internet, un outil national de localisation et de fourniture de documents. Le CCFr est à la fois un instrument de localisation de références, un

¹⁷ Montant global dépensé par les pôles en incorporant les reports des années précédentes.

répertoire des ressources documentaires françaises et un outil gratuit de prêt inter-bibliothèques (PIB). La BnF en assure la gestion opérationnelle.

La nouvelle version du CCFr, mise en ligne en juin 2010, offre un graphisme et une ergonomie qui mettent mieux en valeur le Répertoire national des bibliothèques et fonds documentaires (RNBFD). La recherche globale permet de lancer une requête sur tous les catalogues disponibles dans le CCFr, y compris dans les catalogues de manuscrits.

Cette année, le portail s'est enrichi de nouvelles bases comme la base Archives et manuscrits de la BnF, et grâce aux campagnes de signalement et de conversion rétrospective des catalogues, soutenues sur crédits ministériels et accordés par convention par la BnF. C'est ainsi que le catalogue des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris a rejoint le CCFr en décembre 2010 avec 1,5 millions de notices nouvelles. Il donne également accès aux documents numériques.

Fin décembre 2010, près de 24,8 millions de notices sont présentes dans le CCFr :

- 11 359 084 notices en provenance du catalogue général de la BnF ;
- 9 842 086 notices en provenance du catalogue universitaire et de documentation SUDOC ;
- 121 600 notices en provenance de la base bibliographique PALME ;
- 150 00 notices du catalogue général des manuscrits ;
- 3 170 014 notices en provenance de la base Patrimoine ;
- 135 00 notices en provenance du catalogue BnF Archives et manuscrits.

Fin décembre, la base Patrimoine, qui regroupe les conversions rétrospectives des catalogues de fonds anciens, locaux ou spécialisés de 118 bibliothèques, recensait près de 3,2 millions de documents. De nouveaux établissements ont rejoint la base Patrimoine en 2010, notamment la bibliothèque dominicaine du Saulchoir et ses fonds très importants en sciences humaines et religieuses. La base est prête à accueillir cinq nouveaux établissements en début d'année 2011 (bibliothèques municipales de Toulon, Semur-en-Auxois, Lunel et deux fonds patrimoniaux très importants : celui de la bibliothèque des archives du ministère des Affaires étrangères, et celui de la Bibliothèque des sciences et de l'industrie (BCI)).

L'année 2010 a également vu la fin de l'informatisation des catalogues publiés dans la collection Patrimoine musical régional. Près de 34 000 partitions manuscrites et imprimées patrimoniales sont prêtes à être intégrées dans la base Patrimoine.

5.3 Les activités scientifiques et de recherche

Relevant de ses missions permanentes, la recherche à la BnF est un vecteur important de son rayonnement. Dans le contexte des bouleversements qu'a connu le paysage de la recherche en France, la BnF a engagé des modifications structurelles importantes afin de renforcer la coordination et la valorisation de ses activités dans ce domaine. Le rôle de l'Agence nationale de la recherche (ANR) dans la soumission de programmes désormais toujours conçus en partenariat, la multiplication des projets européens et internationaux, l'accent mis sur l'évaluation et la publication des résultats sont autant de données qui modifient la planification et le suivi des travaux scientifiques menés à la BnF. La coordination générale de la recherche est assurée aujourd'hui par la délégation à la Stratégie et à la recherche.

Multiforme, la recherche à la BnF s'incarne dans la démarche scientifique de ses personnels, dans l'activité des chercheurs qu'elle associe à ses programmes, dans les partenariats qu'elle noue avec instituts, grandes écoles, universités, unités spécialisées ou bibliothèques françaises et étrangères.

Consulté sur toutes les questions relatives aux orientations de l'établissement et à ses activités de recherche, le Conseil scientifique de la BnF est présidé depuis 2008 par Roger Chartier. Il s'est réuni cette année à trois reprises. Entre autres sujets, ont été abordés la politique de numérisation de la BnF, le programme européen *Europeana Regia*, l'offre documentaire de la bibliothèque d'étude du Haut-de-jardin et le projet scientifique et culturel du quadrilatère Richelieu.

5.3.1 Les programmes de recherche subventionnés

Principalement cofinancé par la BnF et par la mission de la recherche et de la technologie (MRT) au ministère de la Culture et de la communication, le plan triennal de la recherche constitue une part très importante de l'activité de recherche au sein de la BnF.

Par ailleurs, d'autres programmes de recherche sont menés dans l'établissement sur financements spécifiques ou mécénat dans nombre de départements. Les programmes reçoivent des allocations de crédits leur permettant de financer des vacations, des publications ou des prestations spécifiques (études de faisabilité, achat de matériels, etc.).

▪ Le plan triennal de la recherche 2010-2012

Validé par le Comité de la recherche en décembre 2009, le plan 2010-2012 comprend 17 programmes, contre 23 pour la précédente période. Parmi eux, 15 relèvent de la direction des Collections, 1 de la direction des Services et des réseaux et 1 de la mission de la gestion documentaire et des archives. Ils se répartissent selon huit thématiques qui correspondent aux domaines d'excellence de l'établissement, à savoir : « bibliographie », « numismatique », « patrimoine musical », « supports, usages et circulation de l'écrit », « iconographie », « histoire du livre », « conservation » et « supports numériques et nouvelles technologies ».

Le plan triennal de la recherche comprend 3 programmes longs (commencés avant 2000), 7 programmes prolongés (inscrits au précédent plan triennal) et 7 programmes nouveaux.

Au cours de l'année 2010, la majorité des programmes de recherche n'ont pas rencontré de difficultés en termes d'avancement. Deux programmes étaient même en voie d'achèvement ou achevés à la fin 2010 : le programme « In Principio 2 » (incipitaire des manuscrits latins) et « Inventaire des incunables scientifiques de la Bibliothèque de l'Arsenal ». L'achèvement précoce du dernier a permis d'entamer en 2011 l'inventaire des incunables de l'Arsenal relevant d'autres domaines thématiques.

▪ Les programmes de recherche soutenus par l'Agence nationale de la recherche

La BnF est partenaire principal de plusieurs programmes de recherche ayant obtenu des financements de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et impliquant d'autres institutions ou organismes de recherche. Cinq programmes étaient en cours en 2010 :

- MONeTA – M(onnaie) O(uvrages de référence) Net (mise en ligne) A(ccès). Du document monétaire à sa mise à disposition (2007-2011). Objectif : donner des corpus de référence au monnayage de l'Empire Romain, source documentaire exceptionnelle pour ses apports à l'histoire économique, sociale, politique et religieuse de Rome ;
- BIBLIFRAM – Les bibliothèques, matrices et représentations des identités de la France médiévale (2008-2010). Objectif : montrer dans quelle mesure la constitution des bibliothèques anciennes a contribué à des constructions identitaires ;
- CAHIERS-PROUST – Corpus fondamental des études proustiennes de genèse (2008-2010), programme ANR franco-japonais. Objectif : établir le corpus fondamental des études proustiennes de genèse et ouvrir ce corpus à d'autres domaines d'étude ;
- PHOTOCREATION – La création photographique : l'image, le reportage, la couleur, coordonné par le Centre de recherches sur les arts et le langage (CRAL) (2009-2011). Objectif : étudier trois moments essentiels des ruptures induites par la photographie : la création d'une image photographique sur papier (1843-1855), l'émergence du reportage et la presse magazine (1928-1939), l'impact créatif de la couleur en photographie (1907 et 1945-1960).
- MeDIan – Les sociétés méditerranéennes et l'océan Indien. Genèse des représentations, interactions culturelles et formation des savoirs, des périples grecs aux routiers portugais (2010-2012). Objectif : centré sur l'étude de l'Océan indien, de l'Antiquité au XVI^e siècle, le projet vise à proposer une nouvelle édition du traité *Sur la mer Érythrée* d'Agatharchide et une nouvelle édition des fragments de géographes, péripiographe et ethnographes grecs.

Fin 2010, la BnF s'est par ailleurs associée à quatre projets de laboratoires d'excellence (LABEX). Les LABEX sont des fédérations de laboratoires financées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre des « Investissements d'avenir ». Parmi ces quatre projets, seuls les trois premiers ont été retenus :

- ARTS-H2H : Laboratoire des Arts et médiations humaines, porté par l'université Paris 8 ;
- CAP : Création, Arts et Patrimoines, porté par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- PATRIMA : Patrimoines matériels, savoirs, patrimonialisation, médiation, porté par les universités de Cergy-Pontoise et de Versailles Saint-Quentin en Yvelines ;

- PAVIMED : Patrimoines vivants et mémoires en devenir, porté par l'université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Ces fédérations de laboratoires vont permettre à la BnF, sur 10 ans, d'initier et affermir ses partenariats avec des acteurs du monde de la recherche afin de renforcer son excellence scientifique notamment dans le domaine de la conservation du patrimoine.

▪ **Programme Quaero financé par Oséo**

La BnF est impliquée dans le projet Quaero, programme de recherche à visée industrielle financé par Oséo dont le but est le développement d'applications permettant d'utiliser des technologies pour faciliter l'accès et la manipulation de contenus multimédias.

Ce programme est divisé en cinq projets à visée applicative. La BnF intervient dans la partie « numérisation et classification de documents non structurés », en fournissant des corpus d'objets numériques pour la réalisation d'outils de traitement automatique, en particulier sur le traitement *a priori* des textes pour l'amélioration de l'OCR et la structuration. La BnF participe également à l'évaluation des résultats de ces traitements.

5.3.2 *L'activité de recherche et développement au niveau européen et international*

▪ **Les programmes de recherche européens**

La participation aux projets européens menés avec le soutien de la Commission européenne pour l'édification et le développement d'*Europeana* demeure l'axe prioritaire de l'action européenne de la BnF. Son investissement s'est poursuivi en 2010 avec le lancement d'*Europeana Regia* et la préparation pour 2011 d'*Europeana 1914-1918*, deux projets de numérisation de contenus qui renforceront à terme la structuration d'axes thématiques dans *Europeana*.

L'objectif d'*Europeana Regia* est en effet de créer une bibliothèque virtuelle de manuscrits royaux du Moyen Âge et de la Renaissance aujourd'hui dispersés en Europe. Lancé en janvier 2010, ce projet regroupe autour de la BnF, qui le coordonne, la Bibliothèque de l'État de Bavière à Munich, la Bibliothèque historique de l'université de Valence, la Bibliothèque Herzog August à Wolfenbüttel en Allemagne et la Bibliothèque royale de Belgique à Bruxelles. A terme, près de 900 manuscrits seront numérisés, mis en ligne et versés dans *Europeana*.

Participant de cette même dynamique, le projet *Europeana 1914-1918*, qui sera lancé en mai 2011 avec onze autres partenaires européens, permettra la constitution d'une bibliothèque virtuelle sur la Première Guerre mondiale.

La participation à cinq autres projets précédemment engagés s'est par ailleurs poursuivie :

Le projet *Europeana v1.0*, lancé en mars 2009, vise à poursuivre le développement du prototype d'*Europeana* initié dans le cadre du projet *EDLnet*. Il s'agit de développer la version opérationnelle d'*Europeana* dotée d'une infrastructure consolidée, de services et de fonctionnalités améliorés et d'une offre numérique accrue.

Le projet *BHL-Europe* (*Biodiversity Heritage Library for Europe*), inauguré en mai 2009, concourt à accroître les contenus et à renforcer la dimension scientifique d'*Europeana* en y apportant un corpus de littérature scientifique sur la biodiversité d'environ 25 millions de pages de documents conservés dans les collections européennes.

KEEP (*Keeping Emulation Environment Portable*), lancé en février 2009, s'attache pour sa part à concevoir et réaliser une plateforme logicielle capable de pérenniser la consultation à long terme des contenus multimédias (logiciels, jeux vidéo...) en s'affranchissant des plates-formes constructeurs ainsi que des contraintes dues à l'obsolescence des logiciels et des matériels informatiques. La BnF assure la coordination de ce projet qui fédère les efforts de neuf partenaires en Europe, institutions patrimoniales et sociétés privées.

Projet conjoint entre bibliothèques, éditeurs et gestionnaires de droits à travers l'Europe, *ARROW* vise à développer un registre des œuvres orphelines et étudier comment donner accès à des œuvres numériques sous droits via *Europeana*. Le groupe de travail national constitué dans le cadre de ce projet, réunissant la librairie de livres numériques Numilog, le Syndicat national de l'édition, le Centre français d'exploitation du droit de copie et la société Electre, est conduit par la BnF. Les spécifications du prototype devant permettre de déterminer si une œuvre est ou non orpheline ont été définies en 2010.

Enfin, le projet *IMPACT*, lancé en janvier 2008, a pour but de développer des outils innovants pour la reconnaissance optique de caractères et ainsi améliorer l'accès aux textes numérisés. 12 nouveaux partenaires ont rejoint le projet en 2010, formant un total de 27 bibliothèques, établissements de recherche et sociétés commerciales. Le projet s'est par ailleurs doté en 2010 d'un nouveau groupe de travail pour la mise en place d'un centre de compétences IMPACT, chargé de transmettre les compétences et les outils développés dans le cadre du projet IMPACT aux institutions patrimoniales en Europe et à travers le monde. Forte de son expérience dans le

domaine de la numérisation de masse et de l'OCR, la BnF est fortement impliquée dans ce nouveau groupe de travail.

Focus 8 : le projet européen ARROW

▪ Les programmes de recherche internationaux

Programme international Dunhuang : lancé en 1994, ce programme consacré aux documents bouddhistes des grottes de Dunhuang, en partie redécouverts au début du XX^e siècle, figure parmi quelques-uns des plus impressionnants programmes internationaux de recherche et de publication de trésors appartenant au patrimoine de l'humanité. Comme de nombreuses institutions à travers le monde (Grande-Bretagne, Chine, Russie, Japon, Allemagne...), la BnF y est associée, par le biais d'un partenariat avec le Musée Guimet et la British Library. La BnF assure la maintenance du site français du projet : <http://idp.bnf.fr>, avec le soutien du programme Culture de l'Union européenne.

Les Manuscrits enluminés des anciens Pays-Bas méridionaux : ce programme, subventionné par la Getty Foundation, a permis la publication d'un premier volume en 2009 sur les quatre prévus au programme. Le premier volume réunissait les manuscrits de Louis de Bruges entrés il y a cinq siècles dans les collections royales ; le deuxième présentera les manuscrits des ducs de Bourgogne et de leur entourage ; le troisième décrira ceux des autres possesseurs : particuliers et institutions religieuses ; un dernier volume rassemblera les manuscrits de même origine conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal.

À un niveau moins global, on peut noter la participation du personnel scientifique de la BnF à d'autres programmes internationaux. Par exemple, le programme COMSt (Comparative Oriental Manuscript Studies), sous l'égide de l'European Science Foundation, prévu pour 2009-2014, et visant à promouvoir des échanges scientifiques autour des études sur les manuscrits orientaux de la sphère méditerranéenne et nord-africaine.

5.3.3 L'accueil de chercheurs

Depuis 1978, la BnF accueille des jeunes normaliens dans ses départements et leur donne accès de manière privilégiée à ses fonds et collections, en tant que chargés de recherches documentaires, parallèlement à un demi-poste d'enseignant-chercheur. Ce principe d'accueil privilégié de jeunes chercheurs et d'encouragement à la recherche s'est élargi en 2003 aux mastérants et doctorants étudiant en France à travers un appel à chercheurs national. L'appel à chercheurs de la BnF propose des travaux scientifiques sur les collections de la Bibliothèque ou les moyens de les valoriser, en lien avec une recherche universitaire. Les candidats sélectionnés obtiennent le statut de chercheurs associés et sont accueillis au début de l'année universitaire, en octobre de chaque année.

Un soutien financier de 10 000 € est accordé à deux d'entre eux qui bénéficient du statut de chercheurs invités « Pasteur Vallery-Radot ». Par ailleurs, deux mécènes, le Champagne Louis Roederer et la Fondation d'entreprise L'Oréal financent chaque année une bourse de recherche de 10 000 € sur des thèmes spécifiques : respectivement, la photographie et l'art de l'être et du paraître. Enfin, une nouvelle bourse de recherche a été créée en 2009 grâce au soutien d'un mécène individuel : d'un montant de 8 000 €, elle vient soutenir un travail de recherche sur l'œuvre d'un écrivain français vivant, lauréat du Prix de la BnF, décerné depuis 2009 à l'occasion du dîner des mécènes. Cette bourse a été attribuée pour la première fois en 2010, dans le cadre de l'appel à chercheurs 2010-2011.

Au total, en janvier 2010, la Bibliothèque comptait dans ses murs 31 chercheurs individuels accueillis :

- 5 chargés de recherches documentaires, normaliens ;
- 2 chercheurs invités Pasteur Vallery-Radot ;
- 1 chercheur invité et 1 chercheur encouragé Louis Roederer ;
- 1 chercheur invité Fondation L'Oréal ;
- 21 chercheurs associés.

5.3.4 Les centres de recherche de la BnF

▪ Le Laboratoire scientifique et technique de la BnF

La mission du laboratoire est de fournir assistance et conseils au personnel chargé de la conservation des collections : experts, conservateurs et restaurateurs de la BnF et des bibliothèques des pôles associés, mais également de répondre à la demande d'autres établissements. Le laboratoire scientifique et technique travaille en étroite collaboration avec des laboratoires spécialisés en conservation et pratique une veille scientifique active. Le laboratoire mène une coopération suivie avec de nombreuses institutions nationales et internationales ayant compétence en matière de recherche sur la conservation du patrimoine et participe ainsi à des programmes de recherche communs de conservation avec ces institutions.

En 2010, l'activité du laboratoire (pôle Bussy) a été marquée par une implication forte dans des programmes de recherche subventionnés. En plus d'un nouveau programme du plan triennal de la recherche 2010-2012 portant sur le vieillissement des disques 78 tours, le laboratoire est engagé dans deux programmes nationaux de recherche sur la connaissance des matériaux du patrimoine culturel (PNRCC) :

- DECAGRAPH – Détection précoce de contaminants biologiques et chimiques Appliquée au patrimoine GRAPHique. Objectif : détecter les composés organiques volatiles (COV) émis par les moisissures (programme ayant débuté en 2009) ;
- programme sur les composés organiques volatils émis par les boîtes de conditionnement anciennes en bois (nouveau programme 2010) ;

Ces deux programmes retenus suite aux appels à projets lancés par le ministère de la Culture et de la communication montrent l'intérêt grandissant porté à la conservation des documents d'archives et des bibliothèques, et la reconnaissance par la communauté scientifique des recherches menées par la BnF dans ce domaine.

Outre les projets faisant l'objet d'une subvention, des projets de recherche répondant à des besoins internes ont été menés en 2010 :

- étude comparative de gélatines industrielles pouvant être utilisées par les ateliers de restauration, mise en place d'un procédé de nébulisation permettant le refixage de matières picturales pulvérulentes ;
- poursuite de l'étude sur l'amélioration du contrôle de la qualité des papiers et des cartons par l'évaluation des effets des COV qu'ils émettent sur la cellulose du papier ;
- étude comparative de colles d'amidon de blé, d'*arrow root* et de tapioca ;
- études autour du présumé « cœur de Voltaire » conservé par l'établissement, notamment à partir des COV émis (authentification, techniques de conservation utilisées à l'époque de l'embaumement, préconisations de conservation pour l'avenir).

Les demandes de conseil et d'intervention du laboratoire (195 demandes internes au total pour les deux pôles) et la sollicitation forte des organismes extérieurs portant sur la qualité des matériaux de conservation et sur les conditions environnementales, est toujours élevée. Une recrudescence particulière des demandes émanant des archives est à noter. La BnF participe aussi à l'élaboration par le ministère de la Culture d'une charte nationale de la conservation.

▪ Le Centre d'étude et de publication des trouvailles monétaires

Le but de la structure est d'étudier, et éventuellement de restaurer, les trésors monétaires et les monnaies de fouilles confiées au département des Monnaies, médailles et antiques. Le résultat des recherches est publié dans une livraison de *Trésors monétaires* et éventuellement dans des articles ou d'autres ouvrages.

Voir : Rapport annexé sur la recherche

CHAPITRE 6 – LA GOUVERNANCE, L'ORGANISATION ET LES RESSOURCES

Le pilotage et la gestion d'un établissement public à caractère administratif de la taille de la BnF comportent de nombreux enjeux qu'il s'agisse de la gestion des emplois et des compétences de ses personnels, de la maîtrise de son budget, de la résolution de questions juridiques complexes ainsi que de la modernisation des modes de gestion financière et comptable ou encore de l'entretien, la maintenance et le développement de ses infrastructures informatiques.

La BnF a inscrit ses grandes orientations stratégiques et opérationnelles dans un contrat de performance pour la période 2009-2011 signé par le ministère de la Culture et de la communication. Cette démarche prend place à la fois dans le cadre des évolutions induites par la Loi organique des lois de finances (LOLF) de 2001 et dans le cadre des réformes engagées par le Conseil de modernisation des politiques publiques. Ce contrat fera prochainement l'objet d'un avenant pour la période 2011-2013.

6.1 Gouvernance et organisation

6.1.1 *Contrat de performance et projets de service*

La signature par le ministre de la Culture et de la communication, le 8 décembre 2009, du contrat de performance 2009-2011 marque pour la BnF une étape importante dans la démarche de formalisation et de pilotage de ses priorités pluriannuelles. Cette démarche avait été amorcée dès 2000 avec l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement 2001-2003, puis du programme d'actions 2004-2007. Il s'inscrit cependant dans un cadre renouvelé, puisque, pour la première fois, les objectifs fixés et les résultats attendus sont contractualisés avec les ministères de tutelle. La volonté de longue date de la BnF d'inscrire ses priorités pluriannuelles dans un cadre partagé avec le ministère de la Culture et de la communication et le ministère du Budget a ainsi rejoint les décisions du Conseil de la modernisation des politiques publiques du 12 décembre 2007 qui prévoient de renforcer la responsabilisation des opérateurs de la culture au travers de la généralisation des contrats pluriannuels de performance.

Parallèlement à ce travail, était engagée la démarche d'élaboration des projets de service au niveau de chacun des départements. Le contrat de performance constituant un cadre général, il s'agit de le compléter et de le décliner finement en interne afin de couvrir toutes les activités de l'établissement et d'en assurer le pilotage au plus près de ses enjeux quotidiens. Ils constituent un outil de management des équipes autour des priorités des départements et des services, et font l'objet d'un bilan annuel, occasion de tirer des perspectives de l'évolution des activités et d'adapter les objectifs, actions et indicateurs. Ces projets de service ont été remis par les départements à la fin de l'année 2009.

Voir : Rapport annexé sur la mise en œuvre du contrat de performance

6.1.2 *Information et communication interne*

Afin d'informer l'ensemble des personnels et d'assurer une bonne circulation de l'information entre tous les sites et les services, la BnF est dotée d'un dispositif de communication comportant un journal interne, un système d'affichage, un intranet et des réunions d'information.

Mensuel de quatre pages, le journal interne *Trajectoire* est diffusé à l'ensemble du personnel et des retraités de la BnF, et sous forme électronique en format texte pour les déficients visuels. En plus des dix numéros parus en 2010, un hors série présentant un bilan d'étape du contrat de performance a été diffusé au mois de juin. *Trajectoire* a fait l'objet cette année d'une enquête de lectorat, point de départ pour un ensemble de réflexions et évolutions à venir de ce support.

La politique d'information et d'échange de la BnF s'appuie également sur les *Midis de l'info*, séances d'information ouvertes à l'ensemble du personnel de la BnF. Douze séances ont été organisées cette année, dont deux se sont tenues sur le site de Richelieu. Les séances du site François-Mitterrand ont accueilli en moyenne 164 personnes, avec un pic à 260 personnes pour le sujet « Évolution du Haut-de-Jardin ». Afin de pouvoir échanger avec les sites

plus éloignés, et en cohérence avec les actions de développement durable menées par la BnF, les *Midis de l'info* sont depuis octobre 2009 retransmis systématiquement en visio-conférence sur le Centre technique de Bussy Saint-Georges. Depuis janvier 2010, les captations vidéo des *Midis de l'info*, montées en séquence, sont désormais mises en ligne sur l'intranet *Biblionautes*.

Dans le cadre de la rénovation du quadrilatère Richelieu, le dispositif de communication mis en place en 2009 afin d'informer régulièrement les agents sur l'avancement du projet et ses conséquences sur les conditions de travail et d'accès au site s'est poursuivi en 2010 (lettres électroniques d'information « Richelieu en projet », *vade-mecum*, système d'affichage, Midi de l'info, etc.).

Le site intranet *Biblionautes* a connu une augmentation de sa fréquentation de 7% par rapport à 2009, dont 51% de visites entrantes (consultation de plus d'une page). L'intranet s'est enrichi cette année d'une nouvelle rubrique dédiée aux activités de recherche et de nouvelles pages : Comité d'histoire de la BnF, observatoire ORHION, projet SPAR, etc.

6.1.3 La gestion documentaire et les archives

L'utilisation des bases de production poursuit une croissance significative, qui masque néanmoins de grandes inégalités entre les départements. La production de documents et dossiers dans les bases a progressé en 2010 de 25% par rapport à l'année record 2009 (+ 18% à périmètre comparable, en défalquant quelques 8 000 dossiers créés automatiquement en novembre 2010 dans une base nouvelle dédiée aux correspondances avec les auteurs). Au total, début 2011, les bases comprenaient 366 000 documents, dont 26% produits en 2010, et 40 000 dossiers, dont 40% produits en 2010.

L'usage côté utilisateur n'a jamais été aussi rapide. Les temps d'interrogation du catalogue se maintiennent malgré l'augmentation de 25% du nombre d'entrées (documents et dossiers) ; la durée d'enregistrement moyenne des documents n'a jamais été aussi bonne (2,9 s.) malgré le volume en constante augmentation (nombre global de documents et poids des bases).

En dépit de ces bons résultats, des points de vigilance sont à signaler : la diminution du pourcentage de documents validés, constante depuis 2008 et l'accaparement de 90% du volume par seulement 10% des documents

L'ensemble des bases de production pèse 360 gigaoctets, ce qui est peu pour une institution de la taille de la BnF et témoigne du gain apporté par la non-duplication des documents : la BnF dispose d'une version de référence de chaque document des bases, et non d'innombrables copies de chacun. A titre de comparaison, une institution d'une taille similaire à la BnF peut devoir maintenir entre 50 et 100 téra-octets de serveurs partagés, sans fonctionnalités avancées de gestion des accès ni opposabilité juridique des documents finalisés.

▪ Vers un catalogue unifié des archives administratives.

En 2009, une rubrique « Archives administratives » a été ouverte dans le catalogue BnF Archives et manuscrits pour fournir un véritable instrument de recherche, capable de recenser l'ensemble des archives physiques ou dématérialisées de la Bibliothèque. Le versement des données dans le catalogue a rencontré des difficultés en 2010 : la base de données initiale « Répertoire des archives administratives » a présenté plusieurs problèmes majeurs de conversion informatique en raison de scories dans le code des notices issues du document Word originel bloquant les exports. L'export réalisé a donc nécessité un important travail de reprise manuel, qui doit être poursuivi en recréant un plan de classement logique des notices et en remettant celles-ci en ordre. Ces questions techniques résolues, l'intégration des contenus des répertoires d'archives dans le catalogue commun de la BnF sera une priorité en 2011.

6.2 Les ressources humaines

6.2.1 Évolution des effectifs

Sur le plan de l'emploi, l'année 2010 a été marquée par une baisse assez significative des effectifs : **2 635 agents** travaillent à la Bibliothèque fin 2010, contre 2 668 fin 2009. Cette évolution est toutefois moins sensible ramenée en année moyenne et en ETPT : **2 435,7 ETPT** pour 2 438,6 ETPT en 2009. La BnF a en effet procédé fin 2009 au recrutement de 34 magasiniers (au terme d'une procédure de sélection dite « recrutement sans concours ») qui a eu un impact favorable sur les effectifs de ce corps fin 2009, et en moyenne annuelle pour 2010.

Les contraintes sur le niveau des emplois découlant de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), impliquant une réduction de 10 ETPT en 2010, ont réduit sans l'interrompre le rythme des recrutements. Outre

les 6 jeunes magasiniers recrutés le 1^{er} janvier 2010 au titre du Parcours d'accès aux carrières territoriales, hospitalières et de l'État (PACTE), les principaux recrutements ont été ceux des conservateurs sortants de l'ENSSIB, de 9 magasiniers en liste complémentaire du recrutement sans concours et de 9 bibliothécaires adjoints spécialisés (BAS) et assistants de bibliothèque.

Globalement, le taux de vacance des postes en ETPT est passé de 2,3% en 2009 à 1,7% en 2010, tandis que le plafond d'emplois diminuait lui-même de 2 484 à 2 464 ETPT au cours de l'année. Cette réduction modérée du taux de vacance traduit à la fois les effets des suppressions d'emplois déjà évoquées, et les nécessités – pour des motifs de contrainte budgétaire pesant sur le budget 2010 – du maintien au cours de l'année d'un nombre suffisant de postes non pourvus.

Apprécié en fin d'année, le fléchissement du nombre de fonctionnaires présents dans l'établissement est d'une vingtaine : 1 643 agents au 31 décembre 2010 (1 665 de fin 2009). Cette réduction touche en particulier la filière Culture. Sur la filière Éducation, et malgré les recrutements déjà cités, les emplois effectifs en fin d'année dans les corps de magasiniers (- 8 en 2010) et dans ceux des catégories A (-7 pour les conservateurs et bibliothécaires) sont aussi en diminution. Du côté des contractuels, le niveau des personnels à temps complet est demeuré stable au cours de l'année avec 664 agents (639,5 ETP), tandis que se poursuivait le mouvement de réduction des emplois à temps incomplet (- 3% par rapport à 2009).

Dans la même période, les emplois « hors plafond », correspondant à des programmes de recherche sur ressources affectées, ont progressé de 5 à 9 ETP.

Pour assurer la compatibilité de ces réductions d'emploi avec le maintien de ses activités essentielles et la mise en œuvre des projets nouveaux qui lui sont confiés, la BnF a poursuivi des efforts d'ajustement de ses processus et d'optimisation de ses modes d'organisation, ceci permettant d'adopter, dans différents domaines, des procédures plus économes en emploi. Les réorganisations entreprises dans les activités du département de la Reproduction y ont concouru de même que divers projets d'optimisation des activités logistiques, administratives, financières et comptables qui se prolongeront en 2011.

6.2.2 La gestion des compétences

La BnF a continué de porter une attention particulière en 2010 aux actions de formation permettant d'accompagner les agents dans l'évolution de leurs activités et de leurs métiers, comme dans le développement de leurs projets et de leurs parcours professionnels. Avec 9 890 jours consacrés aux formations (hors projets individuels de formation), soit un chiffre très voisin de 2009 (10 057 jours), le nombre moyen de jours de formation par agent reste significatif avec 3,8 jours par agent (même niveau qu'en 2009).

Une part importante des actions reste liée aux activités classiques de la BnF : service au public, catalogage, conservation. Mais le développement des ressources numériques se traduit par la multiplication de formations relatives aux données bibliographiques, à l'utilisation de *Gallica*, aux techniques de numérisation et d'archivage, aux nouvelles normes de catalogage. Certains de ces modules ont été ouverts aux Pôles associés de la Bibliothèque (cf. 5.2.2) et ont recueilli un vif intérêt. Le parcours métier encadrement, qui permet de définir un cursus individualisé pour les nouveaux responsables hiérarchiques, a intégré cette année des thèmes comme la conduite de projets, l'animation d'équipe, l'accompagnement au changement. En 2010, ce parcours a été suivi par 15 encadrants récemment nommés, en particulier les chefs de service désignés au sein des départements spécialisés de Richelieu.

Ces formations spécifiques se sont combinées avec un renouvellement de certaines actions conduites au bénéfice des agents de catégorie C. L'accueil de 6 jeunes magasiniers recrutés par la voie du PACTE a conduit en effet à mettre en œuvre un parcours original pour eux, s'appuyant sur des formations spécialisées ou plus transverses, et un tutorat soutenu favorisant une intégration professionnelle de qualité. Une partie de ce dispositif sera d'ailleurs reconduit à l'avenir pour les magasiniers recrutés par la voie normale des « sélections sans concours ».

Signalons enfin les adaptations et améliorations apportées au dispositif de préparation des concours des corps de bibliothèque (entretiens pédagogiques, ateliers de bibliothéconomie, suivi personnalisé à distance) pour continuer d'apporter un soutien au développement des carrières des agents.

La BnF poursuit une réflexion prospective sur les répercussions du numérique sur les métiers et les organisations de la Bibliothèque. Créé par lettre de mission de la directrice générale en mars 2010, l'observatoire ORHION (Observatoire des organisations et ressources humaines sous l'impact opérationnel du numérique) a pour mission d'identifier les changements de processus et de méthodes de travail induits par l'introduction du numérique dans l'ensemble des activités de l'établissement et leur impact sur les organisations existantes. Deux séminaires ont été organisés cette année, proposant un retour d'expérience et un lieu d'échange entre les agents concernés : « Numérisation de masse/dépôt légal du web : retour sur deux changements d'échelle » et « SPAR et la gestion de la collection numérique ». Des travaux plus ciblés ont également été menés par certains membres de

l'observatoire : groupe de travail sur la mise à jour du référentiel des métiers, recensement des formations suivies par les agents de la BnF au cours des deux dernières années dans le domaine du numérique, etc.

Focus 9 : l'observatoire ORHION

6.2.3 L'action médicale et sociale

L'activité du service médical de prévention s'est répartie en activité médicale clinique (visites médicales, consultations, reprises du travail, urgences...) et en activité de tiers-temps (étude des postes de travail et conditions de travail, analyse des accidents du travail, etc.). Les faits marquants pour 2010 ont été les suivants :

- un nouveau service de médecine du travail a été retenu pour le centre de Sablé-sur-Sarthe ;
- un questionnaire et une étude ont été mis en œuvre auprès des magasiniers pour une analyse concernant la manutention et l'utilisation des chariots et la formulation de propositions d'amélioration les concernant ;
- le service médical s'est par ailleurs impliqué dans l'analyse des risques psychosociaux et a contribué au développement des dispositifs de prévention de l'établissement en ce domaine (formation dispensée aux membres du CHS comme auprès de l'encadrement).

L'activité du service de l'action sociale en matière d'accueil, de gestion des prestations, d'accompagnement individuel des agents, d'aide au logement, de conseil et gestion des conventions mutuelles s'est poursuivie avec une hausse significative de l'importance des demandes enregistrées. Parmi les actions particulières conduites en 2010, il convient de signaler :

- le développement du contrôle partenarial avec l'Agence comptable dans une optique de simplification des procédures ;
- la consolidation du dispositif d'attribution des prestations interministérielles et ministérielles aux agents contractuels, le conseil d'administration de l'établissement ayant adopté une délibération à cet effet ;
- la forte implication du service dans le montage et le suivi des « stages retraite » destinés aux agents dont la date de fin d'activité se rapproche.

6.3 Les affaires juridiques et administratives

La BnF a largement contribué à la réflexion en cours, au niveau national et européen, sur la gestion des droits des œuvres orphelines et l'accès à une offre de qualité d'ouvrages sous droit en partenariat avec les éditeurs.

En plus de son investissement fort dans le projet européen *ARROW* (cf. 5.3.2.), dont l'objectif était de créer un système interopérable entre les bases de données détenues par les bibliothèques, des sociétés de gestion de droit et des registres de livres publiés, la BnF a contribué à la rédaction de la Charte du domaine public rédigée par *Europeana* ainsi qu'au document « Guidelines on Public Private Partnerships » préparé par le groupe de travail juridique de la Conférence européenne des directeurs de bibliothèques nationale (CENL). La BnF a également rendu un avis dans le cadre de la proposition de loi sur les œuvres orphelines visuelles et a participé au groupe de travail juridique créé par le ministère de la Culture et de la communication pour avancer sur la question des œuvres indisponibles.

La Bibliothèque a par ailleurs participé aux travaux du groupe « Copyright and Legal Matters » de l'IFLA. Elle a également participé au sommet IPRES à Vienne en septembre et à NEM à Barcelone en septembre 2010 pour y présenter l'étude juridique menée dans le cadre du projet européen *KEEP* (cf. 5.3.2.).

2010 a été marquée par une nouvelle augmentation du nombre de procédures formalisées pour la passation de marchés publics : 219 marchés formalisés, contre 181 marchés en 2009 ont été notifiés. L'ensemble des marchés (formalisés et à procédure adaptée) représentent désormais 96% des dépenses supérieures à 4 000 € HT engagées par l'établissement, contre 94% en 2009.

6.4 Les affaires financières et budgétaires

Depuis 2009, le budget de la BnF est élaboré et exécuté par destination pour en optimiser la lisibilité et, dans une perspective pluriannuelle, pour démontrer la soutenabilité des prévisions à moyen terme (3 ans). En 2010, la nomenclature par destination a été enrichie d'une destination de niveau 4 qui correspond aux différents projets.

Elle a permis d'améliorer encore le suivi de l'exécution des opérations programmées et notamment le plan pluriannuel d'investissement dans lequel figure, pour chaque projet, le financement et l'amortissement.

6.4.1 Le budget de la BnF en 2010

Le compte financier 2010 fait apparaître un compte de résultat 230,2 M€ dégageant un bénéfice de 8,3 M€ (contre 21,8 M€ en 2009), une capacité d'autofinancement (CAF) de 14,9 M€ (17,1 M€ en 2009) et un apport au fonds de roulement de 3,3 M€ (contre 1,9 M€ en 2009).

▪ Les recettes

Le total global des ressources inscrites au compte financier s'élève à **254,3 M€**. Par rapport à l'exercice 2009 et à périmètre égal (cf. tableau ci-dessous), le compte financier 2010 enregistre une augmentation globale de 0,6 M€ soit 0,23% qui résulte d'une situation contrastée :

- une augmentation de 2,089 M€ (+ 0,92%) des recettes de fonctionnement ;
- une diminution de 1,509 M€ (- 5,90%) des ressources d'investissement principalement due à la baisse de 1,021 M€ de la recette CNL traitée en ressource affectée (6,884 M€ en 2010 contre 7,905 M€ en 2009).

Le total des subventions versées par l'État s'est élevé à 202,6 M€ (203,5 M€ en 2009) dont 186,1 M€ en fonctionnement (186,7 M€ en 2009) et 16,6 M€ en investissement, incluant - 0,3 M€ au titre du Plan de relance (contre 16,8 M€ en 2009).

▪ Les dépenses

Le total des dépenses (personnel, fonctionnement et investissement) s'élève à **257,6 M€**. Une analyse à périmètre égal (exclusion des dépenses exceptionnelles, retraitement des charges constatées d'avance et changement d'imputation), conduit à une baisse globale de 7,5 M€ par rapport à 2009 (- 2,9%) et résulte :

- d'une augmentation des charges de personnel de 2,441 M€ (+1,87%) ;
- d'une diminution des dépenses de fonctionnement courant de 3,764 M€ (-4,12%) qui reflète notamment les efforts importants réalisés en matière de recherche d'économies ;
- d'une diminution des emplois d'investissement de 6,176 M€ (- 15,11%) qui s'explique en grande partie par l'importance de la consommation constatée en 2009 qui intégrait un volume exceptionnel de reports 2008 (14,3 M€) alors que celle de 2010 n'intègre que 9,4 M€ de reports 2009.

▪ Une adéquation satisfaisante entre prévision et exécution

Les recettes en fonctionnement enregistrent un taux de réalisation de 99,5% (soit 1,2 M€ de moins que les recettes estimées après la dernière décision modificative au BP 2010) amélioré par rapport à celui de 2009 (99,1%), ce qui confirme la pertinence des prévisions globales de recettes.

Les recettes nettes d'investissement s'élèvent à 24,1 M€ (contre 30,4 M€ prévus) soit 6,3 M€ de moins-value ramenée à 73 k€ si l'on exclut du périmètre les crédits du CNL (6,884 M€ contre 13,084 M€ prévus) traités en ressources affectées. Le taux de réalisation retraité est alors de 99,6% en progression par rapport à 2009 où il était de 95,2%.

Les taux de consommation des crédits de fonctionnement restent élevés par rapport aux années précédentes ; a contrario, on constate une baisse de la consommation d'investissement qui provient essentiellement d'une augmentation des reports de crédits sur les acquisitions liée notamment au renouvellement durant l'année de l'ensemble des marchés libraires.

	2008	2009	2010
Personnel	97,7%	99,8%	99,4%
Fonctionnement courant	91,7%	93,9%	94,9%
Total compte de résultat	94,8%	97,3%	97,5%
Investissement hors ressources affectées (CNL)	63,5%	75,7%	69,6%

▪ **L'élaboration d'un budget pluriannuel**

Par ailleurs, à partir des notifications, à titre indicatif, des subventions 2011 et 2012, il a été possible de construire une projection pluriannuelle de 2011 à 2013 qui a permis de vérifier la soutenabilité des hypothèses de prélèvements opérés sur le fonds de roulement. Cette gestion prospective du fonds de roulement permet la mise en réserve, d'ici 2013, des sommes nécessaires à la conduite d'importantes opérations, comme la phase 2 de la rénovation du quadrilatère Richelieu.

6.4.2 L'amélioration des procédures financières et comptables

▪ **Suivi des actions du protocole de modernisation financière et comptable**

Le protocole de modernisation financière et comptable a été signé le 20 mars 2008 par le président de la BnF, l'agent comptable et le directeur général de la comptabilité publique.

La mise en œuvre des 23 actions prévues par le protocole s'est poursuivie en 2010 à un rythme soutenu. 15 actions étaient achevées fin 2010, trois sont en phase d'achèvement (1^{er} semestre 2011 : rapprochement des inventaires physiques et comptables, renforcement de la méthodologie de contrôle interne comptable, suivi de la régularisation des compte à imputation provisoire) et une a été suspendue (carte d'achat).

En 2010, on peut notamment citer l'achèvement des actions suivantes :

- approfondissement de la démarche de comptabilité analytique ;
- développement de l'activité de soutien auprès des gestionnaires et mise en place d'un parcours métier de gestionnaire financier et comptable ;
- extension du contrôle partenarial aux dépenses sociales.

On peut également citer quatre actions d'envergure dont les études préalables ont été réalisées et les chantiers engagés :

- le renforcement du contrôle interne : une étude en vue d'optimiser les processus de gestion financière et comptable a permis d'identifier un certain nombre de redondances dans la chaîne de la dépense et a préconisé la mise en place d'un service facturier au sein de l'agence comptable. Cette orientation, décidée par le président de l'établissement en juin 2010, a donné lieu à la réalisation d'une étude préalable en 2010 et sera mise en œuvre dans le courant de l'année 2011 ;
- la mise en place d'un nouveau mode de comptabilisation par composants : les études préalables, conduites sur les infrastructures de la BnF, ont conclu que ce chantier était conditionné à la réalisation de l'inventaire physique du patrimoine de l'établissement et son rapprochement avec l'actif comptable, lequel sera achevé en avril 2011 ;
- la généralisation de l'encaissement à distance par carte bancaire : elle sera mise en œuvre dans le cadre du projet « vente en ligne » en 2012 ;
- l'étude de faisabilité d'actions de dématérialisation : cette action, qui nécessitait une évolution de l'application de gestion comptable SIREPA, sera poursuivie en 2011 en association avec la DGFIP et la Cour des comptes.

Compte tenu de ce bilan, l'agent comptable et la directrice de l'administration et du personnel sont convenus de clôturer le protocole et d'en préparer un nouveau qui intégrera, notamment, les actions non achevées du protocole 2008 en les mettant en cohérence avec les orientations stratégiques de l'établissement.

▪ **Enrichissement de la nomenclature du budget pluriannuel par destination**

La répartition du budget de la BnF reflète les trois missions confiées à l'établissement : « Patrimoine immobilier », « Patrimoine collections » et « Diffusion et valorisation ». Une quatrième destination, « Fonctions support », permet l'imputation des dépenses structurelles qui, ne pouvant être ventilées directement sur les trois premières, nécessitent un retraitement analytique pour être réparties. Chacune de ces quatre destinations de rang 1 est ensuite déclinée en destinations de rang 2 puis de rang 3.

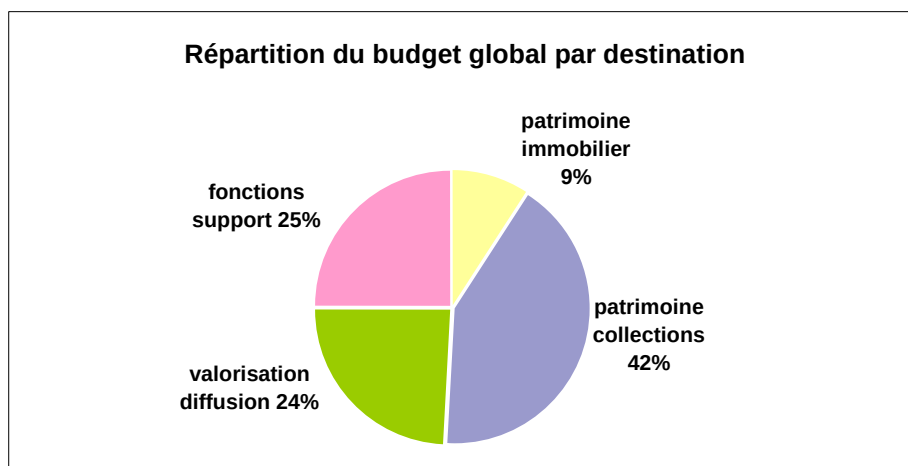
En 2010, cette nomenclature a été enrichie d'une déclinaison plus fine de rang 4 correspondant à près de 700 projets. Dans l'ensemble des dépenses qui concourent à la réalisation d'une activité, le projet est le composant le plus fin, dont le périmètre est défini par rapport à un objectif (amélioration ou création d'un dispositif,

maintenance d'un outil, etc.). Une construction du budget par projets hiérarchisés permet une amélioration de la visibilité du budget tant au niveau de l'arbitrage que du suivi de son exécution.

Exemple :

Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4
<i>Mission</i>	<i>Activité</i>	<i>Activité détaillée</i>	<i>Projet</i>
Diffusion, valorisation	Exposition	Exposition temporaire	Exposition R. Depardon

Le budget 2010 a été ainsi prévu et exécuté par projet.



▪ La répartition des rémunérations sur les destinations de niveau 2

La BnF est en mesure de présenter pour la première fois, au compte financier 2010, une répartition des dépenses salariales de ses agents selon les destinations de rang 2.

Une correspondance a été effectuée entre les 43 destinations budgétaires et les réalités fonctionnelles des activités des agents. La méthode a consisté à passer en revue avec chaque département de l'établissement l'ensemble des emplois afin d'établir une correspondance adéquate entre emplois et destinations. Un travail d'homogénéisation et de pondération a été réalisé.

▪ La mise en place d'un service facturier

À la demande du président de la BnF, un chantier de modernisation des processus financiers et comptables de l'établissement a été lancé en 2010. L'axe majeur de ce chantier, confié conjointement à la directrice de l'Administration et du personnel et à l'agent comptable de la BnF, est la simplification du circuit de la dépense et la création d'un service facturier au sein de l'agence comptable. L'objectif principal de ces mesures est la suppression des différentes redondances de contrôle et de tâches matérielles. Ceci concerne notamment les contrôles exercés à la fois par l'ordonnateur et par le comptable dans le cadre des opérations de vérification des factures pour mise en paiement.

Ce chantier a donné lieu à la mise en place d'un comité de pilotage et d'un groupe projet composé de représentants du département du Budget et des affaires financières (DBF) et de l'agence comptable.

Les travaux menés durant le deuxième semestre 2010 ont abouti à la production d'un rapport détaillé, qui décrit les conditions de passage du mode de fonctionnement actuel à un futur service facturier, en précisant l'organisation et les circuits à arrêter entre les directions déconcentrées, le DBF et l'agence comptable.

Le rapport détaillé a été validé fin 2010 par le président de la BnF. La mise en place du service facturier est programmée pour 2011 en plusieurs phases, avec un dispositif pilote.

6.4.3 Les ressources propres

La BnF est engagée depuis 2008 dans une démarche active de développement de ses ressources propres et de valorisation de ses actifs. En 2010, les axes de travail et les chantiers initiés ont été poursuivis, en mettant l'accent sur la valorisation des collections numériques.

Les ressources propres de la BnF reposent en grande partie sur les recettes de quatre grandes activités. Il s'agit des recettes générées par l'accès aux salles de lecture, par le droit d'entrée aux expositions, par la vente d'ouvrages édités par la BnF et par la reproduction/numérisation à la demande des collections de la Bibliothèque. Le développement financier de ces activités a fait l'objet d'une attention continue et partagée par différentes structures de l'établissement visant à accroître les recettes et développer la marge.

Les tarifs d'accès aux bibliothèques d'étude et de Recherche ont été actualisés, avec prise d'effet en septembre 2010. La nouvelle grille tarifaire propose une augmentation modérée, qui tient compte des nouveaux services offerts aux lecteurs (consultation à distance de multiples bases de données, des documents sous droits et de plus de 150 périodiques) et de l'évolution du coût de la vie. Les formules d'extension (avec paiement d'un complément financier), permettant aux lecteurs de modifier et d'étendre les possibilités de leurs cartes, ont été simplifiées.

Le réabonnement en ligne aux salles de lecture est en cours d'instruction et devrait être effectif en juillet 2011. Ce nouveau mode d'accès et de paiement de prestations offertes par la BnF devrait permettre à la fois économies et recettes additionnelles.

L'activité de reproduction/numérisation à la demande a fait l'objet, en 2009, d'une étude de modernisation, visant à la fois à l'amélioration des recettes, la réduction des coûts et l'optimisation du service. L'année 2010 a été mise à profit pour conduire l'instruction approfondie des principales préconisations issues de l'étude, pour confirmer les solutions proposées ou en rechercher de nouvelles, pour développer l'implication des personnels dans la recherche de solutions organisationnelles. En termes de développement des recettes, trois dossiers ont été ouverts : la conclusion de partenariats pour élargir les offres de service et multiplier les canaux de diffusion (6 partenariats signés en 2010, avec des sites de généalogie, d'impression à la demande et des portails de recherche), la redéfinition de l'offre et la mise en place d'une animation de la base de données clients.

La mise en place d'actions de formation payantes s'est centrée sur les professionnels ; trois structures de la BnF ont ainsi proposé en 2010 des formations à leur intention :

- formations sur la littérature pour la jeunesse dispensées par CNLJ/La Joie par les livres (21 sessions) ;
- formations sur l'archivage électronique proposées par la mission pour la gestion de la production documentaire et des archives (3 sessions) ;
- formations sur la conservation dispensées par le département de la Conservation (9 sessions).

La valorisation du domaine public a pris diverses formes : les modalités techniques d'un accord d'échange d'énergie entre la BnF et un grand acteur du secteur ont été approfondies pour une mise en place effective mi 2011, source à la fois d'économies et de recettes. Des négociations avec un courtier spécialisé ont permis de récupérer une partie de la valeur des investissements vertueux en termes d'énergies réalisés sur les dernières années.

La valorisation des développements et prestations informatiques a porté principalement sur l'archivage numérique : la BnF a ainsi pu proposer à d'autres institutions des prestations de tiers archivage pour stocker de façon pérenne leurs données.

La tarification de la réutilisation des données publiques, mise en place initialement pour la réutilisation, par des professionnels, des contenus numérisés (livres, ouvrages, images, presse,...) de la BnF a été étendue à la réutilisation des métadonnées et à la réutilisation des collections sonores (nouveau tarif). Le principe de la distinction entre réutilisation non commerciale et réutilisation commerciale payante a été conforté. Enfin, un contrat-type d'affiliation, permettant la rémunération des liens sortants du site *Gallica* vers celui des sites partenaires, a été élaboré en début d'année. Il a été signé par plusieurs organisations ; son champ devrait s'étendre en 2011 et porter sur de grands ensembles de *Gallica*.

Ces différentes actions, combinées à une rationalisation de la gestion financière des recettes, ont contribué à une légère augmentation (+ 0,3%) du montant des recettes propres constatées au compte financier 2010, malgré un contexte économique particulièrement défavorable.

▪ Le mécénat

Pour la deuxième année consécutive depuis sa création en novembre 2008, la délégation au Mécénat a permis la réalisation de nombreux projets au cœur des missions de la BnF : acquisitions, expositions, numérisation et recherche.

La BnF a acquis grâce à un mécène un Trésor national exceptionnel : les manuscrits de Casanova, dont le manuscrit du célèbre récit *Histoire de ma vie* (cf. focus 1). Plusieurs acquisitions patrimoniales ont également été soutenues grâce à des fondations et des particuliers dont les archives d'Elizabeth Ivanovsky par la Fondation Breslauer et l'Institut de France, et les dessins de l'Opéra de Pils. Des œuvres de Paul Valéry sont entrées dans les collections de la Bibliothèque grâce aux bénéfices du dîner des mécènes.

Plusieurs expositions phare ont bénéficié en 2010 du soutien de mécènes (Champagne Louis Roederer, MAF Assurances, Fondation EDF Diversiterre) et quatre bourses ont été allouées à des chercheurs grâce à des mécènes (la bourse de recherche Louis Roederer sur la photographie ; la bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal sur l'art d'être et de paraître, complétée par une mention spéciale ; la bourse de recherche « Prix de la BnF », dotée par Madame Nahed Ojeh).

La Fondation Total a soutenu la numérisation d'un ensemble de 280 manuscrits arabes, turcs et persans les plus précieux, dont une sélection sera exposée à l'été 2011 sur le site de Richelieu.

La BnF a ouvert en 2010, au cœur du site François-Mitterrand, le Labo BnF afin d'y présenter les nouvelles technologies de l'information et de la lecture, dont Orange est le partenaire fondateur. Il réunit également plusieurs partenaires technologiques, dans le cadre de mécénats en nature (Sony, Adobe, Samsung, Apple, Isir, Bridgestone). Un second mécénat en nature de 200 projecteurs LED pour la galerie d'exposition Mansart sur le site de Richelieu a été réalisé grâce à Procédés Hallier.

Pour la deuxième édition, Jean-Claude Meyer, président du Cercle de la BnF, a doté le Prix de la BnF, qui consacre un auteur vivant de langue française pour l'ensemble de son œuvre. Cette année, l'écrivain Pierre Guyotat s'est ainsi vu honoré.

Enfin, en 2010, le président d'honneur des Amis de la BnF, Hubert Heilbronn, a doté le Prix de la restauration, qui soutient la restauration d'une œuvre des collections de la BnF.

La BnF a établi en mars 2010 une charte éthique, dont l'objet est de définir les grands principes devant gouverner les relations de la Bibliothèque avec ses mécènes, parrains et donateurs, dans le cadre d'un mécénat, d'un parrainage, d'un don ou d'un legs.

6.5 Les systèmes d'information

Les moyens informatiques de la BnF sont principalement répartis en deux grands sous-ensembles couvrant toutes les applications du domaine bibliothéconomique (catalogues, fonctionnement du service public) pour le premier, et celles relevant du domaine numérique (numérisation, conservation et mise à disposition des documents sous forme numérique) pour le second.

Les principaux projets ayant mobilisé les équipes de développement informatique ont été :

- dans le domaine bibliothéconomique : l'extranet du dépôt légal, les spécifications du nouvel outil de gestion et de production du département de la Reproduction, des chargements complémentaires de notices dans le catalogue général, des travaux d'amélioration de la robustesse de l'application de consultation du catalogue et de son module d'accès Z39-50 ;
- dans le domaine numérique : le système de consultation *Gallica* des fonds numérisés et l'ensemble des outils de production des chaînes de numérisation, le système de préservation et d'archivage des données numériques SPAR, le système de gestion du dépôt légal du web et le projet Platon de mise en œuvre de l'exception Handicap.

Focus 10 : l'exception Handicap

En dehors de ces deux grands sous-ensembles, on peut citer l'achèvement du chantier de changement de version logicielle du système de gestion des ressources humaines et la poursuite du développement des outils bureautiques internes (Lotus Notes).

Du point de vue du fonctionnement des systèmes d'information, l'année 2010 s'inscrit dans la continuité des deux précédentes années qui marquaient une pause dans l'amélioration continue de la disponibilité globale des systèmes d'information enregistrée depuis 2005. La disponibilité reste cependant à un niveau très satisfaisant de 99,89%.

En lien avec ce niveau de disponibilité, on note une baisse régulière des appels et des incidents enregistrés par le Bureau d'assistance centralisée (BAC) depuis 2005, qui reflète une amélioration de la qualité de service des équipements du parc de postes de travail (renouvellements, industrialisation de la gestion des logiciels, etc.) et des



autres équipements informatiques distribués (équipements de billetterie et de contrôle d'accès, passage aux cartes sans contact, etc.).

La gestion du parc matériel et applicatif de la BnF est confiée à un prestataire extérieur dans le cadre d'un marché d'infogérance pluriannuel. En termes financiers, il s'agit de l'un des marchés les plus importants de l'établissement. Pendant la phase de démarrage du marché actuel, notifié en 2009, l'organisation de l'infogérance et de son suivi avaient été adaptées aux évolutions prévues pour cette prestation. L'année 2010 a été une année de consolidation et d'optimisation de ces prestations d'infogérance.

Parmi les projets techniques et de modernisation d'infrastructure menés en 2010 avec la participation de l'infogérance, les plus marquants sont :

- la modernisation et l'accroissement de l'infrastructure de stockage du domaine numérique (*Gallica*, SPAR et dépôt légal du web) ;
- la deuxième phase du chantier de renouvellement des postes de travail (2 372 postes renouvelés en 2010) ;
- la poursuite du chantier de renouvellement des serveurs X86 ;
- la fin du chantier de renouvellement de l'infrastructure de stockage hors domaine numérique (bureautique, gestion, etc.) ;
- la mise en place de la phase 1 du Plan de reprise d'activité¹⁸/Plan de continuité d'activité ;
- l'intégration des nouvelles procédures de masterisation automatiques des postes de travail.

Enfin, le projet de gestion des identités GIDE, lancé en 2007, est passé en 2010 en phase de réalisation, pour une réception et une mise en œuvre en 2011. Ce projet a pour objectif d'améliorer la sûreté des collections et la sécurité d'accès aux systèmes d'information en dotant la BnF d'un système de gestion automatique, sécurisé et intégré des identités et des accès. Ce futur système permettra d'améliorer les processus de création, de modification et de suppression des accès et des habilitations des différents usagers des systèmes d'information. Il permettra également de disposer d'informations d'audit concernant les accès aux ressources numériques et physiques.

¹⁸ Un Plan de reprise des activités permet de reconstituer, en cas de sinistre sur le système informatique, un environnement physique et logique, y compris la récupération de tous les fichiers et le rattrapage de leurs mises à jour.

FOCUS 1 : LES MANUSCRITS DE CASANOVA ENTRENT A LA BnF

Jamais encore l'acquisition d'un manuscrit n'a suscité un tel enthousiasme dans la presse et auprès du public. « Giacomo Casanova, une loterie ! », « La Bibliothèque nationale de France, 123^e conquête de Casanova », Casanova a séduit la Bibliothèque nationale : c'est avec enthousiasme, et non sans humour, que de très nombreux articles ont salué cette prestigieuse acquisition. Classé « Trésor national » en 2008, le manuscrit de l'*Histoire de ma vie*, de Casanova, a, en effet, pu être acquis en février 2010 grâce au mécénat. C'est l'aboutissement d'une aventure extraordinaire à plus d'un titre.

▪ L'histoire d'une vie

Si Casanova publie des récits autobiographiques dès 1780, il ne commence vraisemblablement à rédiger l'*Histoire de ma vie* qu'en 1789. Une première version, rédigée en quatre ans, relate les événements de sa naissance à 1772. Pour répondre à la demande du Prince de Ligne, curieux de lire ces mémoires, Casanova se livre, à partir de 1794, à un minutieux travail de révision de son manuscrit. L'ensemble, rédigé en français, langue des Lumières, constitue alors une fresque haute en couleurs des aventures du mémorialiste, de son époque et de ses contemporains. En effet, le récit nous conduit en Italie, en France, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en Espagne et en Russie. Casanova rencontre Voltaire, Rousseau, Frédéric II à Potsdam ou encore Catherine II à Saint-Petersbourg mais aussi, bien sûr, toutes ses conquêtes, actrices, femmes du monde, servantes...

▪ Deux siècles de péripéties

A la mort de Casanova, le 4 juin 1798, le manuscrit resté inédit est recueilli par son neveu, Carlo Angiolini. Ce dernier l'emporte avec lui à Dresde et ce sont ses enfants qui le cèdent à leur tour à l'éditeur Brockhaus en janvier 1821. Le texte des mémoires connaît alors bien des avatars, et traductions ou adaptations expurgées et révisées se succèdent pendant 140 ans. Ainsi, de 1822 à 1828, une première édition du texte a-t-elle lieu mais en traduction allemande. Le manuscrit passe alors entre les mains d'un professeur de français de Dresde, Jean Laforgue, qui prépare la première édition française. Elle paraît de 1826 à 1838, mais corrigée des italianismes de l'auteur et sans les passages les plus libertins. Cette version, lue par Stendhal, est aussi celle grâce à laquelle les lecteurs français ont accès au texte jusqu'en 1960. Cette année-là paraît une édition intégrale (édition Brockhaus-Plon), reprise en 1993 en trois volumes dans la collection Bouquins (Robert Laffont).

Jusqu'à son entrée à la BnF, très rares sont ceux qui eurent le privilège de voir ce manuscrit qui échappe de justesse à la destruction au moment des bombardements de Leipzig. Il est alors transporté par camion militaire jusqu'à Wiesbaden, nouvelle adresse de la maison d'édition Brockhaus. C'est finalement à Zürich, en 2007, que le manuscrit est porté à la connaissance de la Bibliothèque nationale de France et qu'une offre de cession lui est faite par le propriétaire de l'œuvre.

L'acquisition a pu être réalisée en 2010 grâce à la mise en oeuvre de la loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, reconnaissant l'intérêt patrimonial majeur de cet ensemble de manuscrits. Le financement a été entièrement assuré par un mécène qui a souhaité demeurer anonyme.

▪ Ouvertures

D'importants projets de valorisation sont liés à cette acquisition prestigieuse. Intégralement numérisées dans le mois qui a suivi l'entrée de l'œuvre dans les collections de la Bibliothèque, les quelque 3 700 pages du manuscrit, qui déroulent nombre de ratures, surcharges, mots et pages biffés, sont dorénavant accessibles en ligne dans *Gallica*.

Une grande exposition, « Casanova, la passion de la liberté », construite en dix actes, à l'image des dix livres que comporte le manuscrit, se tiendra à partir du mois de novembre prochain sur le site François Mitterrand. Enfin, la Pléiade prépare l'édition critique tant attendue de ce texte dont les publications connurent tant d'avatars.

FOCUS 2 : DES PHOTOGRAPHIES DE SPECTACLE DANS *GALLICA*

Le département des Arts du spectacle a entrepris en 2010 la numérisation d'un corpus de photographies de spectacle de la deuxième moitié du XX^e siècle. Il s'agit d'une partie de l'œuvre des photographes Roger Pic (1920-2001), Daniel Cande (né en 1938) et Joël Verhoustraeten (né en 1954). 40 000 diapositives et 10 000 tirages photographiques ont été mis en ligne à l'automne 2010 dans *Gallica*, qui devient ainsi la plus importante bibliothèque numérique d'images en ligne sur le spectacle contemporain français.

Cet envoi en numérisation, une première par son ampleur dans l'histoire du département des Arts du spectacle, a été possible grâce à la conclusion de deux marchés permettant une numérisation à grande échelle de qualité : à savoir Azentis pour les supports opaques et Hermann & Kraemer pour les supports transparents (en l'occurrence les diapositives). Il permet au département de présenter un premier aperçu significatif des photographies de spectacles français, ou représentés en France, de ces cinquante dernières années.

▪ Trois témoins majeurs de la vie des spectacles

Les tirages photographiques en noir et blanc de Roger Pic couvrent le festival du Théâtre des Nations, dont il a été le photographe officiel pendant plusieurs décennies. Ils offrent une sélection de la production mondiale entre les années 1955 et 1965. On y trouve ainsi les photographies de l'un des tout premiers spectacles de Maurice Béjart, *Orphée* (<http://bit.ly/gA5tLT>), ou encore le dernier spectacle de Bertolt Brecht monté de son vivant en 1955, *Le Cercle de craie caucasien* (<http://bit.ly/hJSGAL>). Des contrées plus lointaines et inattendues, comme le Mali ou Cuba (<http://bit.ly/g1GuB0>), sont également représentées. Les diapositives donnent à voir des spectacles de danse (ballets des cosaques russes), de théâtre (mises en scène de Georges Wilson entre autres) ou même de chanson (les Frères Jacques par exemple).

Les quelque 32 000 photographies de Daniel Cande en ligne sont plus récentes (1978-1995) et concernent des spectacles français. On y trouve les spectacles donnés dans les grands théâtres de Paris et de la région parisienne (Théâtre de la Ville, Odéon, Chaillot, Cartoucherie, Amandiers, ...), ainsi qu'au festival d'Avignon. On compte quelques spectacles légers (*Clérambard*), des productions à grand spectacle (*Jules César* par Robert Hossein), mais surtout les grandes mises en scène de la fin du XX^e siècle, dont certaines ont fait date, comme *Le Mahabharata* par Peter Brook à Avignon (<http://bit.ly/gNe1Ik>). On y retrouve les grands noms de la mise en scène française de ces dernières années : Ariane Mnouchkine avec *Le Tartuffe* (<http://bit.ly/g0kUow>), Antoine Vitez avec *Le Misanthrope*, Roger Planchon avec *L'Avare*, Jean-Pierre Vincent avec *Les Fourberies de Scapin*, ou encore Bartabas avec *Opéra équestre* (<http://bit.ly/gEXEDF>).

Joël Verhoustraeten s'est pour sa part spécialisé dans les arts de la rue et le cirque. Ses images montrent la production des principaux festivals français dans ces disciplines au cours des vingt-cinq dernières années (1982-2006) : pyrotechnie, cirque (Médrano ou les Arts-Sauts : <http://bit.ly/hDswZ5b>), mime, ombres, marionnettes sous différentes formes (les figures géantes de Royal de Luxe par exemple) et happenings divers y sont représentés. Ces images documentent une catégorie de spectacles qui a maintenant gagné ses lettres de noblesse, mais a longtemps été peu considérée – et donc peu photographiée par les professionnels, surtout dans les années 1980.

▪ Valoriser et sauvegarder

Ce programme de numérisation est à la fois une action de valorisation et une opération de sauvegarde. En effet, les diapositives sont un support particulièrement fragile et peu pérenne qui « vire » en quelques décennies (parfois moins), modifiant irrémédiablement les couleurs de l'image. Une partie du fonds Roger Pic avait déjà subi des dommages et nécessitait une intervention rapide : la totalité des diapositives de ce fonds a été numérisée, comme celles du fonds Joël Verhoustraeten. La moitié du fonds de diapositives de Daniel Cande a été quant à elle sauvegardée en 2010 ; le reste est en cours de traitement.

Chacun des trois ensembles de photographies a pu être mis en ligne dans *Gallica*, alors même que toutes ces images sont encore sous droits. La BnF est en effet titulaire des droits de Roger Pic qu'elle a acquis, en même temps que le fonds. Joël Verhoustraeten et Daniel Cande, quant à eux, n'ont pas vendu ni cédé ces droits à la BnF et en restent donc titulaires. Ils ont cependant accepté, sans contrepartie, la mise en ligne de leurs images numérisées, considérant la large visibilité ainsi donnée à leur travail et aux spectacles qu'ils ont photographiés.

La numérisation de ces documents photographiques a donné lieu à un signalement sur le blog et la page Facebook de *Gallica*, suscitant immédiatement des questions d'internautes. Ces réactions sont le signe que ce programme répond à une véritable attente du public, du chercheur au simple curieux, en passant par l'enseignant et le passionné de spectacle.

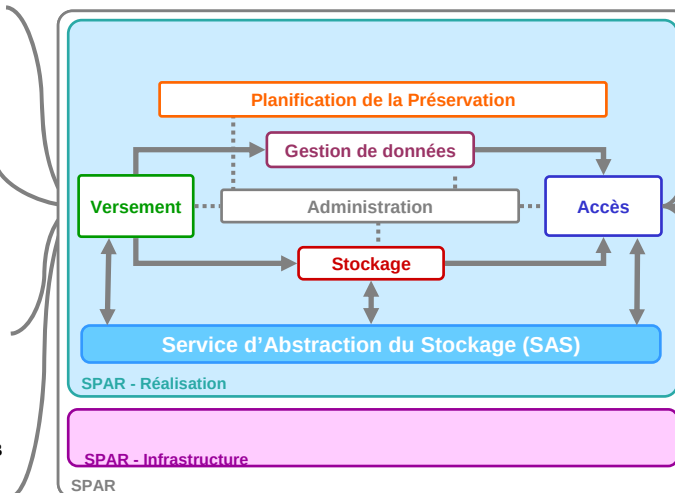
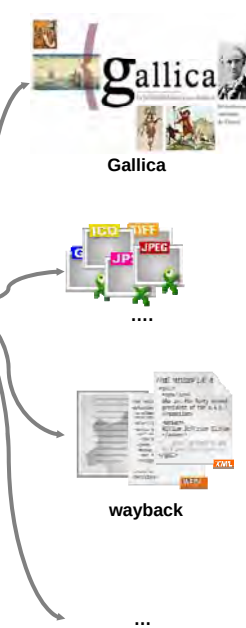
FOCUS 3 : LES COLLECTIONS NUMERIQUES ENTRENT DANS SPAR

Le système SPAR (Système de préservation et d'archivage réparti) a pour objectif de préserver et d'archiver des documents numériques provenant de différentes filières (numérisation de conservation, production administrative, dépôt légal du Web, ...) et de les mettre à disposition de différents diffuseurs tels que, par exemple, le site *Gallica*.

Applications de production de données



Applications de diffusion de données



Le système s'appuie pour son implémentation sur le modèle conceptuel de l'OAIS (modèle de référence pour un système ouvert d'archivage d'information). Un service d'abstraction du stockage (SAS) a été ajouté afin d'offrir au système une vision abstraite de l'infrastructure de stockage sous-jacente.

La production des documents numérisés effectuée par les prestataires de numérisation est livrée à un logiciel de gestion de flux (*workflow*) appelée « nouvelle chaîne d'entrée ». La nouvelle chaîne d'entrée assure deux fonctionnalités principales : d'une part, elle effectue les contrôles de conformité des prestations (structure et cohérence des éléments livrés), d'autre part, elle procède aux traitements nécessaires à la consultation et l'archivage des documents. Ainsi, à l'issue de ces opérations et de ces traitements, les documents sont livrés en parallèle au système de stockage pour la consultation via *Gallica* ou en interne via les postes publics, et à SPAR pour la préservation.

Depuis le 7 mai 2010, SPAR est entré en production. Ainsi, sur les 180 000 documents passés en 2010 par la nouvelle chaîne d'entrée, 105 148 ont fait l'objet d'un versement dans SPAR. Les documents non traités par SPAR (plus 150 000 en 2010) seront versés dans SPAR lors de la migration rétrospective prévue en 2011.

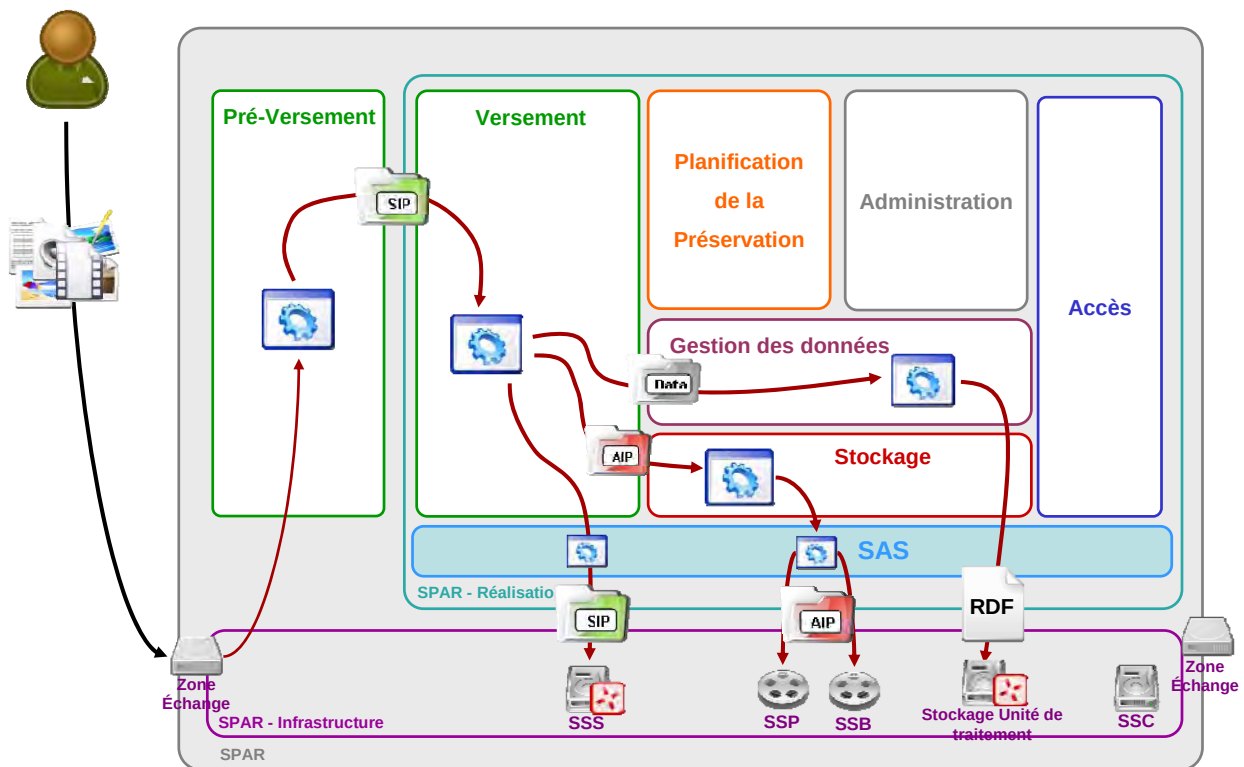
Le versement dans SPAR s'effectue en quatre étapes :

1. Le préversement, dont le but est de constituer un paquet de versement autonome à partir des données fournies par la nouvelle chaîne d'entrée qui sont complétées par des métadonnées extraites de l'entrepôt OAI-NUM.
2. Le versement, dont le but est :
 - sécuriser (immédiatement) le paquet de versement afin de pouvoir réitérer les opérations de versement en cas d'incident ;
 - valider la conformité du paquet de versement vis-à-vis de l'accord de qualité de service (AQS) de la filière concernée ;
 - procéder à la caractérisation des formats de données des fichiers constitutifs du paquet de versement. Il s'agit de créer les métadonnées techniques les plus précises possibles afin de procéder plus tard aux opérations de préservation nécessaires ;
 - créer un paquet d'information d'archive.

Cette étape est effectuée par le module « versement ».

3. L'enregistrement des métadonnées dans l'entrepôt de données afin de permettre aux experts de préservation et aux gestionnaires de collection d'interroger le système. Cette étape est assurée par le module « gestion de données ».
4. Le stockage des paquets d'archive dont le but d'assurer un stockage sécurisé. Cette étape est assurée par deux modules :
 - le module « stockage » qui détermine le mode de stockage le plus approprié en fonction de l'accord de qualité de service de préservation (AQS-P) associé au paquet ;
 - le module « service d'abstraction du stockage » qui offre une couche d'abstraction du stockage physique, assure la distribution sur les différents supports de stockage (double copie sur bandes), vérifie lors de chaque accès ou sur demande d'audit l'intégrité des paquets fournis et répare automatiquement les paquets corrompus, le cas échéant.

Il convient de noter que chaque module « préversement » est spécifique à la filière dont il assure le traitement. *A contrario*, dans SPAR, les modules « versement », « gestion de données », « stockage », « service d'abstraction du stockage » mais également « administration », « planification de la préservation », « accès » sont communs à l'ensemble des filières.





FOCUS 4 : LA RENOVATION DE RICHELIEU

2010 s'est révélée une année très importante pour le quadrilatère Richelieu : toutes les conditions ont été remplies pour que les travaux de rénovation puissent effectivement commencer au second trimestre 2011. Pour le public, deux nouvelles salles de lecture provisoires ont été ouvertes, avec une offre de services renouvelée.

▪ Une phase préparatoire réussie

L'année a été marquée par l'obtention en avril du permis de construire pour les travaux sur l'ensemble du quadrilatère. Une mission complémentaire a par ailleurs été confiée à l'architecte Bruno Gaudin pour la rénovation des façades pendant le temps du chantier. Les études architecturales de la zone le long de la rue de Richelieu (zone 1), où va se dérouler la première phase de travaux, se sont achevées en novembre. L'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC, anciennement EMOC), maître d'ouvrage de l'opération, a pris possession en août dernier de la zone 1 du quadrilatère, vidée de ses collections, de ses occupants et de ses mobiliers. Il a mené les importants travaux préliminaires à la rénovation proprement dite. Cette phase préparatoire avait pour objet le déplacement des postes de sûreté et de sécurité incendie, la réalisation d'un mur coupe-feu sur les 14 niveaux du bâtiment afin d'isoler de manière étanche la zone occupée par le public, le personnel et les collections pendant la durée des travaux, et enfin le désamiantage et le déplombage, localisé mais systématique, de la première zone de travaux, préalable indispensable au chantier de rénovation proprement dit.

Le transfert de 37 kilomètres de collections, entrepris en 2008, a été achevé en avril 2010. En parallèle, une nouvelle application web a été mise au point en interne pour organiser et planifier les transferts de collections avant la deuxième phase des travaux (2014-2017) et l'occupation des magasins à la réouverture complète du site (2017).

Le déménagement des 260 agents du site Richelieu vers les bâtiments modulaires, le site François-Mitterrand, la bibliothèque de l'Arsenal, en février et mars 2010, s'est déroulé sans encombre, les personnels ayant bénéficié de visites et de formations sur le fonctionnement du bâtiment pendant les travaux. La nouvelle signalétique mise en place, très visible et colorée, a permis aux personnels comme aux lecteurs et visiteurs de prendre leurs repères dans la moitié du bâtiment restant en fonctionnement pendant la première phase de travaux.

▪ Ouverture de nouvelles salles au public

Le 6 avril restera la grande date de cette année avec la fermeture au public et au personnel du 58 rue de Richelieu, et plus globalement de toute la zone 1, et la mise en place d'une nouvelle entrée au 5 rue Vivienne, ainsi que l'instauration de nouveaux horaires. Le même jour, après seulement une semaine de fermeture des départements des Arts du spectacle et des Manuscrits, de nouvelles salles de lecture provisoires ont été ouvertes : galerie Mazarine pour les Arts du spectacle et les Manuscrits occidentaux ; Crypte pour les Manuscrits orientaux. Celles-ci ont demandé beaucoup d'investissement de la part des départements et services de la BnF. La mise en place de ces salles de lecture provisoires a permis d'offrir aux lecteurs de nouveaux services appréciés : réservation à distance des documents (permettant de compenser l'éloignement de certains fonds et la mise en place de tournées à heures fixes), possibilité de connexion filaire à internet sur 31 places de la galerie Mazarine, offre renouvelée d'ouvrages en libre accès pour les Manuscrits.

▪ Une réflexion et une communication continues

Les volets scientifiques et culturels liés au projet de rénovation ont également beaucoup progressé en 2010 grâce à de nombreux groupes de travail en interne, ainsi qu'à la commission présidée par Jacques Vistel. Réunie à la demande du ministre de la Culture et de la communication de juin à décembre 2010, cette commission a examiné les projets suivants : future galerie des Trésors de la BnF dans la galerie Mazarine, valorisation des collections de l'actuel musée des Monnaies, médailles et antiques dans les futurs espaces rénovés, programme de la nouvelle salle Ovale, renforcement de la synergie entre les trois partenaires de la rénovation (BnF, Institut national d'histoire de l'art (INHA) et École nationale des chartes).

Sur tous ces aspects ainsi que sur l'avancement des travaux et la fermeture de la zone le long de la rue de Richelieu, la BnF s'est efforcée de communiquer très régulièrement auprès du public, et ce grâce à ses différents supports : rubrique « Rénovation de Richelieu » du site web, magazine *Chroniques*, Lettre aux lecteurs, messages électroniques spécifiques. Le Forum des images qui assure un suivi vidéo du chantier sur toute sa durée a réalisé en 2010 un documentaire de présentation de l'opération (en ligne sur bnf.fr), et le photographe Jean-Christophe Ballot, de magnifiques images de la zone 1 vide et en chantier.

FOCUS 5 : LE DEVELOPPEMENT DURABLE APPLIQUE AUX EXPOSITIONS

L'éco-conception est une notion nouvelle de la muséographie. Sensibles aux enjeux du développement durable, les musées scientifiques ont été les premiers à s'y intéresser. La BnF a choisi de les suivre sur la voie d'une production d'expositions « responsables ». À la suite de l'étude menée en 2008 par la société Atémia, des actions ont été réalisées dans le domaine de la scénographie, des travaux graphiques, de l'aménagement, de l'éclairage, de l'encadrement, de l'accrochage et du soclage des œuvres. Le calendrier s'est échelonné jusqu'en 2010, tenant compte des contraintes de conservation, de respect des œuvres, de sécurité, de budget et de règlement des marchés publics. Les équipes ont suivi ces recommandations, de la conception à la fabrication de l'exposition, en passant par le transport des œuvres. Leur expérience fait aujourd'hui référence en France et à l'international.

▪ Des engagements concrets de la BnF et de ses prestataires

Déterminants dans le choix des scénographies, les critères de développement durable sont intégrés dans les dossiers de consultation des scénographes et des entreprises. Ces critères ont valeur de recommandations ou d'obligations. Pour les travaux graphiques, où les alternatives écologiques sont peu développées, la BnF recommande le label Imprim'vert à ses prestataires et tient compte du critère environnemental dans sa sélection d'entreprises graphiques. Pour les travaux de peinture, l'Éco-label européen est exigé. Le *Guide du développement durable des expositions à l'usage des scénographes*, édité par la BnF et mis à jour en 2010, fournit des pistes techniques et des éléments de méthode appréciés des candidats. Les graphistes y puisent les références de matériaux recyclables et des conseils spécifiques.

Pour réduire la consommation électrique, les salles d'exposition sont mises hors tension aux heures de fermeture. Les projecteurs sont soigneusement entretenus pour une réutilisation continue. Les ampoules sont recyclées. Les recherches de l'équipe technique en matière de technologie LED ont permis de diminuer la dépense énergétique liée à l'éclairage. Le prix de ce matériel demeure élevé, mais la diode lumineuse réduit par sept les coûts de consommation, augmente le gain de productivité par diminution des opérations de relampage et s'accompagne d'un rendu esthétique impeccable. Depuis 2009, ce système éclaire les globes de Louis XIV (site François-Mitterrand). Cette année, la galerie des donateurs en a été équipée, ainsi que la galerie Mansart du site Richelieu grâce à un mécénat de compétence.

Afin de rationaliser les supports, la BnF a fait fabriquer des cimaises modulables et mobiles pour la galerie Mansart du site Richelieu. Elles ont servi dans cinq configurations d'expositions différentes. Le bois utilisé est systématiquement labellisé PEFC ou FSC. Mais le dilemme entre bois brut et aggloméré n'est pas résolu : les colles utilisées pour le bois aggloméré dégagent des composés organiques volatils. Une solution consiste à opter pour des scénographies plus légères, grâce au cloisonnement textile ou cartonné. L'exposition *Qumrân, le secret des manuscrits de la mer Morte*, au printemps 2010, dont les bannières étaient en coton, a réutilisé les cloisonnements textiles de *La légende du roi Arthur*. La Bibliothèque encourage en effet le recyclage. Elle autorise l'utilisation de matériaux recyclés dans les marchés d'aménagement, et elle a introduit la possibilité, dans les contrats de scénographie, de réutiliser des éléments d'une exposition à l'autre.

Pour équilibrer le coût carbone des transports d'œuvres, la BnF s'est associée à la société Climat Mundi qui compense, depuis 2009, les transports aériens des œuvres et des convoyeurs. Depuis 2010, de nouveaux contrats de prêts proposent aux établissements qui le souhaitent de compenser les transports liés à leur emprunt de pièces à la BnF. Enfin, le bilan de chaque exposition intègre aujourd'hui un volet d'évaluation environnementale.

▪ Une expertise reconnue

Grâce à la mobilisation des équipes, l'expérience s'est révélée positive. Le service des expositions de la BnF est désormais invité par d'autres institutions à partager son expérience et à former des professionnels de la muséographie. En mars 2010, il est intervenu aux rencontres en muséologie de Dijon, colloque international organisé par l'Université de Bourgogne.

L'année 2011 verra la poursuite de l'engagement vert du service. L'ouverture d'un espace d'exposition consacré à la biodiversité, dans l'allée de l'Encyclopédie, en est un signe fort. Autre indice, 1% du budget global des expositions a été mis en réserve pour prendre en charge le surcoût éventuel des alternatives écologiques. L'expérience prouve que la logique écologique n'entre pas en contradiction avec les impératifs économiques : les projets attentifs au développement durable se révèlent maîtrisés dans leur économie. La mise en œuvre des actions a désamorcé la crainte des surcoûts et des contraintes susceptibles de peser sur la créativité des expositions. Une veille technologique s'est instaurée, assurée par la BnF et ses prestataires. Elle favorise l'innovation et révèle une diversité de produits, de matériaux et de solutions insoupçonnée. Cet apport technologique permettra de tendre toujours plus vers l'objectif encore utopique d'une exposition 100% développement durable.

FOCUS 6 : OUVRIR LES PORTES DE LA BnF

L'image imposante de la BnF, particulièrement celle du site François-Mitterrand, et sa dimension patrimoniale rendent difficile l'accès de la Bibliothèque à de nombreux segments de publics. La mission de diversification des publics s'efforce de faire bouger ces perceptions pour ouvrir les portes de la BnF à des publics qui n'ont pas l'idée d'y venir.

▪ De nombreux contacts avec le monde associatif

La BnF accueille les publics en difficultés sociales et culturelles : elle est en contact avec de nombreux « relais » qui interviennent en direction des publics fragilisés. Ces relais sont des intervenants du champ social. Leur action peut porter sur l'apprentissage du français, le soutien scolaire, la prévention, l'insertion ou la restauration du lien social. Ils peuvent être bénévoles, travailleurs sociaux, éducateurs, animateurs, formateurs, etc. La mission de diversification des publics établit des relations personnalisées avec ces relais. Une convention avec l'association « Cultures du cœur » a ainsi permis de démultiplier le nombre de visites pour des personnes qui n'auraient jamais pensé entrer à la Bibliothèque.

Des actions « hors les murs » créent des relations actives à la culture pour de nouveaux publics. Par exemple, dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la BnF a accompagné la démarche de l'association « Décider » qui a réalisé avec les habitants de la Cité de la Grande Borne à Grigny (Essonne) une fresque de l'histoire. Des ateliers d'histoire organisés dans les murs de la Bibliothèque ont permis à ces derniers de découvrir des documents originaux qui éclairaient certains thèmes évoqués, comme le travail des enfants dans la France du XIX^e siècle. Les ressources numériques de *Gallica* ont été mises à contribution pour illustrer cette fresque.

▪ Un exemple de collaboration : l'atelier d'écriture avec le centre de jour Falguière

L'expérience de l'atelier d'écriture organisée avec le centre de jour Falguière (Centre hospitalier Sainte-Anne) fut particulièrement enrichissante, car elle mit en jeu tous les savoir-faire de la BnF. Cette aventure a représenté pour tous ceux qui l'ont vécue, de vrais moments d'humanité partagés.

Durant deux ans, la mission de diversification des publics a accompagné les patients du centre de jour, lors d'un atelier d'écriture conçu autour de l'exposition *Babar, Harry Potter et C^{ie}* (site François-Mitterrand). Il s'agissait de s'inspirer de cette exposition pour écrire un recueil de nouvelles élaboré autour de la relation que chaque membre du groupe entretenait avec la littérature enfantine. Patients et soignants imaginèrent chacun un récit dans lequel leur héros enfantin favori déambulait dans la Bibliothèque. Chacun illustra son propre texte : c'est ainsi que le Petit Chaperon rouge, le Chat botté, Peter Pan et quelques autres personnages imaginaires reprirent vie et couleur. Quelques mois plus tard, un recueil de nouvelles vit le jour : « La Forêt interdite », imprimé par les soins de l'hôpital Sainte-Anne. Après avoir longuement rencontré les écrivains de l'atelier d'écriture, les ouvriers d'art du département de la Conservation de la BnF ont imaginé 43 reliures, objets-livres singuliers et uniques qui témoignent du savoir-faire longuement accumulé des relieurs-restaurateurs de la BnF.

Exposés pendant l'été dans la galerie François 1^{er}, les techniques utilisées pour réaliser les reliures étaient présentées dans un tableau récapitulatif, qui invitait les néophytes à découvrir le monde coloré des techniques du livre : « Bradel plein cuir en maroquin rouge avec rabat en cuir, gardes intérieures rouges et noires », « Plein chagrin orange avec la robe en mosaïque vert foncé », etc. Autant de termes ouvrant l'imaginaire des visiteurs vers le monde du livre et de son histoire.

Ces reliures magnifiques ont été reçues certes comme un très beau cadeau par tous les écrivains, mais également, pour l'équipe de soignants, comme la métaphore du travail qui accompagne les patients dans la reconquête d'une enveloppe psychique patiemment restaurée à l'hôpital de jour. Cette reconquête s'appuie sur les nombreux liens tissés au détour de ces moments de rencontre. Que dire de la joie de certains, lorsqu'ils eurent enfin réussi à terminer l'écriture de leur texte ou lorsqu'ils reçurent leur livre de la main des relieurs-restaurateurs ?

Pour découvrir les reliures : *Actualités de la conservation, Lettre du département de la Conservation*, n° 29, 2011.
http://www.bnf.fr/documents/reliures_falguiere.pdf.

FOCUS 7 : LA BnF, MAISON DE LA FRANCOPHONIE

Une des missions fondamentales de la BnF est de contribuer à la vitalité et au rayonnement du français. Outil de diversité culturelle, instrument du dialogue des cultures, la francophonie est au cœur des missions de la BnF à qui il revient de favoriser un accès toujours plus large à la richesse des collections francophones : les siennes mais aussi celles qui existent dans de nombreuses bibliothèques de par le monde.

▪ Le Réseau francophone numérique (RFN)

L'année 2010 a vu des avancées significatives en termes de structuration de ses moyens d'interventions dans le champ multilatéral à travers le Réseau francophone numérique (RFN). Le RFN est un consortium des 16 plus grandes institutions documentaires de la Francophonie. Déjà engagées dans des programmes de numérisation patrimoniale ou soucieuses de développer des projets dans ce domaine, elles enrichissent en continu un portail numérique dont les versions successives contribueront au rayonnement des cultures francophones et de la langue française. En mars 2010, un sommet des partenaires du Réseau s'est tenu à la BnF. Cette réunion a permis de donner une impulsion nouvelle à la consolidation du Réseau engagée depuis 2009 avec, notamment, l'adoption d'une charte de gouvernance proposée par la BnF. Ce texte précise le cadre d'organisation et de fonctionnement du consortium et définit les compétences respectives de ses organes de décision : l'Assemblée générale, le Comité de pilotage, le Secrétaire général.

▪ Collaborations, formations et solidarités

La BnF entretient également des relations dites « bilatérales » avec les autres bibliothèques nationales à travers le monde francophone. L'une des collaborations les plus anciennes a été nouée avec Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BAnQ). Elle a connu une impulsion majeure avec une nouvelle convention de partenariat signée, en présence des premiers ministres français et québécois, en novembre 2010 entre les deux institutions. Celles-ci développeront leur complémentarité dans les champs scientifique et culturel et poursuivront des actions conjointes déjà engagées, des projets communs dans le cadre du RFN ou encore des actions nouvelles comme la création d'un catalogue collectif des cartes de la Nouvelle-France.

Ce caractère novateur imprègne les relations avec un autre partenaire important de la BnF. Après le don, en 2009, de 500 000 livres offerts par la BnF à la Bibliotheca Alexandrina, c'est rien moins que la création d'un pôle francophone en Egypte dont les bases ont été posées en 2010. Les deux partenaires ont pour objectif de créer sur place un centre de référence pour les ressources francophones à l'échelle de la région. Dans le but d'assurer la valorisation de ce nouveau fonds, un café littéraire francophone a ouvert ses portes au sein du Centre de Conférences situé en face du bâtiment principal de la bibliothèque.

La formation constitue une autre dimension primordiale de l'action de la BnF dans le champ de la francophonie. En 2010, elle a engagé plusieurs initiatives en termes de transfert des savoirs. Ainsi, en novembre, elle a contribué à un séminaire international à Bamako (Mali). Des représentants des bibliothèques nationales de neuf pays francophones sont venus renforcer leur maîtrise des normes, méthodes et techniques essentielles à l'élaboration et la mise en ligne des bibliographies nationales africaines afin de valoriser un patrimoine documentaire méconnu : les productions éditoriales des pays d'Afrique de l'Ouest. Dans le même esprit, elle a préparé, dans le cadre du RFN et en coopération étroite avec BAnQ, un stage régional de numérisation à Dakar, prévu en janvier-février 2011. La formation vient aussi en appoint à des opérations traditionnelles de don. 2010 a vu la signature de la convention prévoyant la mise en place d'un plan de formation pluriannuel au profit de l'Alexandrina, associant de nombreux partenaires et institutions, en France et en Egypte.

Enfin, la francophonie est un espace de solidarité. La BnF s'y est illustrée en 2010 par des actions de soutien à des bibliothèques dont les collections en langue française étaient réduites, à travers, par exemple, un don de 900 livres à la BN du Cambodge. Mais la BnF a également manifesté son soutien à deux de ses partenaires durement touchés par des catastrophes.

> **Haïti.** A la suite du séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier, la BnF a apporté sa contribution à la reconstitution de l'offre de lecture sur place et à la constitution de collections, en particulier de ses deux partenaires, la Bibliothèque nationale d'Haïti et la Bibliothèque Haïtienne des Pères du Saint-Esprit. Un important don de livres a été préparé. La constitution d'une bibliothèque numérique haïtienne va par ailleurs s'intensifier dans le cadre du Réseau Francophone Numérique.

> **Tunisie.** La BnF a apporté son aide au sauvetage des collections et à la rénovation de la bibliothèque de recherche de l'Institut des Belles Lettres Arabes à Tunis (IBLA), ravagée le 5 janvier par un incendie. Le soutien de la BnF porte d'abord sur la conservation des ouvrages. Le but est de réunir les conditions qui permettront les opérations courantes de nettoyage et de renforcement des reliures.

FOCUS 8 : LE PROJET EUROPEEN ARROW

Comment donner accès à des collections sous droits dans *Europeana* ? C'est l'objectif que se sont fixés des bibliothèques nationales et universitaires, des éditeurs, des e-distributeurs, des organismes de gestion de droits et des organisations européennes et internationales, tous associés au projet *ARROW*, soutenu par la Commission européenne dans le cadre du programme eContent^{plus}.

Lancé en septembre 2008 le projet *ARROW* s'est clos en février 2011. Une interface développée au niveau européen permet de manière automatique, à tout utilisateur (bibliothèques, éditeurs, gestionnaire de droits, etc.) souhaitant numériser un livre imprimé :

- d'identifier l'œuvre à numériser, les droits d'auteur étant attachés à l'œuvre. Pour cela le système *ARROW* interroge, dans The European Library, le catalogue de la bibliothèque nationale du pays de publication de l'œuvre, et interroge le Virtual International Authority File (VIAF - Fichier d'autorité international virtuel) pour les données d'autorité concernant les contributeurs. Les informations recueillies permettent de déterminer si l'œuvre appartient ou non au domaine public. Elles permettent aussi d'identifier les documents apparentés à cette œuvre (même titre, mêmes contributeurs) et éventuellement ceux relevant des œuvres en relation (traductions, adaptations, etc.).
- de rechercher le statut commercial de chacun des documents relevant de cette œuvre, étant entendu que si l'un d'entre eux est disponible, l'œuvre est réputée disponible commercialement. Pour ce faire, le système *ARROW* interroge la base des livres disponibles gérée dans le pays de publication. Cette étape permet de déterminer si l'œuvre sous droits est épuisée ou non.
- d'identifier les détenteurs de droits. A cette étape le système *ARROW* interroge la base des gestionnaires des droits habilités à délivrer des licences d'utilisation correspondant aux besoins exprimés par le demandeur.

Pour réaliser un tel système, *ARROW* a mobilisé dans chaque pays participant un panel identique de partenaires capables de réaliser toutes les étapes du processus décrit plus haut : la bibliothèque nationale, dont le catalogue sert à identifier les œuvres textuelles et leurs contributeurs, la base des livres disponibles pour établir si l'œuvre concernée est exploitée commercialement ou non, et la base des sociétés de gestion de droits pour identifier les détenteurs des droits. Ainsi par exemple, en France, la BnF, Electre et le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) ont uni leurs efforts. La Fédération des éditeurs européens et l'International Federation of Reproduction Rights Organisations ont veillé au respect des intérêts de chacune des parties.

Un prototype, mis en production en octobre 2010 en France, en Allemagne, en Espagne et au Royaume Uni, démontre la faisabilité de ce processus et son adaptation à des contextes juridiques différents. Le défi a été d'établir le dialogue entre différentes bases de données existantes, sans que leurs modèles économiques en soient affectés. L'enjeu majeur a été de rendre interopérables ces bases de données qui répondent à des objectifs différents et qui sont établies par des communautés différentes (celles des bibliothécaires, des éditeurs, des gestionnaires de droits) ayant chacune son arsenal de normes, de formats et de protocoles d'échange.

Parmi les nombreux résultats du projet *ARROW*, le plus important est intangible : c'est la naissance d'une connivence nouvelle entre des acteurs et des métiers différents de la chaîne du livre. Chaque communauté a appris à défendre ses spécificités tout en respectant les contraintes des autres partenaires. Le même résultat très positif pourra être observé dans tous les pays où le système *ARROW* sera implanté : le système ne peut fonctionner que là où bibliothécaires, éditeurs et gestionnaires de droits font cause commune.

Ce nouveau contexte général est encourageant pour le projet *ARROW* plus appelé à poursuivre, à partir de mai 2011, les travaux initiés par *ARROW* : parfaire le système informatique mis en place dans les quatre premiers pays candidats, le développer dans un plus grand nombre de pays à travers l'Europe, mettre en place les bases de données de livres disponibles ou de gestion des droits là où elles n'existent pas encore, prendre en compte les illustrations incluses dans les livres imprimés. En France plus précisément, les travaux en cours dans le cadre du Projet de numérisation des œuvres indisponibles du XX^e siècle, offriront peut-être au système *ARROW* un domaine d'application riche en perspectives.

Pour en savoir plus : <http://www.arrow-net.eu>

FOCUS 9 : UN OBSERVATOIRE DU NUMERIQUE A LA BNF : ORHION

L'Observatoire des organisations et ressources humaines sous l'impact opérationnel du numérique (ORHION) a été créé par lettre de mission de la directrice générale de la BnF en mars 2010. Il regroupe une quinzaine d'agents confrontés au quotidien à la réalité des enjeux du numérique, et issus des différentes directions, délégations et métiers de la Bibliothèque. Il se réunit en formation complète tous les mois pour conduire réflexions et projets dont certains sont confiés à des groupes plus restreints chargés d'approfondir un sujet.

Cet observatoire a pour mission de recueillir et analyser les évolutions des activités, des compétences, des organisations concrètes de travail, des modes de coopération entre équipes et métiers, qu'implique le développement des activités numériques à la BnF. Il ne s'agit pas d'une instance représentative ou décisionnaire, mais d'un espace privilégié de rencontre, de réflexion et d'échange, ouvert à l'ensemble des acteurs du numérique à la BnF ainsi qu'aux pratiques et réalisations d'autres établissements. Tourné vers la mise en commun des expériences, des questionnements et des processus d'apprentissage, il contribue à prévoir et accompagner les changements humains et organisationnels nécessaires au tournant numérique que connaissent aujourd'hui les bibliothèques. Il entend favoriser une intégration harmonieuse des nouvelles exigences du numérique dans les diverses structures de la Bibliothèque et pour toutes les catégories d'agents afin que les innovations technologiques ne perdent pas de vue la dimension humaine des évolutions en cours.

Afin de constituer un espace de dialogue ouvert, l'observatoire ORHION a organisé plusieurs séminaires à thème dont le principe était de proposer un débat autour d'un retour d'expérience partagé par les équipes impliquées dans les projets numériques de l'établissement. Ces séminaires ont été organisés dans un esprit d'ouverture, de transparence et de neutralité.

▪ « Numérisation de masse/dépôt légal du Web : retour sur deux changements d'échelle »

La numérisation de masse des imprimés et le dépôt légal du Web ont été confrontés ces dernières années à d'importants changements de procédures de travail liés à des sauts quantitatifs dans les objectifs de production. Il était important de collecter et mettre en regard ces deux retours d'expérience, à l'heure où de nouveaux projets se trouvent confrontés à des défis similaires (numérisation de masse des collections spécialisées). Ce séminaire a fait émerger une problématique majeure : dans un projet de type numérisation à grande échelle, comment articuler les trois fonctionnements complémentaires que sont le « mode projet », les marchés publics et la « production » ?

▪ « SPAR et la gestion de la collection numérique »

Pour ce second séminaire, l'Observatoire se proposait de favoriser les échanges autour de la question de la gestion de la collection numérique par le prisme de SPAR-Archivage numérique, le système en construction dédié à la conservation numérique. Les présentations ont permis de croiser les points de vue des acteurs impliqués ou potentiellement concernés par la gestion des documents numériques : comment doit-on envisager les enjeux documentaires et bibliothéconomiques dans le domaine du numérique, à toutes les étapes du circuit du document ? Quels besoins pour quelles missions ? Les débats ont permis de relever la nécessité, du côté des bibliothécaires, de connaître et de mieux maîtriser les collections numériques, dans une approche globale et cohérente des fonds alors même que les outils, les procédures et les acteurs sont en cours d'identification.

Les enjeux organisationnels et humains dans la conduite des projets numériques de l'établissement ont fait l'objet en 2010 d'une prise de conscience croissante. À la suite des travaux d'ORHION, une place prioritaire a été faite à la transversalité dans l'élaboration des projets liés au numérique (nouveaux marchés de numérisation) et des formations proposées aux agents ont évolué. ORHION contribue ainsi à l'émergence d'une culture commune du numérique dans la Bibliothèque.

FOCUS 10 : L'EXCEPTION HANDICAP



▪ La collaboration des éditeurs pour l'accès de tous aux livres

La loi du 1^{er} août 2006, transposant la directive européenne de 2001 relative au droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information (DADVSI), a introduit une exception au droit d'auteur au bénéfice des personnes handicapées. Cette exception permet à des organismes réalisant des éditions adaptées aux personnes handicapées, par exemple des livres en braille ou des fichiers audio de lecture par une synthèse vocale, de demander aux éditeurs les fichiers numériques des œuvres imprimées déposées légalement il y a moins de deux ans.

Le décret d'application n°2008-1391 précise notamment les conditions strictes dans lesquelles les organismes d'adaptation reçoivent l'agrément nécessaire pour bénéficier de cette exception au droit d'auteur, ainsi que le délai légal maximal de transmission des fichiers par les éditeurs, fixé à deux mois. Enfin, le décret n°2009-131 confie à la BnF la mission d'organiser les transferts et le stockage sécurisés des documents numériques transmis par les éditeurs.

▪ Objectifs

Le gain attendu par les organismes d'adaptation agréés est considérable. Avant l'entrée en application de cette loi, ils devaient en effet négocier avec les éditeurs les droits d'utiliser leurs œuvres pour réaliser une édition sur un support adapté ; puis numériser l'œuvre papier ; ensuite corriger les erreurs de reconnaissance de caractères ; avant de pouvoir structurer le fichier numérique pour produire enfin, par exemple, un bon embossage en braille ou une lecture correcte par synthèse vocale. La conséquence en était une inégalité d'accès criante à l'éducation et à la culture par les livres. Encyclopédies, dictionnaires, manuels scolaires et universitaires, romans, presque rien n'était accessible aux personnes handicapées. En 2008, seul 0,1% des exemplaires publiés en France a été édité sur un support adapté aux personnes handicapées. Suite à la loi DADVSI, et grâce à un accès direct aux fichiers numériques des éditeurs, les organismes d'adaptation agréés sont en droit d'éditer les œuvres sur un support adapté et en mesure de produire bien plus de titres.

Les éditeurs retirent aussi des avantages de ce dispositif législatif. Auparavant, les demandes de cession de droits et de fichiers numériques parvenaient de façon désorganisée aux éditeurs. Désormais, les éditeurs ont un interlocuteur unique, la BnF, qui centralise toutes les demandes de fichiers numériques. De plus, la BnF contrôle automatiquement la date de dépôt légal de tous les documents demandés par les organismes agréés. Par ailleurs, comme la BnF stocke les documents transmis, si plusieurs organismes ont besoin du même document, l'éditeur n'a à le transmettre qu'une seule fois. En même temps, dans un souci de transparence, il est tenu informé par la BnF de chacune des utilisations de ses œuvres et des adaptations produites.

Enfin, le gain en matière de sécurisation des fichiers est capital. Car il ne s'agit plus pour les éditeurs de les envoyer par courrier sur un cédérom, mais de les transmettre sur une plateforme où toutes les données sont cryptées. L'expertise technique de la BnF a en effet permis le développement d'un extranet entièrement sécurisé, la Plateforme de transfert des ouvrages numériques (Platon), dont l'URL est <http://exceptionhandicap.bnf.fr>.

▪ Bilan 2010

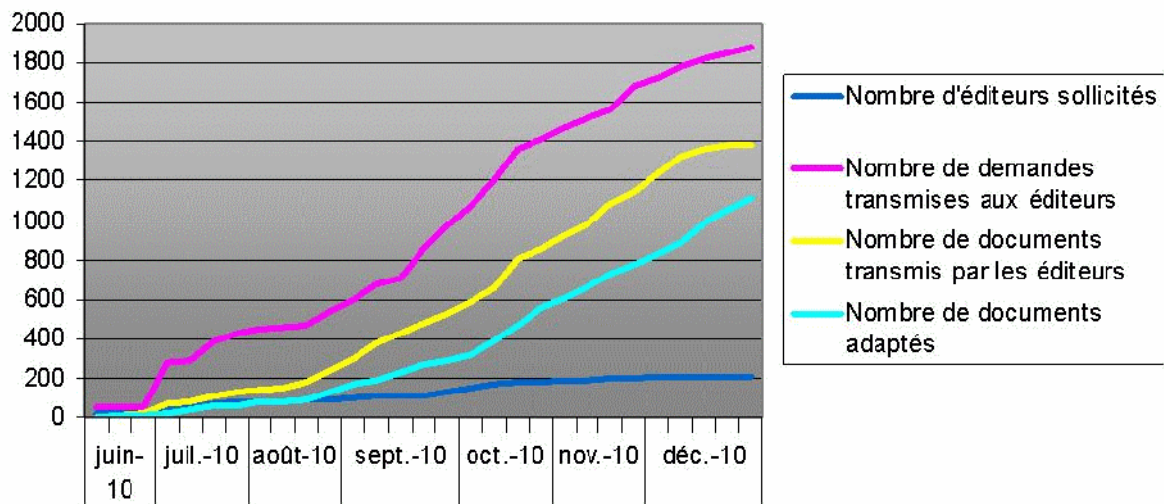
À la suite de la parution au Journal officiel des premiers agréments permettant aux organismes d'adaptation de demander les fichiers numériques des œuvres imprimées des éditeurs, la plateforme est entrée en service en juin 2010. A ce jour, 15 organismes ont été habilités à accéder à la plateforme. Les premiers mois de fonctionnement mettent en évidence l'importance des besoins des organismes d'adaptation et la contribution globalement très positive des éditeurs pour permettre la lecture des publications demandées par les personnes handicapées.

L'amélioration est aussi qualitative. Car non seulement les éditeurs se sont organisés pour effectuer les transferts dans l'ensemble très rapidement mais, sensibilisés par la BnF, ils prêtent de plus en plus souvent attention aux formats de fichiers aisément convertibles.

2010 a été la première année où les personnes handicapées ont pu lire, et presque en même temps que les autres, les œuvres de la rentrée littéraire. Elèves et étudiants peuvent aussi mieux progresser dans leur scolarité, puisqu'ils ont plus facilement accès aux œuvres du programme. Ainsi, un étudiant adhérent de l'association BrailleNet ayant besoin des *Œuvres complètes* de Platon pour préparer sa rentrée, les éditions Flammarion ont été sollicitées le 31 août 2010. Le lendemain, l'éditeur déposait le fichier en XML. En 15 minutes, le document, comptant plus de 2 200 pages et des centaines de notes, était adapté. De même, grâce au transfert en format Word par l'éditeur Litec du Code civil 2011, une édition adaptée de ce document si complexe a pu être réalisée, une première en France.

L'apport qualitatif concernant la fonction même des éditeurs en France se trouve aussi accru. Car, comme l'expriment certains d'entre eux, leur mission n'est plus seulement de rendre des textes accessibles au public, mais aussi désormais de contribuer à les rendre accessibles à tous.

Bilan 2010





Bibliothèque nationale de France

RA 2010 – RAPPORT ANNEXÉ 4

Rapport de performance

**Bibliothèque nationale
de France**

délégation à la Stratégie et à la Recherche

version 1 du 22 juin 2011
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Julien BARBIER
référence : BnF-ADM-2011-044243-01



TABLE DES MATIERES

1. UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR LA BNF – LE CONTRAT DE PERFORMANCE 2009/2011.....	3
1.1. <i>ELABORATION DU CONTRAT DE PERFORMANCE 2009-2011</i>	3
1.2. <i>MISE EN ŒUVRE ET DISPOSITIF DE PILOTAGE</i>	3
2. LA CONTRIBUTION DE LA BNF AUX PROGRAMMES ANNUELS DE PERFORMANCE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION	3
3. LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2010	4
3.1. <i>BILAN 2010 DU CONTRAT DE PERFORMANCE</i>	4
3.2. <i>CONTRIBUTION DE LA BNF AUX PAP DE LA MISSION CULTURE</i>	19
4. PRÉPARATION D'UN AVENANT AU CONTRAT DE PERFORMANCE	20

Le présent rapport annexé au rapport annuel de la BnF pour l'année 2010 vise à rendre compte de la manière dont l'établissement atteint ses objectifs tels que définis dans son contrat de performance 2009-2011, approuvé par son Conseil d'administration en juillet 2009 et signé par le ministre de la Culture et de la communication le 8 décembre 2009. Il présente également la façon dont la Bibliothèque contribue aux programmes annuels de performance du ministère de la Culture et de la communication.

1. Une nouvelle stratégie pour la BnF – Le contrat de performance 2009/2011

1.1. Elaboration du contrat de performance 2009-2011

L'élaboration du contrat s'est appuyée sur un diagnostic de la manière dont la BnF accomplit ses missions, identifiant les éléments de réussite comme les points de faiblesse. Ce diagnostic, qui comporte également une analyse rétrospective des ressources humaines et financières de la BnF, a été nourri des différents audits et évaluations menés au cours des années 2007/2008 et en particulier le rapport de l'Inspection générale de l'administration des affaires culturelles et de l'Inspection générale des bibliothèques « La Bibliothèque nationale de France 2003-2007 : évolutions et performances » (Rapport Klein-Oppetit, octobre 2007) et le bilan du programme d'actions 2004/2007 réalisé au cours du premier trimestre 2008. Il s'est également appuyé sur de nombreuses analyses réalisées par les directions et délégations, ainsi que sur les conclusions et recommandations de la mission d'audit menée par l'Inspection générale des Finances de septembre à décembre 2008 à la demande du ministère de la Culture et du ministère en charge du budget.

1.2. Mise en œuvre et dispositif de pilotage

L'année 2010 constitue la seconde année de mise en œuvre de la nouvelle stratégie pluriannuelle de la Bibliothèque et des 6 grands objectifs et 21 actions prioritaires qui structurent son action.

Le dispositif de pilotage, de suivi et d'animation du contrat de performance repose en interne sur la tenue de deux séries de réunions annuelles, dont la coordination est assurée par la délégation à la Stratégie et à la recherche :

- une revue d'avancement intermédiaire en septembre sur la base des réalisations du premier semestre ;
- une revue d'avancement finale en février sur la base des réalisations de l'année entière.

Pour l'année 2010, les réunions thématiques de revue d'avancement intermédiaire se sont tenues du 9 au 27 septembre, sous la présidence de la directrice générale. Elles ont fait l'objet d'une synthèse.

Les réunions thématiques de bilan annuel se sont tenues, quant à elles, du 2 au 17 février 2011. Elles ont fait l'objet de relevés de décisions et les éléments présentés en séances ont nourri l'élaboration de l'avenant 2011/2013.

Le contrat de performance est par ailleurs décliné au sein des activités et des départements des services à travers des projets de services. Ces projets de service formalisent également les objectifs et actions propres aux départements et aux services, qui ne ressortiraient pas directement du contrat de performance mais qui sont importants en raison des enjeux et des évolutions de l'activité même des départements et des services.

Ils constituent ainsi un outil de management des équipes autour des priorités des départements et des services, et font l'objet d'un bilan annuel, occasion de tirer les perspectives de l'évolution des activités et d'adapter les objectifs, actions et indicateurs.

2. La contribution de la BnF aux programmes annuels de performance du ministère de la Culture et de la communication

En tant qu'opérateur principal du ministère de la Culture et de la communication, la BnF contribue, pour l'année 2010, à la réalisation des programmes annuels de performance (PAP) de la mission Culture. La BnF émerge ainsi directement au programme « Patrimoines » pour lequel sa contribution est identifiée et mesurée par des indicateurs. Les trois indicateurs de performance du PAP « Patrimoines » que la BnF doit renseigner ont été repris dans son contrat de performance. Leurs résultats sont présentés de manière synthétique au chapitre 3.3 du présent rapport.

A ce titre, la BnF est l'opérateur principal de l'action 5 « Patrimoine écrit et documentaire » du programme « Patrimoines ». Elle contribue également par ses acquisitions de documents à l'action 8 « Acquisition et enrichissement des collections publiques » de ce même programme.

Elle participe aux trois objectifs du programme « Patrimoines », ainsi qu'à l'objectif « Favoriser un accès équitable à la culture » du programme « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture ». Elle participe également à l'action 1 « Recherche en faveur des patrimoines » du programme « Recherche culturelle et culture scientifique ».

Elle bénéficie en outre de financements CNL pour les programmes de numérisation de documents libres de droits et la construction et le développement de la bibliothèque numérique *Gallica*, au titre du programme « Création ».

1/ Pour le programme « Patrimoines » :

- Améliorer la connaissance et la conservation des patrimoines
- Accroître l'accès du public au patrimoine national
- Élargir les sources d'enrichissement des patrimoines publics

2/ Pour le programme « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture », les actions de la BnF concourent également à :

- Favoriser un accès équitable à la culture notamment grâce au développement de l'éducation artistique et culturelle

3/ Pour le programme « Recherche culturelle et culture scientifique » de la mission Recherche et enseignement supérieur, les actions de la BnF concourent enfin à :

- Promouvoir auprès du public le plus large, la recherche culturelle et la culture scientifique

A compter de 2011, la BnF est désormais rattachée à la mission interministérielle Médias, livre et industries culturelles. Elle contribue ainsi aux objectifs et indicateurs du **programme 180 « Presse, livre et industries culturelles »**.

3. Les résultats de l'année 2010

3.1. Bilan 2010 du Contrat de performance¹

Objectif 1 – Être une bibliothèque numérique de référence

Avec 1 312 718 documents numériques en ligne à la fin de l'année 2010, le développement de l'offre de *Gallica* a été supérieur aux objectifs prévus (1 274 300 documents) et a marqué une progression de 35% par rapport à 2009. Cette évolution de l'offre a trouvé son écho dans la poursuite de la progression de l'audience de *Gallica* : avec près de 7,4 millions de visites, la fréquentation du site progresse de 85% par rapport à 2009. Si le nombre de pages vues par visite, avec une moyenne de 18,2 pages sur l'ensemble de l'année, est en diminution, celui-ci reste élevé. On soulignera à nouveau que les innovations apportées à la navigation sur *Gallica* et à la consultation des documents en ligne, notamment avec le déploiement d'un lecteur flash, limitent la pertinence de cet indicateur, le lecteur flash décomptant une seule page vue lors de son lancement contre une page vue pour chaque page de document consultée en ligne. La durée moyenne de visite sur *Gallica* apporte un éclairage pertinent sur la profondeur des visites des Gallicanautes : celle-ci s'établit à un peu plus de 16 minutes en moyenne sur l'ensemble de l'année, durée particulièrement élevée.

¹ Sur les bases des réalisations 2009, un travail de révision et d'ajustement des cibles avait été mené au cours de l'année 2010. Ces révisions, à la hausse ou à la baisse, de certaines de cible sont prises en compte dans le cadre de l'avenant 2011/2013 au Contrat de performance. Les résultats 2010 sont commentés à l'aune de ces cibles revues.



INDICATEURS DE L'OBJECTIF1

	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Nombre de documents en ligne dans Gallica	Nbr	972 817	1 274 300	1 312 718
Fréquentation de la bibliothèque numérique Gallica	Milliers de visites	4 007	7 100	7 394
Nombre moyen de pages vues par visite	Nbr	23	15	19
Nombre de documents consultés (1)		Nc		Nc
Satisfaction des visiteurs de la bibliothèque numérique (2)	%	Nc		Nc
Taux d'utilisation des ressources numériques en ligne (1)		Nc		Nc

(1) Indicateurs en cours de construction

(2) Pas de mesure en 2010, enquête de satisfaction des utilisateurs de *Gallica* réalisée en 2011

Cette très bonne réalisation tient à l'achèvement, dans de bonnes conditions et pour des volumes conformes aux objectifs, du programme triennal de numérisation et d'océrisation de 300 000 documents, avec 13,14 millions de pages livrées au cours de l'année (soit environ 130 000 documents numériques), dont 2,3 millions en OCR HQ, démontrant la capacité des départements de collections à assurer les traitements préparatoires des documents et l'efficacité des chaînes de numérisation mises en place. Au total, à fin 2010, soit à deux mois de la fin du marché, 36,2 millions de pages ont été numérisées et validées, correspondant à près de 400 000 documents numériques, la part du programme OCRisé en haute qualité étant conforme à l'objectif de 20%.

Après le test mené en 2009, l'ouverture des chaînes de numérisation de la BnF aux documents de bibliothèques partenaires a été élargie : elle a porté au total sur près de 3 000 documents (918 000 pages) en provenance pour 70% des cinq grands partenaires de cette opération de coopération (Bibliothèque Cujas, Bibliothèque de l'INHA, bibliothèques municipales de Lyon, Compiègne et Alençon) et pour 30% d'autres institutions (sociétés savantes, ministère des Affaires étrangères, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, etc.).

L'achèvement du programme triennal, et en particulier son ouverture à des bibliothèques partenaires, ont fait l'objet d'un bilan sur lequel s'est appuyée la préparation du nouveau programme pluriannuel de numérisation de masse, dont l'appel d'offres a été lancé en octobre 2010. Ce nouveau programme présente des évolutions significatives, tant en termes d'ouverture aux bibliothèques partenaires qu'en termes qualitatifs, avec une numérisation en 400 dpi, un OCR haute qualité pour 20% des documents et, pour la moitié d'entre eux, une sortie au format e-pub.

S'agissant du programme quinquennal de numérisation de la presse, qui concernait initialement 31 titres, principalement des grands titres de l'âge d'or de la presse, le marché dédié s'est achevé en mars, avec un total de 1,6 millions de pages numérisées. A cette production externalisée s'ajoutent plus d'un million de pages produites en interne. Au total, le programme a porté sur 28 titres, trois n'ayant pu faire l'objet d'accord juridique avec les sociétés de presse. A fin 2010, 21 titres sont totalement ou presque totalement en ligne, dont 11 en mode texte, pour un total de 2 134 528 pages (452 000 fasc. environ, dont 244 000 en mode texte).

Les réalisations au titre de ces deux programmes de numérisation ont ainsi permis de faire progresser l'offre de documents issus des fonds de la BnF en ligne sur *Gallica* au cours de 2010 : le nombre de monographies a ainsi progressé de 40% (206 000 références en ligne à fin 2010) et l'offre de fascicules de périodiques a progressé de 18% (791 000 fascicules à fin 2010).

Mais c'est l'offre de documents spécialisés (manuscrits, estampes, gravures, photographies, cartes et plans, partitions, ...) qui a le plus fortement progressé au cours de l'année, pour atteindre près de 245 000 images en ligne en fin d'année, soit une progression de 85% par rapport à fin 2009.

Cette montée en charge de l'offre correspond à celle des deux marchés lancés en 2009 et qui concernent, outre les éditions originales ou remarquables de livres imprimés, en particulier de la Réserve des livres rares et de la bibliothèque de l'Arsenal ainsi que les actes royaux du département Droit, économie, politique, les fonds des départements spécialisés.

Ces marchés permettent la numérisation soit à partir des documents originaux, soit à partir de microformes et ont portés respectivement sur 43 471 documents originaux (565 818 images) et 847 032 pages. Ces rythmes de production sont conformes à la programmation prévue.

Articulée à la programmation documentaire de la BnF, la numérisation des documents spécialisés profite des programmes de valorisation de corpus et des projets de recherche nationaux ou internationaux : ainsi la BnF a contribué, en numérisant ses fonds, à de très nombreux programmes en 2010 (numérisation des œuvres d'Ambroise Paré et de la médecine de son temps, numérisation des œuvres de Descartes, contribution aux programmes Européens BHL-Europe, Europeana Regia).

La numérisation des documents spécialisés bénéficie également de mécénats : ainsi en 2010, un mécénat de la Fondation Total a permis de numériser 223 manuscrits arabes, turcs et persans. Ce programme concernera au final 274 manuscrits.

Pour les documents audiovisuels et sonores, l'année 2010 a vu la poursuite de la numérisation et de la mise en ligne des archives sonores inédites portant à 1 085 titres l'offre en ligne en fin d'année. En revanche aucune nouvelle numérisation de 78T n'a été effectuée en 2010 : l'offre en ligne en fin d'année s'établit à 1 272 titres, dans des éditions et répertoires libres de droits d'auteurs et de droits voisins (musique baroque, musiques du monde). Cette diffusion gratuite sur Gallica demeure un dispositif temporaire, l'objectif de faire se rejoindre l'offre musicale éditée et l'offre légale de musique payante restant d'actualité.

Le programme de mécénat individuel « Offrez une voix », qui permet la collecte de dons pour la numérisation et la mise en ligne de titres des collections, a été lancé en janvier 2010 : sur la liste de 300 titres proposés, 110 ont été offerts et ont pu être numérisés.

Suite à l'évaluation de l'expérimentation de la mise à disposition d'ouvrages sous droits dans *Gallica*, menée fin 2008-début 2009, les travaux se sont poursuivis avec les éditeurs et le CNL. L'offre d'ouvrages sous droits s'est enrichie tout au long de l'année et des travaux avec les éditeurs et e-distributeurs ont été menés pour renforcer l'harmonisation de leurs offres : évolution de la page de présentation des ouvrages sous droits, enrichissement des informations, harmonisation des visuels et séparation plus claire entre offres de feuilletage et d'achat ; harmonisation des outils de feuilletage ; objectif d'un pourcentage d'au moins 10% de l'ouvrage offert en feuilletage gratuit.

Ces travaux d'harmonisation et d'amélioration se sont accompagnés d'une progression importante de l'offre tout au long de l'année : fin 2010 se sont 13 e-distributeurs qui proposent des documents dans *Gallica*, pour une offre totale de 32 567 documents, en progression de 89% par rapport à fin 2009.

Dans la perspective d'enrichir l'offre de documents sous droits en ligne dans *Gallica*, des réflexions ont été conduites avec le ministère de la Culture et de la communication, le Syndicat national de l'édition et la Société des gens de lettres afin d'étudier la possibilité de numériser des ouvrages indisponibles du XXe siècle. Ces réflexions ont débouché début 2011 sur la signature d'un accord-cadre entre les différentes parties intéressées.

Le nombre de documents de bibliothèques partenaires en ligne dans *Gallica* a très fortement progressé en 2010, passant de 8 100 à 36 764 en fin d'année. Ce sont désormais 21 bibliothèques partenaires qui ont leurs documents numériques référencés dans *Gallica*.

En parallèle à ces partenariats d'interopérabilité, les programmes de numérisation concertée ont connu des avancées significatives en 2010 avec le lancement du premier appel à initiatives dans le domaine des sciences juridiques, lancé avec la Bibliothèque Cujas et qui a retenu 9 projets de numérisation qui permettront, sur financement des crédits de coopération, de mettre en ligne dans un délai de 18 mois 600 000 pages numérisées et avec la poursuite de l'instruction du projet dans le domaine de l'histoire de l'art, en lien avec l'INHA. L'ouverture plus importante du nouveau marché de numérisation aux documents des bibliothèques partenaires renforcera et diversifiera ces actions de numérisation concertée.

Si la valorisation des contenus de *Gallica* n'a pas pu être concrétisée en 2010 sur le site lui-même, un rapport d'orientation définissant les grands axes de la politique d'éditorialisation a été élaboré et une démarche dynamique de médiation des contenus et des services de la bibliothèque numérique hors du site *Gallica* a été développée : éditorialisation des contenus à travers le blog Gallica (11 000 visites mensuelles), la Lettre de Gallica (18 700 abonnés à fin 2010), dissémination des contenus sur les réseaux sociaux (page Facebook – 5 848 fans à fin 2010 ; fil Twitter – 1 434 abonnés ; réseau Cultureclac), présence sur les plateformes de diffusion de contenus (dans le cadre d'un partenariat avec Wikimedia France, 1 400 documents issus de *Gallica* sont mis à disposition via la Bibliothèque Wikisource pour la correction / transcription en mode texte de ces documents) ; présence de documents de *Gallica* sur des sites partenaires, portails spécialisés et régionaux. Enfin, la réutilisation des documents est facilitée par la mise à disposition d'outils comme la vignette exportable, le permalien ou le lecteur exportable.

Objectif 2 – Enrichir, signaler et préserver les collections nationales

L'année 2010 a été une année remarquable pour les acquisitions patrimoniales, largement soutenues par le mécénat, qui a permis d'enrichir les collections avec des œuvres majeures telles que les manuscrits de Giacomo Casanova, classés Trésor National et ayant bénéficié d'un mécénat à hauteur de 7,25 M€ : le manuscrit de *l'Histoire de ma vie* est d'ores et déjà numérisé et mis en ligne sur *Gallica*. L'année 2010 a également été consacrée à la mobilisation de mécènes pour l'acquisition des archives de Guy Debord, également classées Trésor National. Grâce à l'utilisation pour les acquisitions patrimoniales des recettes issues des prestations rendues pour le compte de l'Agence France-Muséums (910 k€) et à la mobilisation d'une dotation du Fonds du patrimoine (330 k€ – contribution à l'acquisition des archives de Guy Debord), le taux de financement des acquisitions patrimoniales par des ressources externes atteint 64%, conformément à la cible.

Poursuivant le mouvement initié en 2009, les acquisitions courantes de monographies sous forme numérique ont continué de progresser : 26 021 livres électroniques sont entrés dans les collections en 2010 (commandes 2009) et deux nouveaux contrats ont été signés pour l'acquisition prochaine de 8 930 livres électroniques supplémentaires. Ce mouvement s'est également renforcé dans le domaine des périodiques : les commandes effectuées en 2010 pour 2011 portent ainsi sur 9 536 abonnements, dont 921 abonnements en version électronique, 282 en version électronique seule et 639 en version électronique couplée à un abonnement papier. Les abonnements électroniques représentent désormais 9,6% du total des commandes 2010. Ce mouvement devrait s'amplifier en 2011.

Cette évolution des supports intervient dans un contexte budgétaire contraint qui se traduit, pour la campagne d'acquisitions courantes 2010, par rapport à celle de 2009, par une diminution en volume de 4,1% pour les monographies et de 4,5% pour les périodiques.

La collecte du web participe également de cette hybridation des collections, au travers des collectes larges systématiques, réalisées entièrement en interne pour la première fois en 2010, et des collectes thématiques. Ce sont ainsi 44 020 gigaoctets qui ont été collectés au cours de l'année 2010, dont 45% au titre des collectes ciblées qui recouvrent à la fois des collectes courantes de sélections de sites thématiques, des collectes projet (« Actualités », « Elections régionales », « Web militant », ...) et des collectes réalisées au fil de l'actualité et des événements internationaux.

Les entrées de monographies par le dépôt légal progressent de 1% par rapport à 2009. La veille éditoriale assurée par la BnF a permis de collecter 5% de ces entrées. La réduction temporaire de l'équipe chargée de veille explique en partie cette baisse. On notera que l'autoédition pèse pour 10% des entrées : des règles de collecte de cette production éditoriale en forte progression ont été définies en 2010. Les exemplaires de périodiques déposés sont quant à eux en légère diminution (301 689 – soit -4%), de même, et plus sensiblement encore, que le nombre de titres nouveaux déposés pour la première fois au cours de l'année (2 982 soit une diminution de 19%).

Le taux de couverture de la production éditoriale nationale par le dépôt légal s'établit à 107% pour 2010. Cet indicateur du PAP Patrimoines repose sur le rapport entre le nombre d'ouvrages imprimés recueillis au titre du dépôt légal des livres et le total de la production éditoriale commercialisée. L'absence de pertinence de cet indicateur a conduit à son abandon dans le PAP 2011.

INDICATEURS DE L'OBJECTIF2

	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Taux de financement des acquisitions patrimoniales par ressources externes	%	37	64	65
Indicateur PAP				
Taux de couverture de la production éditoriale nationale par le dépôt légal	%	105	110	107
Nombre de monographies entrées par dépôt légal	Nbr	66 586	-	67 278
Dont par veille	%	8	-	5
Nombre de périodiques entrés par dépôt légal éditeurs uniquement	Nbr	314 162	-	301 689
Part des nouveaux titres entrés par veille	%	9	-	4



Volumes collectés au titre du dépôt légal du web(1)	Gigaoctets	54 549	-	44 020
Part des collectes ciblées	%	28	-	45

- (1) La diminution faciale du nombre de To collectés ne correspond pas à une baisse de la production mais à l'introduction de nouveaux modes de traitement et de calcul pour la déduplication des données : la déduplication permet de collecter un grand nombre d'URL tout en réalisant des économies de stockage. Elle participe ainsi de la soutenabilité de la collecte de ces ressources.

Le déploiement de l'extranet du dépôt légal en 2009 simplifie les modalités de ce service : les données des déclarations en ligne des éditeurs sont en effet directement récupérées dans le catalogue général, permettant un premier niveau de signalement, succinct, mais rapide. Ce service poursuit sa montée en puissance : les monographies enregistrées via l'extranet représentent 21,7% des entrées, pour les périodiques le pourcentage est de 6%. Ce sont ainsi près de 16 000 courriers postés qui ont été économisés et 15 041 notices qui ont été récupérées soit 19,5% de la production annuelle, pour une cible fixée à 20%. Par ailleurs, on soulignera le fort niveau de satisfaction des utilisateurs mesuré à l'occasion d'une enquête menée en 2010 (8,1/10). L'extranet est appelé au cours des prochaines années à s'ouvrir à tous les types de documents concernés par la collecte du dépôt légal.

L'optimisation de la chaîne de signalement des documents reste tout particulièrement d'actualité, et l'année 2010 a connu une amélioration significative des délais médians de catalogage des monographies du dépôt légal, passé de 9 semaines en 2009 à 4,1 semaines en 2010.

Concernant les ouvrages en langue étrangère, l'étude lancée en fin d'année 2009 s'est poursuivie en 2010 par l'analyse détaillée de différents scénarios d'évolution et la définition d'un plan d'actions qui vise à alléger et simplifier le traitement de ces documents et à développer de façon volontariste la récupération de notices dans les réservoirs existants, en particulier Worldcat.

La modernisation du signalement et du traitement des documents avait, en 2009, fortement mobilisé les équipes sur la définition du contour et du calendrier du projet de refonte du catalogue. Bien que les contraintes budgétaires aient conduit à reporter au delà de 2013 les développements informatiques nécessaires à ce projet d'ensemble, le projet pilote de pivot documentaire data.bnf.fr, qui doit assurer une meilleure visibilité sur le web des ressources de la BnF, a été engagé avec le concours d'un prestataire chargé de la réalisation d'une première version qui doit être déployée à l'été 2011.

En parallèle, de nombreuses réflexions sont menées concernant l'adaptation des règles de description et d'accès aux ressources bibliographiques : examen des règles RDA publiées en juin 2010, formations internes aux enjeux de l'adoption de ces nouvelles règles et participation au chantier de traduction française des règles.

INDICATEURS DE L'OBJECTIF2

	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Part des notices bibliographiques générées par l'Extranet dépôt légal éditeur (1)	%	3,8%	20	19,5
Part des notices bibliographiques produites par récupération (acquisitions et dons / langues étrangères) (2)	%	-	-	-
Indicateur PAP				
Délai médian de catalogage des monographies entrées par dépôt légal	Semaines	9	6	4,1
Délai médian de catalogage des monographies entrées par autres modes d'acquisition (2)	Semaines	-	-	-

- (1) Extranet dépôt légal déployé en 2009

- (2) Indicateurs à définir

Le stockage, la conservation et la préservation des collections ont fait l'objet de réflexions : après l'élaboration, en 2009, d'un document d'orientation sur la politique de conservation, la remise du rapport sur la gestion

dynamique des espaces et des collections ainsi que l'étude précise des capacités de stockage et des perspectives d'accroissement des collections doivent conduire à la formalisation des orientations en la matière et la définition d'un calendrier de mise en œuvre de celles-ci. Les travaux de rationalisation des activités de conservation, de restauration et de numérisation conduits sur les différents sites se sont poursuivis. A ce titre, le départ de la collection de sécurité du site de Bussy-Saint-Georges a été l'occasion d'adopter un protocole pour l'utilisation des capacités de stockage des magasins. Sur ce même site, a été mis en place un circuit complet de préparation et de numérisation de la presse, alors que le site de Sablé-sur-Sarthe se spécialise dans le traitement de documents complexes.

Les réalisations dans le domaine de la conservation n'ont pas été moins importantes : accomplissement des programmes de traitement des documents (reliure mécanisée, désacidification, restauration, reliure, etc.) selon des volumes conformes, ou supérieurs, aux objectifs définis grâce à l'évolution favorable des coûts des prestations externes de reliure mécanisée (41 779 documents traités pour un objectif cible de 40 000) ; mais aussi poursuite de la bascule numérique et mise en exploitation de SPAR, dans le respect du calendrier de réalisation. Le volume de données conservées dans SPAR en fin d'année, bien qu'inférieur à la cible, est en progression de 65% par rapport à 2009. Ainsi, SPAR-préservation est entré en production en mai 2010 et les documents produits dans le cadre des programmes de numérisation y sont désormais automatiquement versés, tandis que les travaux se sont poursuivis pour le développement des filières complémentaires : audio-visuel, dépôt légal du web, tiers-archivage. En réponse à la demande de prestation de tiers-archivage du Centre Pompidou, une première offre de service a été élaborée. Il s'agit désormais de stabiliser ce type d'offre en en garantissant la viabilité économique.

INDICATEURS DE L'OBJECTIF2

	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Nombre de mètres linéaires de collections délocalisés (1)	MI	-	-	-
Taux de communication des collections délocalisées (1)	%	-	-	-
Réalisation du programme de reliure mécanisée	Nbr de documents traités	39 705	40 000	41 779
Réalisation du programme de désacidification	Kg (masse de documents traités)	10 409	10 à 12 000	10 720
Taux d'occupation de SPAR (consultation)	%	60	79	84
Taux d'occupation de SPAR (préservation)	%	-	-	-
Volume de données conservées dans SPAR	To	313	684	516

(1) Indicateurs non retenus dans le cadre de l'avenant au Contrat de performance. Ces indicateurs seront suivis dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de la politique de gestion dynamique des espaces et des collections.

Objectif 3 – Conduire la rénovation du site Richelieu et rationaliser le patrimoine immobilier.

2010 a été marqué par la finalisation d'un projet de Schéma pluriannuel de stratégie immobilière de la BnF et sa validation technique en novembre par France Domaine, sous réserve de l'approbation à venir des tutelles. Ce schéma inclut un certain nombre de décisions importantes, relatives aux biens immobiliers suivants :

- 8, rue Colbert : cette parcelle non bâtie est louée à la Ville de Paris. En août 2010, la Ville de Paris a accepté le principe de l'échange avec le 6, rue Colbert. Les accords de principe de France Domaine et du ministère de la Culture et de la communication ont été obtenus fin 2010 ;
- 6, rue Colbert : dans la perspective de l'opération d'échange de cet immeuble loué par la BnF à la Ville de Paris (cf. supra), le transfert du service des éditions commerciales, occupant actuel, vers le site François-Mitterrand, est programmé pour juillet 2011 ;
- 61, rue de Richelieu : la vente de ce bâtiment est envisagée fin 2011 ;

- Bibliothèque-musée de l'Opéra : le coût de la remise à niveau des magasins occupés par la BnF, qui permettrait une optimisation des espaces, a été estimé à 0,89 M€ en juillet 2010. Les actions à conduire en priorité sont en cours de définition ;

- 12, rue Colbert : France Domaine a donné, en novembre 2010, son accord de principe à la conclusion d'un bail emphytéotique pour mettre cet ensemble aujourd'hui sous-utilisé à la disposition d'une institution partenaire. Des pistes de partenariat scientifique et culturel sont aujourd'hui à l'étude.

Il est également à noter, s'agissant de l'immeuble sis 19, boulevard Saint-Michel, qu'il a été procédé au renouvellement du marché de gestion de l'immeuble et à l'actualisation de l'assiette et des clauses du bail commercial qui a pris effet en février 2010.

La superficie immobilière totale de la BnF diminue de 1 300 m² entre 2009 et 2010, ce mouvement correspondant à la fin du bail de l'immeuble du boulevard de Strasbourg, intervenue en début d'année 2010, suite à l'intégration du Centre national de la littérature pour la jeunesse La Joie par les livres.

Parallèlement, les réflexions sur l'identité des différents sites de la BnF et leur meilleure valorisation ont été poursuivies, notamment à la Bibliothèque de l'Arsenal (projet scientifique et culturel – élaboration d'une proposition de scénario pour la création d'une Maison du livre), à la Bibliothèque-musée de l'Opéra (bilan approfondi des espaces occupés, chiffrage des travaux nécessaires mais aussi renforcement de la visibilité de la BnF au sein de l'Opéra au travers de coopérations scientifiques et culturelles, notamment la coproduction de deux expositions, *Régine Crespin* et *l'Ere Liebermann à l'Opéra de Paris*) et à Avignon, avec la préparation d'une nouvelle convention en lien avec les différents partenaires.

Enfin, s'agissant du site de Sablé-sur-Sarthe, les espaces classés du château sont désormais rénovés et ont fait l'objet de plusieurs opérations de valorisation et d'ouverture au public : organisation d'une conférence et d'une exposition à l'occasion d'un festival de musique baroque, accueil d'un colloque et présentation de documents des collections, participation aux Journées du patrimoine.

Au titre de la gestion des crédits d'investissement relevant de la destination Immobilier, les résultats, avec 76% de consommation en 2010, sont en dégradation par rapport à 2009. Cependant, en 2009, le niveau très élevé de reports de l'année précédente avait conduit à une progression très forte du taux de consommation de l'enveloppe.

INDICATEURS DE L'OBJECTIF3

	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Superficie totale du parc immobilier de la BnF (1)	M ²	361 664	360 364	360 364
Taux de consommation des crédits d'investissement pour l'immobilier (CP)	%	85	>85%	76

(1) Modalités de décompte des superficies revues dans le cadre de l'élaboration du SPSI.

Le projet Richelieu a franchi en 2010 de nouvelles étapes décisives : achèvement du transfert de 37 kilomètres de collections, obtention du permis de construire, déroulement réussi de la phase préparatoire aux travaux de rénovation, ouverture de nouvelles salles de lecture provisoires. Les personnels, services et collections initialement situés en zone 1 (côté rue de Richelieu) ont été transférés dans la moitié du quadrilatère située rue Vivienne où des bâtiments modulaires ont été implantés pour les accueillir. La libération complète de la zone 1 a permis le démarrage, en juillet, des travaux préparatoires, sous la conduite de l'OPPIC.

Le démarrage effectif des travaux préparatoires n'a pas empêché l'accueil des publics et le fonctionnement du site dans de bonnes conditions : la commission de sécurité d'octobre 2010 a ainsi émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation et de l'accueil du public.

La fréquentation des salles de lecture du site Richelieu s'est ainsi maintenue au cours de l'année, performance remarquable dans ce contexte de travaux. On notera également une dégradation limitée des notes de satisfaction attribuées dans le cadre de l'enquête menée par le CRT-Ile de France par rapport aux résultats obtenus en 2009 : note globale de 791/1000 contre 862/1000 en 2009, les notes attribuées sur les critères d'accès au site et d'entrée du site se maintenant à un bon niveau.

Ces opérations n'ont pas non plus entamé la bonne réalisation du programme de rétroconversion des catalogues des départements spécialisés qui s'établit à 64%, pour une cible fixée à 66%. Ce faible écart correspond au

décalage de plannings de lancement de certains chantiers mais ne remet pas en cause le rythme global du chantier.

2010 est également une année importante pour l'élaboration du projet scientifique, culturel et pédagogique avec les travaux de la Commission Vistel réunie par le ministre de la Culture de juin à décembre 2010 et qui, en s'appuyant sur le document « Richelieu demain, quel projet scientifique et culturel ? », ont porté plus spécifiquement sur les scénarios pour la galerie des Trésors, la valorisation des collections du département des Monnaies, médailles et antiques, les collaborations culturelles entre la BnF, l'INHA et l'Ecole des chartes ainsi que le programme de la salle Ovale. En parallèle, un travail sur la modernisation des services aux publics dans les salles de lecture de Richelieu a été mené par un groupe d'élèves de l'ENSSIB.

Enfin, à l'issue du règlement favorable à la BnF d'un contentieux portant sur la construction du bâtiment François-Mitterrand, l'affectation de l'indemnité perçue au projet Richelieu permet de réaliser l'objectif d'accroissement de la contribution de la BnF au financement du projet : une convention a été signée entre le ministère de la Culture et de la communication et la BnF fixant les modalités de versement des 12 M€ perçus dans le cadre du règlement de ce contentieux (2 M€ en 2011 et 10 M€ en 2012).

Parallèlement, se poursuivent des actions de prospections ciblées de mécènes pour le financement d'opérations de rénovation non encore financées : rénovation des décors de la salle Labrousse, aménagement de la galerie des Trésors, rénovation du jardin, ou bien encore équipement des espaces pédagogiques ...

INDICATEURS DE L'OBJECTIF3

	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Taux de réalisation du programme de rétroconversion des fichiers et catalogues des collections spécialisées	%	55	66	64
Satisfaction des usagers du site Richelieu (1)	Note sur 10	-	-	-

(1) L'enquête générale d'observation des publics de la BnF est actuellement menée tous les 3 ans. Prochaine enquête programmée pour 2011.

Objectif 4 – Accroître, diversifier et satisfaire nos publics.

La fréquentation physique de l'ensemble des activités de la BnF sur ses différents sites s'établit à 1 261 712 visites, soit un taux de réalisation de 99,8% de la cible revue.

L'année 2010 se traduit par une progression de la fréquentation des salles de lecture de la bibliothèque de Recherche, qui enregistre un record de fréquentation avec 400 735 entrées. Cette progression globale est due tant à celle de la bibliothèque de Rez-de-Jardin (+1%, avec 333 032 entrées) qu'à celle des autres sites qui enregistrent 67 343 entrées, soit une progression de 2%. S'agissant des autres sites, cette progression tient à la fois à un effet « périmètre » (fermeture du site Louvois pendant le 1^{er} semestre 2009) et à un redressement marqué de la fréquentation à partir d'août 2010, performance remarquable dans un contexte de resserrement de Richelieu en zone 2 et de transfert d'une grande partie des collections sur d'autres sites.

On notera cependant, s'agissant de la fréquentation de la bibliothèque de Rez-de-Jardin, l'amorce, sur les derniers mois de l'année, d'une tendance à la diminution. Cette diminution appelle la plus grande attention de la BnF : il s'agit en effet, outre les perturbations liées aux conditions climatiques défavorables et aux fermetures liées aux mouvements sociaux qui ont marqué l'automne 2010, de comprendre les causes de ce ralentissement et d'identifier la part des facteurs exogènes (tendance générale à la diminution de la fréquentation des bibliothèques de recherche, dans un contexte de montée en puissance de l'accès à distance aux ressources) et celle des facteurs endogènes (modifications des règles d'accréditation intervenues au printemps 2010, nouvelle grille tarifaire entrée en vigueur en septembre 2010).

L'objectif inscrit au contrat de performance de l'établissement d'un maintien global de la fréquentation des salles de recherche est donc atteint et dépassé.

En revanche, la fréquentation de la bibliothèque d'étude du Haut-de-Jardin a continué à baisser, avec un peu moins de 545 000 entrées. Cette situation confirme la nécessité de lui donner un nouvel élan à travers le projet de rénovation qui a été approfondi tout au long de l'année 2010 dans ses dimensions politique documentaire, évolution de l'offre de services et aménagement des espaces. Ainsi un programme de rénovation a été élaboré en 2010 et a fait l'objet d'une validation en janvier 2011.

INDICATEURS DE L'OBJECTIF4				
	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Fréquentation totale (salles de lecture / expositions / manifestations / espaces publics / offre pédagogique)	Nbr d'entrées	1 302 913	1 264 000	1 261 712
Fréquentation des salles de lecture (ensemble)	Nbr	944 058	935 000	944 714
Indicateur PAP				
<i>Fréquentation bibliothèque de recherche</i>	Nbr	395 491	385 000	400 735
<i>Fréquentation bibliothèque d'étude</i>	Nbr	548 567	550 000	544 359

Après l'achèvement des travaux d'aménagement extérieurs facilitant l'accès au site François-Mitterrand (amélioration de l'accessibilité et de la lisibilité du parvis, sécurisation des déplacements sur l'esplanade, nouvelle signalétique extérieure), l'année 2010 a vu la réalisation de diagnostics d'accessibilité des différents sites accueillants du public, en application de la Loi sur l'accessibilité aux personnes handicapées. Les résultats des diagnostics seront déclinés en plans d'actions destinés à apporter les aménagements nécessaires : les études préalables aux travaux à mettre en œuvre sont d'ores et déjà programmées dans le budget pluriannuel de l'établissement.

Par ailleurs, le projet d'aménagement de la réserve foncière du site François-Mitterrand a été relancé en 2010 : un cahier des charges a été préparé pour le lancement d'une mise en concurrence visant à désigner une entreprise chargée d'aménager et d'exploiter cette réserve. Ce projet pourrait également inclure l'aménagement d'une nouvelle entrée et possiblement modifier l'ordonnancement des travaux du Haut-de-jardin.

L'année 2010 a également permis d'approfondir le schéma général d'une nouvelle organisation et implantation des fonctions d'accueil et d'orientation du public. Ce schéma général doit concourir à la simplification du circuit d'accueil pour les lecteurs et les visiteurs. Il repose sur le traitement en un lieu unique de l'ensemble des besoins, sur le renforcement des services à distance et le développement des activités de médiation et d'accompagnement des publics, en particulier des nouveaux lecteurs et visiteurs. La mise en œuvre de cette réorganisation, et en particulier des aménagements nécessaires, relève du programme d'ensemble de rénovation du Haut-de-jardin.

Enfin, dans la suite du travail engagé avec le référentiel Marianne sur la qualité de l'accueil et des services, la BnF a renouvelé en 2010 sa participation à l'enquête « Qualité de l'accueil du visiteur », réalisée par le Comité régional du tourisme (CRT) d'Île-de-France.

A ce titre, des visites « mystères » se sont déroulées sur les sites François-Mitterrand et Richelieu au cours de l'été. Les observations ont porté sur les différents services et espaces offerts aux visiteurs, à l'exception des salles de lecture. Au cours de cette enquête le site Internet de la BnF a également été étudié. Pour sa deuxième participation, le site François-Mitterrand a obtenu une note de 854/1000 et se classe en 14^{ème} position des 50 établissements visités, résultats en amélioration par rapport à la première participation.

INDICATEURS DE L'OBJECTIF4				
	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Indicateur PAP				
Note de satisfaction des usagers (1)	Note sur 10	-	-	-

(1) L'enquête générale d'observation des publics de la BnF est actuellement menée tous les 3 ans. Prochaine enquête programmée pour 2011.

L'offre et les services à distance ont connu des améliorations et innovations importantes, avec le lancement en février d'une nouvelle version du site bnf.fr et en particulier de sa page d'accueil, rendue plus claire, lisible et dynamique. Cette refonte a été saluée par une forte progression de la fréquentation du site (+26% par rapport à 2009, avec 18,12 millions de visites pour un objectif de 17 millions) ainsi que par un très bon classement dans les

résultats de l'enquête menée par le CRT-Ile de France (4^{ème} rang des 50 sites de musées et institutions culturelles évalués).

Le catalogue général a quant à lui enregistré 3,72 millions de visites contre 3,31 millions en 2009, soit une progression de 20% et un résultat supérieur à la cible retenue au contrat de performance, confirmant les améliorations techniques en termes d'accessibilité du catalogue et le succès du déploiement d'une évolution fonctionnelle majeure et attendue par les utilisateurs (recherche par mots de la notice) réalisés en 2009.

Lancée en 2009, l'offre à distance d'une partie des ressources électroniques de la Bibliothèque pour les lecteurs titulaires d'une carte annuelle de recherche a été maintenue en 2010. Elle propose à la consultation à distance 58 bases de données, 720 titres de périodiques et plus de 26 000 livres électroniques. Le signalement rudimentaire de ces ressources ne permet pas à l'heure actuelle de faire une évaluation quantitative d'ensemble de l'usage qui en est fait par les lecteurs. On notera cependant que 5 500 chapitres d'ouvrages de l'éditeur Springer ont été chargés par les lecteurs au cours de l'année universitaire 2009/2010, ce que l'éditeur confirme comme une utilisation élevée par rapport aux usages constatés dans d'autres institutions. L'amélioration du signalement de ces ressources constitue un enjeu important pour garantir le succès de cette expérimentation.

La fréquentation des expositions virtuelles et des ressources pédagogiques a elle aussi progressé avec près de 3,4 millions de visites et 48 millions de pages vues (contre 36 millions en 2009), dans un contexte d'enrichissement de l'offre proposée avec le lancement à la rentrée 2010 de la Bibliothèque numérique des enfants, projet réalisé dans le cadre du programme « Services numériques culturels innovants » du ministère de la Culture et de la communication.

On soulignera également le développement de l'offre de conférences en ligne, avec près de 150 conférences proposées sur le site bnf.fr à la fin de l'année 2010, qui ont enregistré 36 000 visites sur l'année.

Enfin, conformément au calendrier prévu, la plate-forme Platon d'échange et de stockage des fichiers numériques pour la mise en œuvre de l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées est entrée en service en juin 2010, à la suite de la parution au Journal officiel des premiers agréments autorisant les organismes d'adaptation à demander les fichiers des œuvres imprimées à leurs éditeurs. Près de 1 500 documents ont ainsi été adaptés en 2010. Grâce à ce dispositif, l'année 2010 a été la première où les personnes handicapées ont pu lire, presque en même temps que les autres, les œuvres de la rentrée littéraire.

INDICATEURS DE L'OBJECTIF4

	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Fréquentation du site bnf.fr	Nbr de visites	14 432 897	17 000 000	18 123 113
Fréquentation du catalogue général	Nbr de visites	3 316 448	3 300 000	3 972 229
Fréquentation des expositions virtuelles et ressources pédagogiques	Nbr de visites	3 366 000	3 400 000	3 398 234

Avec une diminution par rapport à 2009 de 21% du nombre de visiteurs des expositions des galeries temporaires, les résultats sont en net retrait. Cette diminution s'explique par la fermeture de deux espaces d'exposition sur le site Richelieu et la difficulté de certaines expositions à trouver leur public. On soulignera cependant le beau succès public de l'exposition *La France de Raymond Depardon*, avec plus de 72 000 visiteurs sur la seule année 2010, permettant au final d'atteindre la cible revue.

Par ailleurs, l'année 2010 a vu l'ouverture de deux nouveaux espaces d'exposition en libre accès sur le site François-Mitterrand qui diversifient l'offre culturelle proposée aux publics : la galerie des donateurs, inaugurée en mars 2010, qui présente au public les enrichissements significatifs dont bénéficient les collections et le *Labo de la BnF*, premier laboratoire expérimental public des usages des nouvelles technologies de lecture, d'écriture et de diffusion de la connaissance, inauguré en juin 2010.

On notera également les bons résultats enregistrés s'agissant de la fréquentation des manifestations (conférences, colloques, ...) et de l'offre pédagogique, avec des niveaux de fréquentation supérieurs aux cibles définies.

Enfin, les résultats sont plus contrastés pour la diffusion des collections de la BnF hors-les-murs au travers des prêts d'œuvres et des itinérances d'exposition. Les prêts d'œuvres en 2010 sont en diminution, avec 2 218 prêts pour un objectif de 2 500. Le nombre d'itinérances et de présentations hors-les-murs s'élève à 6, contre 5 en 2009. Le développement des itinérances et de l'offre hors-les-murs demeure cependant une priorité de

l'établissement : un poste de chargé de projet a été créé en 2010 pour la structuration et le développement de ces activités.

INDICATEURS DE L'OBJECTIF4

	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Fréquentation des expositions	Nbr	221 630	170 000	175 950
Fréquentation des espaces publics (estimation)	Nbr	95 000	120 000	95 648
Fréquentation des manifestations (estimation)	Nbr	18 715	20 000	21 750
Fréquentation de l'offre pédagogique	Nbr	23 510	19 000	23 630
Nombre de prêts d'œuvres à des expositions hors BnF	Nbr	2 593	2 500	2 218
Nombre d'itinérances	Nbr	5	5	6

Objectif 5 – Développer notre présence sur la scène nationale, européenne et mondiale.

La participation aux projets européens menés avec le soutien de la Commission européenne pour le développement d'*Europeana* demeure l'axe prioritaire de l'action européenne de la BnF. Son investissement, mesuré à hauteur de 104 mois hommes contre 61,5 en 2009, s'est intensifié avec le lancement du programme *Europeana Regia* et la préparation pour 2011 d'*Europeana 1914-1918*, projets de numérisation de contenu visant à constituer ou à reconstituer des ensembles thématiques à partir de fonds détenus par de nombreux partenaires et la poursuite de sa participation à cinq autres projets précédemment engagés : *Europeana v1.0*, *BHL-Europe* (*Biodiversity Heritage Library for Europe*), *KEEP*, *IMPACT* et *ARROW*.

L'ensemble des fonds BnF mis en ligne dans *Gallica* sont d'ores et déjà disponibles au moissonnage d'*Europeana*. Une nouvelle étape sera franchie en 2011 avec la mise à disposition des bibliothèques françaises qui le souhaitent d'un entrepôt OAI permettant la remontée de leurs données vers *Europeana*.

L'année 2010 a également vu des avancées significatives en termes de consolidation du Réseau francophone numérique (RFN). Ainsi, s'est tenu en mars un sommet des partenaires du RFN qui a vu l'adoption, sur proposition de la BnF, d'une charte de gouvernance et la mise en place des instances de gouvernance, dont un Comité de pilotage. La deuxième réunion du Comité a conduit à l'adoption du plan d'action 2010-2012 qui prévoit les actions suivantes : diversification des contenus du RFN (enrichissement de l'offre en presse francophone, élargissement des contenus aux œuvres majeures du patrimoine national des partenaires, galerie des écrivains francophones contemporains) ; amélioration de l'accessibilité du site (étude menée conjointement par la BnF et la Bibliotheca Alexandrina) ; poursuite de l'effort de formation.

Par ailleurs, la BnF a poursuivi en 2010 son effort de numérisation de la presse pour le compte de partenaires du RFN. 3 titres de presse tunisienne, sélectionnés de concert avec la Bibliothèque nationale de Tunisie, ont ainsi été numérisés, représentant un ensemble de 2 676 pages et portant le total de pages numérisées à ce titre à 11 436 pour un objectif de 28 760. La mise en œuvre à compter de 2011 d'un nouveau programme de numérisation de la presse devrait permettre de rattraper le retard dans ce domaine. Mais la numérisation pour le compte de partenaires du RFN ne constitue pas la seule modalité d'alimentation du Réseau en documents BnF : en 2010, 25 titres en ligne sur *Gallica* et parus dans 7 pays ont été rendus accessibles sur le portail.

INDICATEURS DE L'OBJECTIF5

	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Nombre de documents issus de <i>Gallica</i> présents dans <i>Europeana</i>	Nbr	947 464	1 223 500	1 243 387
Nombre de pages numérisées par la BnF pour le portail numérique francophone (en cumul sur la période)	Nbr	8 760	28 760	11 436

Contribution de la BnF aux programmes européens	Mois homme	61,5	75	104,1
--	------------	------	----	--------------

La politique scientifique en matière de recherche s'est traduite en 2010 par la poursuite du plan triennal de la recherche pour l'exercice 2010-2012, cofinancé par la mission de la recherche et de la technologie au ministère de la Culture et de la communication et qui compte 17 programmes. À cela s'ajoutent l'accueil de 25 chercheurs individuels (objectif de 26), l'attribution de 7 bourses de recherche (objectif de 9), dont la bourse du Prix de la BnF dotée de 8 000 € grâce à un mécène individuel, créée en 2009 et attribuée pour la première fois en 2010 ainsi que la participation à 5 programmes de recherche soutenus par l'Agence nationale de la recherche, à 7 projets de recherche et développement soutenus par la Commission européenne et 3 programmes internationaux. Par ailleurs, plus de 50 programmes de recherche sont conduits sur les fonds propres de l'établissement.

L'activité scientifique de l'établissement s'incarne également dans sa participation à des programmes de recherche nationaux financés par des acteurs comme le ministère de la Culture et de la communication avec le « Programme national de recherche sur la connaissance et la conservation des matériaux du patrimoine culturel » (PNRCC) ou le pôle de compétitivité de la région Ile-de-France, Cap Digital, dans le cadre du 5^e appel à projets du Fonds unique interministériel (FUI) coordonné par la direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi.

Au titre du renforcement des partenariats, la convention cadre liant la BnF au CNRS a fait l'objet d'un avenant pour renouveler leur partenariat scientifique et les conventions avec l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France (IRPMF) et le Centre Babelon ont été renouvelées.

La fin de l'année 2010 a été marquée par la mobilisation de la Bibliothèque pour présenter des dossiers dans le cadre de la mise en place des « Investissements d'avenir » du grand emprunt national visant à répartir les 21,9 Mds€ dédiés à l'enseignement supérieur et à la recherche. Dans le cadre du programme « Centres d'excellence », l'établissement a décidé de prendre part à deux EQUIPEX et quatre LABEX.

INDICATEURS DE L'OBJECTIF5

	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Nombre de chercheurs invités et associés	Nbr	26	26	25
Nombre de bourses de recherche attribuées	Nbr	5	9	7
Taux de sélectivité (nombre de dossiers de candidatures reçus / nombre de chercheurs accueillis)	Nbr	11,4	12	9,2

La réorientation des actions de coopération nationale sur les axes de la coopération numérique, dans l'objectif de faire évoluer *Gallica* vers une bibliothèque collective, s'est poursuivie en 2010 : ainsi, les opérations de coopération 2010 voient à nouveau diminuer le nombre d'actions d'acquisitions partagées et progresser celui des actions de numérisation concertée, de rétroconversion et de signalement. Les actions numériques représentent désormais plus de la moitié des actions partenariales (56/100) et la part budgétaire consacrée au numérique pèse autant que celle consacrée aux acquisitions partagées (36% dans les deux cas).

L'année 2010 marque également une étape importante dans la politique de développement des pôles associés qui passent de 153 à 166, principalement du fait de l'accroissement du nombre de pôles associés régionaux qui sont désormais 12.

Une nouvelle version du CCFr a été mise en ligne en juin 2010, offrant un graphisme et une ergonomie qui permettent de mieux identifier les différentes ressources proposées, en particulier le Répertoire national des bibliothèques et fonds documentaires (RNBFD) et, surtout, proposant une recherche étendue aux ressources du catalogue Archives et manuscrits.

La base Patrimoine s'est également enrichie au cours de l'année des produits des campagnes de rétroconversion, pour regrouper, conformément à l'objectif, 3,17 millions de notices, tandis que les travaux d'actualisation et d'enrichissement du RNBFD se sont poursuivis à un rythme globalement conforme à l'attendu.

Afin d'évaluer l'usage du CCFr, mesurer la satisfaction de ses utilisateurs ainsi que leurs besoins et attentes, une étude a été réalisée en 2010. L'étude a confirmé la nécessité d'une meilleure promotion du CCFr et des fonctionnalités qu'il offre. Les axes d'amélioration identifiés portent sur la disponibilité et les délais de réponse, le caractère intuitif de la navigation, le tri des résultats, une meilleure information sur les contenus ainsi que sur

l'augmentation du nombre de bases interrogées. Les résultats de cette étude, ainsi que ceux de l'enquête sur les catalogues collectifs français menée par l'IGB, nourriront les travaux de définition d'un schéma d'évolution du portail.

INDICATEURS DE L'OBJECTIF5

	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Nombre de consultations du CCFr (1)	Nbr de visites	-	550 000	517 811
Nombre de notices (format MARC) de la Base Patrimoine dans le CCFr	Nbr	2 882 170	3 100 000	3 170 014
Nombre de notices de fonds en ligne	Nbr	1 760	1 900	1 878
Nombre de notices de bibliothèques ou autres institutions documentaires	Nbr	4 804	4 900	4 893
Taux de satisfaction des util. du CCFr	%	-	75	78

- (1) Pour 2009, les statistiques de fréquentation du CCFr ne sont disponibles que pour la période septembre-décembre, à la suite de la mise en place d'un module statistique spécifique. L'année 2010 permet de disposer d'une série statistique complète, et constitue donc la référence sur la base de laquelle un objectif de progression est défini pour la période à venir.

Objectif 6 – Se préparer aux mutations de l'environnement en garantissant les conditions de développement.

Les efforts de développement des ressources propres ont commencé à porter leurs fruits en 2010 avec un total de 9 234 063 € en progression de 7,5% par rapport à 2009. Ce résultat traduit l'avancée des chantiers engagés depuis 2008, qu'ils concernent le développement des activités de reproduction (+350 k€ par rapport à 2009), le développement des partenariats pour la valorisation des collections numériques, la révision de la politique tarifaire (entrée en vigueur d'une nouvelle grille pour les droits d'entrée dans les salles de lecture en septembre 2010, tenant compte des nouveaux services offerts aux lecteurs) ou encore la dynamisation des locations d'espace (recettes en progression de 10%) ou la valorisation des expertises professionnelles (prestations pour le compte de l'Agence France-Muséums). Ces résultats permettent ainsi de compenser la nouvelle diminution des produits financiers (-41% par rapport à 2009) et portent à 4,7% le taux de ressources propres dans le budget de fonctionnement de l'établissement.

La dynamisation de la politique de mécénat a continué à enregistrer des résultats positifs avec une nouvelle progression des montants mobilisés qui passent de 1,27 M€ en 2009 à 1,58 M€ en 2010. Si ce résultat reste en deçà de la cible inscrite au contrat de performance, on soulignera la diversité des activités de la BnF bénéficiant d'un soutien de mécènes : acquisitions patrimoniales, expositions, numérisation de documents, restauration d'œuvres, bourses de recherche, *Labo* (mécénats en nature, notamment).

S'ajoutent à ces mécénats financiers retracés au budget de l'établissement, 7,25 M€ versés par un mécène anonyme à la RMN pour l'acquisition des manuscrits de Casanova, Trésor national, ainsi que 220 k€ de mécénats en nature et 330 k€ reçus du Fonds du patrimoine pour l'acquisition des archives de Guy Debord, qui, s'ils ne relèvent pas du périmètre de l'indicateur, contribuent à la diversification des ressources de l'établissement et traduisent sa mobilisation.

Par ailleurs la BnF s'est dotée en 2010, conformément à l'engagement pris au contrat de performance, d'une charte éthique du mécénat, dont l'objectif est de définir les grands principes devant gouverner les relations de la Bibliothèques avec ses mécènes, parrains et donateurs.

On notera enfin que les taux de couverture financière des expositions et des éditions sont en progression par rapport à 2009 et globalement conformes aux cibles inscrites au contrat de performance.

INDICATEURS DE L'OBJECTIF6

	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Montant des ressources propres	€	8 590 335	10 254 802	9 234 063
Taux des ressources propres dans le budget	%	4,4	4,6	4,7
Montant des mécénats	€	1 274 916	1 704 155	1 584 667
Taux de couverture financière des expositions (/ coûts de production)	%	73	75	76
Taux de couverture financière des expositions (/ coûts globaux)	%	49	50	51
Taux de couverture financière des éditions (catalogues d'expositions et ouvrages de valorisation)	%	117	115	170
Taux de couverture financière des éditions (ouvrages scientifiques)	%	52	50	77

La BnF a poursuivi ses efforts de modernisation et d'amélioration de sa gestion, à travers la mise en œuvre du protocole de modernisation comptable et financier signé en 2008 (15 actions achevées fin 2010, trois en phase d'achèvement et une action abandonnée – mise en place d'une carte achat), la mise en place d'un budget par destination et sa déclinaison par projet à partir de 2010. L'approfondissement de la démarche de comptabilité analytique permet désormais, dans le cadre du compte financier, d'évaluer le coût complet des activités de niveau 2, par affectation des charges de personnel et reventilation des coûts des fonctions supports. Un nouveau protocole sera conclu en 2011.

Par ailleurs, des chantiers d'envergure ont été initiés en 2010 qui visent à moderniser la chaîne de la dépense en créant un service facturier au sein de l'agence comptable et en dématérialisant les actes de dépenses et de recettes, et à mettre en place une démarche de contrôle interne professionnalisée.

S'agissant du pilotage des dépenses informatiques et numériques de l'établissement, un comité de pilotage associant les tutelles a été réactivé au cours de l'année 2010.

Enfin, pour ce qui est de l'optimisation de la commande publique, les actions de dialogue en amont avec les prescripteurs pour la définition des besoins et de bilans a posteriori pour les marchés les plus importants se sont intensifiées. Une réflexion a également été conduite autour du marché interministériel de téléphonie mobile, mais l'équilibre économique du marché propre de la BnF s'est avéré plus favorable. Ces actions d'optimisation ont conduit à une amélioration de la part des marchés pour lesquels le coût de l'offre retenue est inférieur à la moyenne des offres reçues, qui passe à 80%, conformément à la cible. En revanche, la part des marchés pour lesquels 3 offres ou plus ont été reçues est en diminution à 51% : ce résultat appelle une diversification accrue des démarches de publicité.

INDICATEURS DE L'OBJECTIF6

	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Coût de la maintenance et de l'entretien au m2	€/m2	25,89	26,68	24,28
Coût des fluides au m2	€/m2	13,56	13,91	14,24
Part des marchés pour lesquels le coût de l'offre retenue est inférieur à la moyenne des offres reçues	%	79	>80	80
Part des marchés pour lesquels 3 offres ou plus sont reçues	%	64	70	51

En matière de gestion des ressources humaines, l'année 2010 a vu la poursuite des travaux d'actualisation du référentiel des emplois qui porte une attention particulière aux emplois de la chaîne numérique, de responsable de proximité et de gestionnaire administratif et financier. L'anticipation du changement dans le domaine du

numérique et ses impacts sur l'organisation et les ressources humaines a donné lieu à la mise en place de l'Observatoire ORHION qui a tenu deux séminaires au cours de l'année 2010, consacrés à « Numérisation de masse / dépôt légal du web : retour sur deux changements d'échelle » et « SPAR et la gestion de la collection numérique ».

Le renforcement du pilotage des emplois et de la masse salariale a permis de maintenir à un haut niveau (99,4%) le taux de consommation de cette enveloppe et de réduire le taux de vacance des emplois ouverts, qui s'élève à 1,7% en 2010, contre 2,3% en 2008, tandis que le plafond d'emplois diminuait de 2 484 à 2 464 ETPT. Cette réduction du taux de vacances, légèrement en deçà de la cible fixée à 1,5%, traduit à la fois les effets des suppressions d'emplois et les nécessités, pour des motifs de contrainte budgétaire, du maintien au cours de l'année d'un nombre suffisant de postes non pourvus.

La réduction du plafond d'emplois a été mise en œuvre à travers la fixation de cibles d'effectifs par filière pour chaque structure de l'établissement. Cette adaptation du niveau d'emploi a reposé sur la conduite d'opérations de réorganisations (service de reproduction, sous-traitance du courrier interne, ...) et des mesures de révision des organigrammes et des emplois de nombreux services de l'établissement.

La BnF a continué de porter une attention particulière aux actions de formation permettant d'accompagner les agents dans l'évolution de leurs activités et de leurs métiers, comme dans le développement de leurs projets et de leurs parcours professionnels. Le nombre de jours de formation par agent (hors formations statutaires, préparations aux concours, hors projets individuels de formation; hors exercice du droit au DIF et hors congés de formation) s'élève à 2,3, en léger retrait par rapport à 2009 mais en conformité avec la cible.

En revanche, l'année 2010 n'a pas vu d'avancées significatives en matière de déconcentration de la gestion des ressources humaines.

INDICATEURS DE L'OBJECTIF6

	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Taux des postes non pourvus	%	2,3	1,5	1,7
Nombre de jours de formation par agent	J	2,5	>2	2,3

Enfin, la BnF a poursuivi la mise en œuvre de son plan de développement durable qui s'est traduit, en 2010, par une augmentation des émissions de gaz à effet de serre de 538 tonnes équivalent Co2 par rapport au niveau de 2009. Ce résultat est essentiellement lié aux conditions climatiques d'un hiver rigoureux qui a nécessité l'utilisation du chauffage urbain fortement émetteur de gaz à effet de serre.

S'agissant de la consommation électrique des sites François-Mitterrand et Bussy-Saint-Georges, les plans d'action mis en œuvre à la suite des audits énergétiques continuent de porter leurs fruits : la consommation du site François-Mitterrand s'établit à 39 776 MWh en diminution de 4% par rapport à 2009, portant la diminution par rapport à 2008 à 14% pour un objectif cible de -10% sur 3 ans ; celle du site de Bussy-Saint-Georges, après avoir fortement augmenté en 2009 suite à la mise en place de SPAR (alimentation et climatisation des serveurs), connaît une évolution favorable en diminuant de 16%, grâce à diverses interventions sur les installations techniques (climatisation et éclairage). Cette tendance devrait se confirmer en 2011 et les années suivantes, alors que les marges de diminution pour le site François-Mitterrand apparaissent désormais limitées.

Si le ratio d'imprimantes par postes informatiques reste éloigné de la cible avec 0,33 imprimante par poste (1 imprimante pour 3 postes) pour une cible de 0,17 (1 imprimante pour 6 postes), la mise en œuvre du plan de retrait des imprimantes s'est traduit, depuis sa mise en œuvre en 2008, par une diminution de près de 30% du parc.

Le volet sociétal du plan de développement durable a également été renforcé avec la prise en compte de clauses d'insertion sociale dans plusieurs marchés importants (gardiennage du site François-Mitterrand, gardiennage du site Richelieu, restauration du personnel, nettoyage du site François-Mitterrand, entretien des espaces verts du site François-Mitterrand et externalisation du courrier) et la passation de marchés réservés à des entreprises adaptées (mise sous plis de documents, marché de fourniture d'enveloppes avec logo BnF et celui d'entretien des espaces verts du site de Bussy Saint-Georges). L'insertion de clauses environnementales est désormais systématique dans les marchés de scénographie et de travaux pour les expositions et dans les marchés comportant l'utilisation de papier (papier recyclé et/ou papier issu de forêts gérées durablement). Pour tous les marchés supérieurs à 50 k€, la possibilité d'intégrer des clauses environnementales et/ou sociétales est systématiquement

étudiée par les services acheteurs et le service des marchés de l'établissement, dont les agents ont été formés à l'achat durable.

Forte de cette expérience et de l'expertise acquise ces dernières années, la BnF a été chargée de co-piloter le groupe de travail achat et fonctionnement créé par le ministère de la Culture et de la communication afin d'élaborer la stratégie ministérielle de développement durable.

INDICATEURS DE L'OBJECTIF6

	Unité	2009 Réalisation	2010 Cible	2010 Réalisation
Emissions de gaz à effets de serre évitées par rapport à l'année précédente	TeqCO2	-1 002	-750	+538
Consommation électrique – site François-Mitterrand	MWh	41 567	42 899	39 776
Consommation électrique – site Bussy Saint Georges	MWh	3 270	2 590	2 758
Ratio imprimantes par postes de travail		0,37	0,17	0,33

3.2. Contribution de la BnF aux PAP de la Mission Culture

Les résultats obtenus en 2010 pour l'atteinte des objectifs du Projet annuel de performance du **Programme « Patrimoines »** de la Mission Culture auxquels la BnF contribue sont indiqués ci-dessous. Ces indicateurs ont été repris dans le contrat de performance de l'établissement.

OBJECTIF n° 1 : Améliorer la connaissance et la conservation des patrimoines

INDICATEUR 1.1 : Amélioration des procédures de signalement, de protection et de conservation

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2008 Réalisation	2009 Réalisation	2010 Prévision PAP 2010	2010 Réalisation
Livre et lecture : rapport entre le nombre d'ouvrages imprimés "dépôt légal" et le total de la production éditoriale commercialisée	%	110	105	110	107
Livre et lecture : délai moyen de catalogage des ouvrages reçus en dépôt légal	semaines	9	9,5	7	6,4

Le taux de couverture de la production éditoriale commerciale progresse par rapport à 2009 et s'établit à 107%. Cette progression résulte d'une augmentation du nombre de titres collectés au titre du dépôt légal éditeur (+1%) alors que la production éditoriale commerciale telle que comptabilisée par Electre diminue de 1%. On soulignera à nouveau le caractère peu pertinent de cet indicateur qui compare deux périmètres différents de la production éditoriale nationale.

Bien que l'on constate une très légère augmentation des entrées de monographies au titre du dépôt légal par rapport à 2009 (+1%) le délai moyen de catalogage diminue sensiblement ; cela s'explique par des effectifs au complet et par les méthodes et outils de travail à disposition des catalogueurs.

OBJECTIF n° 2 : Accroître l'accès du public au patrimoine national**INDICATEUR 2.2 : Fréquentation des institutions patrimoniales et architecturales**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2008 Réalisation	2009 Réalisation	2010 Prévision PAP 2010	2010 Réalisation
BnF – fréquentation de la bibliothèque de recherche		389 018	395 491	385 000	

INDICATEUR 2.4 : Taux de satisfaction du public des institutions et des sites patrimoniaux

(du point de vue de l'usager)

	Unité	2008 Réalisation	2009 Réalisation	2010 Prévision PAP 2010	2010 Réalisation
Bibliothèque nationale de France	Pt / 10	7,7	nd	8	nd

L'enquête générale d'observation des publics de la BnF est actuellement menée tous les trois ans. La dernière date de 2008. La prochaine est programmée pour 2011. Il n'y a donc pas eu de mesure directe de la satisfaction des publics fréquentant les différents sites de la Bibliothèque en 2010.

Cependant, une enquête menée par le Comité Régional du Tourisme IDF à laquelle la BnF a participé pour la première fois en 2009 a été renouvelée au cours de l'été 2010 dans la perspective de mesurer la qualité de l'accueil des visiteurs d'une exposition temporaire ou permanente.

Les observations ont porté sur les différents services et espaces, à l'exception des salles de lecture.

A cette occasion, ont été mesurés au travers de 5 visites mystères par site (François-Mitterrand et Richelieu) : l'accès au site, la signalétique, la prise en charge du visiteur, son orientation et la réponse à ses demandes.

Une note globale de 854 / 1000 a été obtenue par le site François-Mitterrand. Le site se place en 14ème place (sur 50 établissements visités). Par rapport à 2009, tant la note que le classement parmi les sites sont en progression.

Une note globale de 791 / 1000 a été obtenue par le site Richelieu. Le site se place en 41ème place (sur 50 établissements visités). Par rapport à 2009, tant la note que le classement parmi les sites sont en dégradation.

S'agissant de sa contribution au programme « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » et en particulier de l'objectif « Favoriser un accès équitable à la culture notamment grâce au développement de l'éducation artistique et culturelle », la BnF participe à l'indicateur 2.3 – Accessibilité des lieux culturels aux personnes en situation de handicap.

Ainsi, le label tourisme-handicap pour la déficience auditive a été attribué à la BnF, pour une période de 5 ans. La procédure de renouvellement et d'extension éventuelle aux autres handicaps a été initiée au printemps 2010, en lien avec le CRT Ile-de-France. La BnF reste en attente du résultat des visites du site François-Mitterrand effectuées dans ce cadre.

4. Préparation d'un avenant au contrat de performance

Le bilan dressé ici des deux premières années de mise en œuvre du contrat de performance permet d'identifier des premiers résultats significatifs sur certaines actions prioritaires et d'autres points d'attention particulière pour la période à venir.

Les perspectives de mise en œuvre des priorités stratégiques de l'établissement, confirmées à l'occasion du renouvellement du mandat du président Bruno Racine en mars 2010, s'inscrivent par ailleurs dans un contexte profondément renouvelé, et en particulier la première de ces priorités stratégiques « Être une bibliothèque numérique de référence ». En effet, la priorité accordée, dans le cadre de l'Emprunt national, à la numérisation du patrimoine culturel ouvre des perspectives radicalement nouvelles en termes de dimension, de modalités de mise en œuvre et de rythme des programmes de numérisation des collections nationales.

Afin de prendre en compte ces évolutions du contexte, un avenant au contrat de performance a été élaboré qui vise à en prolonger la durée jusqu'à 2013, en cohérence avec le mandat du président Bruno Racine et avec les perspectives budgétaires pluriannuelles 2011-2013 sur lesquelles a été élaboré le budget primitif 2011.

Cet avenant, présenté au Conseil d'administration de l'établissement de juin 2011 comporte ainsi un volant stratégique et un volant technique :

- **Volant stratégique :**

- Adaptation des orientations stratégiques aux évolutions du contexte (programme de numérisation des indisponibles, pistes ouvertes dans le cadre de l'Emprunt national pour les investissements d'avenir, élaboration du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière, ...) ;
- Prolongement des actions prioritaires jusqu'à 2013, inscription de nouvelles actions ;
- Prise en compte des résultats attendus des chantiers de modernisation lancés dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques : réorganisation du service de la reproduction, simplification du dispositif d'accueil et d'orientation des lecteurs et visiteurs, optimisation du catalogage des ouvrages en langue étrangère, modernisation des procédures financières et comptables.

- **Volant technique :**

- Révision et simplification des indicateurs ;
- Ajustement des cibles 2011 au regard des réalisations 2009 et 2010 et définition des cibles jusqu'à 2013.



Bibliothèque nationale de France

RA 2010 - Rapport annexé 1 - Les acquisitions patrimoniales remarquables

**Bibliothèque nationale
de France**

délégation à la Stratégie et à la Recherche

version 3 du 7 juin 2011
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Philippe CHEVALLIER
référence : BnF-ADM-2010-047395-02



TABLE DES MATIERES

1.	DONS, LEGS	3
1.1.	ARTS DU SPECTACLE	3
1.2.	CARTES ET PLANS	4
1.3.	ESTAMPES ET PHOTOGRAPHIES.....	4
1.4.	MANUSCRITS.....	4
1.5.	MONNAIES, MEDAILLES ET ANTIQUES	4
1.6.	MUSIQUE.....	5
1.7.	RESERVE DES LIVRES RARES	6
1.8.	BIBLIOTHEQUE-MUSEE DE L'OPERA	7
2.	DEPOT	7
3.	ACHATS	7
3.1.	ARSENAL	7
3.2.	ARTS DU SPECTACLE	7
3.3.	CARTES ET PLANS	8
3.4.	ESTAMPES ET PHOTOGRAPHIES.....	8
3.5.	MANUSCRITS.....	8
3.6.	MONNAIES, MEDAILLES ET ANTIQUES	9
3.7.	MUSIQUE.....	9
3.8.	BIBLIOTHEQUE-MUSEE DE L'OPERA	9
3.9.	RESERVE DES LIVRES RARES	10
3.10.	AUDIOVISUEL	12

Les acquisitions patrimoniales et remarquables de la BnF en 2010

1. DONS, LEGS

1.1. Arts du spectacle

Iconographie

RANSON, René. 361 maquettes de décor et de costumes. Avec quelques photographies de René Ranson (portraits et en activité).

Don de son petit-fils, Monsieur Frédéric Ranson.

Costumes et objets

Trente-neuf éléments de costumes provenant de la Comédie-Française, 1857-1992.

Don de la Comédie-Française.

Fonds d'archives

DELAY, Florence. Manuscrits, notes, documentation, photographies témoignant de ses activités dans le domaine du théâtre et du cinéma en tant qu'auteur, traducteur et comédienne. 5 ml.

Don de Madame Florence Delay.

DUPUY, Françoise et DUPUY, Dominique. Archives administratives, presse, programmes, enregistrements sonores, films, photographies, affiches et maquettes de décors et costumes, qui concernent leur compagnie, Les Ballets modernes de Paris (1955-1978), le Festival des Baux de Provence (1962-1969), Les Journées de la danse (années soixante). 15 ml.

Don de Madame Françoise Dupuy et Monsieur Dominique Dupuy.

HOUDART, Dominique et HEUCLIN, Jeanne. Archives de la compagnie Houdart-Heuclin contenant des documents audiovisuels, des affiches, des documents papier, vingt-deux marionnettes, quatre masques et quinze accessoires. 9 ml.

Don de la compagnie Houdart-Heuclin.

PIAF, Édith. Archives sur sa carrière réunies par l'Association des amis d'Édith Piaf. : affiches, quatre tableaux, documentation, une marionnette. 5 ml.

Don de l'Association des amis d'Édith Piaf.

PLANCHON, Roger. Archives de la Compagnie Roger Planchon, notes de mises en scène pour des spectacles montés ou non montés, concernant les trois périodes (Théâtre de la Comédie, Théâtre de la Cité et Théâtre national populaire). 1 ml.

Don de la famille de Roger Planchon.

THÉÂTRE DE LA HUCHETTE. Pour *Le Cirque* (1982) : maquette en volume de Jacques Noël et photographies de Dominique Rigoleur, entre autres. Avec des documents sur les spectacles dans lesquels a joué Jacques Jeannet. 0,1 ml.

Don de Madame Valérie Jeannet.

THÉÂTRE DE LA HUCHETTE. Don complémentaire de deux chaises-décor et quatre panneaux de décor signés Erté, de costumes ainsi que de deux cartons d'archives. 1,5 ml.

Don du Théâtre de la Huchette.

THEÂTRE DU SOLEIL. Dix-huit cartons d'archives sur les spectacles du Théâtre du Soleil, de *Gengis Khan* à *Et soudain des nuits d'éveil* ; dix-huit cartons de documents audiovisuels : cassettes des rushes du film *Au Soleil même la nuit*, enregistrements sonores et vidéo, films d'autres spectacles. Une poupée-décor du spectacle *L'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, Roi du Cambodge*. Entretiens d'Ariane Mnouchkine avec les grandes figures de la Résistance. 20 ml.

Don du Théâtre du Soleil.

1.2. Cartes et plans

BOURSES ZELLIDJA. Les bourses Zellidja ont été fondées en 1939 par Jean Walter pour servir de « banc d'épreuve pour jeunes gens de valeur ». Leurs archives comprennent 2 600 dossiers rassemblant notamment les rapports de voyage et les carnets d'étude des lauréats. Elles constituent, par le choix des thèmes étudiés et des voyages effectués, le reflet du regard que la jeunesse française a porté sur le monde entre 1939 et 1972. Les rapports sont accompagnés de quatorze volumes de catalogue et de matériel de promotion de la fondation Zellidja. Don de Madame Michèle Delord et Monsieur Henri Delord.

1.3. Estampes et photographies

CAMBON, Michel. Soixante-treize dessins originaux publiés dans douze albums édités par Les Essentiels Milan de 1990 à 2004 et six planches de dessins en bandes dessinées pour les *Affiches de Grenoble et du Dauphiné*, 2006 à 2009.

Don de l'artiste.

DEGAS, Edgar. *Sur la scène III*. Cuivre (matrice). 1877

Don de l'Association des amis de la Bibliothèque nationale de France.

DEGAS, Edgar. *Portrait d'Ellen André*. Cuivre (matrice). 1879

Don de l'Association des amis de la Bibliothèque nationale de France.

DE NITTIS, Giuseppe. *Portrait de Degas*. Cuivre (matrice). 1875

Don de l'Association des amis de la Bibliothèque nationale de France.

1.4. Manuscrits

BARTHES, Roland. Manuscrits des œuvres, articles, cours et séminaires, fichiers de travail, correspondances reçues, documentation.

Don de Monsieur Michel Salzedo.

CHAILLOU, Michel. Complément du fonds Michel Chaillou.

Don de l'auteur.

CIXOUS, Hélène. Complément du fonds Hélène Cixous.

Don de l'auteur.

FERNANDEZ, Dominique. Complément du fonds Dominique Fernandez.

Don de l'auteur.

GUYOTAT, Pierre. Complément du fonds Pierre Guyotat.

Don de l'auteur.

REMY, Pierre Jean. Complément du fonds Pierre-Jean Remy.

Don de Monsieur Antoine Angremy, Madame Bérénice Angremy et Monsieur Henri Angremy.

VALÉRY, Paul. Carnets de notes, dessins et aquarelles, textes de jeunesse, lettres reçues.

Don de Madame Martine Boivin-Champeaux, Monsieur Vincent Rouart, Monsieur Alexis Weill, Mesdames Nathalie Weill et Delphine Weill-Vasquez.

VIAN, Boris. Œuvres : *Conte de fées à l'usage des moyennes personnes*, *L'équarrissage pour tous*, *Et on tuera tous les affreux*.

Don de la Cohérie Boris Vian.

1.5. Monnaies, médailles et antiques

STATÈRES D'OR GAULOIS ARCHAÏQUES

Ce don est le fruit d'une volonté acharnée pour reconstituer un dépôt exceptionnel, découvert en Aquitaine au début des années quatre-vingt-dix et qui avait été dispersé hors de France d'une manière qu'on pouvait craindre irrémédiable. Les seize monnaies figurent parmi les plus anciennes à avoir été produites par des peuples gaulois,

sur le modèle des statères d'or de Philippe de Macédoine. Leur poids extrêmement lourd (environ 8,40 g), leur datation probable au début du III^e siècle avant J.-C., leur confèrent un intérêt historique, archéologique et numismatique de premier ordre.

Don de Monsieur Jacques Gorphe.

PIÈCES DE 20 FRANCS OR FRANÇAISES ET TUNISIENNES

Cinq pièces de 20 francs français datées 1806, 1814, 1831, 1851 et 1896 ainsi que six pièces de 20 francs Tunisie datées 1891, 1892, 1893, 1898, 1899 et 1900, provenant du trésor de Fontainebleau, ont été données au Cabinet par les inventeurs de ce trésor qui se composait de plus de 2 000 monnaies d'or européennes et américaines des XIX^e et XX^e siècles.

Don de Madame Martine Jové et Monsieur Thierry Jové.

EUROS MONÉGASQUES

Une série d'euros monégasques 2009, ainsi qu'une pièce de 2 euros 2010 en qualité belle épreuve à l'effigie de S.A.S le Prince Albert II (2010/384).

Don de S.A.S. le Prince Albert II.

1.6. Musique

Manuscrits

CHAMBRE, Jacques. Œuvres.

DAVID, André. Manuscrits.

DEVRIÈS, Ivan. Manuscrits autographes.

DUFOURT, Hugues. Manuscrits.

MARCEL, Luc-André. Œuvres.

Fonds d'archives

CAVAILLÉ-COLL, Aristide.

CHARPENTIER, Gustave. Programmes et autres documents divers.

CROIZA, Claire.

DI VIETO, Anne-Marie.

DUFOURT, Hugues. Programmes.

GALLON, Noël.

JOLIVET, André.

JOLY, Denis.

MARCHAL, André. Archives.

MOREUX, Serge et MOREUX, Germaine.

SAINT-MARTIN, Léonce.

STRARAM, Walther.

ASSOCIATION MUSICALE « LE TRYPTIQUE ».

CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE.

1.7. Réserve des livres rares

La donation avec réserve d'usufruit consentie par Madame Jacqueline Trutat à la Réserve des livres rares est le principal enrichissement de la Réserve des livres rares au cours de l'année 2010. Venant en complément du don effectué en 2008, cette donation consiste en un choix de 1 065 volumes provenant de la bibliothèque de Jacqueline et Alain Trutat (1922-2006).

Quelques pièces majeures :

BATAILLE, Georges. *Lord Auch. Histoire de l'œil*. Nouvelle version. Avec six gravures originales à l'eau-forte et au burin par Hans Bellmer. Séville, 1940 ; Paris : K éditeur, 1947. Exemplaire 66, avec envoi de Paul Éluard à Jacqueline Trutat, dessin original et envoi de Hans Bellmer à Jacqueline et Alain Trutat.

BELLMER, Hans. *La Poupée*. Traduit par Robert Valençay. Paris : GLM, 1936. Exemplaire 60, avec envoi de Hans Bellmer à Jacqueline Trutat.

BELLMER, Hans. *Les Jeux de la poupée*. Illustrés de textes par Paul Éluard. Paris : Les Éditions Premières, 1949. Édition originale, exemplaire 078. Envoi de Paul Éluard à Jacqueline Trutat.

BRETON, André et ÉLUARD, Paul. *L'Immaculée Conception*. Paris : Éditions surréalistes, chez José Corti, 1930. Édition originale, exemplaire 106, avec la « gravure » de Salvador Dali. Paul Éluard y a souligné à l'encre mauve sa part du texte. Envoi de Paul Éluard à Jacqueline et Alain Trutat. Joint : une plaque de plastique transparent gravée par Salvador Dali en rapport avec son image pour le menu de la Société du roman philosophique (1933).

CHAR, René. *Le Marteau sans maître suivi de Moulin Premier*, 1927-1935. Paris : Librairie José Corti, 1945. Édition définitive, exemplaire 11, avec la pointe-sèche de Picasso. Envoi de l'auteur à Alain Trutat.

DALI, Salvador. *La Femme visible*. Paris : Éditions surréalistes, 1930. Édition originale, exemplaire 12, signé par Salvador Dali en 1972.

DU BOUCHET, André. *Laisses*. Aquatintes de Pierre Tal-Coat. Lausanne : Françoise Simecek, 1975. Édition originale, exemplaire 20, avec deux suites signées. Texte autographe d'André du Bouchet « pour Jacqueline et Alain Trutat ». Joint : dactylographie corrigée de « livres à vif ».

ÉLUARD, Paul. *Les Nécessités de la vie et les Conséquences des rêves, précédés d'Exemples*. Note de Jean Paulhan. Paris : Au Sans Pareil, 1921.

Édition originale, exemplaire 0489, illustrés dans les blancs de 29 dessins originaux de l'auteur. Joint : Deux manuscrits autographes. Envoi de Paul Éluard à Jacqueline Trutat.

ÉLUARD, Paul. *L'Amour la Poésie*. Paris : Éditions de la NRF, 1929. Édition originale, exemplaire XXXVII, peint par Lucien Coutaud de 33 gouaches originales dans les espaces blancs.

ÉLUARD, Paul. *À Pablo Picasso*. Genève-Paris : Éditions des Trois collines, 1944. Dessin original de Picasso, signé et daté (15 février 46) au premier feuillet blanc. Envoi de Paul Éluard et Pablo Picasso à Jacqueline et Alain Trutat.

ÉLUARD, Paul. *Les Nécessités de la vie et les Conséquences des rêves, précédés d'Exemples*. Note de Jean Paulhan. Orné de douze dessins de René Magritte. Paris et Bruxelles : Éditions Lumière, 1946. Exemplaire hors commerce. Joint : cinq dessins originaux de René Magritte. Envoi de Paul Éluard à Jacqueline et Alain Trutat.

FRÉNAUD, André. *Énorme figure de la déesse Raison*. Poème orné d'une gravure originale par Raoul Ubac. Paris, l'auteur, 1950. Édition originale, exemplaire B, pour Christiane et André Frénaud.

JACOB, Max. *Le Cornet à dés*. Paris : Librairie Stock, 1923. Édition originale, exemplaire 16 sur hollandaise. Envoi de l'auteur à Paul Éluard, et dessin original de l'auteur.

JARRY, Alfred. *L'Amour absolu : roman*. Paris : A. Jarry, 1899. Édition originale autographiée, exemplaire 9, illustré pour Paul Éluard de 15 gouaches originales par Oscar Dominguez. Joint : une lettre autographe d'Alfred Jarry (19 oct. 1905). Envoi de Paul Éluard à Jacqueline Trutat (1949).

1.8. Bibliothèque-musée de l'Opéra

BAUDRY, Paul (1828-1886). Étude pour *L'Assaut*, peinture du plafond du grand foyer de l'Opéra, Palais Garnier. Fusain sur papier, signé et dédié « à l'ami Chabaud », 48 x 27,5 cm. Cette étude complète les vingt-neuf études pour le même plafond de la collection Prat achetées les années précédentes.
Don de Monsieur Jean-Marc Hery.

MESTRAL, Armand (1917-2000). Portrait de Fédor Chaliapine (huile sur toile, signé, 62 x 46 cm) et portrait de Georges Thill (huile sur toile, signé, remerciements de Georges Thill sur le châssis de la toile, 62 x 46 cm).
Chanteur et comédien, Armand Mestral, qui avait suivi les cours des Beaux-Arts, revient ici à ses premières amours.
Don de Monsieur Philippe Zoummeroff.

2. DEPOT

Carte et plans

MONFREID, Henry de (1879-1974). Archives. Ensemble de photographies stéréoscopiques sur plaque de verre, correspondance et journaux de bord, bandes magnétiques sonores, films 16 mm, coupures de presse et divers documents.
Don de Monsieur Guillaume de Monfreid à la Société de Géographie, dépôt de la Société de Géographie.

3. ACHATS

3.1. Arsenal

Manuscrits

École française du XV^e siècle. Page de Livre d'heures : l'Annonciation.
Feuille provenant du manuscrit 575 de la bibliothèque de l'Arsenal (disparition ancienne).

HÉNAULT (Président). *Abrégé de l'histoire de France*. Manuscrit de la table des matières. 4 pages (circa 1744).

HÉNAULT (Président). Ensemble de manuscrits, en partie autographes, prenant la défense de son *Abrégé de l'histoire de France*. 20 pages. 1764.

Diverses lettres adressées à Ribes (médecin à Montpellier), par Arlès-Dufour, Brothier, Chevalier, Holstein (1834-1837).

Estampes

CALOT, François (attribué à). *Vue de la forteresse de la Bastille*. Dessin sur vélin. 1647.
Un des plus anciens plans connus de la Bastille.

Livres imprimés

CHAMBERS, Ephraïm. *Ciclopedia ovvero Dizionario universale delle Arti delle Scienze, ...* Naples : Giuseppe de Bonis, 1747 – 1754. 8 tomes en 9 volumes. Édition rarissime de cet ouvrage à l'origine de l'Encyclopédie de Diderot.

3.2. Arts du spectacle

Iconographie

PRÉVERT, Jacques. Planche scénaristique des *Visiteurs du soir*. Manuscrit autographe.
Acquis avec le soutien du Fonds du patrimoine.

Manuscrits

GRACQ, Julien. Vingt-et-une lettres autographes signées, Saint-Florent-le Vieil ou Paris 1948-1975, à Jean-Louis Barrault. Complément au fonds Renaud-Barrault.

Fonds d'archives

L'HERBIER, Marcel. Archives de sa carrière de cinéaste et de producteur. Scénarios, dossiers de productions, photographies, presse, correspondance, dossiers sur l'Institut des hautes études cinématographiques, sur l'Association des auteurs de films, manuscrits littéraires, porte-voix. 25 ml.

3.3. Cartes et plans

Carte ou plan de l'Entrée de Saint-Malo scituée par 48 degrez 35 minutes de latitude nord Contenant depuis le Cap Frehel jusques a Cuncalle par le capitaine Ruault de la Motte. Saint-Malo, 1729-1760.

Carte en trois feuilles assemblées, manuscrit sur parchemin, 59 x 170 cm., provenant des archives de l'armement Guibert de Saint-Malo.

Plan de la ville de Caen et de ses environs, avec le projet des Travaux à exécuter pour l'amélioration du Port & l'agrandissement de la Ville, attribué à Joseph-Marie-François Cachin, ingénieur des Ponts et chaussées. Caen, 1798-1799.

Un plan manuscrit, encre de chine, lavis et aquarelle ; 66 x 96,5 cm., comprenant une liste des aménagements urbains projetés ainsi qu'une retombe figurant les ouvrages à exécuter à l'est de Caen (bassin, jardins, canal), en vue de « l'établissement d'un grand port de commerce sous les murs de Caen ».

Perspective des montagnes qui séparent la vallée d'Aoste du Mont Blanc et s'étend du Mont Maudit jusqu'au col de La Saigne par le Capitaine Ingenieur topographe Andè. Pere. Fait à Forli le 30 Floreal an 9 (1801).

Une carte manuscrite aquarellée (environ 30,5 x 145 cm.) montrant le versant italien de la chaîne du Mont-Blanc, du col de la Seigne au col du Grand Ferret, en suivant la vallée de Veni et celle de Ferret, avec un bref aperçu sur la vallée de Courmayeur. Elle a été dressée en 1801 par un capitaine ingénieur topographe exerçant son art au temps de la République cisalpine, créée en 1797 par Bonaparte. Sa publication s'inscrit dans le grand mouvement d'intérêt que suscite alors le massif du Mont-Blanc. Escaladé pour la première fois en 1786 par Jacques Balmat et Michel Gabriel Paccard, il fut décrit en 1790 par Horace-Bénédict de Saussure, fondateur de la géologie alpine. La *Perspective des montagnes* est sans doute l'une des premières cartes du Mont-Blanc basées sur des observations de terrain.

BALLOT, Victor (1853-1939). Archives personnelles et documentation cartographique sur l'Afrique de l'Ouest. Fonds d'un administrateur colonial en poste en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Bénin) de 1880 à 1900, qui comprend des cartes inédites sur des régions alors encore peu ou pas connues des Européens.

3.4. Estampes et photographies

JORDIC. Ensemble de 27 dessins et maquettes préparatoires à des illustrations et couvertures d'albums pour la jeunesse.

3.5. Manuscrits

Lettre commerciale, sur feuillet de papyrus en caractères hébreux de langue arabe, Égypte, X^e-XI^e siècles.

CASSIEN. *De institutis coenobiorum*, fragments, Abbaye de Cluny, fin XI^e-début XII^e siècle (transmis par la direction du Livre et de la lecture).

DÉON, Michel. *Sur les falaises. Le Dieu pâle*, manuscrits autographes.

DORÉ, Pierre. *Les Allumettes du feu divin*, 1530-1540, avec frontispice peint.

GRACQ, Julien. Carnet avec notes autographes pour *Au Château d'Argol*, 1936-1937.

3.6. Monnaies, médailles et antiques

AUREI D'AUGUSTE FRAPPÉS À LYON

Du premier, frappé en 11 av. J.-C., représentant au revers un taureau cornupète, seuls sept exemplaires étaient jusqu'à présent connus. Le second, frappé en 10 av. J.-C., portant au revers le même type, n'était jusqu'alors connu que par des souffres de Mionnet : un exemplaire figurait dans les collections royales, mais il avait été volé en 1831.

PLAQUETTE UNIFACE REPRÉSENTANT LE TRIOMPHE DE BACCHUS

Plaquette inédite (11,6 x 6,1 cm.) appartenant à la série des « Triomphes ». Fonte de la fin du XVI^e siècle.

3.7. Musique

JOLIVET, André. Manuscrits autographes et correspondances.

LALANDE, Michel Richard de. Recueil de motets.

Recueil datant de la fin du XVII^e siècle comprenant quatre grands motets inédits manuscrits et les *Leçons de ténèbres* et le *Miserere* à voix seule gravés.

LEMELAND, Aubert. *Symphonie n°3*. Manuscrit autographe.

MILHAUD, Darius. *Éloge VI*. Manuscrit autographe.

MOZART, Wolfgang Amadeus. *L'Enlèvement au Sérail* (*The Seraglio. The celebrated opera by Mozart, with additional music, as performed at the Theatre royal Covent Garden* et *La Flûte enchantée*).

Deux éditions remarquables d'opéras de Mozart : la première édition anglaise, datant de 1827, de *L'Enlèvement au Sérail*, dont n'est connu qu'un autre exemplaire aux États-Unis et l'édition Peters (1956) de *La Flûte enchantée* annotée par le chef d'orchestre Georg Solti.

PHILIDOR, François-André. *Mélide ou le Navigateur*. Manuscrit autographe

STRARAM, Walther. Archives.

Plus de 800 lettres adressées à Henry Barraud.

3.8. Bibliothèque-musée de l'Opéra

(Par ordre chronologique)

CICERI, Charles-Luc (1782-1868). Intérieur de palais.

Aquarelle et encre sur papier, signé, 20,5 x 28 cm.

CAMBON, Charles-Antoine (1802-1875). Esquisse de décor pour l'acte IV de *L'Africaine*, opéra en 5 actes d'Eugène Scribe, musique de Giacomo Meyerbeer à l'Opéra de Paris le 28 avril 1865.

Non signé, 44 x 54 cm.

Malgré l'importance de *L'Africaine* dans l'histoire du grand opéra français et la quantité de dessins de Charles Cambon conservés à la Bibliothèque-Musée de l'Opéra, le projet de décor pour cet acte ne figurait pas dans les collections. Les teintes ocre sont le propre des esquisses de Cambon.

PILS, Isidore (1813-1875). Treize dessins préparatoires au décor peint du plafond du Grand escalier du Palais Garnier.

Crayon, craie sur calque.

Achat en mai 2010, avec l'aide du mécénat de l'Association pour le rayonnement de l'Opéra national de Paris et de Monsieur Jean Bonna.

DURANDELLE, Louis-Émile (1839-1917). Album photographique montrant la Villa Garnier à Bordighera, ses habitants et ses environs (1871-1880).

57 photographies sur 35 feuillets.

Cet album de famille montre la villa en construction, la villa achevée, la famille et les familiers de Charles Garnier et des paysages et habitants de Bordighera.

BENOIS, Alexandre (1870-1960). *Dame de la Cour*, pour *L'Impératrice aux Rochers* (mystère en 5 actes et 13 tableaux de Saint-Georges de Bouhélier, musique d'Arthur Honegger créé à l'Opéra de Paris le 17 février 1927). Maquette de costume, encre et gouache sur papier, signé, 31 x 13 cm.

FERRI, Domenico. Correspondance.

Quatre-vingt-dix lettres autographes signées adressées à Domenico Ferri, peintre-décorateur du Théâtre Italien de Paris, de 1828 à 1851 ou à son assistant Luigi Verardi.

KOCHNO, Boris et BÉRARD, Christian. Archives.

Ce fonds très important regroupe une correspondance entre Vera Soudeikina et Igor Stravinsky et entre eux et Boris Kochno, la correspondance adressée à Boris Kochno entre 1920 et 1990, des brouillons de lettres de Boris Kochno, la correspondance adressée à Christian Bérard entre 1920 et 1949, la correspondance de Christian Bérard avec ses parents (1924-1948), la correspondance d'André Bérard (père de Christian) avec sa femme, des manuscrits divers, des dessins, des photographies.

JOLIVET, André. Correspondance.

Lettres reçues par André Jolivet de Georges Auric et de Rolf Liebermann entre 1958 et 1973, correspondance avec Marcel Landowski entre 1941 et 1973, correspondance avec Georges Skibine entre 1957 et 1973.

3.9. Réserve des livres rares

(Par ordre chronologique)

Éditions rares

Recueil des plus beaux vers de Messieurs De Malherbe. Racan. Maynard. Bois-Robert... Et autres divers Auteurs des plus fameux Esprits de la Cour. Reveuz, corrigez et augmentez. Paris : chez Toussaint du Bray, 1630.

Dernière édition, la plus complète. Exemplaire de premier état, où l'ode de Maynard au duc de Savoie, habituellement remplacée par un carton sur l'ordre de Richelieu, figure bien. Prov. Ambroise Firmin-Didot ; Frédéric Lachèvre. Reliure de maroquin rouge au chiffre de Fr. Lachèvre, par Hardy-Mennil.

DELALEU, Jean-Baptiste-Etienne. *Code des Isles de France et de Bourbon...* Tome premier et second. Port-Louis : Imprimerie royale, 1777. Avec le *Deuxième supplément du Code de l'Isle de France...* Port-Louis : Imprimerie royale, 1787 et le *Premier supplément du Code de l'Isle de Bourbon...* Port-Louis : Imprimerie royale, 1788. 4 vols in-4°.

Seule édition du « Code jaune » réunissant l'ensemble des lois régissant les îles Mascareignes (île Maurice et Réunion) sous l'Ancien Régime. Exemplaire en cuir de Russie, au nom du « Grand Juge », le futur duc de Massa (1746-1814). Il lui manque le *Premier supplément du Code de l'Isle de France*, seul volume du « Code jaune » que la BnF conservait jusque là.

Charter and by-laws of the Icarian community. Nauwoo, Ill. : Icarian Printing Establishment, May 1857. 19,7 cm.

Lois et arrêtés régissant la communauté icarienne fondée par Étienne Cabet à Nauwoo, publiés peu avant la fin de celle-ci.

ÉLUARD, Paul. *Corps mémorable*, par Brun. Paris : Pierre Seghers, 1947. 25 cm.

Édition originale, illustrée en frontispice d'un dessin original de Valentine Hugo. Exemplaire A, sur japon impérial. Envoi de l'auteur à Jacqueline Trutat. Joint à l'exemplaire : le manuscrit autographe, signé Brun, de « C'est le poids de ton regard... » ; le premier état du poème « Portrait » (cinq vers) ; un second dessin original en vert, signé par Valentine Hugo, etc.

LEDUC, Violette. *Thérèse et Isabelle.* Jacques Guérin, 1955. 27,5 cm.

Édition originale en fac-similé du manuscrit autographe, dédiée à Jacques Guérin, et tirée à 25 exemplaires seulement. Exemplaire 2, avec envoi à Yves Lévy, le 24 janvier 1956.

Livres illustrés

PIIS, Augustin de. *Chansons nouvelles... dédiées à Monseigneur comte d'Artois.* Paris : de l'imprimerie de Ph.-D. Pierres, 1785. 12°.

Édition illustrée de quatorze planches gravées, dont douze par C. S. Gaucher d'après Le Barbier. On y a monté les dessins originaux à la plume et au lavis de deux planches de Le Barbier, « Le Marché de Cythère » et « La Toilette de Vénus ». Reliure de maroquin bleu, décor doré, par Trautz-Bauzonnet. Provenance : Raphaël Esmérien.

ÉLUARD, Paul. *Le Livre ouvert* * (1938-1940) et *Le Livre ouvert* ** (1939-1941). Paris : Éditions Cahiers d'Art, 1940 et 1942.

Éditions originales. Exemplaire 1, sur vergé d'Arches. Les deux volumes sont ornés sur les feuillets blancs de dix-neuf dessins originaux de Brielle, à la plume et à la gouache. Envoi de l'auteur à J. Trutat (23 mai 1949). Au faux titre du volume I, copie par Éluard du poème « Fleurs d'obéissance ».

KEROUAC, Jack. *On the road*. Designed by Ed Ruscha. New York, London, Los Angeles : Gagosian Gallery ; Göttingen : Steidel, 2009. 44,5 cm.

Édition illustrée de cinquante-cinq photographies en noir découpées et collées. Exemplaire 123, l'un des 390 de l'édition.

Éditions publicitaires

Renault, l'automobile de France. Qualité, Prix. Billancourt : Société anonyme des usines Renault, 1934. 32,5 cm. Plaquette en couleurs, imprimée par Draeger, en reliure « Plastic ». Exemplaire conservé intact dans son enveloppe cartonnée, adressé à M. Pillias, directeur au ministère des Colonies.

Périodiques

Provo. 1965-avril 1967 (n° 1-15). Bruxelles et Amsterdam. 29,5 à 34 cm.

Organe du mouvement Provo d'Amsterdam. Collection complète, sauf le n°1, interdit à la publication et largement détruit, qui figure ici dans sa réédition de novembre 1966. Joint : *Extra Bulletin* et *Provo-edition in Dienst*, supplément au n° 13.

Suck. First European sex-paper. Octobre 1969-mai 1973 (n° 1-8). Amsterdam : Joy Publications. 42 à 46 cm.

Collection complète de ce périodique fondé par William Levy, Jim Haynes et Willem De Ridder, avec Heathcote Williams, Germaine Greer, Susan Janssen et Lynne Tillman. Dans le n° 5, supplément sous la forme de deux porno-graphies.

L'Humidité. Décembre 1970-printemps 1978 (n° 1-25). Divers lieux et éditeurs. 30 cm.

Collection complète de la revue dirigée par Jean-François Bory. Onze des numéros, en exemplaires de tête, comportent des originaux. Joint : le dossier pour l'imprimeur du n° 14-15.

Le torchon brûle. Menstruel. 1971-1973 (n° 1-6). Paris : Imprimerie spéciale du MLF. 43 cm.

Dirigé par Marie Dedieu. Première publication du Mouvement de libération des femmes. Collection complète. Joint : supplément au n° 5.

Reliures et cartonnages

Reliure de veau brun clair, plaque centrale et écoinçons azurés, à motifs de rinceaux sur fond semé de petits trèfles queue-de-moulin, attribué au « dernier relieur de Grolier », vers 1565.

Sur : *Heures à l'usage de Lengres* (Troyes : Jean II Lecoq 1565. 8°). Relié avec trois autres impressions de J. II Lecoq contemporaines des *Heures* : *Les Quinze effusions de sang*, *La Vie et Passion de ma dame sainte Marguerite vierge et martyre*, *Examen de conscience*. Ces quatre publications ne sont connues que par cet exemplaire, qui appartient au XVI^e siècle à Ysabeau Huguenet, « fille du tabellion de Chaumont ».

Reliure en vélin rendu transparent orné de dessins en grisaille, à double bordure dorée et peinte, tranches dorées et peintes, attribuée aux Edwards de Halifax, vers 1783.

Sur : William Mason. *The English Garden : a poem... A New Edition, corrected*. ... York : printed by A. Ward ..., 1783. 8°

Les Edwards, relieurs à Halifax, avaient appris à rendre le vélin transparent, ce qui leur permettait d'orne les plats qu'ils décoraient dans le style néo-classique, de compositions dessinées et peintes sous la peau. Ce « style anglais » fit des émules à Paris, où Bozérian, en 1793, en réalisa la première imitation.

Cartonnage romantique en papier blanc, à décor architectural doré ; étui assorti.

Sur : *Annales romantiques : recueil de morceaux choisis de littérature contemporaine* (Paris : Louis Janet, 1829. 12°). Éd. illustrée de huit gravures sur acier.

Quatre cartonnages à la Bradel, couverts de papier japonais gaufré, peint et doré, par Paul Vié, vers 1892.

Sur quatre plaquettes d'Édouard Dujardin : *À la gloire d'Antonia*, avec un ex libris dessiné par Félicien Rops (Paris : Librairie de la Revue indépendante, 1887), *Litanies* (Librairie de la Revue indépendante et veuve Giraud, 1888), *Pour la vierge du roc ardent...* avec un frontispice... par Louis Anquetin (Librairie de la Revue indépendante, 1889) et *Réponse de la bergère au berger...* avec un frontispice... par Maurice Denis (Paris : Publications de la Revue Blanche, 1892).

Éditions originales. De ces quatre exemplaires en édition très limitée, trois sont en tirage de tête sur grand papier à la cuve, tous portent un envoi de l'auteur à Armand Rosenthal, alias Jacques Saint-Cère.

Couvrure de veau teint en brun et rouge, modelée en guirlandes et décorée d'agrafes dorées sur les plats et le dos, les contreplats et les gardes peints, par Louise-Denise Germain ; reliure par Canape, 1930.

Sur : Gabriel Soulages. *Les Plus folies Roses de l'Anthologie grecque...* agrémentées de vignettes gravées sur bois par Carlègle. Paris : Pichon, 1921. 2 volumes. Exemplaire 27 sur japon ancien, avec double suite à part.

Reliure de box noir, doublé de veau bleu-vert, à décor mosaïqué sur les plats, évoquant le site et le lieu « lézardé » du roman, par Paul Bonet, 1948.

Sur : Julien Gracq. *Au château d'Argol* (Paris : José Corti 1938. 18,5 cm).

Édition originale. Exemplaire de Julien Gracq, l'un des trois sur alfa bouffant. Reliure offerte à Gracq, dont les initiales sont poussées sur la doublure.

Archives

MICHEL, Marius (père) et MICHEL, Marius (fils). Archives de l'atelier de dorure.

915 frottages au crayon gris et diverses ébauches de décors de reliures, le plus souvent rétrospectifs (maquettes, dessins, découpages de carton), seconde moitié du XIX^e siècle. Deux volumes reliés et quatre chemises à liens.

IVANOVSKY, Elisabeth (1910-2008). Fonds de dessins originaux, de maquettes et archives.

Née à Kichinev, installée à Bruxelles en 1932, Élisabeth Ivanovsky compte parmi les plus importants illustrateurs de livres d'enfants du XX^e siècle. Ses héritiers, soucieux de conserver groupés les originaux de leur mère, ont proposé à la BnF d'acheter les documents demeurés en leur possession, qui permettent de retracer son activité d'illustratrice de 1929 à 1994. Parmi les pièces les plus remarquables : un exemplaire de la spectaculaire suite *Cirkus* enrichi de cinq projets préparatoires à l'aquarelle (1933), la totalité des dessins originaux de *Saint-Nicolas* et de *l'Histoire de Bass, Bassina, Boulou* (1936), la maquette du *Bestiaire des songes* (1943), un avant projet de la collection Tip-Tip (1967), auxquels s'ajoutent de nombreux inédits, des carnets de croquis, etc. Les archives d'Élisabeth Ivanovsky (correspondances, contrats, catalogues d'expositions et dossier de presse) viennent s'ajouter par don au fonds de dessins.

Achat, avec le soutien de la B. H. Breslauer Foundation et de l'Association du mécénat de l'Institut de France.

MARTIN, Pierre-Lucien Martin. Archives du relieur.

Archives professionnelles constituées de 187 dossiers de clients, de décembre 1943 à octobre 1985 (fiches, correspondances, documents divers), de dix-huit dossiers par auteurs, de deux dossiers d'expositions, d'une correspondance (1940-1960), de factures de doreurs, de photographies et de catalogues.

Objets

Plaque à dorer aux armes royales, 1727.

Plaque gravée (12,5 x 11 cm), signée sur la tranche : « ROVSSY • G • DES • SCEAVX • DV • ROY • 1727 ». Elle a été employée pour des livres de grand format.

Plaque à dorer à motif de roses, vers 1834.

Plaque gravée (16,8 x 8,4 cm) inspirée des Roses de Redouté, utilisée d'abord par le relieur Duplanil en 1834 pour une reliure sur ce livre, puis par Petit, successeur de Simier.

3.10. Audiovisuel

Documents sonores

Voix de personnalités célèbres, hommes politiques, auteurs, artistes et comédiens :

ASQUITH, Herbert Henry, chancelier de l'Échiquier et futur premier ministre. Discours prononcé en 1907 (Gramophone Monarch).

MACDONALD, Ramsay, premier ministre travailliste. Discours tenu en 1930 lors de la réunion dite des cinq puissances maritimes (His Master's Voice).

BADEN-POWELL, Robert, fondateur du scoutisme. Discours (Nixa).

BOOTH, William, fondateur de l'Armée du Salut. Discours enregistré en 1907 (Columbia).

PRINCE GUILLAUME DE SUÈDE (1884-1965), second fils du roi Gustave V. Enregistrement de 1930 (Polyphon).

TOLKIEN, John Ronald Reuel. Lecture d'un de ses textes. (Linguaphone Language Record).



MARX BROTHERS. Le *Live Show* de Groucho Marx chez A&M, *The Very Best of the Marx Brothers* chez AAT, *The Cocoanuts* chez Sandy Hook Records...

KARLOFF, Boris. Lecture de *Aesop's Fables* et *The Jungle Book* (Caedmon).

NICHOLSON, Jack. *Jack Nicholson reads Rudyard Kipling* (Windham Hill).

MILLER, Henry, NIN, Anaïs, [et al.]. *Poets for Peace* (Spoken Arts).

WRIGHT, Frank Lloyd. *On the Record* (Caedmon).

HITLER, Adolf. *Hitlers Appell an die Nation*, Berlin juin 1932, 78 tours aiguille, 30 cm. Die Braune Platte. Ce disque est le premier enregistrement publié d'un discours d'Adolf Hitler, qui n'est alors pas encore chancelier d'Allemagne. Il vient en complément de deux disques originaux de discours d'Adolf Hitler, l'un de 1933, l'autre de 1943, déjà présents dans les collections. Outre sa valeur historique il s'inscrit dans la politique d'acquisition de discours d'hommes politiques de tous horizons.

Musique

COLLECTION MUSICA MODERNA.

Collection publiée en Italie dans les années 1970 par Fratelli Fabbri. Ont été acquis en 2010 deux volumes consacrés à Karlheinz Stockhausen et un consacré à John Cage et à Luciano Berio.

SCOTT, Raymond.

Ensemble de sept disques (78 tours ou microsillons) du chef d'orchestre et compositeur interprétant son œuvre.

Cinq cylindres de la marque Blue Amberol, un cylindre de la marque Dutreih et un cylindre publié par La Maison de la bonne presse.

Fleur de l'âme : chanson interprétée par Mily Meyer (1862-1927). Un cylindre cire marron, d'une hauteur de 220 mm et d'un diamètre de 130 mm. Enregistré en 1900.

À l'occasion de l'Exposition universelle à Paris, le public découvre l'une des premières tentatives de synchroniser son et image : le phono-cinéma-théâtre. Fruit des efforts conjugués d'Henri Lioret et de Clément Maurice, ce procédé mêlait enregistrement sur cylindre et cinématographe. La scène était d'abord filmée, puis les acteurs enregistraient le son sur un cylindre Lioret, en tentant d'être en synchronisation avec l'image. Lors de la projection, le phonographe était situé dans la fosse d'orchestre, et le projectionniste veillait à ce que l'image suive le son. Malgré une critique dithyrambique, le succès commercial du phono-cinéma-théâtre décline dès la fin 1901. Seuls deux cylindres du phono-cinéma-théâtre semblent avoir survécu au temps.

Trente-six 78 tours 17 cm d'un répertoire de café-concert enregistré autour de 1900 pour les marques Berliner's Gramophone, Gramophone et Zonophone par des artistes tels que Dranem, Maréchal, Charlus, Bravo ou Fragon.

Imitation of hen and rooster. Matrice Berliner en zinc. Trevor Williams, chant. 27 août 1898.

78 t. aiguille, 17 cm

Emile Berliner dépose en 1887 un brevet de gravure latérale du son sur disque plat, puis met au point en 1893 un système de duplication des disques par galvanoplastie. La BnF possède 360 disques de la marque Berliner, mais aucune matrice de disque. Il s'agit d'un document rarissime, enregistré en Angleterre, et qui, malgré quelques petites taches dues à l'usure des ans, est encore en excellent état.

Un 45 tours test enregistré à Londres en 1965 comprenant sur une face *Les filles des magazines* par Eddy Mitchell, et sur l'autre une version inédite de *What'd I say* par Jimmy Page.

Aucun de ces enregistrements n'a été repris sur album ou commercialisé avant d'apparaître sur des intégrales sur disques compacts.

Disque Bettini 1045. *La Galèche des Dames*, exécutée par les trompes du « Rallye Quand Même » de l'Académie française de la Trompe, sous la direction de son Président, le Comte Henri de La Porte. 78 t. aiguille, 24 cm
Gianni Bettini, inventeur italien, créa à Paris en 1898 la Société des Micro-Phonographes Bettini. Les disques Bettini sont aujourd'hui d'une extrême rareté, la BnF en possédant deux. Le présent enregistrement est typique du répertoire de l'époque, le comte de La Porte étant tout à la fois un célèbre chasseur et un compositeur.

STOCKAUSEN VERLAG

Réédition intégrale et enrichie des œuvres du maître par sa fondation.

SMITHSONIAN-FOLKWAYS

Réédition du prestigieux catalogue Folkways par la Smithsonian institution.

TZADIK et LEO RECORDS

Deux des labels les plus innovants en matière de jazz. La BnF est ainsi la seule bibliothèque en France à proposer l'intégralité des références du label du saxophoniste new-yorkais John Zorn chez Tzadik (près de six cents références).

MAHOOR

Le label iranien de musique classique et traditionnelle iranienne de référence.

MUSIQUE JAPONAISE

Deux sous-ensembles ont été acquis auprès de Label King records, de Tokyo, l'un des éditeurs les plus importants au Japon :

- Sélection de musiques traditionnelles regroupées au sein de la collection « The world roots music library ». Peu diffusée en Occident, cette librairie musicale est considérée comme étant la collection de référence en matière de musiques traditionnelles.
- Sélection de musique classique japonaise du XX^e siècle : Fumio Hayasaka (compositeur notamment du thème du film *Les sept samouraïs*, d'Akira Kurosawa en 1954) ; Akira Ifukube (connu en Occident surtout pour ses musiques de film, comme *Godzilla*) ; Yasushi Akutagawa ; Akio Yashiro (élève d'Olivier Messiaen et de Nadia Boulanger)...

Quatre coffrets (de six disques compacts chacun) publiés en tirage limité par la Rhom Music Foundation de Kyoto. Seuls cent exemplaires de la version anglo-japonaise ont été commercialisés. La BnF est ainsi l'une des très rares institutions en Europe à proposer à l'écoute cette série. Il s'agit de la réédition de disques 78 tours du label japonais « SP records », parus entre 1912 et 1952, présentant de la musique classique, soit occidentale interprétée par des musiciens japonais, soit japonaise, et provenant de la collection Masatara Sugiura.

Images animées

GUYOTAT, Pierre. *Arrière-fond*. Enregistrement inédit.

Ensemble des captations réalisées par Jacques Kébadian lors des séances où Pierre Guyotat a dicté son récit autobiographique *Arrière-fond* (2010). Ce fonds de plus d'une centaine d'heures d'enregistrements représente une source extrêmement originale et précieuse pour l'étude de la genèse d'un texte littéraire. C'est en effet à voix haute que Pierre Guyotat a créé ce texte, avant de le retoucher sur papier. Il rejoint un autre ensemble d'entretiens et de lectures de Pierre Guyotat filmées de 1998 à 2009.

DUNLOP, Ian. *The Yirrkala project*. Sydney : Film Australia, 2007. 22 films.

Ian Dunlop a tourné de 1970 à 1982 chez les Yolngu à Yirrkala, en Australie, alors que le mode de vie de cette communauté coupée du monde commençait à être bouleversé par l'installation d'une mine de bauxite.

GARDEL, Carlos.

El día que me quieras, réalisé par John Reinhardt. Buenos Aires : Éditions Arte Vidéo, 1935.

Tango bar, réalisé par John Reinhardt. Buenos Aires : Éditions Arte Vidéo, 1935.

El tango en Broadway, réalisé par Louis J. Gasnier. Buenos Aires : Éditions Arte Vidéo, 1934.

Cuesta abajo, réalisé par Louis J. Gasnier. Buenos Aires : Éditions Arte Vidéo, 1934.

Melodía de arrabal, réalisé par Louis J. Gasnier. Buenos Aires : Éditions Arte Vidéo, 1933.

Cinq films où le chanteur compositeur de tango Carlos Gardel interprète des rôles à l'écran.

SHIMIZU, Hiroshi.

Minato no nihon musume = *Japanese girls at the Harbour* (1933).

Arigato-san = *Mr. Thank you* (1936).

Anna to onna = *The Masseurs and a woman* (1938).

Kanzashi = *Ornamental Hairpin* (1941).

Ces éditions rares figurent dans les acquisitions d'une centaine d'éditions vidéo japonaises. Elles sont complétées par :

SHIMIZU, Hiroshi. *Travels with Hiroshi Shimizu*. Irvington, N.Y. : the Criterion collection, 2009.

BOURGUIGNON, Serge. *Les Dimanches de Ville d'Avray*. Berlin : Sony pictures home entertainment, 2009.

Ce film datant de 1962, jamais édité en France, est disponible en édition allemande, sous le titre *Sonnetage mit Sybill*.

GODARD, Jean-Luc. *Jean-Luc Godard y el grupo Dziga Vertov (1968-1974)*. Barcelona : Intermedio, 2008.

Cette édition DVD rend à nouveau visible les films, restaurés pour l'occasion, de la période politiquement la plus radicale de Jean-Luc Godard, devenus depuis longtemps totalement invisibles sinon en copies pirates de très mauvaise qualité.

ANGELOPOULOS, Theo. *Topio stin omichli* = *Paysage dans le brouillard*. Athènes : New star, 2006.

O thiasos = *Le Voyage des comédiens*. Athènes : New star, 2006.

Deux éditions de grande qualité et épuisées.



BERNHARD, Thomas. *Monologue auf Mallorca. Die Ursache bin ich Selbst*. Berlin : Absolute Medien ; Frankfurt am Main : Surkamp, 2008.

Version filmée des entretiens entre Thomas Bernhard et Krista Fleischmann.



Bibliothèque nationale de France

RA 2010 - Rapport annexé 2 - Le développement durable

**Bibliothèque nationale
de France**

délégation à la Stratégie et à la Recherche

version 2 du 7 juin 2011
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Philippe CHEVALLIER
référence : BnF-ADM-2011-041040-01



TABLE DES MATIERES

1. PREAMBULE	3
2. BIBLIOTHEQUES ET DEVELOPPEMENT DURABLE	3
2.1. REDUIRE LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE ET LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES ...	4
2.2. TENDRE A DES ACHATS ET DES CONSOMMATIONS RESPONSABLES	6
2.3. IDENTIFIER LA BIBLIOTHEQUE EN TANT QUE VECTEUR DE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	6
3. LES OBJECTIFS DE LA BNF	6
4. LES PRINCIPES DE LA STRATEGIE DE LA BNF	7
4.1. ADOPTER UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE	7
4.2. TRAVAILLER EN PARTENARIAT ET EN RESEAU	8
4.2.1. Club des établissements et entreprises publics pour le développement durable	8
4.2.2. Muséum national d'histoire naturelle	8
4.3. APPREHENDER LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE FAÇON TRANSVERSALE ET GLOBALE	8
5. BILAN 2010	8
5.1. REDUIRE LES EMISSIONS DE GAZ A EFFETS DE SERRE	8
5.1.1. Audits Energétiques	10
5.1.2. Indicateurs associés / Résultats mesurés	11
5.1.3. Exemples d'opérations d'économie	13
5.2. LES DEPLACEMENTS	14
5.2.1. Matérialisation d'un contre sens vélos dans la rampe Aron	14
5.2.2. Club Mobilité Capitale	15
5.2.3. Visioconférence	15
5.2.4. Compensation carbone	15
5.2.5. Flotte automobile	16
5.2.6. Offres complémentaires aux lecteurs	16
5.3. CONTRIBUER A LA PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU ET DE LA BIODIVERSITE	16
5.3.1. Consommation d'eau	16
5.3.2. Espaces verts	17
5.4. ADOPTER UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE : SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2010	18
5.4.1. Mobilisation des agents via l'intranet Biblionauts	18
5.4.2. Une exposition « Dans le jardin, il y a... »	19
5.4.3. Programme des actions spécifiques	19
5.4.4. Présentation au personnel	19
5.5. ACHETER ET CONSOMMER DE MANIERE RESPONSABLE	19
5.6. METTRE EN ŒUVRE UNE DEMARCHE INFORMATIQUE DURABLE	20
5.7. LES DECHETS	21
5.7.1. Audit des déchets	21
5.7.2. Participation à la semaine Européenne de la réduction des déchets	22
5.7.3. Action spécifique	22
5.8. METTRE LE CŒUR DE METIER DE LA BNF AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	22
5.8.1. Accessibilité	22
5.8.2. Restitution de l'inventaire dynamique réalisé par le Muséum national d'Histoire Naturelle	23
5.8.3. Un Centre de ressources documentaires développement durable en Haut-de-Jardin	24
5.8.4. Développement durable et numérique	24
5.8.5. Diversifier et élargir les publics, favoriser l'accès à la culture pour tous	25
5.9. ACTIONS DE DIVERSIFICATION DES PUBLICS	25
5.9.1. La BnF accueille les publics en difficulté sociale et culturelle	25
5.9.2. La BnF accompagne les jeunes en démarche de recherche d'emploi	25
5.9.3. Des actions « hors les murs » pour de nouveaux publics	25
5.9.4. La BnF, cœur de quartier : vers une mobilité durable dans le XIII ^e arrondissement	26
5.10. MENER UNE POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES CONFORME AUX PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE	28
5.10.1. Favoriser la réussite et l'épanouissement professionnels de tous les agents	28
5.10.2. Promouvoir l'égalité des chances	28
5.10.3. Assurer un dialogue social et des conditions de travail de qualité	28

1. PREAMBULE

À l'instar de tous les établissements publics, les bibliothèques se sont saisies de la problématique du développement durable. En témoignent la création à l'été 2008 d'un groupe dédié au sein de l'International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA), l'organisation de journées d'études, ou encore la tenue d'ateliers consacrés à cette question lors des congrès de l'Association des bibliothécaires de France (ABF).

Dans le cadre de ses démarches pour la préservation de l'environnement, la Bibliothèque nationale de France s'est engagée dans un programme ambitieux depuis le début des années 2000. Plusieurs actions ont été menées pour réduire l'empreinte écologique de l'établissement et conduire une politique sociale et sociétale volontariste, tant en interne, pour les agents et entreprises sous-traitantes, que vis-à-vis de ses lecteurs et visiteurs.

2. BIBLIOTHEQUES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

La Commission mondiale sur l'environnement et le développement (WCED), dépendant de l'Organisation des Nations Unies, a travaillé sur ces problématiques et a publié en 1987 le rapport dit Brundtland, du nom de sa présidente.

Le rapport Brundtland pose les bases du développement durable. Il préconise les politiques à mettre en œuvre et les comportements à adopter pour aboutir à un développement « soutenable ». La définition de référence du développement durable est issue de ce rapport : « Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Le développement durable invite à respecter trois équilibres fondamentaux :

- social ;
- économique ;
- environnemental.

Se rattachent au volet social du développement durable les notions d'équilibre culturel et d'équilibre territorial, qui figurent en bonne place dans la Stratégie nationale de développement durable.

L'accès au savoir et à la culture fait en effet partie des besoins reconnus des générations humaines. Les bibliothèques prennent aujourd'hui largement leur part dans la satisfaction de ce besoin, en fournissant aux citoyens les outils pour s'épanouir personnellement, s'intégrer socialement et participer à la société de la connaissance. Elles contribuent à l'équilibre culturel en permettant à tous, quels que soient les générations, les milieux sociaux ou encore les origines géographiques, d'accéder à des collections et à une offre culturelle.

Leur participation à l'équilibre territorial va croissant avec le développement des services à distance permis par la numérisation et l'internet. Enfin, la dimension patrimoniale d'un grand nombre d'entre elles est le gage, pour les générations futures, de voir également ce besoin satisfait.

Il faut aussi voir, dans la fonction même des bibliothèques, leur contribution à l'équilibre économique de notre société. Il va ainsi de soi que les politiques menées en matière de médiation, diversification des publics ou encore coopération internationale, notamment avec les pays du Sud, s'inscrivent dans une logique de développement durable dans ses volets économique et social.

Le volet social du développement durable passe enfin, dans les bibliothèques comme ailleurs, par la mise en œuvre d'une politique des ressources humaines qui favorise la réussite et l'épanouissement professionnels, promeut l'égalité des chances, et assure un dialogue social et des conditions de travail de qualité.

La prise en compte par les bibliothèques des grands équilibres environnementaux ne va pas pour autant de soi. Elles ont pourtant, de façon certaine, un impact écologique : elles occupent des bâtiments, procèdent à des achats, produisent des déchets et engendrent des transports. Elles contribuent donc au réchauffement climatique, aux pollutions diverses, à la surconsommation des ressources naturelles, aux atteintes à la biodiversité...

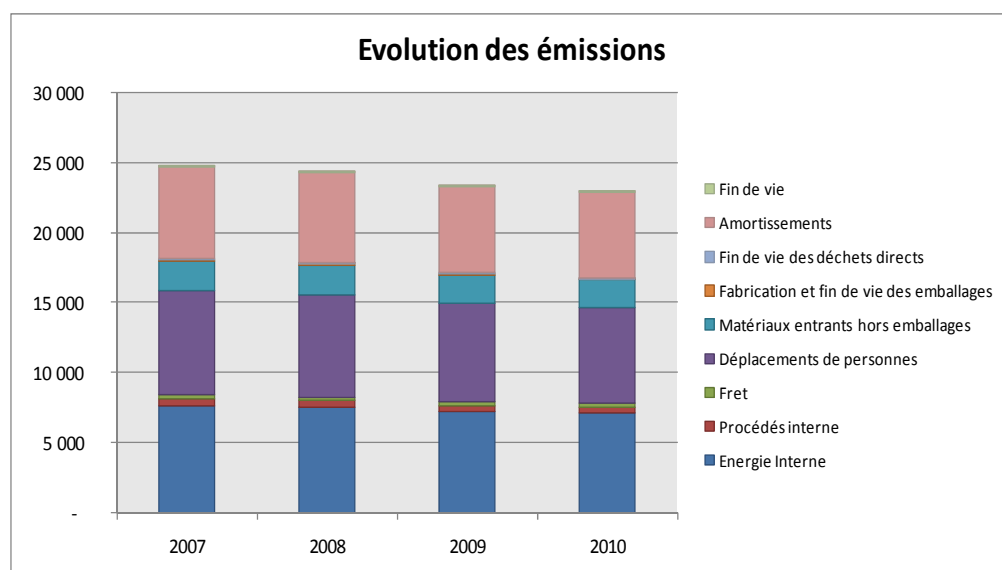
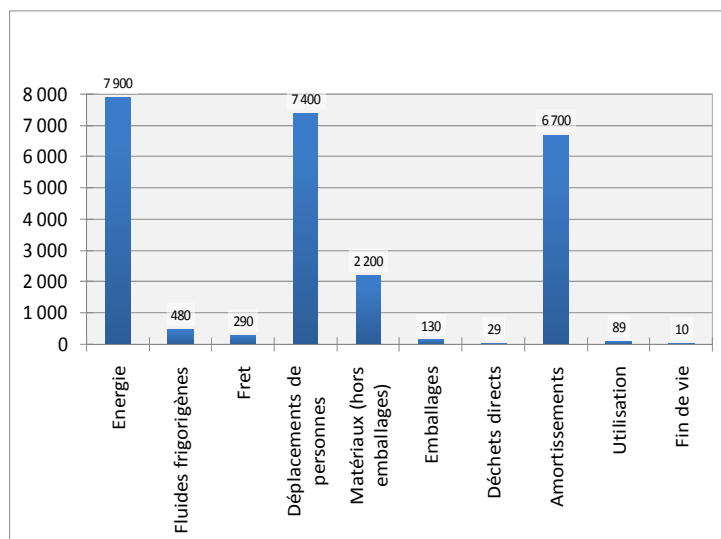
Comment les bibliothèques peuvent-elles, très concrètement, intégrer les préoccupations environnementales dans leur activité et quel impact financier attendre d'une telle politique ?

Cette problématique a conduit la BnF à identifier trois vecteurs d'action prioritaires :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les consommations énergétiques ;
- tendre à des achats et des consommations responsables ;
- identifier la bibliothèque en tant que vecteur de développement durable.

2.1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques

On trouvera ci-après, à titre d'exemple, les résultats du bilan carbone de la Bibliothèque nationale de France (BnF) réalisé en 2008, qui mesure son impact écologique à l'aune du réchauffement climatique. Il fait apparaître une émission globale de gaz à effet de serre (GES) de 25 000 tonnes équivalent CO₂, soit un niveau d'émission correspondant à six mois d'activité d'une cimenterie.



L'après bilan carbone doit permettre l'élaboration d'un plan d'actions pour réduire les émissions (vers le facteur 4 = -3% par an).

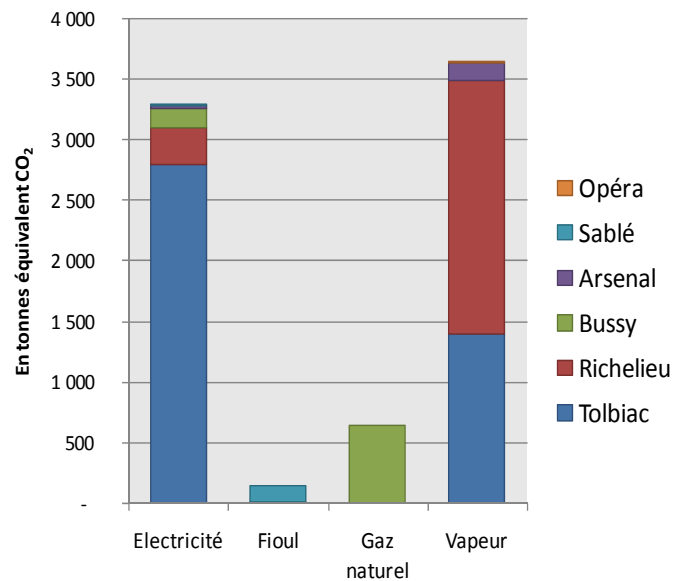
Trois postes sont particulièrement émetteurs : l'énergie (électricité, climatisation, chauffage), les déplacements de personnes, l'amortissement des parcs immobilier et informatique. Les émissions liées à la construction ou la fabrication d'un équipement (matériaux, énergie) ne sont pas comptabilisées l'année de sa mise en service ; leur impact est réparti sur plusieurs années, comme pour l'amortissement comptable.

La question des bâtiments apparaît centrale du fait de leur double impact environnemental : au moment de leur construction, puis en exploitation via leur consommation énergétique.

Jusqu'au début des années 2000, l'impact écologique n'était pas un critère de choix des projets ; en témoignent, dans l'univers des bibliothèques comme ailleurs, les nombreuses constructions aux façades vitrées, particulièrement gourmandes en énergie. Le site François-Mitterrand, dont le permis de construire date du début des années 90, n'échappe pas à la règle.

Construit aujourd'hui il bénéficierait de techniques ou de dispositions fonctionnelles lui permettant d'être plus économe, voire à énergie positive, et moins « émissif ». La haute qualité environnementale (HQE) permet de prendre en compte de multiples considérations additionnelles.

Emissions liées à l'usage des énergies (par énergie)



Les préoccupations écologiques et financières apparaissent ici étroitement liées. Un raisonnement en coût global d'opération montre en effet que les économies de fonctionnement générées par la moindre consommation de ces bâtiments font généralement plus que compenser le surcoût associé en investissement. L'une des difficultés rencontrées dans la promotion d'un développement durable est bien de faire valoir cette nécessité de raisonner dans un temps long, à une époque marquée, pour le secteur public, par l'annualité budgétaire, et pour le secteur privé, par l'utilisation de taux d'actualisation élevés contraignant à des retours rapides sur investissement.

On ne saurait par ailleurs s'interdire d'agir sur des bâtiments déjà existants. Nombre d'actions peuvent être entreprises, parmi lesquelles : suppression des usages inutiles (exemple : l'éclairage de veille installé à l'origine dans les magasins de la BnF pour écarter les nuisibles, finalement sans bénéfice pour la conservation, a été supprimé, pour une économie annuelle de 50 MWh), remplacement de sources lumineuses par des modèles à moindre consommation et durée de vie accrue, mise en place d'automatismes (détecteurs de lumière du jour ou de présence), extinction automatique des postes informatiques la nuit, meilleure régulation de la climatisation (arrêt nocturne, variation de l'équilibre température hygrométrie selon les saisons...). À titre d'encouragement, on notera que, par des mesures de ce type, la BnF a pu réduire la consommation du site François-Mitterrand de 3000 MWh (-6%), avec une incidence financière directe.

Au-delà de ces modifications touchant à l'exploitation, amplifiées par un comportement éco-responsable des occupants, un audit thermique et énergétique approfondi est généralement nécessaire pour identifier des modifications structurelles des bâtiments susceptibles de diminuer la consommation et les émissions. Cette démarche a été réalisée par la BnF préalablement pour les sites de Bussy Saint-Georges et François-Mitterrand, et courant 2010 pour les sites de Louvois et de l'Arsenal, avec le soutien financier de l'ADEME et de la région Ile-de-France.

Les déplacements sont également un poste important d'émissions selon la qualité de la desserte des bibliothèques par les transports en commun. S'il est difficile d'agir sur les déplacements des lecteurs, l'accroissement des services à distance, qui sert aussi d'autres objectifs, contribue sans doute à les limiter.

Les bibliothèques ont quelques moyens d'action sur les déplacements du personnel. Les déplacements domicile-travail peuvent être réorientés par diverses mesures (réduction des places de stationnement, meilleur accueil des vélos, contribution aux titres d'abonnement aux transports en commun, facilitation du covoiturage...) pouvant s'inscrire dans un plan de déplacement concerté. Les déplacements professionnels peuvent être réduits par la mise en place d'un système de visioconférence dont un nombre croissant d'établissements est équipé ; sa rentabilité est rapidement acquise (2 à 4 ans) par diminution des frais de déplacement, notamment pour les bibliothèques actives sur le plan international. Une démarche volontariste de réduction du parc automobile, lorsqu'il existe, ou encore de remplacement de l'avion par le train pour les moyennes distances, peut aussi être conduite.

2.2. Tendre à des achats et des consommations responsables

Une part importante des gaspillages de ressources, des pollutions et émissions de GES découle des achats.

Les achats d'eau potable, ressource à préserver pour les sanitaires ou la climatisation, ont par exemple une conséquence directe sur l'environnement. Dans le cadre d'une politique de développement durable, leur diminution doit être recherchée : prévention des fuites, meilleurs réglages de débit, équipements économes, utilisation d'eau recyclée... Ces achats ne constituent toutefois pas un cas isolé : le meilleur achat au regard du développement durable est souvent celui que l'on ne fait pas !

Une telle démarche invite en effet à une révolution culturelle : remettre en cause les besoins, fonctionner autrement pour consommer moins. Limiter les imprimantes individuelles et fonctionner avec des équipements partagés, de grande capacité. Réduire la consommation de papier en imprimant moins et en recto verso, en simplifiant et en dématérialisant les procédures. Réutiliser du mobilier ou des cimaises d'une exposition à l'autre. En s'insérant chaque fois dans une optique à long terme : on ne saurait par exemple réduire inconsidérément les achats destinés à la conservation préventive des collections. Ainsi, à condition qu'elles s'inscrivent dans la même logique que celle du coût global applicable aux bâtiments, les bibliothèques trouveront dans ce questionnement un intérêt financier évident.

Dès lors que l'achat est décidé, un second questionnement doit intervenir pour minimiser son impact sur l'environnement : mode de production respectueux, limitation du transport et des emballages, production minimale de déchets, recyclage possible des déchets produits... Le Code des marchés publics permet d'intégrer de tels éléments dans les conditions d'exécution.

Les achats publics constituent aujourd'hui un formidable effet de levier pour faire évoluer l'offre. Les exemples sont légion : papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement, travaux d'impression «Imprim'vert », matériels informatiques Energy Star, produits d'entretien ou peintures éco-labellisées... Les différences de prix observées entre produits standard et « verts » s'estompent de plus en plus rapidement : plus cher de 10% en 2005, le papier recyclé est depuis 2007 au même prix que le papier ordinaire ; peintures à éco-label européen ou standard de milieu de gamme sont au même prix... Une exception à noter : l'alimentation biologique pour la restauration collective, pour cause de faiblesse des surfaces cultivées en France. Les bibliothèques ne doivent donc pas craindre d'être financièrement pénalisées par une politique d'achat et de consommation durables, au contraire.

2.3. Identifier la bibliothèque en tant que vecteur de développement durable

La voie semble donc être ouverte pour que les bibliothèques deviennent, sans que cela pèse exagérément sur leur situation financière, des vecteurs du développement durable, par l'exemplarité de leurs comportements et de leurs choix.

Elles peuvent aussi le devenir en proposant à un public toujours plus large des ressources documentaires et un accompagnement sur ces questions. Questions complexes car au croisement de plusieurs disciplines, questions subtiles dès lors qu'elles se posent désormais à un écosystème global où tout est lié et interdépendant, questions déterminantes puisque les événements que nous vivons aujourd'hui nous dévoilent une mutation majeure de l'histoire de l'humanité.

3. LES OBJECTIFS DE LA BNF

Encouragée par les résultats obtenus qui couvrent l'ensemble des volets du développement durable, la BnF a renforcé sa démarche structurée et de grande envergure. Le développement durable constitue ainsi, depuis l'été 2007, un chantier majeur de l'établissement, dont le contour et la mise en œuvre ont fait l'objet d'une réflexion approfondie et d'une large concertation.

C'est ainsi que la politique de la BnF en faveur du développement durable s'articule de façon cohérente avec la stratégie globale de l'établissement. Le plan d'actions découlant de la stratégie de développement durable s'inscrit dans le contrat de performance et les projets de service qui fixent respectivement, pour la période 2009-2011, les grandes orientations et les programmes opérationnels de l'établissement.

L'objectif 6 du contrat de performance dénommé « Se préparer aux mutations de l'environnement en garantissant les conditions de développement » comprend en particulier l'action 6.4 intitulée « Réduire l'empreinte écologique de la BnF en mettant en œuvre un plan de développement durable ».

Cet objectif a pour thématiques principales :

- de diminuer les émissions de gaz à effet de serre :
 - en réduisant la consommation électrique des bâtiments et des installations techniques ;
 - en réduisant le parc des imprimantes bureautiques ;
 - en réduisant le parc automobile et en acquérant des véhicules propres ;
 - en rationalisant les déplacements professionnels, notamment en les diminuant par un usage accru de la visioconférence et en comprenant les émissions des déplacements résiduels.
- de contribuer à la préservation des ressources en eau et de la biodiversité :
 - en diminuant la consommation en eau ;
 - en maintenant la vigilance sur les activités polluantes.
- de promouvoir une politique d'achat et de la consommation durable et responsable :
 - en réduisant la consommation de papier grâce à la dématérialisation accrue des procédures (extranet dépôt légal, procédure financières et comptables, flux de documents internes dans tous les secteurs) ;
 - en poursuivant l'inclusion des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics ;
 - en diminuant le volume des déchets produits et en accroissant leur valorisation ou leur recyclage.

4. LES PRINCIPES DE LA STRATEGIE DE LA BNF

La stratégie de la BnF en matière de développement durable repose sur trois principes :

- participation ;
- partenariat ;
- transversalité.

4.1. Adopter une démarche participative

Pour irriguer l'établissement, le développement durable doit être porté par l'ensemble du personnel de la BnF. C'est donc par un appel à idées auprès des agents que la démarche de développement durable a pris son essor en septembre 2007. Visant à sensibiliser le personnel de la BnF, cette démarche était accompagnée par la présentation d'expositions de l'ADEME et de la projection du film de Davis Guggenheim, avec Al Gore, *Une vérité qui dérange*.

La BnF poursuit cette approche participative à travers une information régulière de ses agents, des actions de sensibilisation et des formations, la promotion de pratiques éco-responsables au quotidien. C'est pourquoi une grande enquête en ligne a été lancée sur l'intranet Biblionauts dans le cadre de la semaine du développement durable, entre le 31 mars et le 24 avril 2009. 211 réponses ont été recueillies, et 96 personnes ont émis des remarques et/ou des commentaires permettant d'orienter la politique de l'établissement en la matière.

Au-delà du personnel de l'établissement, la BnF s'efforce d'associer ses visiteurs et ses lecteurs à sa politique de développement durable (information, promotion des « éco-gestes »...). Elle poursuit également le dialogue engagé avec les entreprises, les administrations (notamment la mairie du XIII^e arrondissement) et les habitants de la ZAC Paris-Rive Gauche en faveur du développement et du réaménagement de ce quartier, dont son site François-Mitterrand constitue un élément central.

4.2. Travailler en partenariat et en réseau

4.2.1. Club des établissements et entreprises publics pour le développement durable

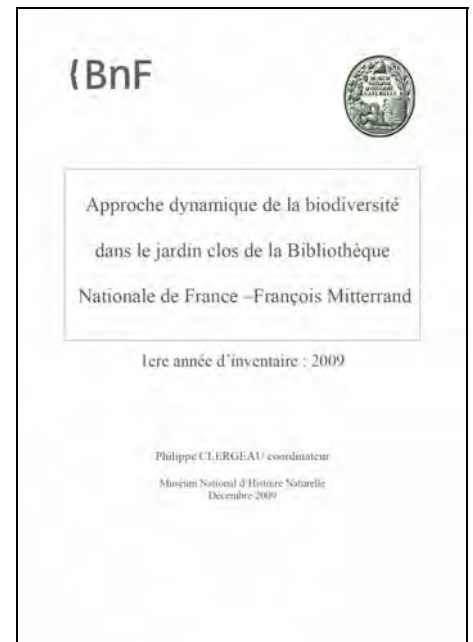
Membre depuis juillet 2007 du Club des établissements et entreprises publics pour le développement durable, la BnF contribue activement aux échanges d'information et de bonnes pratiques qui s'y déroulent. Elle poursuit et approfondit le partenariat qu'elle entretient avec l'ADEME depuis 2003, à la faveur de l'accord-cadre signé avec cette agence en avril 2008.

4.2.2. Muséum national d'histoire naturelle

Un partenariat a été mis en place en 2009 avec le Muséum national d'histoire naturelle, dont l'un des objectifs a été atteint en 2010 par la réalisation d'un inventaire dynamique et sa restitution au public.



Un inventaire classique est une énumération des espèces présentes. La dimension dynamique, réalisée par le MNHN, porte sur la mesure de l'évolution des communautés animales et végétales et la mise en évidence des interrelations avec les espaces plantés à proximité du site François-Mitterrand.



Un projet de mécénat en compétences a été mis en œuvre avec l'entreprise Veolia (voir § 5.8.2).

4.3. Appréhender le développement durable de façon transversale et globale

Même si les questions environnementales occupent une place centrale dans ses préoccupations, la BnF appréhende le développement durable de façon globale, y compris dans ses dimensions sociales et sociétales. Le développement durable est également un enjeu transversal qui touche tous les métiers, tous les sites et toutes les missions de l'établissement. Enfin, conformément à l'approche globale du développement durable qui vise à concilier les objectifs économiques, environnementaux et sociaux, la BnF entend faire de cette stratégie un levier au service d'une gestion raisonnée, à moyen et long termes, de ses moyens humains et financiers.

5. BILAN 2010

L'année 2010 a été jalonnée d'événements importants et symboliques. Elle a permis de mener à bien des actions importantes et d'engranger des résultats significatifs.

5.1. Réduire les émissions de gaz à effets de serre

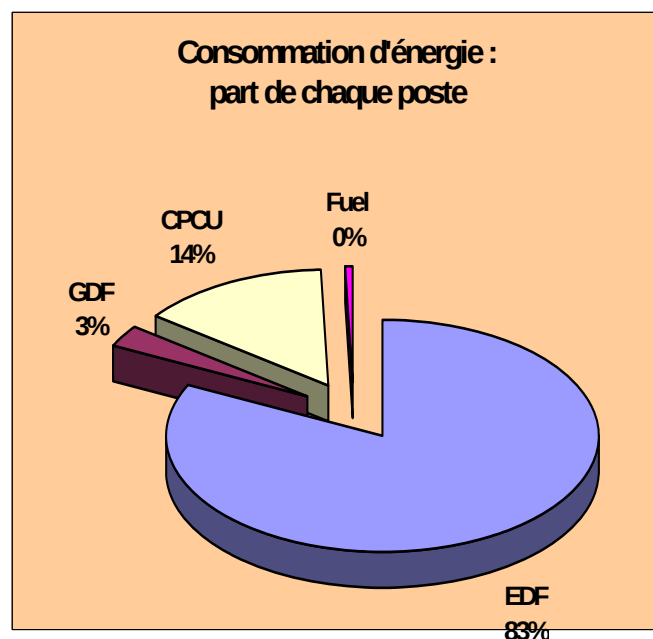
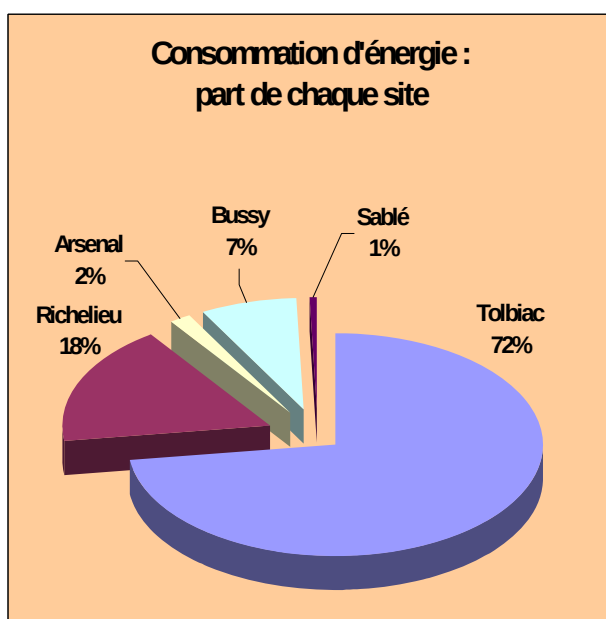
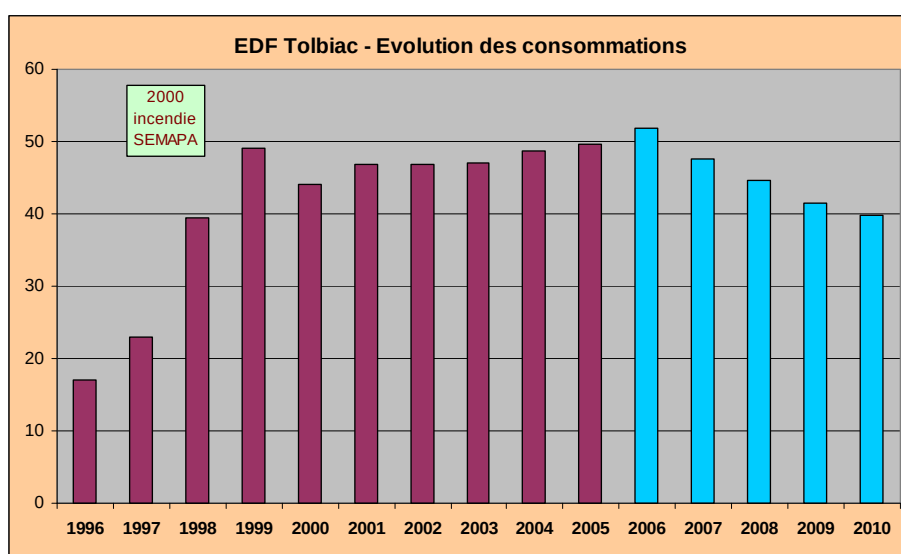
La consolidation du programme pluriannuel « d'entretien des bâtiments de la BnF » et du programme de « rénovation » en adéquation avec les objectifs du Grenelle de l'environnement.

La BnF participe aux réunions organisées par le Comité stratégique du Plan Bâtiment du Grenelle de l'environnement et au groupe de travail instauré par le bureau de la politique immobilière du ministère de la culture et de la communication.

Les réflexions qui y sont menées concernent principalement les immeubles de bureaux, tandis que ceux-ci représentent moins de 0,6% du patrimoine de la bibliothèque. La spécificité des bâtiments culturels nécessite d'être appréhendée sur des bases différentes.

La mise en œuvre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière par les institutions culturelles ayant la gestion d'un patrimoine singulier pourrait servir de base à la création d'un groupe de réflexion spécifique sur les actions à conduire pour tendre vers les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement, en les adaptant aux spécificités des bâtiments. Des indicateurs pertinents pourraient être instaurés et comparés, y compris avec des institutions étrangères¹.

Des réductions notables de la consommation d'énergie ont été constatées depuis 2007, notamment sur le site François-Mitterrand. Ces résultats remarquables sont la conséquence de la conjonction de plusieurs facteurs : investissements réalisés sur les installations techniques ; modifications de programmation apportées aux systèmes d'éclairage, de chauffage et de climatisation (adaptation du point de consigne de la température des magasins) ; mesures organisationnelles diverses (réduction du parc d'imprimantes, programme d'extinction nocturne automatique des ordinateurs, ...) ; renégociation des contrats avec EdF.



¹ L'association IAMFA (International Association of Museum Facility Administrator) développe une démarche qui permet des échanges d'expérience dans la gestion des musées et des bibliothèques, notamment dans la recherche d'économie d'énergie et a mis en place des outils permettant la comparaison des coûts d'exploitation des bâtiments.

5.1.1. Audits Énergétiques

Le programme d'identification des sources d'émission de GES a permis de réaliser en 2009 les diagnostics de performances énergétiques des sites de Bussy-Saint-Georges et François-Mitterrand qui sont suivis en 2010 du lancement des études correspondantes aux Plans d'actions proposés.



Diagnostic de performance énergétique

Une information au service de la lutte contre l'effet de serre

(6.1 bis public) bureaux, services administratifs, enseignement

N° : 428 850 0015

Date : 08/01/2009

Visible jusqu'au : 07/01/2010

Désignation : FERRAUD Mathieu

Signature : 

Intitulé du site : Bibliothèque Nationale de France

Adresse du site : 18 avenue Gutenberg - 77 600 Bussy saint Georges

☒ Bâtiement existant : SHON : 2 084 m²
 ☐ Partie de bâtiment nouvelle : Surface utile :

Année de construction : 1995
 Type ERP : Non ERP

Propriétaire : Bibliothèque Nationale de France

Adresse : 14 avenue Gutenberg - 77 600 Bussy saint Georges

Géomètre : Bibliothèque Nationale de France

Adresse : 14 avenue Gutenberg - 77 600 Bussy saint Georges

Consommations annuelles d'énergies

Source de mesure de consommations constatées

	2005	2006	2007
Energie			
Electricité	2 920 361 kWh _{th}	3 508 761 kWh _{th}	174 284 € TTC
Gas	2 660 337 kWh _{th}	2 660 337 kWh _{th}	131 479 € TTC
Autres énergies	0 kWh _{th}	0 kWh _{th}	0 € TTC
Production d'équipements	0 kWh _{th}	0 kWh _{th}	0 € TTC
Abonnements	-	-	0 € TTC
TOTAL	10 179 120 kWh_{th}	295 763 € TTC	



Consommations énergétiques

(voir les chapitres 4 et 5 pour les détails des consommations)

Consommation estimée : **842 kWh/m²/an**

Emission de gaz à effet de serre (GES)

(voir les chapitres 4 et 5 pour les détails des émissions)

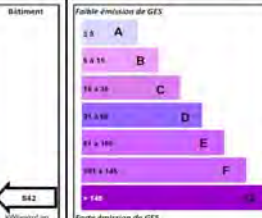
Estimation des émissions : **72 kgCO₂/m²/an**

Bâtiment économique



Bâtiment économique

Facile émissions de GES



Facile émissions de GES

842 kWh/m²/an

72 kgCO₂/m²/an

1100-1800000 - 15 Champs des Vieux Champs - 92 340 Arcueil

Tel : 01 70 11 88 40



Diagnostic de performance énergétique

Une information au service de la lutte contre l'effet de serre

(6.1 public) bureaux, services administratifs, enseignement

N° : 228-EM7-0262

Date : 25/05/2009

Valeur : 000/000

Intitulé du site : Bibliothèque Nationale de France

Adresse du site : 101 François Mitterrand, 75700 Paris Cedex 13

☒ Bâtiment existant ☐ Partie de bâtiment

SHON : 224 000 m² Surface utile :

Propriétaire : Bibliothèque Nationale de France

Adresse : Quai François-Mitterrand, 75700 Paris Cedex 13

Diagnostic : MA.VERAUD

Signature : 

Arrière ap. construction : 1995

Nature de l'ERP : catégorisé L, Npex S, L, M, H, W, F, Y

Géomètre : Bibliothèque Nationale de France

Adresse : Quai François-Mitterrand, 75700 Paris Cedex 13

Consommations annuelles d'énergies

Préciser les relevés de consommations énergétiques :

Energie	2006		2007		2008	
	Consommations en énergie finales	Consommations en énergie primaires	1	2	3	4
Electricité	48 000 000 kWh	124 000 540 kWh	2 927 630	€ TTC		
CHU	3 940 000 kWh	3 940 000 kWh	278 375	€ TTC		
Autres énergies	0 kWh	0 kWh	0	€ TTC		
Production d'électricité	0 kWh	0 kWh	0	€ TTC		
Abattements	0 kWh	0 kWh	0	€ TTC		
TOTAL		127 940 540 kWh	3 206 005	€ TTC		

Consommations énergétiques

pour le chauffage, la production d'eau chaude, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages

(à déduire des consommations totales de production d'électricité et de gaz)

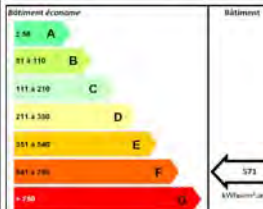
Consommation énergie	371 kWh/m ² an
----------------------	---------------------------

Emission de gaz à effet de serre (GES)

pour le chauffage, la production d'eau chaude, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages

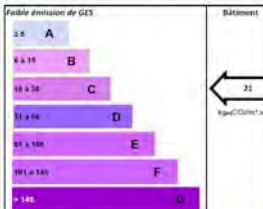
Consommation des émissions	21 kgCO ₂ /m ² an
----------------------------	---

Bâtiment existant



Bâtiment existant

Faible émission de GES



Faible émission de GES

Préciser les consommations de gaz, d'électricité, d'eau chaude, d'eau froide, de chauffage, de refroidissement, d'éclairage et des autres usages

TVA : (04-20-42-88-66)

En 2010 ont été réalisés les audits énergétiques des sites de l'Arsenal et de Louvois.

Les sites audités

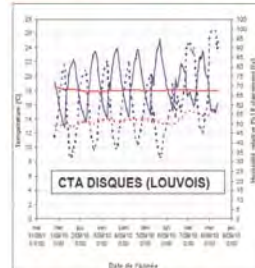
► Arsenal :

- + Surface : 11 765 m² soit 8 000 m² de surface utile
- + Production de chaleur : 1 échangeur CPCU
- + Production de froid : 2 groupes frigorifiques de 25 KW de puissance unitaire
- + Equipements thermiques : 1 centrale de traitement de l'air, quelques dizaines de radiateurs et de tubes à ailettes. Examen du processus de fonctionnement et d'exploitation

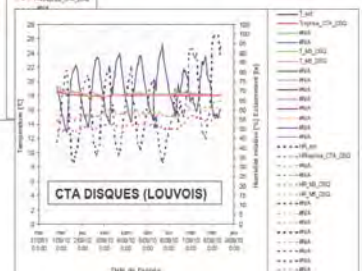
► Louvois :

- Surface : 5 000 m² SHON soit 4 400 m² de surface utile
- Production de chaleur : 2 échangeurs CPCU
- Production de froid : alimentation depuis la production du site de Richelieu (non-auditées)
- Equipements thermiques : 9 centrales de traitement de l'air

Résultats de la campagne de mesures



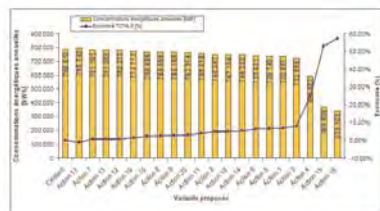
- ▶ Louvois:
- ▶ Conditions stables dans le temps
- ▶ Valeurs de consigne respectées
- ▶ Régulation fiable





Bilans énergétiques et financiers

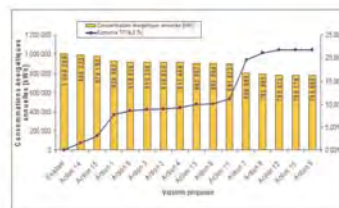
Améliorations possibles pour Louvois



Action	Economie TOTALE (%)	Investissement (€)	Gain économique (€)	Temps de retour
1.1	0.1%	1 500	4 313	0.35
Action 1	0.1%	1 500	4 313	0.35
Action 2	4.2%	2 400	3 091	0.78
Action 3	8.1%	2 200	5 111	0.43
Action 4	24.1%	1 200	15 419	0.08
Action 5	0.0%	1 200	4 510	0.29
Action 6	6.2%	1 200	9 115	0.14
Action 7	0.7%	1 300	433	3.17
Action 8	2.0%	1 200	1 501	0.75
Action 9	2.1%	1 200	1 501	0.75
Action 10	2.1%	1 200	1 345	0.89
Action 11	1.0%	206 875	2 245	96.45
Action 12	0.0%	32 000	891	45.21
Action 13	0.7%	69 000	440	156.77
Action 14	6.1%	132 275	9 222	41.05
Action 15	43.0%	273 140	35 352	8.19
Action 16	57.0%	276 550	35 871	7.76
Action 17	1.0%	0	79	9.99
Action 18	5.0%	1 000	1 140	0.85
Action 19	1.0%	1 000	144	1.98
Action 20	3.0%	1 000	1 888	2.65

Bilans énergétiques et financiers

Améliorations possibles pour Arsenal



Action	Economie TOTALE (%)	Investissement (€)	Gain économique (€)	Temps de retour
1.1	0.1%	1 500	4 313	0.35
Action 1	0.1%	1 500	4 313	0.35
Action 2	0.0%	1 200	7 131	0.17
Action 3	0.0%	750	7 131	0.17
Action 4	0.2%	1 200	7 427	0.16
Action 5	0.0%	100 100	10 021	10.42
Action 6	10.0%	100 000	10 021	11.21
Action 7	10.0%	434 000	15 030	34.11
Action 8	27.0%	535 500	16 267	31.87
Action 9	24.0%	540 000	17 486	34.84
Action 10	25.0%	640 800	17 481	36.85
Action 11	11.0%	100	16 987	9.03
Action 12	21.7%	940 800	17 473	36.87
Action 13	10%	89 940	9 034	8.54
Action 14	1.50%	1 000	1 205	0.83
Action 15	3.00%	17 500	2 101	7.28

Un plan d'action a été mis en place à la suite des audits énergétiques conduits sur l'ensemble des sites pour dresser l'état des lieux et proposer des pistes d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments concernés. Il sera mis en œuvre au fur et à mesure de l'obtention des financements nécessaires.

5.1.2. Indicateurs associés / Résultats mesurés

Le plan d'actions de la BnF a entraîné une importante baisse (-6%) de la consommation électrique du site de Tolbiac ; cependant, cette énergie d'origine majoritairement nucléaire en France est peu génératrice de GES ; aussi, leur diminution est inférieure aux objectifs.

Précisions méthodologiques sur la construction de l'indicateur :

Un bilan carbone n'est pas réalisé chaque année, il n'est donc pas possible d'indiquer pour chaque année le volume estimé d'émissions de gaz à effets de serre pour l'ensemble des activités de la BnF. En revanche peuvent être chiffrées, année après année, les volumes d'émissions évitées pour chacun des postes contributeurs identifiés lors du bilan carbone initial. C'est pourquoi l'indicateur est construit en termes de volumes d'émissions évitées sur les postes faisant l'objet de plans d'actions spécifiques et non en termes de volume global de gaz à effets de serre émis.

Indicateur – Quantité d'émission de gaz à effet de serre.

Objectif	Mode de calcul	Résultats 2008	Résultats 2009	Résultats 2010
Leviers d'action				
Réduire l'empreinte écologique de la BnF.	Bilan carbone portant sur l'année 2007 : total des émissions de GES de 25 000 tonnes eq CO ₂ ; trois postes majeurs d'émission : énergie (31%), déplacements des personnes (30%) et amortissement des constructions et du parc informatique (27%).			
Réduction de la consommation électrique des bâtiments et des installations techniques / Réduction du parc informatique / Réduction du parc automobile et acquisition de véhicules propres / Rationalisation des déplacements professionnels, développement de la visioconférence et compensation carbone des déplacements résiduels / Moindre consommation de papier	Hypothèse retenue pour la cible : la BnF se fixe comme objectif ambitieux le « facteur 4 », i.e. diminution de 750 tonnes eq CO ₂ chaque année par rapport à la précédente. Calcul de la réalisation : seuls les postes énergie (électricité, vapeur, gaz, fioul), ainsi que les carburants consommés par le parc automobile de la BnF, ont été pris en compte pour calculer les diminutions observées d'émissions de GES. Les effets positifs liés à la moindre consommation de papier et à la rationalisation des déplacements par avion devront faire l'objet d'une évaluation complémentaire.	- 312 teqCO ₂	- 1 020 teqCO ₂	+ 420 teqCO ₂

teqCO₂ : tonne équivalent CO₂

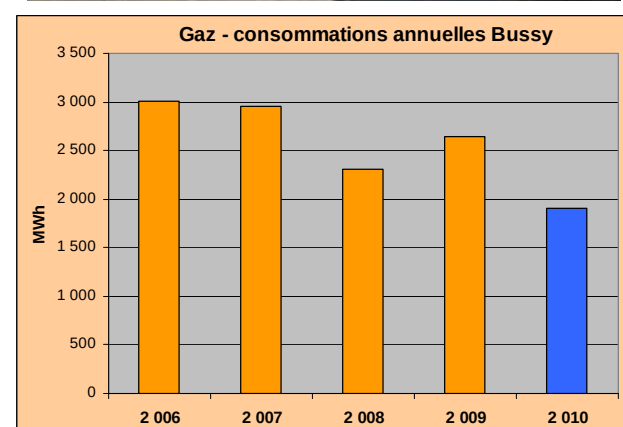
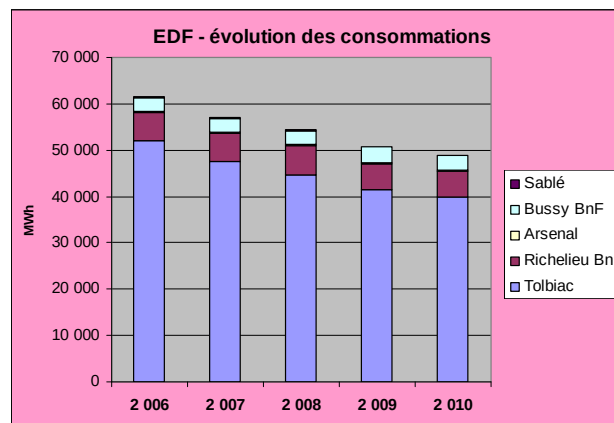
En 2009, la BnF a évité 1002 tonnes, dépassant largement l'objectif, tandis qu'en 2010, du fait d'un hiver rigoureux et de l'utilisation du chauffage urbain, elle a émis 420 tonnes de plus qu'en 2009.

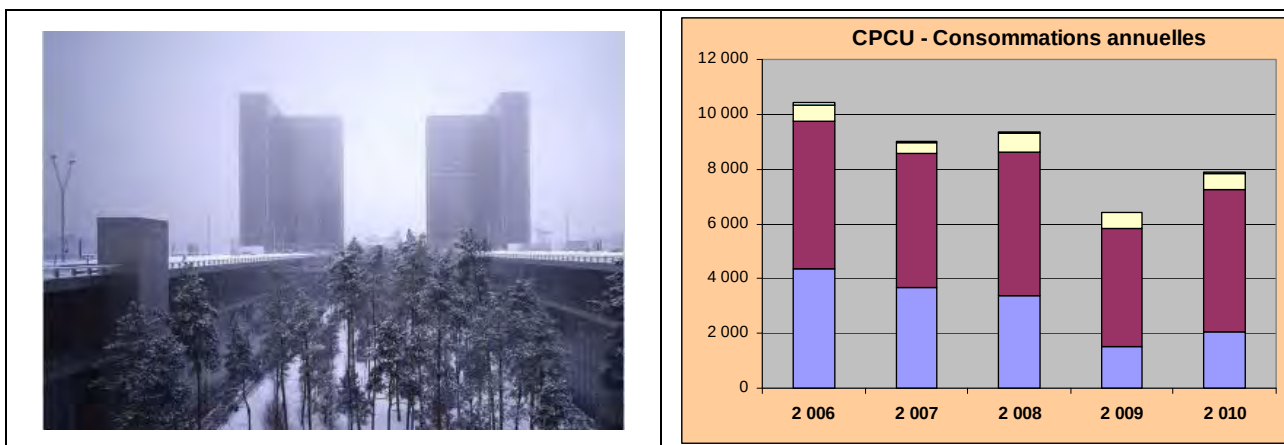
Indicateur – Evolution de la consommation électrique des sites François-Mitterrand et Bussy Saint-Georges (en MWh)

Objectif Levers d'action	Mode de calcul	Résultats 2008	Résultats 2009	Résultats 2010
Réduire l'empreinte écologique de la BnF.	Concerne uniquement François-Mitterrand et Bussy par chiffrage par report des relevés de compteur/facturation. Explication du périmètre choisi : François-Mitterrand + Bussy = 87% des consommations EDF ou encore 80% des consommations totales/exclusion de Richelieu, même s'il représente une part significative (12% des conso. EDF, 18% des conso. totales) car, étant en complète restructuration, ce site va voir dans les années à venir ses consommations fluctuer fortement et de manière non significatives du fait du chantier et des variations du mode d'exploitation. Celles-ci fausseraient les comparaisons d'une année sur l'autre. Les autres sites (Arsenal, Sablé, Opéra ...) ne représentent cumulés que 1% des conso. EDF, 2% des conso. totales. Hypothèse de réduction retenue : diminution de 10% sur 3 ans.	Evolution de la consommation électrique (en MWh) site François-Mitterrand		
		44587	41567	39776
Réduction de la consommation électrique des bâtiments et des installations techniques		Evolution de la consommation électrique (en MWh) site Bussy Saint-Georges		
		2892	3270	2758

Sur le site François-Mitterrand, les objectifs ont été dépassés en deux ans.

Sur le site de Bussy, la consommation avait fortement augmenté en 2009 avec la mise en place de SPAR (alimentation électrique et rafraîchissement des serveurs). Les interventions réalisées sur différentes installations techniques (climatisation et éclairage) ont permis d'absorber l'évolution de 2009 et au-delà (-5% de 2008 à 2010). Cette tendance devrait se confirmer en 2011 et dans les années à venir, avec le remplacement des groupes froids.





Indicateur – Evolution du taux d'imprimantes / postes informatiques

Objectif	Mode de calcul	Résultats 2008	Résultats 2009	Résultats 2010
Leviers d'action				
Rationalisation des dépenses informatiques et réduction de l'empreinte écologique de la BnF	Démarche BnF qui s'inscrit dans le double cadre de son plan de développement durable et dans celui défini par la circulaire du Premier ministre de décembre 2008 visant à la responsabilisation des services de l'Etat et des établissements publics dans le domaine du développement durable et qui fixe un seuil de non renouvellement des imprimantes bureautiques de 80%. Le nombre d'imprimantes ne comprend pas les postes multifonctions (copieurs et fax), ni les imprimantes spécifiques professionnelles (imprimantes pour les étiquettes de catalogage par exemple) ni les imprimantes dédiées au service public dans les salles de lecture. Les postes informatiques ne comprennent pas ceux mis à la disposition du public dans les salles de lecture.	1386	1131	1000
Réduction progressive du parc des imprimantes bureautiques : première étape en 2009 (retrait d'une première vague d'imprimantes), seconde étape en 2010 / Campagne de communication interne sur la démarche / Information sur les modalités d'utilisation des appareils multifonctions (photocopieurs / fax / scanners / imprimantes).				

Parmi les indicateurs proposés dans le cadre du contrat de performance 2009-2011 figurent, outre la diminution progressive du coût de la maintenance et de l'entretien au m², la maîtrise du coût des fluides au m², la réduction de l'empreinte écologique de la BnF, ainsi que la réduction de la consommation électrique des bâtiments et des installations techniques des sites François-Mitterrand et Bussy Saint-Georges de 10% en trois ans. Pour ce dernier objectif, l'audit réalisé sur ces deux sites a permis d'identifier des axes de progrès ciblés.

5.1.3. Exemples d'opérations d'économie



« Entonnoirs », déambulateurs et salles de lecture (630 lampes)

Avant :

- halogènes 300 W
- durée de vie 1 200 heures

Après :

- iodures métalliques 80 W
- durée de vie 10 000 heures
- TR : 4,3 ans

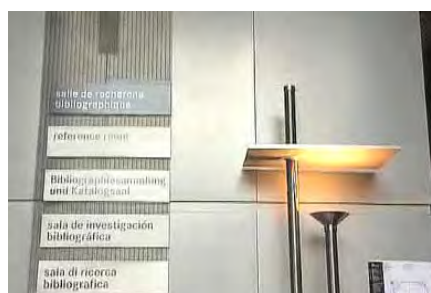
Éclairage des halls d'accueil (110 lampes)

Avant :

- halogènes 250 W
- durée de vie 1 200 heures

Après :

- iodures métalliques 80 W
- durée de vie 10 000 heures
- TR : 3,5 ans





- Arrêt nocturne de ventiloconvecteurs
- Pose de variateurs de vitesse sur moteurs de pompes
- Centrales de traitement d'air : découplage, amélioration régulation ...
- Production frigorifique : amélioration de la régulation ; fiabilité, économie, meilleure récupération de chaleur (diminution achats de vapeur)
- Test de nouveaux points d'équilibre température/hygrométrie
- Amélioration de la protection solaire des salles de lecture



Les nouvelles unités centrales HP Compaq déployées intègrent la nouvelle technologie Cool'n'Quiet™ 2.0 d'AMD qui ajuste la fréquence de cœur de chaque processeur pour rendre le PC plus silencieux et plus économe en énergie ; elles sont certifiées EnergyStar 4.0 compliant (équivalent Version TCO Développement) et sont classées EcoLabel NF environnement.

Mobilité et transports :

- mise en place de la visio-conférence
- développement des services à distance (numérisation)

Les lampes de tables (3278 lampes)

Avant :

Halogènes + fibres optiques 120 W
durée de vie 1 500 heures

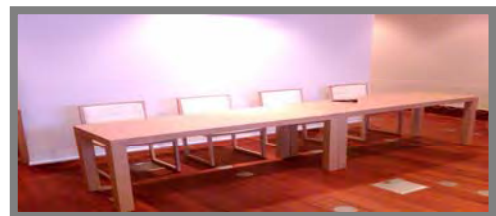
Après :

Diodes électroluminescentes (led) 20 W
durée de vie 25 000 heures

TR : 14 ans



- Depuis 2005 : écrans plats
- Matériels aux normes Energy star, éco-label NF-environnement
- Arrêt des unités centrales nuits + week-end
Gain annuel 20 000 € TTC
- Diminution du parc d'imprimantes (131 retirées en 2010).



5.2. Les déplacements

S'agissant des déplacements, l'immense majorité des agents de la BnF utilise les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail, en particulier sur les deux principaux sites (François-Mitterrand et Richelieu). La BnF a, en complément, œuvré pour faciliter les transports « doux » et notamment le vélo. Pour ce faire, la rue intérieure qui traverse la BnF en souterrain a été aménagée pour accroître le nombre de râteliers permettant le stationnement des vélos.

5.2.1. Matérialisation d'un contre sens vélos dans la rampe Aron

En complément des dispositifs permettant le stationnement des vélos (amélioration de l'offre: passage de 82 à 144 places), la BnF a amélioré la signalétique, et implanté une station de gonflage à disposition du personnel.



Une circulation à contre sens a également été matérialisée au sol dans la rampe de sortie de cette rue intérieure afin de sécuriser les agents cyclistes en rappelant leur présence aux automobilistes.

5.2.2. Club Mobilité Capitale



Depuis 2007, à l'initiative d'entreprises et de plusieurs organisations, l'ADEME et les membres de Pro'Mobilité (dispositif institutionnel de développement des solutions de mobilité durable en Ile-de-France) animent un réseau de porteurs de projets de Plans de Déplacements d'Entreprise (PDE) et Interentreprises (PDIE) : le Club Mobilité Capitale.

Plus d'une vingtaine de réunions d'information et d'échanges ont déjà eu lieu afin de répondre à des demandes d'information plus précises (sur la mise en place des démarches, les solutions de mobilité à mettre en oeuvre, le niveau d'innovations, les outils de suivi et d'évaluation...) qui nécessitent des réponses encore plus adaptées.

Ce Club a pour objectif de renforcer et de rendre pérenne la démarche PDE en Ile-de-France, et de permettre l'intégration rapide de la mobilité dans le management des organisations. Cet objectif se décline de la manière suivante :

- faciliter les contacts ;
- accompagner les porteurs de projets ;
- promouvoir les actions exemplaires ;
- fédérer et convaincre les acteurs régionaux.

5.2.3. Visioconférence

Les déplacements professionnels représentant une source potentiellement importante d'émissions de gaz à effet de serre, la BnF a décidé de se doter d'une salle de visioconférences, opérationnelle depuis début 2010.

5.2.4. Compensation carbone

Les convoiements d'œuvres prêtées par la BnF sont également générateurs d'émissions de gaz à effet de serre ; aussi la BnF a-t-elle mis en place, fin 2009, un mécanisme de compensation des émissions carbone qu'ils génèrent. Cette compensation inclut les convoiements engendrés par ses emprunts mais également, sur la base du volontariat, les convoiements des œuvres qu'elle prête à ses partenaires.

Par un marché notifié le 18 novembre 2009, la BnF a confié la prestation d'achat de crédits dits carbone à la Société Climat Mundi. Ce marché est destiné à compenser entre 417 et 1 667 tonnes de gaz à effet de serre.

Pour ce qui concerne la BnF, les émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2010 ont représenté 128,83 tonnes (contre 181,83 en 2009). Elles correspondent à 125 déplacements aller et retour d'agents en avion et 4 trajets dans le cadre des emprunts d'œuvres (contre 141 déplacements et 4 trajets dans le cadre d'emprunts d'œuvres en 2009).

La politique de réduction des frais de mission engagée par l'établissement en 2009 a donc continué de produire ses fruits en 2010. Cette politique correspond parfaitement à la philosophie de la compensation des émissions de gaz à effet de serre qui prône de réduire d'abord les émissions, puis de compenser celles qui ne peuvent être supprimées.

Comme en 2009, la quantité de gaz à effet de serre produite par les missions des agents et les emprunts d'œuvres ne suffit pas à atteindre le montant minimum du marché (5 000 € HT1) qui correspond pour la deuxième année du marché à 400 tonnes de gaz à effet de serre.

La BnF se propose néanmoins de compenser les émissions de gaz à effet de serre à hauteur de ces 400 tonnes. Même si elles ne correspondent pas à celles émises directement par les missions des agents ou les emprunts d'œuvres, dans la mesure où l'activité globale de l'établissement produit plus de 20 000 tonnes de gaz à effet de serre sur une année, elles représentent des émissions effectivement produites par la BnF.

Chaque année, le bilan des émissions de gaz à effet de serre émis au titre de l'année précédente est dressé. Il est converti en un montant selon les prix du marché conclu avec Climat Mundi qui propose à la BnF trois projets auxquels les sommes concernées peuvent être affectées. Ces projets consistent à développer une opération dans un pays émergent ou en voie de développement qui permet le développement des populations et de l'activité locale tout en permettant une économie en termes d'émission de gaz à effet de serre équivalente à celle produite par l'activité concernée de la BnF.

En 2010 sur les trois projets proposés par Climat Mundi à la BnF pour la compensation de ses émissions de l'année 2009, c'est le projet "Géothermie au Guatemala" qui a été retenu :



Cette installation de géothermie au Guatemala permet de remplacer l'électricité du réseau produite dans des centrales thermiques au charbon par de l'électricité renouvelable.

5.2.5. Flotte automobile

La flotte de véhicules de la BnF a été, à la suite de l'audit cofinancé par l'ADEME en 2008, rationalisée :

- diminution du parc ;
- mise en place d'un *pool* ;
- achat systématique de véhicules peu polluants.

5.2.6. Offres complémentaires aux lecteurs

Le bilan carbone a relevé que les déplacements des lecteurs étaient générateurs d'émissions de gaz à effets de serre. Le défi était grand pour la Bibliothèque car sa raison d'être est d'offrir les collections les plus étendues au plus grand nombre. Le développement des services à distance pour les visiteurs et lecteurs, en particulier grâce à la numérisation et l'augmentation du nombre d'ouvrages mis en ligne (le cap symbolique du million d'ouvrages disponibles sur Gallica ayant été atteint en 2010), permet d'apporter une première réponse sans affecter le rayonnement de la BnF en proposant une offre complémentaire à la consultation sur place et en permettant une diffusion plus large, indépendante de la géographie, allant dans le sens de l'égalité des territoires face à l'accès à la culture.

5.3. Contribuer à la préservation des ressources en eau et de la biodiversité

5.3.1. Consommation d'eau

Si la consommation en eau de la BnF, notamment pour le site François-Mitterrand, atteignait, avant 2008, plus de 100 000 m³ par an, répartis à parts égales entre la climatisation et les autres usages (sanitaires, restaurant du personnel, arrosage du jardin...), les actions entreprises ont sensiblement diminué cette consommation de 10% en 2010.

Ces actions comprenaient une démarche systématique de réduction et de prévention des fuites d'eau (visites des locaux, identification des zones à risques, changement préventif de pièces, mise en place de détecteurs de fuites...) et la réduction de moitié du débit des robinets dans les sanitaires des personnels et des lecteurs.

L'arrosage du jardin central du site François-Mitterrand est assuré par une pompe installée dans l'une des fosses de retenues des eaux pluviales. Le gain est d'environ 700 m³ en année pleine.

Afin de limiter la pollution de l'eau par les rejets, la démarche d'évaluation du risque chimique de l'établissement a été finalisée dans le cadre du document unique. Cette démarche va de pair avec la protection des salariés de l'établissement qui ont à manipuler des produits dangereux dans le cadre de leur travail, notamment dans les départements de la conservation et de la reproduction.

5.3.2. Espaces verts

Les espaces verts de la Bibliothèque sont entretenus selon des méthodes respectueuses de l'environnement, sans utilisation de produits phytosanitaires.

Le jardin central du site François-Mitterrand de la BnF, en échappant aux fréquentations humaines, offre un havre de paix pour l'avifaune et permet le développement d'une biodiversité floristique.

La pratique d'une gestion différenciée (suppression des rejets d'espèces invasives, protection de certaines espèces pionnières) permet de valoriser cette biodiversité.



Espèce protégée au niveau régional :
la fougère Polystic à aiguillons

Il a été observé

- 47 espèces indigènes ;
- 7 espèces naturalisées ;
- 1 espèce plantée ;
- 2 espèces subspontanées.

Ces espèces sont essentiellement des espèces vivaces (80%). Le mode de dispersion des graines est équilibré : 50% des espèces recensées ont un mode de dispersion biotique (graines dispersées par des animaux) et 50% ont un mode de dispersion abiotique (graines dispersées par le vent par exemple).

L'espèce la plus abondante qui a été retrouvée dans les 60 quadrats est une espèce naturalisée, le Fraisier de Duchesne, *Duchesnea indica* considérée comme invasive en France (Muller 2004). Trois autres espèces allochtones ont également été observées dans ce jardin mais en moindre abondance, la Vergerette du Canada (*Conyza canadensis* présents dans quatre des 60 quadrats répertoriés), le Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*, présent dans deux des 60 quadrats répertoriés) et le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*, présent dans un seul des 60 quadrats répertoriés).

La plupart des espèces rencontrées lors de ces inventaires floristiques sont des espèces très communes en Ile-de-France. Une seule espèce protégée au niveau régional a pu être observée, il s'agit du Polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum*, observé dans un quadrat). Toutefois, cet individu a probablement été planté sur ce site lors de sa création en 1994.



Crédit photo J.-P. MERIAU

Quatre particularités ont été relevées :

- la reproduction de l'épervier d'Europe (troisième cas à Paris) ;
- la présence du polystic à aiguillons, espèce de fougères protégée en Ile-de-France ;
- la présence du Tircis, papillon peu fréquent dans la capitale ;
- un nombre important de Diabes noirs, appartenant à la famille des coléoptères.



Ocyrops olens, le diable noir ou staphylin odorant



D'ici la fin de l'année 2011, les résultats des inventaires seront restitués au public de manière permanente et évolutive à travers une présentation dans le déambulatoire du Haut-de-jardin : des planches naturalistes issues des collections du département des Sciences et techniques seront exposées. Certaines seront adaptées aux visiteurs déficients visuels.



Dans l'esprit d'un enrichissement de la biodiversité (papillons, pollinisateurs...), des prairies fleuries ont été installées dans les « rues jardins » du site François-Mitterrand.

Ce type de plantations en diminuant considérablement les tontes (seulement 2 par an) contribue à la diminution des dégagements de gaz à effet de serre.

5.4. Adopter une démarche participative : Semaine du développement durable 2010

5.4.1. Mobilisation des agents via l'intranet Biblionauts

Plan du site | Aide | Forum | Favoris | Contacts | Formulaire | Annuaire | Le jargon | Menu cantine | Agenda | Midis de l'Info | G.T.A |

Rechercher sur le site

Aide

ACCUEIL | BIBLIO | BIBLIONEUF | HORIZONS | LA VIE À BORD

Accueil > La vie à bord > Développement durable > Semaine du Développement durable

Mis à jour le : 03/02/2011

Biblionauts

LA VIE À BORD

Santé et social

- Action sociale
- Santé

Loisirs et culture

- APBnF
- Vie des quartiers

Restaurant

- Menus
- Gestion des restaurants

Boîte à outils

- Adresses et plans d'accès
- Informatique
- Logistique
- Travaux

Développement durable

Semaine du développement durable à la BnF

Du 1^{er} au 7 avril 2010

À l'occasion de la 7^e édition de la [Semaine du développement durable](#), la BnF, engagée dans une démarche de développement durable, propose au personnel et au grand public quelques manifestations sur le thème de la [biodiversité](#), sur le site François-Mitterrand.

Midis de l'Info

> Jeudi 1^{er} avril de 12h à 13h, Salle 70

Édition spéciale consacrée aux actions de développement durable menées par l'établissement. Au programme : les économies d'énergie à la BnF et la compensation carbone. Retrouvez le [support de cette présentation](#).

La biodiversité urbaine : le rôle des jardins

> Vendredi 2 avril de 12h30 à 14h, Petit auditorium

Conférence de Philippe Clergeau, professeur du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN). Il présentera les résultats de l'[inventaire sur la biodiversité réalisé par le MNHN](#) en 2009 dans le jardin central du site François-Mitterrand.

2010, Année internationale de la Biodiversité

Expo : la faune et la flore du jardin en images

> Du vendredi 2 au mercredi 7 avril, Foyer du Petit auditorium

À découvrir : une sélection de photographies d'espèces végétales et animales présentes dans le jardin central du site François-Mitterrand, dans le cadre de l'inventaire sur la biodiversité réalisé par le Muséum national d'Histoire naturelle.

Depuis sa création en 1995, le jardin a trouvé sa "vitesse de croisière". Les espèces arborées, issues de pépinières, se sont très bien adaptées à ce nouvel environnement. Il n'en est pas de même pour toutes les plantes de sous-bois dont la plupart ont disparu... Mais les oiseaux et le vent se relayent pour en amener de nouvelles, enrichissant ainsi la diversité biologique du jardin-forêt.

Visites du jardin de la BnF

> Mardi 6 avril à 12h30 et 13h

Les portes du jardin seront exceptionnellement ouvertes pour découvrir toute la biodiversité qu'il abrite.

Inscription obligatoire au 49 49. Rendez-vous autour de la maquette située dans le hall Est.

Tables rondes sur le développement durable

> Mardi 6 avril de 9h30 à 17h30, Petit auditorium

Frédéric Denhez, écrivain et journaliste, accueillera des spécialistes pour débattre de questions cruciales en matière de développement durable. Voir le [programme complet des tables rondes sur bnf.fr](#).

"L'Ortie fée de la résistance"

> Mardi 6 avril de 18h à 20h15, Petit auditorium

Projection du film documentaire de Perrine Bertrand et Yann Grill, suivie d'une rencontre avec les réalisateurs et l'équipe du film.

Depuis quelques temps, un véritable engouement pour l'ortie a vu le jour. Elle est devenue le symbole de luttes aussi variées que celles contre la marchandisation à outrance, l'uniformisation des modes de pensée culturels et agricoles ou la confiscation du patrimoine semencier et de la biodiversité.

Participez à la semaine du développement durable !

Suivez les conseils du guide de l'éco-agent

Consultez le [guide des bonnes pratiques destiné aux agents de la BnF](#), et mettez en œuvre un conseil par jour, en commençant dès cette semaine...

Mangez bio !

Un repas complet issu de l'agriculture biologique sera proposé > mercredi 31 mars sur le site Richelieu ([menu](#)) > jeudi 1^{er}, vendredi 2, mardi 6 et mercredi 7 avril sur le site François-Mitterrand ([menu de la semaine](#)).

Le 2 avril, une représentante de la société [Biofinesse](#) (fournisseur des produits bio de la Sodexo) répondra à toutes vos questions sur l'agriculture et l'alimentation biologiques, au restaurant du site F.-Mitterrand.

Retournez les fournitures non utilisées

À l'occasion de la semaine du développement durable, faites le tri dans vos fournitures de bureau et retournez celles que vous n'utilisez plus : classeurs, boîtes de transferts, dossiers suspendus, cahiers, pochettes... Elles pourront être remises en circulation dans le catalogue des fournitures et ainsi servir à d'autres. C'est cela aussi, une consommation responsable ! Une boîte en carton est mise à votre disposition à cet effet dans votre centre de charges (pour identifier votre centre de charge, consultez le [catalogue](#)).

À découvrir....

L'image du mois d'avril est consacrée aussi - à sa manière - à la biodiversité !

L'image du mois

L'image du mois

Contacts

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à la Mission de communication interne :
tel. : 01 53 79 47 22
developpement.durable@bnf.fr

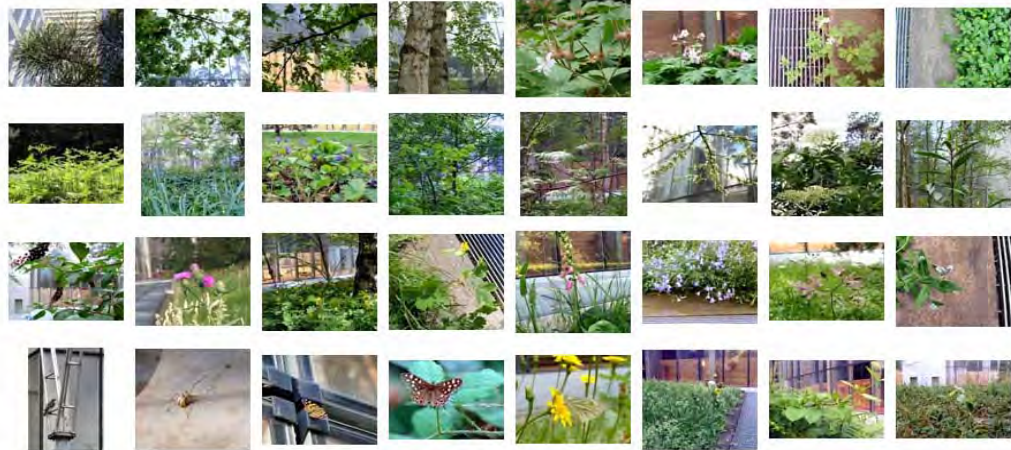
5.4.2. Une exposition « Dans le jardin, il y a... »



Dans le jardin, il y a...

Exposition réalisée dans le cadre de la Semaine du développement durable à la BnF en mai 2010, année de la biodiversité

...des pins sylvestres, des chênes, des charmes, des bouleaux, des fougères, des faux-fraisiers, des géraniums, des jacinthes, des violettes, mais aussi des menisiers, des sureaux, des noisetiers et encore, des digitales, des cirses, des campanules...
Et puis il y a des étourneaux, des pinsons, des corneilles..., des tircis, des vulcains, des belles-dames, ...des épeires, des chauves-souris...



Crédits photos : Yves GESTRAUD, Sylvie BOUFFLET / BnF, Architecte Dominique Perrault, copyright ADAGP

5.4.3. Programme des actions spécifiques

- Du 2 au 7 avril : Exposition de photos d'une partie des espèces recensées lors de l'inventaire du Muséum national d'Histoire Naturelle, foyer du petit auditorium.
- Vendredi 2 avril : Présentation des résultats de l'inventaire de la biodiversité du jardin par Philippe Clergeau (MNHN).
- Mardi 6 avril : Tables rondes de 9h à 17h 30.
- Projection du film *L'Ortie fait de la résistance*, un film documentaire (1h42) de Perrine Bertrand et Yann Grill.
- Visite - conférence du jardin central : gestion durable, biodiversité.

5.4.4. Présentation au personnel

- Jeudi 1^{er} avril : Midi de l'info, démarche de compensation carbone et économies d'énergie à la BnF.

5.5. Acheter et consommer de manière responsable

Cet axe de la politique de développement durable fait l'objet d'un souci soutenu et permanent qui associe les services acheteurs et le service des marchés de l'établissement, dont les agents ont été formés à l'achat durable. Il s'agit, face à chaque achat, de réfléchir à la réalité du besoin, aux quantités, à la nature et à la labellisation des produits achetés, à la limitation des emballages, à la reprise des produits en fin de vie ou encore à l'inclusion de clauses socio-responsables en faveur de l'emploi de personnes handicapées ou éloignées de l'emploi.

Pour tous les marchés supérieurs à 50 K€ HT, la possibilité d'intégrer des clauses environnementales et/ou sociétales est systématiquement étudiée. Cette instruction est basée sur une étude simplifiée du besoin afin de prendre connaissance de l'état du segment de marché sur lequel intervient l'achat afin de déterminer quels sont les produits disponibles.

Des marchés de prestation de service intégrant des clauses d'insertion de personnes momentanément éloignées de l'emploi ont été conclus sur la base de clauses rédigées en partenariat avec la maison de l'emploi de Paris chargée de suivre l'exécution des marchés pour ces aspects.

Sur le plan sociétal, comme l'autorise l'article 15 du code des marchés publics, des marchés sont réservés à des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) : le marché de fourniture d'enveloppes avec logo BnF et celui d'entretien des espaces verts du site de Bussy Saint-Georges.

La BnF est chargée de co-piloter le groupe de travail achat et fonctionnement créé parmi d'autres par le ministère la culture et de la communication afin d'élaborer la stratégie ministérielle de développement durable.

L'exemple de l'éco-conception des expositions :



Tous les marchés de scénographie intègrent désormais une obligation de concevoir les expositions afin d'en réduire autant que possible l'impact négatif sur l'environnement. De même, tous les marchés de construction des expositions intègrent des clauses environnementales qui portent essentiellement sur le bois et la peinture utilisés.

Le service des expositions a élaboré un *Guide du développement durable des expositions à l'usage des scénographes*, qui est inclus dans chaque consultation, et qui est structuré comme suit :

- la place de la scénographie dans le processus de management environnemental d'une exposition ;
- les résultats de la phase d'audit relative aux impacts potentiels et avérés de la scénographie / graphisme ;
- un ensemble de bonnes pratiques, solutions alternatives et produits / actions à valoriser.

La démarche incluait déjà les orientations liées au souci de l'économie, l'usage de mobilier permanent, la réutilisation des cadres par les ateliers. En complément, des actions ont été réalisées dans la scénographie, les travaux graphiques, l'aménagement, l'éclairage, l'encadrement, l'accrochage et le soclage des œuvres, sans pour autant omettre les contraintes de conservation, de respect des œuvres, de sécurité, des règles de la concurrence des marchés publics et du budget. Ces recommandations ont été intégrées de la conception à la fabrication de l'exposition, en passant par le transport des œuvres.

La BnF a fait fabriquer des cimaises modulables et mobiles pour la galerie Mansart du site Richelieu. Elles ont servi dans cinq configurations d'expositions différentes. Le bois utilisé est systématiquement labellisé PEFC ou FSC.

L'exposition « Qumrân, le secret des manuscrits de la mer Morte », au printemps 2010, dont les bannières étaient en coton, a réutilisé les cloisonnements textiles de « La légende du roi Arthur ».

La Bibliothèque encourage le recyclage, elle autorise l'utilisation de matériaux recyclés dans les marchés d'aménagement, et elle a introduit la possibilité, dans les contrats de scénographies, de réutiliser des éléments d'une exposition à l'autre. Elle favorise la réutilisation des bannières au terme des expositions : certaines sont données à des institutions, d'autres sont récupérées par la société de bagagerie Bilum, engagée dans l'insertion sociale.

Depuis 2010, de nouveaux contrats de prêts proposent aux établissements qui le souhaitent de compenser les transports liés à leur emprunt de pièces à la BnF. Enfin, le bilan de chaque exposition intègre aujourd'hui un volet d'évaluation environnementale.

5.6. Mettre en œuvre une démarche informatique durable

La BnF s'est engagée depuis l'automne 2008 dans une démarche favorisant l'informatique durable. Cette initiative rejoint les prescriptions faites en décembre 2008 dans ce domaine par circulaire du Premier ministre aux services de l'Etat et à ses établissements publics pour un Etat exemplaire.

Dans l'objectif de favoriser la mutualisation des imprimantes entre les services et l'utilisation des copieurs multifonctions en réseau, le Comité de coordination informatique fait appliquer les orientations visant à atteindre 1 imprimante pour 6 postes de travail, soit une réduction de près de 70% du parc des imprimantes.

Don de 1 320 unités centrales d'ordinateurs réformés par la BnF

En août 2010, la BnF s'est associée à la démarche de l'Association la maison de Grigny qui, par sa filière « Ordi 2.0 en ordinateurs solidaires » permet de :



- participer à la préservation de l'environnement en remettant dans le circuit des usagers des TIC des ordinateurs réutilisables ;
- participer au développement de l'emploi et l'emploi d'insertion ;
- permettre l'accès aux TIC pour les publics en insertion sociale et/ou professionnelle et aider au développement de la solidarité numérique internationale.

Les donateurs acceptent de mettre leurs propres ordinateurs à la disposition de la démarche Ordi 2.0, les confient pour rénovation à des reconditionneurs en vue de leur transmission ultérieure, gratuite ou au plus bas prix possible, à des populations éloignées de l'usage des technologies de l'information et de la communication, pour des raisons économiques, sanitaires ou culturelles (personnes âgées, en situation de handicap, en difficulté d'accès à l'emploi...).



A ce titre, la filière « ordinateurs solidaires », financée par la Région Rhône-Alpes et le Grand Lyon, soutenue et labellisée par l'État, dans le cadre de la marque ORDI 2.0 est en phase expérimentale sur l'année 2010 à l'échelle du territoire rhône-alpin. La gouvernance du dispositif est assurée par un comité de pilotage constitué des financeurs ou de leurs représentants ainsi que par un représentant de CORAIA (COordination Rhône-Alpes de l'Internet Accompagné). C'est ce comité qui sélectionne les projets qui bénéficient en fin de chaîne des ordinateurs solidaires. C'est ce même comité de pilotage qui valide les hypothèses à mettre en œuvre concernant cette phase expérimentale notamment les aspects économiques.

Concernant le modèle économique pour cette année d'expérimentation, la coordination du dispositif, sa conception et son animation sont assurées dans le cadre des fonds alloués par l'Europe, l'État, la Région Rhône-Alpes et le Grand Lyon. Le reconditionnement, la préparation, la remise et la maintenance des ordinateurs sont assurés par les reconditionneurs qui financent leurs prestations par la revente d'une partie des ordinateurs (entre 70 et 80%) labellisés pour peu :

- qu'ils justifient de leur qualité d'entreprise ou d'association d'insertion ;
- qu'ils signent la charte et s'engagent au développement de l'emploi d'insertion ou stable.

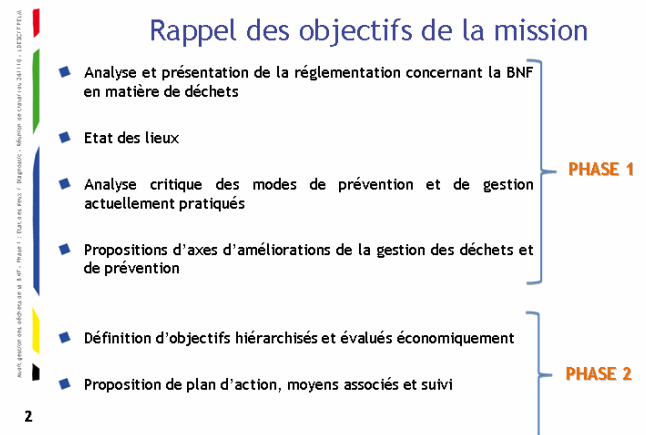
Le pourcentage de répartition des ordinateurs n'est pas défini donc par don mais sur l'ensemble des dons réalisé sur une année tous donateurs confondus. Ce mode est nécessaire afin de s'adapter à la réalité suivante à savoir la diversité des ordinateurs récupérés, le taux de déchets et la répartition géographique.

Il en est ainsi pour les ordinateurs de la BnF qui rentrent dans une comptabilité finale des dons qui s'élève à mi-expérience à 2 600 ordinateurs réutilisables, dont 1 320 donnés par la BnF à l'issue de la campagne de remplacement conduite en 2010.

5.7. Les déchets

5.7.1. Audit des déchets

L'audit déchets de l'ensemble des sites de la BnF été confié à Girus Ingénierie. La première phase relative à l'état des lieux et au diagnostic a fait l'objet d'une restitution en novembre 2010, et sera suivie en fin de phase 2 de propositions de plans d'actions.



Il se dégage d'ores et déjà 3 axes principaux :

- tri du carton et du bois ;
- gestion des encombrants ;
- stockage des déchets industriels banals et déchets industriels spéciaux sur le site de Richelieu.

5.7.2. Participation à la semaine Européenne de la réduction des déchets



Consacrée à la sensibilisation des institutions, des entreprises et du public au gaspillage de matières premières et aux problèmes de production et de gestion des déchets, cette semaine s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale "Réduisons nos déchets, ça déborde".

14 tonnes de papier (copieurs et imprimantes) ont été recyclées. Depuis le 1^{er} janvier 2010, 1 312 kg de déchets aluminium (métaux) et 1 553 kg de déchets plastiques ont été collectés et ont fait l'objet d'une revalorisation.

Les cartouches de consommable usagées (toner) représentent 983 kg et sont elles aussi recyclées (réutilisation ou transformation).

5.7.3. Action spécifique

Une action particulière a été menée concernant les distributeurs (café et autres), en fonction des déchets produits :

- les gobelets plastiques (qui représentent environ 500 000 unités par an pour les trois sites équipés de machines CARON, soit un total de 1,5 tonne) sont incinérés ;
- le marc de café représente 4 tonnes de déchets par an : l'ensemble est récupéré par la Ville de Châtillon qui l'utilise pour ses parcs et jardins ;
- les autres déchets (emballages, cannettes, etc.) sont récupérés et triés par l'entreprise. Le plastique part en déchets courants et le carton est mis sous balle pour être apporté à la déchetterie de Châtillon pour récupération avec les déchets industriels banals.

5.8. Mettre le cœur de métier de la BnF au service du développement durable

5.8.1. Accessibilité

La BnF propose à ses lecteurs déficients visuels des équipements leur permettant d'accéder aux ouvrages (machines à lire, vidéo agrandisseurs) et au catalogue (postes informatiques adaptés à la déficience visuelle).

L'année 2010 a vu la concrétisation d'un projet qui permettra à ces lecteurs d'accéder de manière autonome, et plus aisément pour tous les autres, aux salles de lecture.

Il s'agit d'un cheminement tracé au sol repérable visuellement par un traitement différencié (un motif de points et de traits qui évolue en fonction de la progression) réalisé dans une matière antidérapante. Il est délimité par deux bandes pour le guidage des non-voyants qui restent suffisamment espacées pour permettre le passage des fauteuils roulants.



Deux totems, l'un à proximité de l'avenue de France, l'autre au niveau de la passerelle Simone de Beauvoir, constituent des points d'accueil grâce aux plans tactiles, légendés en braille et gros caractère, et au message diffusé par une borne sonore.

D'autres bornes sonores sont réparties sur le cheminement, aux intersections et lieux stratégiques.

La plupart de ces bornes sonores, intégrées dans l'architecture, sont alimentées par des panneaux solaires.

Le cheminement est ponctué de bancs présentant trois hauteurs d'assises différentes.



Dans le cadre de l'exception au droit d'auteur faite en faveur des personnes en situation de handicap, la BnF a obtenu l'agrément simple délivré par le ministère de la Culture et de la communication en mai 2010. Cet agrément autorise notamment la reproduction des ouvrages sous forme adaptée via les machines à lire (numérisation) mises à la disposition des lecteurs déficients visuels.

La BnF a proposé à ses visiteurs déficients auditifs, deux visites interprétées en langue des signes autour des expositions *La légende du roi Arthur* et *Miniatures et peintures indiennes*.

L'exposition *Dessins de presse de Louis Philippe à nos jours* comportait des reproductions tactiles de dix des œuvres exposées permettant au public déficient visuel la découverte des grands traits qui illustrent la capture d'événements et la caricature.

Le service de l'Accueil Général a conduit 14 visites au profit de groupes de personnes en situation de handicap, soit 151 personnes accueillies.

5.8.2. Restitution de l'inventaire dynamique réalisé par le Muséum national d'Histoire Naturelle

En janvier 2010, une convention a été signée pour un partenariat avec la Fondation Veolia, dans le but d'un mécénat pour la réalisation d'une exposition permanente et évolutive dans l'allée de l'Encyclopédie.

Cette exposition présentera les résultats des inventaires dynamiques réalisés par le Muséum national d'Histoire Naturelle et sera actualisée au fil du temps. Elle sera illustrée par des planches naturalistes issues des collections du département des Sciences et techniques et adaptée aux visiteurs déficients visuels.

Le contenu de l'exposition a été élaboré au cours de l'année 2010 par différents services de la BnF et le département « Écologie urbaine » du Muséum national d'Histoire Naturelle.



5.8.3. Un Centre de ressources documentaires développement durable en Haut-de-Jardin

La diffusion du savoir et de la connaissance est au centre des missions de la Bibliothèque ; y inscrire le développement durable s'est d'emblée imposé comme un axe stratégique pour l'établissement.

Cette politique passe par la réalisation de traditionnelles bibliographies thématiques, par un accroissement de l'offre documentaire dans ce domaine mais aussi par la constitution d'un corpus numérique.

Ces différentes composantes ont vocation à trouver place dans le Centre de ressources sur le développement durable, plus largement intégré dans le programme de réforme du Haut-de-jardin. Un espace physique, situé dans la salle C, dédiée aux collections scientifiques et techniques, lui sera réservé. Ce centre de ressources devra permettre l'accès de toute personne à partir de 16 ans à une information portant sur l'ensemble des problématiques liées au développement durable, et notamment :

- les fondations intellectuelles du développement durable ;
- les enjeux et débats de société : mise en perspective des enjeux et des grands débats d'idées qui se développent autour des thématiques du développement durable ;
- les aspects scientifiques et techniques ;
- les institutions, la gouvernance, les conventions internationales ;
- la gestion et l'aménagement du territoire : urbanisme durable, transports, tourisme... ;
- la production et la consommation ;
- les aspects sociaux : santé, démographie, solidarité nord-sud.

5.8.4. Développement durable et numérique

Une place de choix sera réservée aux ressources numériques. Les Signets de la BnF proposent en 2010 une sélection de sites en ligne, autour de deux thématiques :

- fenêtre sur l'environnement ;
- écologie et biodiversité.

L'archivage du web traitant du développement durable s'est poursuivi en 2010, autour des 2 grands corpus de départ :

- l'archivage du « Web militant » : il s'agit de sites illustrant l'activité d'associations ou d'individus de la société civile en faveur de la cause qu'ils défendent. Il y a dans cette liste une centaine de sites spécifiquement engagés en faveur de l'écologie ; par ailleurs les autres sites (syndicats...) représentent la branche sociale du développement durable. Ces sites ont été sélectionnés en partenariat avec le Centre

d'histoire sociale de l'université Paris I, avec la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) et avec des sociologues du laboratoire Usages de France Télécom ;

- la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) : il s'agit de collecter les rapports « développement durable » ainsi que les pages ou les sites web dédiés à la communication sur les activités développement durable des entreprises. Ces rapports correspondent à la fois à une démarche de communication et à une démarche de « reporting » qui leur est demandée par la loi. La collecte se concentre sur les documents proposés par les grandes entreprises du SBF 120 (liste des 120 plus importantes entreprises françaises). Ces sites ont été sélectionnés en partenariat avec l'ORSE (Observatoire de la RSE), association dont l'activité vise à recenser les activités des entreprises en faveur de la RSE. Les sites illustrant les politiques publiques en faveur du développement durable, c'est-à-dire le troisième pan du projet originellement prévu, ne font en définitive pas l'objet d'une campagne d'archivage particulière. De nombreux sites (comme celui du ministère du développement durable) sont toutefois collectés par la BnF au titre de l'archivage des publications officielles en ligne.

5.8.5. *Diversifier et élargir les publics, favoriser l'accès à la culture pour tous*

Depuis le sommet de Johannesburg, en 2002, la culture est devenue le quatrième pilier du développement durable, aux côtés des piliers social, économique et environnemental.

A ce sujet, quelques recommandations de la Commission française du développement durable ont été rappelées :

- la diversité des cultures, patrimoine de l'humanité, tout comme le patrimoine naturel, doit être transmise aux générations futures ;
- comme les éléments naturels, la culture est un « bien commun » de l'humanité qui ne saurait être l'objet d'une marchandisation généralisée. La Commission française du développement durable souhaite que soit pris en compte l'aspect inaliénable du domaine culturel ;
- il est indispensable pour l'avenir de l'humanité de maintenir et de développer des pratiques culturelles libres, diverses et accessibles à tous. C'est la condition pour qu'un modèle de société que l'on pourrait qualifier de durable, puisse trouver son sens.

Quels que soient les générations, les milieux sociaux ou les origines géographiques, la BnF entend contribuer à mettre la culture à la disposition de tous pour permettre à chacun d'accéder à ses collections, à son offre culturelle et promouvoir ainsi le principe d'égal accès à l'éducation et à la formation afin de fournir aux citoyens des outils d'épanouissement personnel, d'intégration sociale et de participation à la société de la connaissance.

La diversification et l'élargissement des publics sont devenus pour la BnF un enjeu constant et majeur, inscrit dans le projet de transformation du Haut-de-jardin.

5.9. **Actions de diversification des publics**

5.9.1. *La BnF accueille les publics en difficulté sociale et culturelle*

La BnF est en contact avec de nombreux « relais », intervenants du champ social, qui s'adressent aux publics fragilisés. Leur action peut porter sur l'apprentissage du français, le soutien scolaire, la prévention, l'insertion ou la restauration du lien social. Ils peuvent être bénévoles, travailleurs sociaux, éducateurs, animateurs, formateurs, etc.

La mission de diversification des publics établit des relations personnalisées avec ces relais, propose des visites gratuites de la Bibliothèque, de son histoire, de ses expositions.

Une convention avec l'association Cultures du cœur a permis de multiplier le nombre de ses visites qui s'élèvent à plusieurs dizaines par an.

5.9.2. *La BnF accompagne les jeunes en démarche de recherche d'emploi*

Des groupes de jeunes en démarche de recherche d'emploi sont accueillis à la BnF pour une découverte des différents métiers que l'on peut y exercer. Elle leur propose des ateliers pendant lesquels le panel des métiers de la bibliothèque leur est présenté. En outre, les bibliothécaires aident les jeunes gens à élaborer leurs dossiers documentaires et les familiarisent avec la maîtrise des outils de recherche en leur apprenant à se repérer dans l'offre foisonnante accessible sur l'internet, à organiser, à hiérarchiser leurs connaissances.

5.9.3. *Des actions « hors les murs » pour de nouveaux publics*

En rencontrant des publics éloignés de la culture sur leurs lieux de vie, en banlieue, en prison, dans les hôpitaux, la mission de diversification des publics élabore des projets qui correspondent mieux aux attentes des publics concernés.

Ces projets utilisent les collections de la BnF, ses ressources numériques, invitent les groupes à des projections collectives de documents audiovisuels, suivies de discussions et de questionnements, développent des ateliers d'écriture, etc.

Par exemple, dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la BnF a accompagné la démarche de l'association Décider qui a réalisé avec les habitants de la Cité de la Grande Borne de Grigny, une fresque de l'histoire. Des ateliers d'histoire organisés dans les murs de la BnF ont permis à ces derniers de découvrir des documents originaux qui éclairaient certains thèmes de la fresque. Les ressources de *Gallica* ont été utilisées pour illustrer la réalisation finale.

Ainsi la mission de diversification contribue à faire de la BnF un lieu ouvert à tous et perçu comme tel. Sa méthode d'action : expérimenter de nouvelles pratiques puis les proposer à de nouveaux publics.

Bien que la BnF soit fréquentée chaque année par près d'un million de lecteurs et que 250 000 personnes visitent ses expositions et assistent à ses manifestations culturelles, la barrière géographique et l'éloignement de la capitale constituent un frein à la consultation des ouvrages ou à la fréquentation des manifestations. Afin d'atténuer cette barrière, les technologies de l'information et de la communication, en particulier la numérisation et l'internet, permettent d'œuvrer en faveur de l'égalité des territoires.

Les expositions bénéficient également d'une mise en ligne sous forme virtuelle sur le portail expositions.bnf.fr. L'enregistrement d'une grande partie des conférences de la BnF est désormais mis en ligne tous les mois depuis le dernier trimestre 2009 (plus de 50 conférences sont ainsi déjà disponibles).

Pour le public enfant, des dossiers pédagogiques en ligne à l'attention des enseignants sont produits régulièrement et regroupés sur le portail classes.bnf.fr. Par ailleurs, la réalisation de la Bibliothèque numérique des enfants, site destiné directement au jeune public (enfants.bnf.fr) a été sélectionnée par le ministère de la Culture et de la communication dans le cadre de son appel à projets innovants.

Naturellement, les technologies nouvelles cohabitent avec les pratiques plus traditionnelles qui permettent en particulier de faire connaître la bibliothèque aux scolaires. À l'issue de la visite d'une exposition, les élèves participent ensuite à un atelier ou suivent une visite pédagogique de la BnF traitant de son histoire, de son architecture, de ses collections et de ses missions. Les ressources documentaires sont régulièrement présentées aussi bien aux enseignants qu'aux élèves qui apprennent ainsi à se familiariser avec les contenus des collections et les outils de recherche. Pour compléter ce panorama, il convient d'ajouter que les expositions sortent des murs sous forme de jeux d'affiches prêtés gracieusement à des établissements scolaires, à des bibliothèques ou à des médiathèques.

5.9.4. La BnF, cœur de quartier : vers une mobilité durable dans le XIII^e arrondissement

2010 a été l'année de la réalisation du projet PREDIT (modèle collaboratif, global et évolutif de mobilité durable à l'échelle territoriale) « Mobilité durable dans le XIII^e arrondissement » dont le point de départ est une démarche éco-citoyenne (élaboration d'un plan de déplacement inter-entreprises encouragé par l'ADEME et le Conseil régional IDF), qui vise à faire de Paris-Rive Gauche (PRG) et du XIII^e arrondissement en général, un quartier exemplaire en termes de développement durable et de citoyenneté, où se côtoient un quartier neuf (PRG) et un vieux quartier, lui-même en mutation.

Le questionnaire :

- comment mieux et moins se déplacer ?
- comment apporter cohérence et efficacité dans le grand nombre de pratiques innovantes menées de façon individuelle ?
- comment articuler les différents modes de déplacement ?
- quels nouveaux lieux et services inventer pour réduire les déplacements ?
- comment changer de comportement, de modèle ?
- comment rendre le voyageur organisateur de ses déplacements ?
- quelles sont les composantes d'une mobilité durable ?
- comment passer d'une mobilité contrainte à une mobilité désirable ?

Les enseignements :

- penser globalement les enjeux de mobilité : articuler des niveaux d'intervention très différents dans une logique d'ensemble. Prendre en compte les infrastructures, le fonctionnement de réseaux (horaire, fréquence, fiabilité, etc.) ; les aménagements urbains; les multiples offres de services à la mobilité (covoiturage, auto-partage, Vélib, etc.) ;

- assurer un accompagnement professionnel, interactif et continu : développer un système d'informations lié aux déplacements (sur l'existant, en temps réel, réseaux sociaux permettant échanges et conseils entre pairs). Mettre en place un accompagnement au changement (formation, animation) en liaison avec un référent dans chaque entreprise ou institution. Faute de quoi le passage à l'acte est difficile ;
- mutualiser et coordonner les actions. Exemples : mettre en commun les ressources de plusieurs entreprises autour d'actions concrètes telles que le covoiturage et ainsi réduire les coûts d'un site. Ou encore, élaborer une « carte d'accessibilité » qui permet d'accéder, à pied ou à vélo, aux lieux essentiels du quartier ;
- prendre en compte les alternatives aux déplacements physiques de façon à moins se déplacer : développer un réseau de « bouquets de services », à partir de lieux existants, où on enrichit l'offre culturelle, sociale et marchande – tout en renforçant le lien social. Développer le travail à distance afin de réduire les temps de déplacements, diminuer le stress, améliorer la productivité ;
- toujours s'appuyer sur les expériences existantes.

Le déroulement :

Dans un premier temps, il s'agissait du recensement des tendances (voiture-service, développement des modes actifs, développement du « management de la mobilité »), qui a permis d'établir un état des lieux à partir :

- de l'analyse de documents existants sur les flux ;
- d'une quarantaine d'entretiens individuels avec des responsables d'entreprises publiques et privées génératrices de flux ;
- d'un questionnaire minute auprès de 600 usagers ;
- de journaux de bord permettant de suivre les parcours individuels d'usagers.

Les résultats obtenus :

➤ Les quatre enseignements : • assurer un accompagnement professionnel, interactif et continu ; • prendre en compte les alternatives aux déplacements physiques de façon à « moins se déplacer » ; • penser globalement les enjeux de mobilité ; • mutualiser et coordonner les actions.	➤ Leur traduction concrète sous forme de 12 fiches actions : Les 12 fiches actions Mutualiser des services d'animation, d'accompagnement au changement (Maison des mobilités) 1. Mettre en place une plate-forme de conseil en mobilité pour les entreprises et développer et animer un réseau social numérique orienté vers la mobilité dans le 13^{ème} arrondissement Favoriser la pratique de la marche 2. Organiser des marches exploratoires dans l'arrondissement avec les salariés 3. Concevoir des plans dédiés aux piétons Favoriser la pratique du vélo 4. Organiser des journées de sensibilisation et d'essai de vélos dans l'arrondissement 5. Inciter les entreprises à développer des services dédiés aux vélos Favoriser les offres de déplacement et de livraison non motorisées 6. Favoriser les déplacements dans Paris en vélo-taxi électrique 7. Favoriser les livraisons de colis en vélo-taxi électrique Favoriser la voiture-service 8. Mettre en place le covoiturage inter-entreprises 9. Réduire sa flotte de véhicules 10. Adhérer à un service d'auto-partage Favoriser les alternatives aux déplacements 11. S'intégrer dans un bouquet de services en réseau à l'échelle de l'arrondissement. / Favoriser la mise en réseau de services dans l'arrondissement 12. Mieux identifier et formaliser / accompagner les pratiques de travail à distance
---	--

➤ Le projet de création d'une Maison des mobilités à Paris qui aura pour fonction de former et d'accompagner les usagers dans leur pratique d'une mobilité durable.

➤ La création d'un Groupement d'Intérêt Public – « GIP éco-citoyen Paris-Ile-de-France » – qui développera les synergies entre les acteurs locaux.



<http://ecocitoyen-parisrivegauche.org>

5.10. Mener une politique des ressources humaines conforme aux principes du développement durable

5.10.1. Favoriser la réussite et l'épanouissement professionnels de tous les agents

L'élaboration du référentiel des emplois de la BnF en 2006 a été suivie par la mise en place progressive de « parcours métiers » assurant la cohérence des formations apportées, dans le début ou le déroulement de leur carrière, aux agents de la BnF nommé dans un certain nombre d'emplois ou filières d'emplois.

Aux parcours de formation bibliothéconomiques s'ajoute depuis l'automne 2009 un parcours « encadrement » destiné aux encadrants nouvellement affectés à la BnF et aux agents déjà en poste accédant à des fonctions d'encadrement. Adossé au référentiel des emplois et des compétences, le dispositif prend en compte le profil de chaque nouvel encadrant et les situations de travail dans lesquelles il aura à mettre en œuvre les compétences managériales acquises à travers le parcours de formation. L'individualisation du parcours s'élabore au cours d'un entretien entre l'encadrant et la chargée de mission pour l'encadrement.

La mise en œuvre de ce dispositif suppose une articulation précise avec la programmation de l'offre de formation destinée aux encadrants. Celle-ci s'est enrichie à travers l'organisation de plusieurs ateliers d'une demi-journée, animés en interne, portant sur différents aspects de la gestion des ressources humaines (règles statutaires, gestion des carrières, mobilité...).

La BnF a par ailleurs poursuivi la diffusion au sein de l'établissement des nouvelles compétences liées au numérique.

5.10.2. Promouvoir l'égalité des chances

La solidarité et l'inclusion sociale sont au cœur du développement durable.

Le service des qualifications et de la formation a mis en place à l'intention des agents non titulaires de l'établissement une préparation à l'entretien de sélection. Les membres de la commission de sélection ont également bénéficié d'une formation.

5.10.3. Assurer un dialogue social et des conditions de travail de qualité

Le dialogue social interne à la BnF a particulièrement concerné trois sujets :

- l'accompagnement du Projet Richelieu, site sur lequel les transferts des collections et les travaux ont provoqué des sujétions particulières pour les agents, notamment ceux affectés à des tâches de magasinage ; des mesures spécifiques ont été adoptées, sur le plan des conditions de travail sous la forme de certaines dispositions exceptionnelles indemnitaires, et le CHS a renforcé son rythme d'examen des questions relevant de ce site ;
- la préparation et la mise en œuvre des projets de réorganisation de nature à porter des effets sur les emplois et les compétences associés à certains types d'activité de la BnF, et notamment : la reproduction des documents pour leur vente, le catalogage des ouvrages en langue étrangère courante, l'accueil des visites et lecteurs ; des réunions de travail avec les organisations syndicales ont été réalisées ou seront conduites (selon leur avancement) aux principales étapes de ces projets ;
- les perspectives de l'emploi pour les agents non titulaires à temps incomplet. Un prolongement est envisagé en 2011 du dispositif permettant aux agents les plus anciens d'accéder à un temps complet par la voie contractuelle, et un dispositif de reconnaissance de l'expérience professionnelle sera mis en œuvre à leur intention.



Bibliothèque nationale de France

RA 2010 - Rapport annexé 3 - La recherche

Bibliothèque nationale de France
délégation à la Stratégie et à la Recherche

version 1 du 7 juin 2011
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Philippe CHEVALLIER
référence : BnF-ADM-2011-042266-01



TABLE DES MATIERES

1.	SYNTHESE DE L'ACTIVITE 2010.....	3
2.	PILOTAGE, EVALUATION ET MOYENS DE LA RECHERCHE	3
2.1.	LE CONSEIL SCIENTIFIQUE	3
2.2.	LE COMITE DE LA RECHERCHE	3
2.3.	LES RESSOURCES FINANCIERES	3
3.	LES ELEMENTS ET LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2010	4
4.	LES GRANDES TENDANCES D'EVOLUTION DE L'ACTIVITE COURANTE.....	5
4.1.	LES PROGRAMMES DE RECHERCHE COLLECTIFS	6
4.2.	LES PROGRAMMES DE RECHERCHE INDIVIDUELS	14
4.3.	LES PROGRAMMES DE RECHERCHE ET TRAVAUX SCIENTIFIQUES A LA BnF.....	18
4.4.	LES PARTENAIRES, CENTRES ET EQUIPES DE RECHERCHE DE LA BnF.....	20
4.5.	LE GIS "LES SOURCES DE LA CULTURE EUROPEENNE ET MEDITERRANEENNE".....	22
4.6.	LES AUTRES RELATIONS CONVENTIONNELLES	22
4.7.	LES COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES	22
4.8.	LA VALORISATION DE LA RECHERCHE	27
4.9.	LA COOPERATION EN MATIERE DE RECHERCHE	29
5.	QUELQUES PERSPECTIVES	30
ANNEXES		31
ANNEXE N° I : PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES		32
ANNEXE N° II : COLLOQUES ET JOURNEES D'ETUDE ORGANISES PAR LA BnF.....		34
ANNEXE N° III : COLLOQUES ET JOURNEES D'ETUDE ORGANISES PAR D'AUTRES INSTITUTIONS		35
ANNEXE N° IV : CATALOGUES D'EXPOSITION		37

1. Synthèse de l'activité 2010

Mission historique de la BnF, inscrite dans ses statuts et rappelée dans le décret de 1994 créant l'établissement, la recherche scientifique participe de son rayonnement national, européen et international.

Au cours de l'année 2010, la Bibliothèque a ainsi conduit des programmes de recherche en relation avec le patrimoine dont elle a la charge, participé à des projets de recherche et de développement européens ou internationaux notamment liés au patrimoine mondial comme avec l'*International Dunhuang Project* destiné à rendre accessibles les trésors archéologiques de la Route de la soie ou au développement de la bibliothèque numérique européenne, Europeana avec, par exemple, le projet *Europeana Regia : A Network of European Royal Libraries from the Middle Ages*, destiné à constituer une bibliothèque virtuelle collaborative de manuscrits royaux du Moyen Âge et de la Renaissance conservés dans différentes bibliothèques européennes.

La politique scientifique en matière de recherche s'est traduite en 2010 par la poursuite du plan triennal de la recherche pour l'exercice 2010-2012 qui compte 17 programmes de recherche. À cela s'ajoutent l'accueil de 25 chercheurs individuels, l'attribution de 7 bourses de recherche, la participation à 5 programmes de recherche soutenus par l'Agence nationale de la recherche, à 7 projets de recherche et développement soutenus par la Commission européenne et 3 programmes internationaux. Par ailleurs, plus de 50 programmes de recherche sont conduits sur les fonds propres de l'établissement.

L'activité scientifique de l'établissement s'incarne également dans sa participation à des programmes de recherche nationaux financés par des acteurs comme le Ministère de la culture avec le « Programme national de recherche sur la connaissance et la conservation des matériaux du patrimoine culturel » (PNRCC) ou le pôle de compétitivité de la région Ile-de-France, Cap Digital dans le cadre du 5^e appel à projets du Fonds unique interministériel (FUI) coordonné par la direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi.

2. Pilotage, évaluation et moyens de la recherche

Depuis 2009, la recherche bénéficie d'une impulsion nouvelle et forte au sein de la BnF, avec la création d'une Délégation à la stratégie et à la recherche.

Pour conduire sa politique scientifique, l'établissement bénéficie du concours du Conseil scientifique, consulté sur les orientations de sa politique scientifique et sur ses activités de recherche et du Comité de la recherche.

2.1. Le Conseil scientifique

Le décret du 3 janvier 1994 créant la Bibliothèque nationale de France précise les fonctions de son Conseil scientifique qui est consulté sur toutes les questions relatives aux orientations de l'établissement et à ses activités de recherche.

Le conseil s'est réuni à trois reprises, sous la présidence de Roger Chartier. Les sujets abordés et mis en discussion ont porté sur la politique numérique de la Bibliothèque nationale de France, le programme « Europeana regia », l'état de la réflexion sur l'offre documentaire du Haut de jardin, le projet scientifique et culturel du Quadrilatère Richelieu.

2.2. Le Comité de la recherche

Le Comité de la recherche est une instance principalement dévolue à l'approbation du Plan triennal de recherche et à son suivi. Il est composé de personnalités qualifiées et de représentants des tutelles. Présidé par le Président de la Bibliothèque nationale de France et le Président du Conseil scientifique, il s'est réuni une fois en 2010, le 10 décembre, pour valider les activités de recherche menées au sein de l'établissement.

2.3. Les ressources financières

2.3.1. Les crédits

Le financement global du plan triennal de la recherche provient de quatre sources :

- crédits de la BnF,
- subvention du département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie (DREST) du Ministère de la culture et de la communication,
- ressources propres tirées de partenariats pour la mise en œuvres des programmes,
- mise à disposition de personnels par le CNRS.

Pour l'année 2010, la répartition des ressources pour le financement du plan triennal de la recherche 2010-2012 a été la suivante¹ :

Tableau des ressources BP 2010 (en euros)

Origine	Recettes
Subvention MRT	107 719
BnF Recherche	194 551
Ressources propres - Brepols pour In Principio	0
TOTAL	302 270

Depuis plusieurs années, le CNRS n'apporte plus son soutien financier à la recherche de la BnF.

2.3.2. Les dépenses globales

Les dépenses effectuées au titre du plan triennal de la recherche se répartissent en 4 grandes catégories : les dépenses de rémunération (vacations), les frais de mission, les frais de matériels (documentation, ordinateurs portables, fournitures de conservation, etc.), les publications pour les éditions ou les co-éditions et les autres dépenses qui peuvent comprendre des frais de réparation de matériel, de l'acquisition de petits matériels informatiques ou encore le versement de subvention à des partenaires pour la mise en œuvre d'un programme de recherche.

La répartition annuelle des dépenses du plan triennal de la recherche, pour l'année 2010, selon ces 5 grandes catégories a été la suivante :

Tableau des dépenses (en euros)

Objet	Dépenses
Vacations	218 366
Missions	4 277
Matériels	20 716
Publications	0
Autres dépenses	57 700
TOTAL	301 059

3. Les éléments et les faits marquants de l'année 2010

Le deuxième semestre de l'année a été marqué par l'organisation des commissions d'évaluation des programmes de recherche du plan triennal de la recherche 2010-2012 pour l'année 2010 en vue de la tenue du Comité de la recherche. Ce dernier a validé le bilan du plan triennal de la recherche pour l'exercice 2010 et a reconduit les 17 programmes de recherche en entérinant le budget prévisionnel 2011, voté lors du Conseil d'administration de l'établissement.

Au cours de l'année 2010, la convention cadre liant la BnF au CNRS a fait l'objet d'un avenant signé par les deux parties pour renouveler leur partenariat scientifique. Par ailleurs, les conventions avec l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France (IRPMF) et le Centre Babelon ont également été renouvelées.

Le développement et la valorisation des activités de recherche, et d'une manière générale de toutes les expertises scientifiques et professionnelles de la BnF, forment une orientation stratégique et une des actions prioritaires de l'établissement pour la période 2009-2011 puisqu'ils ont été inscrits dans son Contrat de performance, approuvés par le conseil d'administration et signé avec le Directeur de cabinet du Ministre de la Culture.

L'année 2010 est marquée par le démarrage des travaux de rénovation du quadrilatère Richelieu. Cette date-charnière est emblématique d'une nouvelle période, dont le Projet scientifique et culturel de Richelieu retrace les objectifs et les enjeux, où la Bibliothèque, riche de son histoire, participe, coordonne, relaie et vivifie le tissu culturel et patrimonial dans lequel elle s'insère et dont elle est l'un des monuments les plus recherchés.

La fin de l'année 2010 a en particulier été marquée par la mobilisation de la Bibliothèque pour présenter des dossiers dans le cadre de la mise en place des « Investissements d'avenir » du grand emprunt national visant à répartir les 21,9 Mds€ dédiés à l'enseignement supérieur et à la recherche. Dans le cadre du programme « Centres d'excellence », l'établissement a décidé de prendre part à deux EQUIPEX (*Biblissima : Bibliotheca bibliothecarum novissima. Transmission de la culture en Occident du Moyen Âge à la fin du XVIIIe siècle* et *Charmed : Base de données de chartes françaises médiévales*) et quatre LABEX :

¹ Selon BnF-ADM-2009-087490-01 : Notification des crédits du plan triennal de la recherche 2010-2012 - Année 2010.

- PATRIMA : *Patrimoines matériels, savoirs, patrimonialisation, médiation* porté par les Universités de Cergy-Pontoise et de Versailles Saint-Quentin en Yvelines
- PAVIMED : *Patrimoines vivants et mémoires en devenir* porté par l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- CAP : *Création, Arts et Patrimoines* porté par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, HiCSA – Histoire sociale et culturelle de l'art
- ARTS-H2H : *Laboratoire des Arts et médiations humaines* porté par l'Université Paris 8.

4. Les grandes tendances d'évolution de l'activité courante

Relevant de ses missions permanentes, la vitalité de la recherche à la Bibliothèque nationale de France est un vecteur actif de son rayonnement. L'activité de recherche y a souffert pendant quelques années d'une atomisation et d'une opacité empêchant une appréhension globale de ses différentes dimensions.

Dans le contexte des bouleversements qu'a connu le paysage de la recherche en France, la Bibliothèque a engagé depuis 2007 une réflexion sur la place de la fonction scientifique et de recherche au sein de ses directions scientifiques et son articulation avec les projets de chaque structure pour une meilleure mise en valeur des actions individuelles et collectives.

La création de l'Agence nationale de la recherche et de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, la multiplication des projets européens et internationaux, l'accent mis sur une programmation rigoureuse, l'évaluation et la publication des résultats sont autant de données qui modifient la planification et le suivi des travaux scientifiques menés à la BnF. La nouvelle organisation mise en place vise à améliorer, à chaque échelon : réactivité, suivi, compréhension des enjeux et vision stratégique, articulation avec les autres fonctions de l'établissement et valorisation finale.

La veille stratégique et la coordination générale sont aujourd'hui confiées à la délégation à la stratégie et à la recherche. Au sein des directions, les départements sont porteurs de projets, acteurs et souvent premiers récepteurs de demandes extérieures ou d'offres de partenariats. Les personnels s'investissent au quotidien dans des projets de taille variable, dont leurs compétences se nourrissent et où elles sont mises en valeur.

Recherche, valorisation et coopération sont aujourd'hui imbriquées et un équilibre peut s'instaurer entre ces trois missions de la BnF. À côté de domaines – histoire du livre, numismatique, musique, photographie – où l'institution est présente et active depuis très longtemps, apparaissent de nouveaux champs de recherche : littérature de jeunesse, projets de numérisation à forte valeur scientifique, archivage de l'internet, métadonnées,...

Entre le temps long des programmes lancés il y a plusieurs décennies, que la Bibliothèque ne peut abandonner, eu égard à leur utilité pour les chercheurs et le public en général, et l'accélération due au lancement d'un programme triennal en partenariat, chaque domaine peut trouver une place. L'émiettement des travaux scientifiques dont a pu souffrir par le passé la BnF pourra laisser place à une articulation raisonnée, grâce à :

- l'affichage de priorités, et le socle que constitue le plan triennal de la recherche,
- un pilotage global des grands programmes en partenariat,
- un rapprochement encouragé avec des partenaires,
- une synergie souhaitée entre recherche, numérisation, mise à disposition, valorisation, exposition, publication, quel que soit l'objet,
- l'identification de chaque projet et programme, y compris de sujets à lancer via des appels à chercheurs ou un recours au mécénat,
- l'accueil de jeunes chercheurs invités et associés,
- une visibilité accrue des résultats par des publications en ligne, des carnets de recherche, des bases de données, le recours à des archives ouvertes.

La recherche à la BnF s'incarne dans la démarche scientifique de ses personnels, dans l'activité des chercheurs qu'elle associe à ses programmes, dans les partenariats qu'elle noue avec instituts, grandes écoles, universités, unités spécialisées, bibliothèques françaises et étrangères, etc. En prenant en compte tous les aspects de cette mission, l'institution se donnera les moyens de son ambition et fera vivre en son sein la culture de la recherche.

Un des éléments nouveaux, apparus plus nettement à la fin de la décennie, est l'implication de plus en plus marquée du mécénat dans des projets de recherche et de numérisation ², alors que le champ d'action était plutôt la valorisation des collections, notamment par des expositions.

Répondant à la vocation encyclopédique de la Bibliothèque, le panorama des activités scientifiques et de recherche conduites au sein de l'établissement revêt une grande diversité tant par son mode de mise en œuvre, ses acteurs,

² Par exemple pour un corpus de manuscrits islamiques, valorisés ensuite par une exposition (Fondation Total).

ses thématiques et le type de production qui en résulte (catalogues de collections spéciales, répertoires bibliographiques, inventaires, guides de recherche, travaux de laboratoires scientifiques, recherche appliquée, etc.).

Pour conduire une politique de la recherche active, la BnF dispose de plusieurs instruments qui permettent d'organiser la recherche autour de programmes collectifs ou des programmes individuels.

4.1. Les programmes de recherche collectifs

4.1.1. *Le plan triennal de la Recherche*

Le plan triennal de la recherche, principalement cofinancé par la BnF et par le département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie (DREST) du Ministère de la Culture et de la communication, est l'un des principaux instruments de l'établissement pour conduire une politique active de recherche. Le plan triennal de la recherche constitue une part très importante de l'activité de recherche au sein de la BnF. Les programmes reçoivent des allocations de crédits leur permettant de financer des vacations, des publications ou des prestations spécifiques (études de faisabilité, achat de matériels). Depuis la création de la BnF, cinq plans triennaux de la recherche se sont ainsi succédé : 1995-1997, 1998-2000, 2001-2003, 2004-2006, 2007-2009.

4.1.1.1. Poursuite du plan triennal de la recherche 2010-2012

Pour la période 2010-2012, le Ministère de la Culture et de la communication, le CNRS, dans le cadre de sa convention générale conclue avec l'établissement³, et la BnF poursuivent le partenariat engagé depuis 1994 dans le domaine de la recherche. Le nouveau plan triennal 2010-2012 continue à bénéficier de l'aide de ces trois partenaires (financement ou/et mise à disposition de personnels).

Fin 2009, le Comité de la recherche a approuvé le plan triennal 2010-2012 dans la configuration suivante :

- 17 programmes de recherche ont été retenus, 15 relevant de la direction des Collections, 1 de la direction des Services et des réseaux et 1 de la direction générale (Mission de la gestion documentaire et des archives) ;
- le budget global prévisionnel du plan triennal 2010-2012, pour toute sa période, est de 886 k euros, dont 36,4% sont financés par une subvention spécifique allouée par la Mission recherche et technologie du Ministère de la culture et de la communication ;
- pour l'année 2010, le budget est porté à 302 270 €, dont 107 719 € financés par la Mission recherche et technologie.

Les 17 programmes validés par le Comité de la recherche en 2009 et reconduits par le Comité de la recherche de 2010 sont les suivants :

- Inventaire des incunables scientifiques de la bibliothèque de l'Arsenal (direction des Collections / bibliothèque de l'Arsenal) – programme nouveau ;
- Conservation des documents audiovisuels et multimédia (direction des Collections / département de l'Audiovisuel) – programme prolongé ;
- Un cabinet savant à l'époque des Lumières : cartes, archives et manuscrits du géographe du roi Jean-Baptiste d'Anville (1697-1782) (direction des Collections / département des Cartes et plans) – programme nouveau ;
- Les portulans conservés en France (direction des Collections / département des Cartes et plans) – programme nouveau ;
- Mise en valeur des fonds d'architectes (direction des Collections / département des Estampes et de la photographie) – programme prolongé ;
- Catalogue des monnaies de l'Empire romain (direction des Collections / département des Monnaies, médailles et antiques) – programme prolongé ;
- Trésors Monétaires (direction des Collections / département des Monnaies, médailles et antiques) – programme long ;
- Catalogue des monnaies celtiques (direction des Collections / département des Monnaies, médailles et antiques) – programme prolongé ;
- In Principio 2 (direction des Collections / département des Manuscrits) – programme nouveau ;

³ BnF-ADM-2009-039471-01 : Convention Cadre BnF / CNRS : 2005 - 001/422. Cf. Claudine Hermabessière ; Martine Hasler, *Le CNRS et la BnF renouvellent leur collaboration*. Disponible en ligne, url : <<http://www.bnf.fr/PAGES/presse/communiques/CNRS.pdf>>.

- Manuscrits japonais à peintures narratives de l'époque d'Edo au département des Manuscrits de la BnF et dans les collections publiques françaises (direction des Collections / département des Manuscrits) – programme nouveau ;
- Catalogue des manuscrits enluminés d'origine germanique (direction des Collections / département des Manuscrits) – programme prolongé ;
- Catalogue thématique de l'œuvre de Jean-Philippe Rameau (direction des Collections / département de la Musique) – programme prolongé ;
- Répertoire international des sources musicales (R.I.S.M.) (direction des Collections / département de la Musique) – programme long ;
- Reliures françaises des collections de la BnF, du Moyen Âge au XIXe siècle (direction des Collections / département de la Réserve des livres rares) – programme prolongé ;
- Renouard. Imprimerie et librairie parisienne du XVIe siècle (direction des Collections / département de la Réserve des livres rares) – programme long ;
- Caractérisation des documents numérisés et prédiction de performances des techniques d'OCR et d'Indexation : élaboration d'un logiciel de recommandation pour les organismes de préservation et prestataires (direction des Services et des réseaux / département de la Conservation) – programme nouveau ;
- Fonds des architectes attachés à la Bibliothèque nationale aux XIX-XXe siècles (direction générale / mission de la gestion documentaire et des archives) – programme nouveau.

Au cours de l'année 2010, la majorité des programmes de recherche n'ont pas rencontré de difficultés en terme d'avancement. Seuls deux programmes furent marqués, l'un par des difficultés d'ordre administratif de recrutement d'un doctorant (*Caractérisation des documents numérisés et prédiction de performances des techniques d'OCR et d'indexation*), l'autre par la reprise en charge du programme par une nouvelle chercheuse qui a dû mettre à plat l'ensemble de la documentation héritée par les trois précédents chercheurs auxquels elle succédait (*Catalogue des manuscrits enluminés d'origine germanique*).

Sinon, le plan triennal a également fait montre de surprises en terme d'avancement. Le programme *In Principio 2* fut pratiquement achevé fin 2010. Le programme d'*Inventaire des incunables scientifiques de la Bibliothèque de l'Arsenal* s'est achevé fin 2010 ce qui a permis d'entamer l'inventaire d'autres tranches thématiques de l'Arsenal !

D'autres programmes ont fait preuve d'une intense activité de valorisation par la tenue d'ateliers collectifs de travail (*Manuscrits japonais à peintures narratives de l'époque d'Edo*) ou la création de carnets de recherche sur le site *Hypothèses* du Centre pour l'édition électronique ouverte (CLÉO).

Signalons que le programme *Manuscrits japonais à peintures narratives de l'époque d'Edo* a été officiellement intégré dans le plan quadriennal 2010-2013 du Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie orientale (CRCAO, UMR 8155).⁴

4.1.2. Projets avec des institutions ou administrations nationales de la recherche

Outre le plan triennal de la recherche de la BnF, l'engagement de la Bibliothèque dans d'autres programmes de recherche, au plan national, dans le cadre d'appels à projet de l'année 2010 mérite également d'être mentionné.

4.1.2.1. Programmes financés par le grand Emprunt national

Dans le cadre de la mise en place du programme « Investissements d'avenir » du grand Emprunt national 2010 visant à répartir les 21.9 M€ dédiés à l'enseignement supérieur et à la recherche, la BnF a pris part à :

- l'appel à projets « Équipements d'excellence » (EQUIPEX), qui « vise à doter la France d'équipements scientifiques de qualité, conformes aux standards internationaux, et qui sont devenus une condition impérative de compétitivité au niveau international dans beaucoup de disciplines scientifiques. »⁵.
- l'appel à projets « Laboratoires d'excellence » (LABEX), qui « a pour objectif de sélectionner des Laboratoires d'excellence, et vise à doter les laboratoires ayant une visibilité internationale de moyens significatifs pour leur permettre de faire jeu égal avec leurs homologues étrangers, d'attirer des chercheurs et des enseignants - chercheurs de renommée internationale et de construire une politique intégrée de recherche, de formation et de valorisation de haut niveau. »⁶.

La BnF s'est inscrite comme partenaire principal de 2 projets d'EQUIPEX et de 4 projets de LABEX.

⁴ Url : <<http://www.crcao.fr/home.php?VARteam=Japon&prid=182>>.

⁵ Url : <<http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissementsdavenir/AAP-EQUIPEX-2010.html>>.

⁶ Url : <<http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissementsdavenir/documents/ANR-AAP-LABEX-2010.pdf>>.

- Equipex *CHARMED* : *Base de données de chartes françaises médiévales*. (Université de Strasbourg, Bibliothèque nationale de France, CRAHAM (UMR 6273), ARTEHIS (UMR 5594), CMJS (ERL 7229), EA « Histoire, mémoire et patrimoine » (EA 3624), Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (UPR 841), LLS (EA 3706), Savoirs et pouvoirs de l'Antiquité à nos jours (SAVOURS EA 3272)).
- Equipex *BIBLISSIMA* : *Bibliotheca bibliothecarum novissima. Transmission de la culture en Occident du Moyen Âge à la fin du XVIIIe siècle*. Fondation de coopération scientifique Campus Condorcet, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT), Ecole Pratique des Hautes Etudes - Section des Sciences historiques et philologiques (EA 4116 (SAPRA), EA 4115 (HISTARA)), Bibliothèque nationale de France, Département des manuscrits, Ecole nationale des Chartes, CEntre de Recherches HIstoriques de l'Ouest (UMR 6258 CERHIO), Angers, Bibliothèque municipale, Université d'Orléans, Savoirs et pouvoirs de l'Antiquité à nos jours (EA 3272 SAVOURS), Orléans, Bibliothèque municipale, Moulins, Médiathèque de l'agglomération, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Archéologies et sciences de l'Antiquité (UMR 7041 ArScAn), Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC), Université de Reims Champagne Ardenne, Centre d'Études et de Recherche en Histoire Culturelle (EA 2616 CERHIC), Charleville-Mézières, Médiathèque Voyelles, Laon, Bibliothèque municipale, Université de Rouen, Equipe de recherche sur les identités, les affects et les conflits (EA 4307 ERIAC), Rouen, Bibliothèque municipale, Université de Strasbourg, Université de Toulouse II Le Mirail (UMR 5136 FRAMESPA - France méridionale et Espagne), Toulouse, Bibliothèque municipale, EPHE / CNRS / Paris IV, Laboratoire d'étude sur les monothéismes (LEM, UMR 8584).
- Labex *ARTS-H2H* : « *Laboratoire des Arts et médiations humaines* » : porté par l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, le projet vise à étudier les processus de la création artistique, les nouveaux matériaux artistiques (dont le numérique, le design, l'ergonomie des objets communicants), et offrir un meilleur accès à la culture (notamment via le numérique). Le LABEX souhaite mettre la dynamique des médiations humaines – créatives, réflexives, informationnelles, techniques et technologiques – au cœur de son projet en prenant en compte la diversité des personnes et développant les technologies pour faciliter l'accessibilité de tous et briser la fracture numérique.
- Labex *CAP* : « *Création et patrimoines* » : projet commun aux partenaires du PRES HESAM : pôle de recherche et d'enseignement supérieur - Hautes Études-Sorbonne-Arts et Métiers, qui à des titres divers conduisent des recherches qui ont trait aux arts et à la création. Il intéresse les domaines de l'esthétique, de l'histoire de l'art, des arts plastiques, du design, de l'histoire des techniques, de l'anthropologie, des sciences de l'information et de la communication, du droit, de l'économie, du management, des sciences de l'ingénieur.
- Labex *PATRIMA* : « *Patrimoines matériels, savoirs, patrimonialisation, médiation* » : coordonné par les universités de Cergy-Pontoise et de Versailles Saint-Quentin en Yvelines. L'originalité de l'approche de ce Labex est l'établissement de liens forts entre les sciences dures et les sciences humaines et sociales autour de la thématique du patrimoine matériel pris comme objet-frontière. Ce projet regroupe notamment des établissements d'enseignement et de recherche, des laboratoires et structures de recherche (C2RMF, LRMH, CRCC, IPANEMA) avec de grandes institutions du ministère de la culture et de la communication (Louvre, château de Versailles, Musée du Quai Branly, Bibliothèque nationale de France, archives nationales).
- Labex *PAVIMED* : « *Patrimoines vivants et mémoires en devenir* » : coordonné par l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, ce projet regroupe les laboratoires de recherche UMR 7041 Archéologies et Sciences de l'Antiquité, Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, Laboratoire MoDyCo - UMR 7114, Institut des Sciences sociales du Politique, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine et la BnF en vue de questionner les problématiques soulevées par le processus de numérisation des objets patrimoniaux entendues comme « sources » notamment en s'intéressant aux problématiques de l'indexation, de la structuration et plus généralement de la « sémantisation » des métadonnées associées aux objets numériques afin de proposer des accès innovants.

336 projets d'EQUIPEX ont été reçus pour ce premier appel lancé en juin 2010 et sur la base des évaluations et recommandations d'un jury international, présidé par Philippe Le Prestre, professeur et directeur de l'institut Hydro-Québec (Canada), 52 projets ont été retenus. Aucun des deux projets n'a été retenu par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et le Commissariat général à l'investissement⁷.

241 projets de LABEX ont été reçus pour cet appel lancé en août 2010 dont 100 ont été retenus (soit l'ensemble des 83 projets classés A et A+ ainsi que 17 projets classés B⁸) par un jury international, présidé par le Professeur

⁷ Url : http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Investissements_d_avenir/94/3/Communique-Annonce_des_52_laureats_Equipex_20012011_166943.pdf.

⁸ Url : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissementsdavenir/documents/labex-selection-2010.pdf>.

Manuel Garcia Velarde (Universidad Complutense de Madrid - Physique)⁹. Trois des projets auxquels la BnF s'est associée ont été retenus :

- *ARTS-H2H* : « Laboratoire des Arts et médiations humaines »¹⁰
- *CAP* : « Création et patrimoines »¹¹
- *PATRIMA* : « Patrimoines matériels, savoirs, patrimonialisation, médiation »¹²

Notons que les 3 projets ont été classés A+. La répartition des projets lauréats par domaine de recherche est quelque peu différente de celle des EQUIPEX :

- 15% en sciences du numérique,
- 26% en sciences humaines et sociales,
- 17% en sciences de l'environnement et de l'univers,
- 10% dans le domaine de l'énergie,
- 9% dans le domaine des nanotechnologies,
- 23% dans le secteur de la biologie-santé.

4.1.2.2. Programmes financés par l'Agence nationale de la Recherche (ANR)

L'Agence nationale de la recherche (ANR), établissement public à caractère administratif créé le 1^{er} janvier 2007, est une agence de financement de projets de recherche. Son objectif est d'accroître le nombre de projets de recherche, venant de toute la communauté scientifique, financés après mise en concurrence et évaluation par les pairs.

La BnF s'inscrit depuis plusieurs années comme partenaire principal d'institutions ou d'organismes de recherche pour plusieurs programmes de recherche ayant obtenu des financements de l'Agence. Ainsi, pour l'année 2010 :

Le BnF s'inscrit comme partenaire principal de 5 programmes en cours :

- *Cahiers-Proust* : *Corpus fondamental des études proustiennes de genèse (2008-2010)* : projet franco-japonais visant à établir le corpus fondamental des études proustiennes de genèse et d'ouvrir ce corpus à d'autres domaines d'étude par l'édition de dix volumes imprimés aux éditions BnF-Brepols, la numérisation et la mise en ligne de 43 cahiers manuscrits sous forme de « Cahiers virtuels » (Département de langue et littérature française de l'université de Kyoto / Équipe « Proust » de l'Institut des Textes et Manuscrits modernes – ITEM – / Département des Manuscrits).
- *BIBLIFRAM* : *Les bibliothèques, matrices et représentations des identités de la France médiévale (2008-2010)* : visant à montrer dans quelle mesure la constitution des bibliothèques anciennes et la rédaction de leurs catalogues ou inventaires ont contribué à des constructions identitaires : construction idéologique et unification de réseaux institutionnels, apparition et définition de nouveaux modèles culturels et de nouvelles pratiques de lecture et de transmission du livre (Institut de recherche et d'histoire des textes – IRHT – / Département des Manuscrits / UMR 5648 Histoire et archéologie des mondes chrétiens et musulmans médiévaux / Médiathèque de l'Agglomération troyenne)¹³.
- *MONeTa* : *M(onnaie) O(uvrages de référence) Net (mise en ligne) A(ccès). Du document monétaire à sa mise à disposition (2007-2011)*¹⁴ : donner des corpus de référence au monnayage de l'Empire romain (III^e siècle de notre ère), source documentaire exceptionnelle pour ses apports à l'histoire économique, sociale, politique et religieuse de Rome (UMR 5189 Histoire et Sources des Mondes Antiques – HiSoMA – / Département des Monnaies, médailles et antiques)¹⁵.
- *PHOTOCRÉATION* : *La création photographique : l'image, le reportage, la couleur (2009-2011)* : étudier trois moments essentiels des ruptures induites par la photographie : la création d'une image « photographique » sur papier (Hippolyte Bayard et les calotypistes français : 1843-1855), l'émergence du reportage et la presse-magazine (1928-1939), l'impact créatif de la couleur en photographie (1907 et 1945-1960) (Centre de recherches sur les arts et le langage – CRAL, École des Hautes Études en Sciences Sociales – / Département des Estampes et de la photographie).

⁹ Rapport du président du jury, url : http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Investissements_d_avenir/03/9/lettre-president-jury-labex_172039.pdf.

¹⁰ Url : http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Fiches_Labex/80/5/ARTS-H2H_171805.pdf.

¹¹ Url : http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Fiches_Labex/81/5/CAP_171815.pdf.

¹² Url : http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Fiches_Labex/95/8/PATRIMA_171958.pdf.

¹³ Url : <http://www.irht.cnrs.fr/recherche/projet-biblifram.htm>.

¹⁴ Le programme, initialement prévu pour s'achever en 2009, a bénéficié d'un avenant à la décision attributive d'aide du 28 décembre 2007 permettant de proroger de 12 mois le projet initial d'une durée de 36 mois. Le projet arrivera donc à son terme le 27 décembre 2011.

¹⁵ Url : <http://www.hisoma.mom.fr/moneta/moneta.htm>.

- *MeDIan : Les sociétés méditerranéennes et l'océan Indien. Genèse des représentations, interactions culturelles et formation des savoirs, des périples grecs aux routiers portugais* (2010-2012) : Centré sur l'étude de l'Océan indien, de l'Antiquité au XVI^e siècle (1580), le projet vise deux objectifs principaux, dans une approche transdisciplinaire associant philologues, archéologues et historiens :
 1. retracer les étapes et comprendre la dynamique de l'invention scientifique de l'océan Indien
 2. comprendre comment les sources méditerranéennes ont perçu et décrit l'intensification des relations entre les sociétés riveraines de l'Océan indien, laquelle contribua sur la longue durée à un véritable processus de globalisation de cet espace (Centre d'études et de recherche en Histoire culturelle, Université de Reims Champagne-Ardenne (pilote), Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux (Lyon II CNRS), Laboratoire de l'Islam Médiéval (Paris I Paris IV CNRS, UMR Orient et Méditerranée), Département des Cartes et plans).

Des conservateurs sont associés, à titre d'experts, à 1 programme porté par une autre structure :

- *TransMédie : Translations médiévales : cinq siècles de traductions en français Xe-XVe siècle* (2006-2010) (Département des Manuscrits).

3 projets où la BnF s'inscrit comme partenaire principal ont été soumis à l'ANR pour l'année 2010 :

- *DIGIDOC : Document Image diGitisation with Interactive DescriptiOn Capability* (Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique, Laboratoire d'informatique de Tours, Laboratoire Informatique, Image et Interaction (La Rochelle), Laboratoire d'Informatique, de Traitement de l'Information et des Systèmes (Rouen), Innovative, Imaging, Solutions Corporate (Bordeaux), Arkhênum, Bibliothèque nationale de France). Soumis fin 2009, le programme a été retenu par l'ANR ; il bénéficie d'une aide de 866 160 €.
- *ARCHIZ : réalisation d'un portail d'archives électroniques d'oeuvres de Zola* (Université Sorbonne Nouvelle Paris III (Coordinateur), Institut des Textes et Manuscrits Modernes (ITEM), Bibliothèque nationale de France).
- *Les Idées du théâtre* : Numérisation des textes liminaires des pièces de théâtre françaises, italiennes et espagnoles des XVI^e et XVII^e s. (Université de Savoie, Laboratoire L.L.S. « Langages, Littératures, Sociétés », Bibliothèque nationale de France).

Un projet porté par le département des Manuscrits a été refusé par l'Agence :

- *CarolNet : Réseaux intellectuels au Haut Moyen Âge (750-900)* : projet soumis dans le cadre de l'appel à projet de l'édition 2010 du « Programme franco-allemand en sciences humaines et sociales ANR-DFG » ouvert conjointement par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG)¹⁶.

4.1.2.3. Programmes financés par le ministère de la Culture et de la communication

Dans le cadre du « Programme national de recherche sur la connaissance et la conservation des matériaux du patrimoine culturel » (PNRCC) du Ministère de la culture, la Bibliothèque nationale de France prend part au projet *DECAGRAPH : DEtection précoce de Contaminants biologiques et chimiques Appliquée au Patrimoine GRAPHique*, coordonné par le Laboratoire scientifique et technique du département de la Conservation, et visant à fournir les données nécessaires au paramétrage d'un outil de mesure des polluants biologiques et chimiques adapté aux collections graphiques. D'une durée de 2 ans et réunissant le laboratoire de la BnF, le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH), le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et les Archives Nationales, le projet DECAGRAPH vise à détecter la présence de moisissures avant même qu'elles ne soient apparentes et ne dégradent les collections graphiques. Basée sur l'analyse des Composés Organiques Volatils (COV), la méthodologie utilisée donnerait également des renseignements précieux sur la nature des polluants émis par les collections graphiques, qui peuvent également comme c'est le cas pour les papiers acides, contribuer à polluer l'air intérieur et altérer les collections saines et les matériaux du bâtiment.

Par comparaison avec des analyses plus traditionnelles, des valeurs guides de concentrations de COV à partir desquels une action préventive ou curative devient nécessaire seront établis.

Les résultats obtenus à l'issue de ce projet devraient aider à l'optimisation d'un appareil de surveillance, en cours de développement au CSTB en collaboration avec le LRMH, capable de détecter en continu l'ensemble des polluants qui contribuent à l'altération du patrimoine écrit et d'alerter en cas de début de contamination.

¹⁶ Selon la *Liste des projets sélectionnés* publiée le 11 octobre 2010, url : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/fileadmin/user_upload/documents/aap/2010/selection/shs-anr-dfg-selection-2010.pdf>. La BnF attend les remarques faites par le comité d'évaluation et les avis du comité scientifique de l'ANR.

Par ailleurs, la BnF a répondu à l'appel à projets de recherche 2010¹⁷ intitulé *Faut-il jeter les boîtes d'archives anciennes en bois ?* La candidature de la BnF a été retenue par le Ministère qui lui a alloué une subvention d'un montant de 62 599 € (pour un coût total de 199 078 €) pour mise en œuvre du programme à partir de l'automne 2010 pour une durée de 24 mois. Les partenaires du projet sont les Archives nationales, le Centre de Recherche sur la Conservation des collections (CRCC), le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF, UMR CNRS 171) et le Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur le Matériau Bois (LERMAB, EA4370).

Le projet BnF « Bibliothèque Numérique des enFants » a été retenu dans le cadre de l'appel à projets 2010 « Services numériques culturels innovants » du Ministère de la Culture et de la Communication. Il a bénéficié d'un financement à hauteur de 30 000€.

Enfin, la BnF participe au projet « Portail des arts de la Marionnettes », lancé dans le cadre des « Saisons de la Marionnette 2007-2010 » par la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS). Le projet, piloté par l'Institut international de la marionnette, prévoit, pour la BnF, de fournir des conseils scientifiques et techniques, et de numériser l'iconographie pour Gallica.

4.1.2.4. Programmes financés par Cap Digital, le pôle de compétitivité de la région Ile-de-France

Dans le cadre de l'appel à projets « Projet Ingénierie des Connaissances » du pôle de compétitivité de la région Ile-de-France, Cap Digital, le département de l'Audiovisuel de la BnF prend part au programme *CINECAST* (depuis 2010 pour une durée de 48 mois). Coordonné par NETIA et piloté scientifiquement par IRI/Centre Pompidou et LIRIS/CNRS, le projet vise à faciliter de nouvelles formes d'accès aux films sur tous les supports numériques en misant sur la dynamique sociale.

Des outils et services (détection automatique d'éléments du film, moteurs de recherche spécialisé cinéma, API Cinéma pour réseaux sociaux, éditeur de parcours critiques, gestionnaire de ses traces de navigation, jeux) sont envisagés pour stimuler de nouvelles expériences cinématographiques individuelles et collectives interopérables sur réseaux sociaux, sites collaboratifs, services de VoD et bibliothèques.

Pour la réalisation du projet, la BnF est associée à : NETIA (chef de file), Globe Cast, IRI/Centre Pompidou, Liris/CNRS, List/CEA, Telecom Paris Tech, Forum des Images, Cinémathèque française, BPI, Ina, AF83, Univers Ciné, Exalead, VodKaster, lesite.TV, AlloCiné.

Le projet d'édition/réédition critique de livre et de documents numérisés OZALID n'a pas été retenu par le pôle de compétitivité. Il devait permettre aux éditeurs et fournisseurs de contenus, comme les bibliothèques, de soumettre leurs fonds numérisés en mode image et/ou en mode texte, à des contributeurs en réseau social qui en assureraient une transcription afin de les valoriser et/ou les améliorer.

4.1.2.5. Programme financé par Oséo

Oséo, établissement public à caractère industriel ou commercial (Epic), soutient l'innovation et la croissance des PME. Depuis 2008¹⁸, l'établissement apporte son aide au projet QUAERO (url : <http://www.quaero.org/>) : programme de recherche à visée industrielle financé par OSEO dont le but est le développement d'applications permettant d'utiliser des technologies pour faciliter l'accès et la manipulation de contenus multimédia.

Ce programme est divisé en 5 projets à visée applicative. La BnF intervient principalement dans la partie numérisation et enrichissement de contenu en fournissant des corpus d'objets numériques (sous-projet CORP) pour lesquels il faut réaliser des outils de traitement automatique, en particulier sur le traitement a priori des textes pour l'amélioration de l'OCR et la structuration (le sous-projet TIAE : Text Indexation and Annotation Engine, met en oeuvre les outils nécessaires au traitement des corpus fournis). La BnF participe également à l'évaluation des résultats de ces traitements.

4.1.3. Programmes de recherche avec des institutions internationales ou européennes

La BnF est acteur dans des projets de recherche et de développement réalisés avec d'autres partenaires européens avec le soutien de l'Union Européenne. Cela se traduit par un investissement humain, scientifique, technique et financier important, et par une implication forte, tant sur le plan stratégique qu'au niveau opérationnel.

La participation aux projets européens menés avec le soutien de la Commission européenne demeure l'axe prioritaire de l'action européenne de la BnF. Les nouveaux projets dans lesquels la BnF s'est engagée en 2010

¹⁷ Appel à projets de recherche 2010, url : http://www.culture.gouv.fr/culture/conservation/fr/actualit/documents/appel_projets_2010.pdf.

¹⁸ Url : http://www.oseo.fr/content/download/48089/771618/file/Communiqu%C3%A9_de_presse_Quaero.pdf.

s'inscrivent dans la continuité de son action en faveur de l'accès au patrimoine européen sous forme numérique et de la préservation de ses différentes composantes¹⁹.

Dans le cadre du développement d'Europeana, la bibliothèque numérique européenne, la BnF participe aux programmes :

- *Europeana V1.0 (avril 2009-mars 2011)* : il s'agit de poursuivre le développement du prototype d'Europeana initié dans le cadre du projet EDLnet pour en faire un service opérationnel doté d'une infrastructure consolidée et d'une offre numérique accrue²⁰. Pilote et partenaires : le bureau TEL/Europeana installé à la BN des Pays-Bas. Plus de 80 bibliothèques, archives, musées et institutions audiovisuelles européennes, dont tous les partenaires du projet EDLnet/Europeana. La BnF participe au groupe de travail chargé d'élaborer les spécifications fonctionnelles pour les deux versions prévues d'Europeana *Rhine* (Juillet 2010) et *Danube* (Mai 2011) et plus précisément d'élaborer un « meta model » capable d'englober les principales caractéristiques des différents domaines (bibliothèques, archives, musées) et destiné à favoriser l'ajout d'informations « sémantiques » par Europeana. Ce modèle nommé EDM (pour Europeana Data Model) est exprimé sous la forme d'une ontologie en RDF.
- *Europeana Regia : A Network of European Royal Libraries from the Middle Ages* : dont l'objectif est de constituer une bibliothèque virtuelle collaborative de manuscrits royaux du Moyen Âge et de la Renaissance conservés dans différentes bibliothèques européennes autour de quatre ensembles : Bibliotheca carolina (manuscrits carolingiens des VIII^e-IX^e), Bibliothèque de Charles V, Librairie des ducs de Bourgogne et Bibliothèque des rois aragonais de Naples. La BnF et les 12 bibliothèques françaises associées (Amiens, Reims, Valenciennes, Angers, Besançon, Bourges, Grenoble, Louviers, Rodez, Rouen, Lyon ainsi que la Mazarine et Sainte-Geneviève) Le projet a été lancé le 1^{er} janvier 2010, url : <http://www.europeanaregia.eu/>.

En ce qui concerne la gouvernance d'Europeana et les choix de politique documentaire, une réponse a été préparée par la BnF pour la Consultation publique « Europeana : next steps » lancée par la Commission européenne.

La BnF a également des contacts réguliers avec le projet *EuropeanaConnect*. Ce projet constitue le versant technique d'Europeana 1.0 dont il met en œuvre les spécifications. En particulier, Europeana Connect doit développer des outils permettant de tester et d'implémenter le modèle de données EDM. À cette fin la BnF a fourni ses données bibliographiques dans le format le plus riche (Intermarc) pour permettre l'expérimentation de ces traitements, ainsi qu'une version de RAMEAU pour le prototype expérimental de RAMEAU en SKOS qui avait été développé dans le cadre de TELplus.

Par ailleurs, la BnF participe aux programmes européens :

- IMPACT (IMProving ACcess to Text, 2007-2011) : qui a pour objet de développer des outils innovants pour la reconnaissance optique de caractères et ainsi améliorer l'accès aux textes numérisés, un centre de linguistique français, le laboratoire ATLIF, ayant rejoint le projet aux côtés de la BnF les conditions sont créées pour travailler sur des outils de reconnaissance des caractères français qui viendront compléter ceux développés depuis le début du projet en 2008, sur la langue allemande, anglaise et néerlandaise. La BnF met à disposition du projet et de ces recherches ses lexiques et son nombre important de documents numérisés.
- ARROW (Accessible Registries of Rights Information and OrphanWorks towards the EDL, 2008-2011) : projet conjoint bibliothèques/éditeurs/gestionnaires de droits, visant à développer un registre des œuvres orphelines et à étudier comment donner accès à des œuvres numériques sous droits via Europeana. La BnF a conduit en 2009 des entretiens avec des gestionnaires de bases bibliographiques en France (bibliothèques, éditeurs, diffuseurs, consortia) afin de recueillir leurs pratiques en matière de gestion des données numériques. La définition des spécifications d'un prototype qui verra le jour en 2010 s'appuie sur les enseignements de cette étude. Le groupe de travail national réunissant la librairie de livres numériques Numilog, le Syndicat national de l'édition, le Centre français d'exploitation du droit de copie et la société Electre, constitué dans le cadre de ce projet, a été mené par la BnF.
- *BHL Europe* (Biodiversity Heritage Library for Europe, mai 2009-2012, url : <http://www.bhl-europe.eu/>) : dont l'objectif est de constituer une bibliothèque numérique en biodiversité et d'enrichir les bases de données recensant les espèces biologiques. L'engagement de la BnF dans ce projet porte sur 500 000 pages (environ 1 700 volumes). La BnF a donné son accord pour fournir à BHL les documents eux-mêmes en indiquant les restrictions d'accès pour l'impression et le téléchargement. (décision prise en novembre 2009). Le projet concourt à accroître les contenus et à renforcer la dimension scientifique

¹⁹ Voir aussi : « La BnF : acteur et partenaire de projets européens », url : http://biblionautes/site/univers/univers1/rubrique2/s_rubrique2/projets_europeens.htm.

²⁰ L'objectif est de lancer en juin 2010, Europeana (version « Rhin ») qui intégrera de nouvelles fonctionnalités et 10 millions d'objets numériques.

d'Europeana en y apportant un corpus de littérature scientifique sur la biodiversité d'environ 25 millions de pages de documents conservés dans les collections européennes.

- KEEP (Keeping Emulation Environments Portable, février 2009-2012, url : <http://www.keep-project.eu/ezpub2/index.php>) : lancé en février 2009, le projet s'attache à concevoir et réaliser une plateforme logicielle capable de pérenniser la consultation à long terme des contenus multimédias (logiciels, jeux vidéo...) en s'affranchissant des plates-formes constructeurs ainsi que des contraintes dues à l'obsolescence des logiciels et des matériels informatiques. La BnF assure la coordination de ce projet qui fédère les efforts de neuf partenaires, des institutions patrimoniales et des sociétés privées en Europe.
- The European Library (la Bibliothèque européenne, 2004 →) : le service "The European Library"²¹, mis en ligne en mars 2005, est issu d'un projet subventionné par la Commission européenne. Depuis son lancement, de nouveaux projets co-financés par la Commission européenne sont venus, peu à peu, soutenir et renforcer "The European Library" (la Bibliothèque européenne) : TEL-ME-MOR - 2005-2007, EDLproject - 2006-2008, TELplus - 2007-2009 et FUMAGABA - 2008-2009.
- EROMM (European Register Of Microform and digital Masters) : consortium de 14 bibliothèques nationales de 13 pays européens, créé en 1994 dans le but de promouvoir la sauvegarde des documents de tous types par transfert de support et de gérer un catalogue collectif (accessible sur la toile) de documents reproduits que ce soit sur microforme ou sous forme numérique. La BnF en est membre fondateur et siège au comité exécutif (Philippe Vallas). Le catalogue d'EROMM est hébergé et entièrement géré par la Niedersächsische Staats- und Universitätsbibliothek Göttingen (SUB, url : <http://www.eromm.org/public/fr/about>). Fournies par les établissements partenaires, les notices décrivent à la fois le document reproduit et son substitut de sauvegarde, sans restriction de droits d'auteur mais à condition que celui-ci ait été établi pour une conservation pérenne. L'objectif est de faciliter l'information mutuelle sur les programmes de sauvegarde ainsi que l'achat de microformes et de fichiers pour éviter de reproduire en double. Une nouvelle convention de fonctionnement a pu être signée par tous les membres d'EROMM et est entrée en vigueur le 1er janvier 2009, pour 5 ans. La BnF est le plus gros contributeur depuis le versement d'octobre 2008, avec 38% des notices présentes dans la base. Un nouvel envoi annuel est intervenu en octobre 2009, renforçant sa prééminence (61 000 notices nouvelles).

L'archivage du web est un autre champ où se développe l'innovation. Dans ce domaine la BnF poursuit ses collaborations internationales, principalement par ses activités au sein du Consortium international pour la préservation de l'Internet (IIPC), qui compte aujourd'hui 39 membres à travers l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie et l'Australasie. En 2010, la BnF a continué d'assurer la coordination technique et administrative de ce consortium sachant qu'Internet Archive assure son pilotage et la Bibliothèque du Congrès sa communication.

À l'échelle internationale, la BnF prend part aux programmes :

- *Programme international Dunhuang* (IDP-CREA Cultural routes of Eurasia) : le programme international consacré aux documents bouddhistes des grottes de Dunhuang (International Dunhuang Project - IDP), en partie redécouverts au début du XX^e siècle lors de la mission d'exploration scientifique menée par le sinologue français Paul Pelliot, lancé en 1994, figure parmi quelques-uns des plus impressionnants programmes internationaux de recherche et de publication de trésors appartenant au patrimoine de l'humanité. Comme de nombreuses institutions à travers le monde (Grande-Bretagne, Chine, Russie, Japon, Allemagne...), la BnF y est associée, par le biais d'un partenariat avec le Musée Guimet et la British Library. Elle maintient la version française du site IDP, url : <http://idp.bnf.fr/>.
- *Le Roman de la Rose* : achèvement et mise en ligne (url : <http://romandelarose.org>) du projet collaboratif des Sheridan Libraries de la Johns Hopkins University, et de la Bibliothèque nationale de France, grâce au mécénat de la Andrew W. Mellon Foundation, visant à créer une bibliothèque virtuelle rassemblant tous les exemplaires connus du Roman de la Rose.
- *Les Manuscrits enluminés des anciens Pays-Bas méridionaux* : ce programme, subventionné par la Getty Foundation, prévoit la publication d'un catalogue en quatre volumes. Un premier volume, paru en 2009, réunit les manuscrits de Louis de Bruges entrés il y a cinq siècles dans les collections royales ; le deuxième présentera les manuscrits des ducs de Bourgogne et de leur entourage ; le troisième décrira ceux des autres possesseurs : particuliers, anonymes et institutions religieuses. Un dernier volume rassemblera les manuscrits de même origine conservés à la bibliothèque de l'Arsenal.

À un niveau moins global, on peut noter la participation du personnel scientifique de la BnF à d'autres programmes internationaux. Par exemple, le programme COMSt (Comparative Oriental Manuscript Studies), sous l'égide de l'European Science Foundation, prévu pour 2009-2014, et visant à promouvoir des échanges scientifiques autour des études sur les manuscrits orientaux de la sphère méditerranéenne et nord-africaine²². Ou encore, en raison d'une thématique commune entre le département de l'Audiovisuel et l'INA, chargé de la

²¹ Url : [http://www.theeuropeanlibrary.org/portal/organisation/about us/aboutus fr.html#where does tel Originate from](http://www.theeuropeanlibrary.org/portal/organisation/about_us/aboutus_fr.html#where_does_tel Originate from).

²² Comparative Oriental Manuscript Studies (COMSt), url : <http://www1.uni-hamburg.de/COMST/>.

coordination générale, une participation à un colloque du programme européen « Presto Prime : Keeping audiovisual contents alive »²³ (2009-2012).

4.2. Les programmes de recherche individuels

Par ailleurs, d'autres programmes de recherche sont menés dans nombre de départements de l'établissement sur financements spécifiques ou mécénat. Les programmes reçoivent des allocations de crédits leur permettant de financer des vacations, des publications ou des prestations spécifiques (études de faisabilité, achat de matériels).

Depuis 1978, la Bibliothèque nationale de France accueille des jeunes normaliens dans ses départements et leur donne accès de manière privilégiée à ses fonds et collections, en tant que chargés de recherches documentaires.

Ce principe d'accueil privilégié de jeunes chercheurs et d'encouragement à la recherche s'est élargi en 2003 aux masterants et doctorants étudiant en France (Appel à chercheurs) et en 2004 aux chercheurs résidant à l'étranger dans le cadre de « Profession Culture ».

La BnF accueille ainsi, chaque année dans ses murs, des chercheurs invités ou associés, notamment dans les cadres suivants :

- accueil de chargés de recherches documentaires de l'École normale supérieure ;
- appel annuel à chercheurs ;
- bourses de recherche attribuées par des mécènes ou sur les ressources propres de l'établissement ;
- accueil de chercheurs étrangers reçus dans le cadre du programme « Profession Culture ».

4.2.1. Chargés de recherches documentaires de l'École normale supérieure

Des « pensionnaires » puis chargés de recherches documentaires normaliens sont accueillis à la Bibliothèque depuis 1980²⁴. En 2010, six d'entre eux sont accueillis dans les départements, pour une durée de quatre ans, parallèlement à un demi-poste d'enseignement :

- Depuis octobre 2006 :
 - Julien Dubruque. *Contribution à l'édition des Opera Omnia de Jean-Philippe Rameau* (département de la Musique).
 - Céline Frigau. *Le Théâtre Italien à Paris : chronologie, sources archivistiques, iconographiques, musicales et littéraires* (Bibliothèque-musée de l'Opéra).
 - Maud Pouradier. *La notion de répertoire à l'Opéra d'après les sources iconographiques, littéraires et archivistiques* (Bibliothèque-musée de l'Opéra).
- Depuis octobre 2007 :
 - Chloé Ragazzoli. *Catalogue des Papyrus égyptiens* (département des Manuscrits)
- Depuis octobre 2009 :
 - Emmanuel Guy. *Fonds Guy Debord* (département des Manuscrits)
- Depuis octobre 2010 :
 - Morgane Cariou. *Catalogue des manuscrits poétiques grecs* (département des Manuscrits).

Pendant une quinzaine d'heures par semaine (400 h par an), et parallèlement à l'avancement de leur thèse proprement dite et un demi-service d'enseignant-chercheur dans un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, ces chargés de recherches documentaires bénéficient d'un accès privilégié aux fonds et collections de la BnF pour les classer et exploiter. Ce travail utile aux chercheurs se traduit souvent par un inventaire qui peut, le cas échéant, aboutir à une publication.

4.2.2. Appel à chercheurs et bourses de recherche

Depuis 2003, ce principe d'accueil privilégié de jeunes chercheurs et d'encouragement à la recherche s'est élargi par la mise en place de l'appel annuel à chercheurs.

²³ Cf. url : <http://www.prestoprime.org/project/index.en.html>.

²⁴ Décret n° 80-883 du 7 novembre 1980 relatif à l'affectation à la Bibliothèque nationale de professeurs agrégés, anciens élèves de l'école normale supérieure (rue d'Ulm) et de l'école normale supérieure de jeunes filles (boulevard Jourdan), *Journal Officiel de la République française*, 13 novembre 1980, p. 2632. Disponible en ligne, url : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19801113&numTexte=&pageDebut=02632&pageFin=> ; Arrêté du 17 mai 1984 portant création des fonctions de chargé de recherches documentaires, *Journal Officiel de la République française*, 23 mai 1984, p. 4604.

Destiné aux étudiants français et étrangers, en mastère recherche ou doctorat, l'appel à chercheurs de la BnF propose des travaux scientifiques sur les collections de la Bibliothèque ou les moyens de les valoriser, en lien avec une recherche universitaire. Les candidats sélectionnés par une commission composée de responsables de l'établissement et de représentants du Conseil scientifique obtiennent le statut de chercheurs associés et sont accueillis au début de l'année universitaire, en octobre de chaque année. Un soutien financier de 10 000 euros est accordé à deux d'entre eux qui bénéficient du statut de chercheurs invités « Pasteur Vallery-Radot ». Le programme permet d'accueillir entre 8 et 10 nouveaux chercheurs associés chaque année universitaire.

Par ailleurs, depuis 2004, dans le cadre du mécénat, deux bourses de 10 000 euros ont été créées pour l'accueil de deux chercheurs invités. L'année 2006 a été marquée par le lancement de la Bourse de recherche Louis Roederer sur la photographie, financée grâce à Champagne Louis Roederer. En 2007, a été lancée une nouvelle bourse de mécénat, la Bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal sur l'art d'être et de paraître. Tous les chercheurs invités sont ainsi accueillis pour mener des recherches sur les collections de la Bibliothèque ou les moyens de les valoriser.

Au 1er octobre 2010, la BnF accueille dans ses départements :

- 2 chercheurs invités et 1 chercheur encouragé Pasteur Vallery-Radot ;
- 1 chercheur invité Louis Roederer ;
- 1 chercheur invité et 1 chercheur encouragé Fondation d'entreprise L'Oréal ;
- 1 chercheur invité Bourse "Prix de la BnF" ;
- 19 chercheurs associés.

Le nouvel appel annuel à chercheurs pour l'année 2011 a été renouvelé à la fin de l'année 2010.

Sa mise en ligne sur le site internet de la bibliothèque s'est accompagnée en janvier 2011 d'un publipostage électronique vers le monde de la recherche (présidents d'universités, recteurs, directeurs de grandes écoles, instituts, bibliothèques universitaires, grands établissements scientifiques, pôles associés, directeurs d'UFR, écoles doctorales, etc.), ainsi que sur les listes de diffusion des universités et sites internet spécialisés. Les appels spécifiques associés aux bourses de mécénat (Louis Roederer, Fondation d'entreprise L'Oréal, Bourse « Prix de la BnF ») sont lancés conjointement à l'appel général.

Des propositions de thèmes de recherche sont envoyées parallèlement aux Écoles normales supérieures françaises pour susciter des candidatures de chargés de recherches documentaires dans les départements de collections.

4.2.2.1. Chercheurs associés

La commission de sélection des candidatures de l'appel à chercheurs 2010-2011 s'est réunie le 27 mai 2010.

Pendant l'année 2010-2011, les 19 chercheurs associés présents à la BnF sont :

- Nouveaux chercheurs associés 2010-2011 :
 - Gabriela Elgarrista Santana. *Voyageurs du pays musical : Romain Rolland et André Schaeffner* (département de la Musique / Université de Nice Sophia-Antipolis).
 - Luisa Gomes Simoes. *Histoire et épistémologie du film documentaire en géographie* (département de l'Audiovisuel / Université Panthéon-Sorbonne Paris 1).
 - Sophie Jacotot. *Les partitions musicales et chorégraphiques du fonds Pierre Conté* (département de la Musique / École des hautes études en sciences sociales, post-doctorat).
 - Octave Julien. *Circulation, diffusion et mélange de textes vernaculaires à travers les recueils manuscrits français et anglais du bas Moyen Âge* (département des Manuscrits / Université Panthéon-Sorbonne Paris 1).
 - Emmanuel Kreis. *La Revue internationale des sociétés secrètes, la transmission de l'antijudéo-maçonnerie de la Belle Époque à l'entre-deux-guerres* (département des Manuscrits / École pratique des hautes études).
 - Sylvain Lesage. *Albums et petits formats : histoire éditoriale croisée de deux supports de la bande dessinée française* (département Littérature et art / Université de Versailles-Saint-Quentin en Yvelines).
 - Guillaume Parisot. *Le clergé catholique face à la guerre franco-allemande : les "Semaines religieuses" des diocèses envahis et occupés de 1870 à 1873* (département Philosophie, histoire, sciences de l'homme / Université Lille 3).

- Guillaume Trivulce. *Les archives audiovisuelles du TNP à Chaillot* (département des Arts du spectacle / Université Paris 3 Sorbonne nouvelle).
- Cécile Vergez-Sans. *L'édition d'albums de jeunesse des années soixante à nos jours et ses collections oubliées* (département Littérature et art / Université de Provence).
- Renouvellement des chercheurs (2e et/ou 3e année) :
 - Aurélie Champ. *Les photographies sur plaque de verre de la Société de géographie concernant l'Asie* (département des Cartes et plans / Université Panthéon-Sorbonne Paris 1).
 - Kristina Deutsch. *Catalogue de l'œuvre de Jean Marot, contribution à l'Inventaire du fonds français, Graveurs du XVIIe siècle* (département des Estampes et de la photographie / École pratique des hautes études, en cotutelle avec l'Université de Dresde).
 - Geoffrey Fleuriard. *Deux discours judiciaires médiatiques : factums et presse dans la première moitié du XXe siècle* (département Droit, économie, politique / Université de Poitiers).
 - Émilie Hamilka. *Recensement et analyse des manuscrits enluminés des XVIIe et XVIIIe siècles de la BnF* (département des Manuscrits / Université Toulouse 2 - Le Mirail). Statut prolongé exceptionnellement.
 - Anne Houssay. *Contribution au projet international de Dictionnaire de fabricants d'instruments de précision en France, XVe-XXe siècles* (département Sciences et techniques, en collaboration avec le département des Cartes et plans / Conservatoire national des arts et métiers).
 - Marc Kaiser. *Les Interventions publiques dans l'économie de l'industrie phonographique en France de 1940 à 1975, et Classement des archives du Centre d'information et de documentation du disque* (département de l'Audiovisuel / Université Paris 3).
 - Mariana Sales. *Catalogue des manuscrits d'origine ibérique provenant de la collection de Jules Mazarin* (département des Manuscrits / Université Lyon 2).
 - Virginie Valentin. *La construction d'une esthétique du corps féminin dans l'art chorégraphique de La Argentina et étude du fonds de cette danseuse espagnole à la BnF* (département des Arts du spectacle / Centre d'Anthropologie sociale, LISST – UMR 5193, Université de Toulouse).
 - Olivia Voisin. *Les Images romantiques des spectacles* (département des Arts du spectacle / Université Paris-Sorbonne Paris 4).
 - Alessia Zambon. *Les archives de Louis François Sébastien Fauvel à la Bibliothèque nationale de France* (département des Estampes et de la photographie / Université Panthéon-Sorbonne Paris 1).

4.2.2.2. Chercheurs invités Pasteur Vallery-Radot

La BnF accorde à deux chercheurs invités un encouragement sous la forme d'un soutien financier de 10 000 euros pendant un an, grâce au legs Pasteur Vallery-Radot. À titre exceptionnel, un troisième chercheur a été retenu en 2010 et a reçu un soutien financier de 3 000 euros.

Pour l'année 2010-2011, les chercheurs retenus sont :

- Hélène Fleckinger, chercheuse associée depuis l'année 2008-2009. Son sujet de recherches concerne : La production vidéo militante féministe en France (département de l'Audiovisuel / Université Panthéon-Sorbonne, Paris 1).
- Pierre-Marie Guihard, chercheur associé 2010-2011. Il étudie le fonds Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (département des Monnaies, médailles et antiques / docteur en histoire ancienne de l'Université Paris-Sorbonne, Paris 4, où il prépare une Habilitation à diriger des recherches).

Le statut de chercheur encouragé a été accordé à Ambre de Bruyne, chercheuse associée depuis l'année 2009-2010. Ses recherches portent sur le Catalogue des matrices et sceaux (département des Monnaies, médailles et antiques / Université Lille 3). Elle poursuit un doctorat à l'Université Lille 3.

4.2.2.3. Chercheur invité Louis Roederer

La société Champagne Louis Roederer s'est associée depuis 2006 à la BnF pour encourager des travaux de recherche sur les collections de la Bibliothèque dans le domaine de la photographie. Elle finance l'attribution annuelle d'une bourse de 10 000 euros à un chercheur. L'appel est lancé chaque année en décembre.

Le jury s'est réuni le 18 mai 2010. Pour l'année 2010, le chercheur invité désigné est :

- Céline Gautier, titulaire d'un master 2 recherche en histoire de la photographie, sous la direction de Michel Poivert. Son sujet de recherche s'intitule « Mademoiselle Yvette Troispoux ». Accueillie au département des Estampes et de la Photographie, Céline Gautier travaillera sur le fonds d'archives de la photographe Yvette Troispoux (1914-2007), récemment acquis par la BnF et comprenant ses planches contact et négatifs, agendas, notes, lettres, etc. Fidèle de vernissages d'expositions et chroniqueuse des festivals photographiques, Yvette Troispoux a constitué une anthologie du monde de la photographie couvrant les années 1950 à 2004 et d'une grande importance pour documenter la vie de la photographie française de cette période.

4.2.2.4. Chercheurs invité et encouragé Fondation d'entreprise L'Oréal

La Fondation d'entreprise L'Oréal, créée en 2007, vise à soutenir des projets et s'engage à promouvoir la recherche en sciences humaines dans le domaine de la beauté. Elle finance depuis cette date une bourse annuelle de recherche de 10 000 euros à la BnF sur « L'art de l'être et du paraître ». Le jury s'est réuni le 1er juin 2010.

Devant l'intérêt des candidatures présentées, le mécène a décidé de soutenir un second chercheur, grâce une mention spéciale du jury, dotée de 7 000 euros.

La bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal a été attribuée à Irène Salas, doctorante à l'École des Hautes études en sciences sociales (EHESS) sous la direction du professeur Yves Hersant, rattachée au Centre de recherches sur les arts et le langage, Research assistant invitée à Harvard University en 2010. Son projet de recherche traite de *La construction du paraître à la Renaissance : techniques de blanchiment du visage à l'époque moderne et la découverte de la peau au XVIe siècle*, et son accueil à la BnF est assuré par le département Littérature et art (tutrice : Lucile Trunel).

La mention spéciale du jury a été attribuée à Antoine Roulet, en thèse d'histoire moderne à l'Université Paris-Sorbonne Paris 4, pour ses recherches sur *Les religieuses et la beauté : la construction d'une apparence contrainte*. Il est accueilli au département des Manuscrits. Antoine Roulet, doctorant en Histoire sous la direction du professeur Denis Crouzet, est rattaché au Centre Roland Mousnier-IRCOM, à l'Université Paris-Sorbonne. Il sera accueilli au département des Manuscrits (tutrice : Marie-Françoise Damongeot).

4.2.2.5. Chercheur invité Bourse de recherche "Prix de la BnF"

Doté d'un montant de 10 000 euros, grâce à l'initiative de Jean-Claude Meyer, président du Cercle de la Bibliothèque nationale de France²⁵, le prix de la BnF récompense un auteur vivant de langue française pour l'ensemble de son œuvre, quelle que soit sa discipline et ayant publié dans les trois années précédentes. Décerné pour la première fois le lundi 15 juin 2009, le Prix de la BnF a été attribué à Philippe Sollers lors du dîner des mécènes de la Bibliothèque.

Le prix est en outre assorti d'une bourse de recherche de 8 000 euros consacrée à un travail de recherche concernant l'œuvre lauréate du prix doté par Madame Ojeh.

La bourse a été attribuée à Thierry Sudour, docteur en littérature et civilisation françaises à l'Université Paris IV - Sorbonne. Sa recherche à la BnF porte sur la "Clarté du Paradis". Le thème central en est celui de la lumière, dans les œuvres de Philippe Sollers : Paradis 1 et Paradis 2. Ce chercheur invité est accueilli au département Littérature et art.

4.2.3. Accueil de chercheurs étrangers

Depuis 2004, la BnF accueille des chercheurs résidant à l'étranger dans le cadre du programme « Profession Culture » piloté par le Ministère de la culture et de la communication. L'objectif du programme est d'accueillir en France des professionnels culturels étrangers et de leur donner « une expérience approfondie des pratiques françaises en matière de culture ». Ces séjours doivent favoriser la constitution de réseaux d'échanges durables entre les établissements publics français et leurs homologues étrangers et le développement de projets de coopération.

Les pensionnaires accueillis dans un établissement public, pour une durée de 3 mois à un an, bénéficient d'une bourse mensuelle et d'une offre d'hébergement au Centre international des Récollets.

La BnF accueille des professionnels et chercheurs qui ont un intérêt, personnel ou institutionnel, à mener un projet sur ses collections et services, sur ses programmes culturels, sur ses modes de gestion ou sur ses projets de développement. Les pensionnaires sont sélectionnés directement par la Bibliothèque après avis des services culturels français installés dans les pays. Leur accueil permet de renforcer les liens culturels entre la Bibliothèque

²⁵ Le Cercle de la Bibliothèque nationale de France réunit des personnalités et représentants d'associations, mécènes, donateurs ou bienfaiteurs de l'institution.

et le pays de provenance : bibliothécaire, restaurateur, catalogueur, musicologue, incunabuliste, numismate, iconographe, phonothécaire, pédagogue, sociologue, etc.

Pour l'année 2010, la Commission de sélection au programme, réunie le 18 décembre 2009, a retenu la candidature de 9 postulants pour des séjours à la BnF en 2010 dans le cadre de ce programme d'accueil de professionnels étrangers. 7 pensionnaires auront été accueillis en 2010, dont 3 pour poursuivre des travaux entrepris antérieurement. Il s'agit de :

- M. Stefan KRÖGER, Staatsbibliothek zu Berlin, Allemagne, déjà accueilli en 2009 : *Inventaire du fonds de maquettes de décors (fonds allemand)* (Bibliothèque-Musée de l'Opéra) ;
- Mmes Carole GAGNE et Nathalie LUSSIER, bibliothécaires, Bibliothèque et Archives nationales du Québec : *coopération sur l'archivage des sites Internet* (au dépôt légal numérique) ;
- M. Joseph DENNIS, professeur assistant, Université de Davidson : *étude des documents patrimoniaux du fonds Pelliot chinois A et B* (département des Manuscrits) ;
- M. Gabor BALAZS, chercheur : *rédaction de notices d'autorité relatives aux imprimeurs/libraires de la Hongrie d'Ancien Régime et aux documents anciens hongrois* (service de l'Inventaire rétrospectif) ;
- M. Saadou TRAORE, bibliothécaire à l'Institut Ahmed Baba à Tombouctou, Mali, déjà accueilli en 2009 : *Recensement et valorisation des manuscrits au sud du Sahara (notamment de la région Nord du Mali) en vue de l'avènement du millénaire de Tombouctou* (département des Manuscrits) ;
- Mme Anna PETROVA, musicologue, Conservatoire d'État de Saint-Petersbourg, Russie, déjà accueillie en 2009 : *Dépouillement et inventaire de la partie russe du fonds Montpensier et plus particulièrement sur les activités de l'Opéra russe à Paris entre les deux guerres et la présence des artistes russes sur la scène artistique française* (département de la Musique) ;

Chaque pensionnaire est accueilli dans un département de la BnF et accompagné dans son projet par un spécialiste du domaine concerné de la Bibliothèque.

L'appel à candidatures pour des séjours de professionnels étrangers à la BnF en 2011 au titre du programme « Profession culture » était ouvert jusqu'au lundi 1er novembre 2010. La commission de sélection réunie le 9 décembre 2010, a retenu 7 candidatures (5 fermes et 2 en liste complémentaire) pour des séjours en 2011.

4.3. Les programmes de recherche et travaux scientifiques à la BnF

Parallèlement aux programmes de recherche collectifs ou individuels bénéficiant de subventions externes, la BnF conduit sur son budget propre une activité de recherche. Si les programmes de recherche bénéficiant de subventions, et notamment ceux menés en partenariat, bénéficient d'une visibilité plus grande, tout en témoignant de la vitalité de cette fonction au cœur de l'institution, l'activité de recherche y est poursuivie de manière constante et approfondie dans les différents domaines où s'illustre le « cœur de métier » de la BnF et de ses conservateurs, bibliothécaires, experts : science des bibliothèques, bibliographie, histoire du livre, de l'édition et des médias, génétique textuelle, iconographie, numismatique, musique, cartographie, conservation, numérisation, métadonnées et accès aux documents, préservation des données numériques, etc.

La diversité des travaux scientifiques traduit une multiplicité qui fait véritablement écho à la richesse des fonds et à l'éventail des compétences de ses personnels, et témoigne du potentiel d'enrichissement et de vivacité de la recherche au sein de l'établissement.

On citera ainsi :

- des bibliographies, catalogues et inventaires des documents conservés à la BnF,
- des outils collectifs,
- des travaux sur l'histoire de l'établissement et de ses collections,
- la mise au point de nouveaux procédés de conservation préventive ou de restauration de documents spécifiques (calotypes, estampes en relief, échantillons de tissus, par exemple),
- des programmes sur la conservation, ainsi que des études portant sur les nouvelles technologies.

Une attention particulière est accordée à la mise à disposition des ressources, catalogues, inventaires grâce aux conversions rétrospectives, migrations de données, bases partagées, catalogues collectifs, programmes de numérisation.

Ci-après, quelques programmes de recherche en cours :

Archéologie

- Histoire de la restauration des vases antiques aux XVIII^e et XIX^e siècles (Cécile Colonna).
- Programme sur le *Recueil des Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises* du comte de Caylus (1752-1767), 7 tomes, 1752-1767, en partenariat avec l'INHA (Mathilde Avisseau-Broustet).
- Étude de la polychromie du buste en terre cuite féminin de la collection Janzé (Cécile Colonna ; avec Nathalie Buisson, du laboratoire Richelieu du département de la conservation).
- Projet de numérisation du trône de Dagobert, en partenariat avec l'École centrale de Paris, mécénat EDF Valectra (Mathilde Avisseau-Broustet).

Audiovisuel

- Collectes ethnographiques (Pascal Cordereix)

Bibliographie

- Base des livres illustrés français du XVII^e siècle (Jean-Marc Chatelain)
- *Bibliographie annuelle de l'histoire de France*, en partenariat avec l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC)
- *Bibliographie des livres imprimés par Pierre-André Benoit (1942-1992)* (Antoine Coron)
- *Bibliographie historique* de la Bibliothèque nationale / Bibliothèque nationale de France, en ligne²⁶ (Nadine Férey-Pzalgraf puis Olivier Jacquot)
- *Catalogue des incunables de la Bibliothèque nationale de France* (Nicolas Petit)
- Catalogue des livres illustrés par la photographie au XIX^e siècle (Marie-Claire Saint Germier)
- Catalogue des éditions de *l'Imitation de Jésus-Christ* imprimées avant 1900 conservées à la Bibliothèque nationale de France et dans les bibliothèques Sainte-Geneviève, de la Sorbonne et Mazarine (Martine Delaveau)
- *Inventaire alphabétique des éditions parisiennes du XVI^e siècle* (Geneviève Guillemot-Chrétien, Magali Vène)
- *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale*, achèvement de la phase rétrospective en août 2010 : 22 000 ISSN attribués (Nathalie Fabry) ; poursuite de la publication : 63 départements couverts, plus Monaco, 7 volumes en cours : Cher, Côtes-d'Armor, Meurthe-et-Moselle, Dordogne, Charente, Lot, Aube (Valérie Gressel)

Cartographie

- Les portefeuilles des fonds cartographiques du Service hydrographique de la Marine
- Répertoire des cartographes français (Catherine Hofmann)

Conservation

- Étude comparative de gélamines industrielles pouvant être utilisées par les ateliers de restauration, mise en place d'un procédé de nébulisation permettant le refixage de matières picturales pulvérulentes
- Poursuite de l'étude sur l'amélioration du contrôle de la qualité des papiers et des cartons par l'évaluation des effets des COV qu'ils émettent sur la cellulose du papier
- Étude comparative de colles d'amidon de blé, d'arrow root et de tapioca. Effets de l'ajout d'alginate
- Étude sur les COV émis par le cœur de Voltaire

Histoire du livre

- Dictionnaire des fonds spéciaux et des principales provenances à la Bibliothèque nationale de France (Laurent Portes)
- Dictionnaire encyclopédique du livre (Jean-Dominique Mellot)
- Inventaire des collections de jeunesse à la BnF
- Les reliures byzantines de la BnF (avec le Centre de conservation du livre, Arles)
- Les registres de permissions tacites d'imprimer accordées par la direction de la Librairie, 1750-1789 (Aude Le Dividich) : catalogue de la première tranche 1750-1763 achevé
- *Répertoire d'imprimeurs-libraires, v. 1470 – v. 1830*, 5^e édition cumulative (Jean-Dominique Mellot)

Manuscrits

- Catalogue des manuscrits arabes (Marie-Geneviève Guesdon, Annie Vernay-Nouri)
- Catalogue des manuscrits grecs scientifiques illustrés, en ligne (Christian Förstel et CNRS/Strasbourg)
- Catalogue des manuscrits latins
- Catalogue des manuscrits occitans (Maxence Hermant)
- Catalogue des manuscrits enluminés tardifs
- Les manuscrits grecs datés (*Monumenta Paleographica Medii Aevi, series Graeca*), poursuite du catalogue imprimé, BnF-IRHT (Christian Förstel)
- Manuscrits en caractères hébreux conservés dans les bibliothèques de France. Catalogues publiés par les éditions Brepols, préparation des volumes 3 et 4, BnF-IRHT (Laurent Héricher)
- Fichier des devises médiévales
- Équipe Sartre, Catalogue génétique général des manuscrits de Jean-Paul Sartre conservés dans les bibliothèques publiques et universitaires, en France et à l'étranger, ITEM (Anne Mary)
- Équipe chargée de l'édition des manuscrits de Jean-Baptiste Say, Lyon 2/CNRS (Michèle Sacquin)
- Inventaire des pièces médiévales qui constituent la Collection Lorraine, dans le fonds « Provinces » du département des Manuscrits, pour une reconstitution virtuelle des archives des ducs de Lorraine jusqu'en 1508 (partenariat avec l'Université de Nancy 2 et les Archives départementales de Meurthe-et-Moselle)
- Le Service des manuscrits médiévaux poursuit ses travaux de recherche et de préparation pour l'édition de plusieurs catalogues portant sur l'Italie du XIV^e siècle : Émilie-Vénétie (Marie-Thérèse Gousset), Centre-

Sud (Marianne Besseyre) ; sur les manuscrits enluminés du XVIII^e siècle ; sur les manuscrits français postérieurs à 1450 ; sur les manuscrits germaniques (inscrit au plan triennal 2010-2012). Fin 2010, la base iconographique en ligne Mandragore comporte 169 931 notices iconographiques et offre 79 003 images numériques aux internautes.

Numismatique

- Catalogue des monnaies anglo-saxonnes
- Catalogue général des monnaies chinoises
- Catalogue raisonné des monnaies kouchanes et kouchano-sassanides
- Inventaire des collections d'antiques
- *The Roman Provincial Coinage*
- *Sylloge Nummorum Graecorum*
- *Sylloge Nummorum Sasanidarum*

Patrimoine de la musique et du spectacle

- Inventaire des fonds sur les Ballets suédois
- Répertoire des collections sur les arts du spectacle conservées en France
- Catalogue des livres liturgiques du département de la Musique
- Le compositeur français Henry Du Mont 1610-1684 (Laurence Decobert)

Supports, usages et circulation de l'écrit

- Consortium international sur la préservation de l'internet

L'enrichissement des catalogues en ligne par de nombreuses notices scientifiques est un aspect important de la mise à disposition des résultats de la recherche, soit de manière continue, soit par versement massif de notices. En témoignent :

- le catalogue BnF-Archives et manuscrits (url : <<http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/>>), enrichi quotidiennement et signalant, en particulier, l'existence de nouveaux fonds dès leur entrée,
- le Catalogue général de la BnF (url : <<http://catalogue.bnf.fr/>>) qui s'enrichit de versements massifs issus de la conversion rétrospective de catalogues non informatisés, ou de migrations de notices corrigées et enrichies.

On signalera également les travaux scientifiques liés à la préparation des expositions et, de manière soutenue, aux programmes de numérisation. À titre d'exemple, mettre à la disposition des chercheurs une collection emblématique comme celle des actes royaux (plus de 63 000 pages numérisées en 2010) éclaire les liens étroits tissés entre les collections de la Bibliothèque et le monde de la recherche. Plusieurs programmes de numérisation nécessitent une forte valeur ajoutée scientifique, surtout lorsqu'il s'agit de documents spécialisés (hors livre et presse).

4.4. Les partenaires, centres et équipes de recherche de la BnF

4.4.1. Centres de recherche de la BnF

Lieu d'accueil de chercheurs, établissement partenaire d'institutions de recherche, la BnF dispose également de centres de recherche avec le :

- Centre d'étude et de publication des trouvailles monétaires, depuis 1977 et dont le responsable est Michel Amandry, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques. Le but de la structure est d'étudier (éventuellement de restaurer d'abord) les trésors monétaires et les monnaies de fouilles confiées au Cabinet des médailles pour les publier dans *Trésors Monétaires* ou d'autres supports (monographies, périodiques). Depuis 1979, à ce jour (TM XXIV inclus), ont été publiés 134 trésors de monnaies antiques, 31 de monnaies médiévales, 16 trésors d'époque moderne, 15 études de monnaies de sites, soit 179 287 monnaies cataloguées.
- Laboratoire scientifique et technique de la Bibliothèque nationale de France dont le responsable est Thi-Phuong Nguyen pour le Site de Bussy-Saint-Georges et Brigitte Leclerc pour le site de Richelieu. Sa mission est de fournir assistance et conseils au personnel chargé de la conservation des collections : conservateurs et restaurateurs de la BnF et des bibliothèques des pôles associés, mais également de répondre à la demande d'autres établissements. Le laboratoire mène une coopération active avec de nombreuses institutions nationales et internationales ayant compétence en matière de recherche sur la conservation du patrimoine et participe ainsi à des programmes de recherche communs de conservation avec ces institutions.

4.4.2. Centres de recherche hébergés à la BnF

Depuis 1996, la BnF héberge dans ses emprises, l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France (IRPMF, UMR 200) en lui mettant notamment à disposition 180 m² de locaux.

Une nouvelle convention d'hébergement pour la période 2008-2012 et un avenant à la convention de création ont été signés pour les annexer au rapport d'activité quadriennal que le laboratoire devait produire aux fins d'évaluation par l'AERES la période décembre 2006-juin 2010 et de nouvelles contractualisation (2012-2015)²⁷.

4.4.3. Partenaires de recherche de la BnF

Pour mener à bien ses programmes de recherche ou prendre part à des programmes conduits par d'autres institutions, la BnF est associée à un réseau de partenaires de recherche qui compte :

- l'UMR 5189, Histoire et Sources des Mondes Antiques (HiSoMA) : versement d'une subvention de 6000 euros pour le projet de recherche *Catalogue des monnaies de l'Empire romain* ;
- la Bibliothèque des sciences humaines et sociales Descartes ;
- la Cellule de coordination documentaire nationale pour les mathématiques (MathDoc) ;
- le Centre Alexandre Koyré - Centre de recherche en histoire des Sciences et des Techniques (CAK-CRHST) ;
- le Centre d'Études Préhistoire, Antiquité, Moyen-Age (CEPAM) ;
- le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM) ;
- le Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) ;
- le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF) : composés organiques volatils, etc. ;
- le Centre de recherche sur la conservation des collections (CRCC) ;
- le Centre Ernest-Babelon de l'Institut de recherche sur les archéomatériaux (IRAMAT) : une nouvelle convention a été signée, la précédente du 28 janvier 1998 étant arrivée à échéance en 2005 ; *Catalogue des monnaies gauloises*, etc. ;
- le Centre Informatique National de l'enseignement supérieur (CINES) ;
- Histoire et sources des mondes antiques (HISOMA) ;
- Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe (IRICE) ;
- l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC) : *Bibliographie annuelle de l'histoire de France* ;
- l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST) ;
- l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) : *Librairie de Charles V*, *Manuscrits carolingiens*, *In Principio*, *Le Roman de la Rose*, *Projets ANR Biblifram*, *MANNO*, etc. ;
- l'Institut des Hautes Études de l'Amérique latine - Centre de Recherche et de Documentation sur l'Amérique latine (IHEAL-CREDAL) ;
- l'Institut des Textes et Manuscrits Modernes (ITEM) : BnF responsable du fonds Elsa Triolet - Louis Aragon, membre de l'équipe Sartre, comité éditorial des *Œuvres de Jean-Baptiste Say*, *projets ANR OPTIMA* et *Cahiers Proust* ;
- le Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC) ;
- la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (MSHDijon) ;
- la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme ;
- Support à l'accès unique aux données et aux documents numériques en Sciences Humaines et Sociales (SupADONIS).

La direction des Collections a pris part à des réunions concernant le projet de Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) « HESAM » (pour « Hautes Etudes – Sorbonne – Arts et Métiers »), qui vise à construire à Paris un PRES pluridisciplinaire de visibilité mondiale. Le PRES HESAM²⁸ a été créé en décembre 2010.

4.4.4. Sociétés savantes, associations et comités hébergés

Par ailleurs, la BnF héberge ou est le siège de diverses sociétés savantes, comités ou associations professionnelles :

- l'Association française d'archives sonores (AFAS) dont le Bulletin a fait l'objet, au cours de l'année 2010, d'une mise en ligne sur le site *Revues.org*, url : <<http://afas.revues.org/>> ;
- l'Association internationale de bibliophilie ;
- l'Association Internationale des Bibliothèques, archives et centres de documentation Musicaux - Groupe français, url : <<http://www.aibm-france.fr/>> ;
- le Comité national de la gravure française, url : <<http://cths.fr/an/societe.php?id=3016>> ;
- le Comité national du livre illustré français ;
- la Société d'Histoire du Théâtre, url : <<http://www.sht.asso.fr/>> ;
- la Société de Géographie, url : <<http://www.socgeo.org/>> ;
- la Société française de numismatique, url : <<http://www.sfnm.asso.fr/pages/accueil.php>> ;
- la Société Française de Photographie (SFP), url : <<http://www.sfp.photographie.com/>>.

²⁷ Depuis, l'INSHS du CNRS a proposé de prolonger d'un an la durée de l'unité pour décaler le dépôt du dossier de renouvellement en 2011 afin que le mandat de l'IRPMF prolongé jusqu'en 2012 soit en conformité avec les unités de la vague C dont le mandat couvre la période 2013-2016.

²⁸ Décret n° 2010-1751 du 30 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « héSam », url : <http://www.ephe.sorbonne.fr/images/stories/docs_ephe/Hesam/decret_pres_hesam.pdf>.

4.5. Le GIS "Les sources de la culture européenne et méditerranéenne"

Au cours de l'année 2010, la BnF a signé la convention de création du Groupement d'intérêt Scientifique (GIS) « Les sources de la culture européenne et méditerranéenne » qui regroupe l'Atelier de recherche sur les textes médiévaux et leur traitement assisté (ARTeM), le Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale (CESCM), le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CESR), le Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales (CIHAM), le Centre Paul-Albert Février, l'École Nationale des Chartes (ENC), l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), l'Institut des traditions textuelles, le Groupe d'Anthropologie Historique de l'Occident Médiéval (GAHOM-EHESS) et l'UMR Orient et Méditerranée.

Centré sur l'étude de l'Océan indien, de l'Antiquité au XVI^e siècle (1580), le GIS vise à fédérer des compétences et des moyens pour contribuer à une meilleure visibilité des disciplines de l'érudition et de l'étude des sources écrites et figurées concernant le bassin méditerranéen, dans les cultures latine, grecque, arabe, hébraïque, etc. pour la période allant de l'Antiquité grecque au début de l'ère moderne.

Le 5 novembre dernier s'est tenue une journée d'étude du GIS intitulée "Numérisation et histoire : enjeux, usages et priorités", où Christoph FLÜELER (Université de Fribourg) et Isabelle LE MASNE DE CHERMONT ont fait l'état des lieux et les priorités sur "La numérisation des manuscrits médiévaux".

4.6. Les autres relations conventionnelles

Des relations conventionnelles lient la BnF à d'autres organismes de recherche (CNRS), des établissements d'enseignement supérieur (École nationale des chartes, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, universités) ou d'autres institutions (éditeurs ou institutions étrangères).

4.7. Les communications scientifiques

L'expertise des personnels scientifiques se mesure à l'aune de leurs nombreuses publications d'ouvrages, la direction ou la contribution à des ouvrages collectifs, français et étrangers, la publication de très nombreux articles, de comptes rendus de lecture, ainsi que des participations (commissariat, rédaction de notices) à des expositions extérieures.

Citons quelques titres pour l'année 2010 : *Art de l'enluminure* ; *Art Libraries Journal* ; *Bibliothèque de l'École des chartes* ; *Bulletin de la Société Paul Claudel* ; *Bulletin de la société française de numismatique* ; *Bulletin des Amis du Mont-saint-Michel* ; *Bulletin des Bibliothèques de France* ; *Bulletin du bibliophile* ; *Cahiers numismatiques* ; *Cahiers rémois de musicologie* ; *En scène !* ; *Extrême orient Extrême occident* ; *Le Français dans le monde* ; *Histoire et civilisation du livre : revue internationale* ; *Humanisme* ; *In Monte Artium. Journal of the Royal Library of Belgium* ; *International Preservation news* ; *Médiévales : langue, texte, histoire* ; *Le Monde des cartes* ; *Nea Rhome. Rivista di Studi bizantinistici* ; *Nouveaux cahiers de la Comédie-Française* ; *Numismatic chronicle* ; *Papers on French Seventeenth Literature* ; *Péninsule, revue archéologique de Narbonnaise* ; *Revue numismatique* ; *Syria* ; *Res, anthropology and aesthetics* ; *Res Orientales* ; *Revue de l'art* ; *Revue de la Société française d'histoire de la médecine* ; *Revue Fontenelle* ; *Rivista della miniatura* ; *Scriptorium* ; *Théâtre/Public* ; 303, arts, recherches, créations...

La valorisation des résultats des programmes de recherche a pris la forme de publications imprimées (monographies et articles scientifiques), d'enrichissements de bases de données en ligne ou hors ligne mais aussi de la participation à des colloques et journées d'études en France et à l'étranger. On peut également souligner que certains programmes de recherche ont pu trouver l'aboutissement dans une valorisation à destination du grand public à travers une exposition (cf. le programme ANR Photocréation, exposition *Des primitifs de la photographie : le calotype en France (1843-1860)*).

4.7.1. Publications scientifiques

Les personnels scientifiques mènent une activité de publication d'ouvrages, de direction ou de contribution à des ouvrages collectifs, dont la liste, pour l'année 2010, est fournie en annexe n° I.

La production scientifique des chercheurs associés et invités de l'établissement permet également d'inscrire l'établissement dans le monde de la recherche. Une réunion de bilan d'étape des travaux en cours a été organisée le 2 avril 2010. Elle a permis d'apprécier la collaboration efficace tissée entre les chercheurs et les départements d'accueil. L'avancement des travaux est, de manière générale, très satisfaisant, et se traduit par des articles, de nombreuses communications à des colloques et des réussites sur le plan professionnel et universitaire.

À titre d'exemples, citons :

- Aurélie Champ a présenté ses recherches sur le contexte de production et les différents usages des photographies d'exploration lors d'un colloque qui a eu lieu les 12 et 13 mars 2010 sous l'intitulé « Photographies en voyage », organisé par l'Association des doctorants en Histoire de l'Art (AHGSA) de

l'Université Concordia à Montréal. Elle a également fait un voyage d'étude au Vietnam, et a été accueillie au centre de recherche de l'Ecole française d'Extrême-Orient à Hanoi.

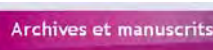
- La recherche de Geoffrey Fleuriad sur le fonds des factums se concrétise dans un article pour la *Revue de la Bibliothèque nationale de France* (à paraître) et l'organisation d'une journée d'études le 26 novembre 2010 à la BnF : "Le Factum, mémoire judiciaire : un regard nouveau sur la France contemporaine".
- Pour mettre en valeur le fonds photographique de la DATAR, Raphaele Bertho a constitué une base de données. Elle a organisé une journée d'études "Patrimoine photographié - Patrimoine photographique" le 12 avril 2010 à l'INHA.
- Nicolas Dufetel a terminé l'étude des manuscrits autographes ou en partie autographes localisés dans le fonds lisztien de la BnF. Ces notices sont aujourd'hui en ligne dans le catalogue général de la Bibliothèque. Outre la soutenance de sa thèse et publication de trois articles, il souligne combien son statut et son expérience en tant que chercheur associé puis invité à la BnF ont été décisifs d'une part dans la décision de Harvard University de lui attribuer un fellowship à la Houghton Library pour étudier des manuscrits (janvier 2010), et d'autre part dans celle de la Fondation Alexander von Humboldt (Berlin), qui a retenu sa candidature pour un stage postdoctoral portant sur une étude de manuscrits de Liszt à Weimar.
- Le travail d'Hélène Fleckinger sur "la production vidéo militante de la décennie 1970" lui a permis d'identifier des manques, d'améliorer le signalement des fonds conservés et surtout d'identifier des fonds particulièrement fragiles et susceptibles de disparaître s'ils ne sont pas transférés et sauvegardés au plus vite. Elle a impulsé une manifestation pour le 40e anniversaire du MLF avec séances de projections-rencontres au Forum des images, les 11-14 mars 2010 et un colloque « Quand les femmes s'emparent de la caméra : histoire des pratiques et théories des représentations ».
- Émilie Hamilka a pu mettre en valeur ses recherches sur les manuscrits enluminés tardifs grâce à une conférence dans le cycle *Trésors du patrimoine écrit* à l'Institut national du patrimoine le 6 avril 2010 sur "L'enluminure de manuscrit au XVIIe siècle : les heures de Louis XIV (Latin 9476)".

4.7.2. Articles scientifiques

À ces publications, il convient d'ajouter les contributions personnelles des agents impliqués dans les programmes de recherche et les personnels scientifiques de l'établissement, publiées dans des revues, des actes de colloques, etc.

4.7.3. Éditions électroniques

Préfigurant ce que pourraient être des « humanités numériques » mises en œuvre au sein de la BnF, le résultat de certains programmes de recherche est immédiatement visible et offert à la communauté des chercheurs par l'alimentation et la mise à jour de plusieurs catalogues de l'établissement et de bases de données scientifiques en ligne. C'est ainsi le cas pour les programmes :

-   Répertoire international des sources musicales (RISM) : le travail permet de mettre en ligne dans le *catalogue général de la BnF*, url : <http://catalogue.bnf.fr/> des notices bibliographiques, analytiques, titres uniformes musicaux et des notices d'autorités personnes physiques ; les notices font l'objet de versements dans la base du RISM sise à Francfort.
-  Catalogue thématique des œuvres de Jean-Philippe Rameau.
-   Manuscrits carolingiens : des notices descriptives de manuscrits sont consultables dans le catalogue *BnF archives et manuscrits*, url : <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/> : catalogue des manuscrits et des fonds conservés au département des Manuscrits, au département des Arts du spectacle et à la Bibliothèque de l'Arsenal ;
-  *Mandrágore*, url : <http://mandragore.bnf.fr/> : base iconographique du département des Manuscrits et de la Bibliothèque de l'Arsenal de plus de 140 000 notices analysant des œuvres au moyen d'un vocabulaire de plus de 16 000 descripteurs ;

-  Bibliographie de la presse française d'information politique et d'information générale (BIPFPIG) : les notices de périodiques du catalogue général de la BnF font l'objet de corrections et d'enrichissements lors de l'établissement de la bibliographie et notamment en vue de préparer la mise en ligne de l'outil.
-  *In Principio*, url : <http://www.brepols.net/publishers/pdf/Brepolis_INPR_FR.pdf> : base des *incipits* des principales collections de manuscrits d'Europe et du monde couvrant la littérature latine depuis ses origines jusqu'à la Renaissance ;

En revanche, de plus en plus de programmes de recherche ont pour objet la création de bases de données ou se servent de bases de données (de la simple saisie dans un tableur Excel à des bases de données relationnelles du type Microsoft Access) pour se constituer et qui restent hors ligne, consultables uniquement par les équipes de recherche ou par un public restreint.

Cette situation résulte en partie du fait que l'envergure de ces outils informatiques ne dépasse pas toujours la masse critique suffisante pour mériter de figurer dans les priorités du plan de développement informatique de l'établissement. Par ailleurs ce type de base pâtit du fait qu'il se trouve à la marge des outils informatiques principaux de la BnF (Gallica, catalogue général et catalogue BnF Archives et manuscrits, Lotus notes, site internet). La destination de certaines de ces bases de données serait de devenir des sites web dédiés ou des bases de données interrogeables en ligne dans un espace spécifique du site internet de l'établissement qui n'existe pas actuellement. Le mouvement autour des « humanités numériques » (digital humanities, url : <<http://tcp.hypotheses.org/>>) mériterait d'être pris en compte par l'établissement pour la production de publications scientifiques en ligne.

L'année 2010 est marquée par la création de plusieurs carnets de recherche publiés par des personnels scientifiques de la Bibliothèque sur la plateforme *Hypothèses.org* (url : <<http://hypotheses.org/>>) proposée par le Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo, url : <<http://cleo.cnrs.fr/>>) :

- *Jean-Baptiste d'Anville : un cabinet savant à l'époque des Lumières* (url : <<http://danville.hypotheses.org/>>) ;
- *MeDIan | Les sociétés méditerranéennes et l'océan Indien* (url : <<http://median.hypotheses.org/>>) ;
- *Cartes et figures du monde : histoire de la cartographie, cultures et savoirs géographiques* (url : <<http://cartogallica.hypotheses.org/>>) ;
- *Manuscrits japonais à peintures : manuscrits japonais à peintures narratives de l'époque Edo dans les collections publiques françaises* (url : <<http://manuscritsjaponais.hypotheses.org/>>) ; initialement produit sous *Atelier de recherche Shuhanron* (url : <<http://shuhanron.blog.free.fr/>>).

À noter également, la participation à des sites spécialisés, par exemple : *Ménestrel : médiévistes sur le net : sources, travaux et références en ligne* (url : <<http://www.menestrel.fr/>>), *Parutions.com* (url : <<http://www.parutions.com/>>) ou encore *nonfiction.fr, le quotidien des livres et des idées* (url : <<http://www.nonfiction.fr/>>).

4.7.4. Revues

La BnF édite des revues de référence dans leur domaine :

- *Revue de la Bibliothèque nationale de France* : Bruno Blasselle, rédacteur en chef ; n° 34 « Chopin à Paris. L'atelier du compositeur » (dossier dir. par Catherine Massip et Cécile Reynaud) ; n° 35 « La prison par écrits » (dossier dir. par Michèle Sacquin) ; n° 36 « Emmanuel Le Roy Ladurie, historien du climat » (dossier dir. par Yann Fauchois) ;
- *La Revue des livres pour enfants* : Annick Lorient-Jolly, rédactrice en chef, l'équipe du CNLJ-JPL collabore régulièrement à la revue (notes de lecture, articles, entretiens, rédaction de 1353 notices critiques) ; n° 251 à 256, dont « L'économie du livre de jeunesse » (n° 252), « Littérature de jeunesse en Corée du Sud » (n° 253), « François Place » (n° 254) ;
- *Takam Tikou : le bulletin de la Joie par les livres* : revue du livre et de la lecture des enfants et des jeunes pour l'Afrique, le Monde arabe, la Caraïbe et l'Océan indien, qui fête ses vingt ans d'existence, est diffusée en ligne depuis mars 2010 ;
- *Liste préselective (LPS)* : recensement de la production éditoriale de livres pour enfants augmenté d'avis critiques. Sur abonnement payant, par courrier ou envoi électronique ;

- *Nouvelles de l'estampe* : organe du Comité national de la gravure française : Gérard Sourd, puis Rémi Mathis, rédacteur en chef ; n° 227/228 à 232. Certains articles de la revue font l'objet d'un dépôt dans le dépôt d'archives ouvertes HAL (url : <<http://hal.archives-ouvertes.fr/>>). La revue a adressé une candidature à *Revue.org* pour y publier avec une barrière mobile d'un an ;
- *Actualités de la conservation* : Isabelle Dussert-Carbone, directeur de la rédaction ; devenue une lettre électronique, url : <[http://www.bnf.fr/fr/professionnels/actualites de la conservation/s.actualites conservation dernier numero.html](http://www.bnf.fr/fr/professionnels/actualites_de_la_conservation/s.actualites_conservation_dernier_numero.html)>.

Plusieurs membres du personnel scientifique de la BnF dirigent ou sont membres du comité de rédaction ou de lecture des périodiques allant des *Actualités de la conservation* à *Revue numismatique*, *Romania*, *Scriptorium*, en passant par le *Bulletin du bibliophile*, *Bulletin monumental*, *Histoire et civilisation du livre : revue internationale*, *Imago Mundi*, *Nouvelles du livre ancien*, etc.

4.7.5. Colloques et journées d'étude

Colloques²⁹ et journées d'études, en France et à l'étranger, témoignent du rayonnement scientifique de l'établissement.

4.7.5.1. Colloques et journées d'étude organisés par la BnF

La BnF organise un nombre important de colloques et journées d'études à titre individuel ou en collaboration avec d'autres organismes. Les collaborateurs de la bibliothèque y assurent des rôles variables : présidence de séances, modération de tables rondes, et plus généralement communications. La liste de ces manifestations, pour l'année 2010, en est fournie en annexe II.

4.7.5.2. Colloques et journées d'étude organisés par d'autres institutions

À cela il convient d'ajouter la participation et les communications de membres de la BnF à des congrès organisés par d'autres institutions auxquels ils participent soit au titre de représentants de la BnF, soit à titre personnel. Leur liste est fournie en annexe III.

4.7.5. Enseignements, séminaires, direction de thèses, cours et formations assurés par les agents

La Bibliothèque nationale de France occupe une place singulière dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation des cadres des bibliothèques et de l'information, mais aussi, pour une moindre part, des musées et de l'audiovisuel. Elle conserve des documents spécialisés dont ses responsables de fonds acquièrent une connaissance approfondie : par exemple antiques, monnaies, estampes, fonds sonores, manuscrits, livres anciens, documents multimédia ; il est alors naturellement fait appel aux conservateurs pour assurer des cours ou séminaires.

La BnF est aussi traditionnellement un objet d'étude et un lieu professionnel d'apprentissage pour la bibliothéconomie, la bibliographie, l'histoire du livre et des différents médias, mais aussi de plus en plus, les ressources numériques, le signalement et l'archivage de l'internet... Elle produit, diffuse et organise de l'information qui se révèle modélisante pour l'ensemble des bibliothèques (catalogues, normes, autorités). Les missions nationales qu'elle assure (collecte du dépôt légal pour tous les supports prévus par le cadre législatif, de l'imprimé à l'archive de l'internet ; Bibliographie nationale française,...) doivent impérativement être connues des futurs professionnels.

Le recours à son personnel scientifique apparaît, à tous ces titres, incontournable et l'on ne s'étonnera pas de la part très importante occupée par cette fonction dans le rayonnement intellectuel de l'établissement. Une part très significative de l'enseignement est assurée pour les grandes écoles que sont : l'École nationale des chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'Institut national du patrimoine, les Écoles normales supérieures (Paris et Lyon), l'École pratique des hautes études (Histoire et civilisation du livre, Musicologie, Numismatique), l'École du Louvre.

²⁹ Sous cette dénomination, nous entendons l'ensemble des manifestations de type : rencontre, journée d'études, congrès, symposium ou workshop.

On note aussi des cours, séminaires³⁰, direction d'études, dans de nombreux autres écoles, instituts ou universités : Universités : Paris 1, Paris 3, Paris 4, Paris 7 (iconographie du monde médiéval musulman, paléographie japonaise), Paris 10 (littérature pour la jeunesse, DUT métiers du livre), Paris 12, Paris 13 (sciences du jeu), Reims,... et aussi Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, Institut catholique, Institut des textes et manuscrits modernes, Institut de recherche et d'histoire des textes, Institut européen des sciences religieuses, École des bibliothécaires-documentalistes, École Estienne, Institut français de restauration des œuvres d'art, ou dans plusieurs bibliothèques municipales.

L'accueil, l'encadrement, le tutorat de stagiaires et de jeunes professionnels, ainsi que la direction de travaux d'études, de mémoires et thèses sont des corollaires évidents de la situation centrale qu'occupe la BnF dans le monde académique, pour ses domaines d'excellence (histoire du livre, du manuscrit, de la reliure, de l'estampe, de la photographie, de l'affiche, de la cartographie, du son, du cinéma, du spectacle, musicologie, numismatique, archéologie...).

À cet effet, signalons les agents de l'établissement ayant soutenu en 2010 des habilitations à diriger les recherches :

- Frédérique Duyrat, 18 décembre 2010, Université Paris Sorbonne – Paris IV : « Amasser, disperser : accumulation et circulation de la monnaie en Syrie hellénistique. Essai. »
- Cécile Reynaud, septembre 2010, Université Paul Verlaine, Metz : « Romantisme musical et société : Carrières de musiciens, de la virtuosité à la musique académique ». Cécile Reynaud est depuis octobre 2010 directeur d'étude en musicologie à l'École pratique des hautes études.

Le Centre national de la littérature pour la jeunesse - La Joie par les livres assure la responsabilité pédagogique de l'option littérature pour la jeunesse de la licence professionnelle du DUT métiers du livre de l'Université Paris X. Il conçoit le programme (60h de cours) et procède à l'évaluation (6 personnes du service participent à cette action).

On note aussi, pour plusieurs conservateurs, le suivi de travaux scientifiques de chercheurs.

4.7.6. *Expertise scientifique, certifications, présidence et jurys*

Comme d'autres institutions publiques, la BnF est chargée d'examiner les demandes de certificats pour un bien culturel qui lui sont transmises par la Direction du livre et de la lecture, et pour quelques documents, par la Direction des musées de France. Les biens culturels sont classés en douze catégories dont plusieurs concernent la BnF : les objets archéologiques, manuscrits, archives, collections présentant un intérêt historique, paléontologique, ethnographique ou numismatique, ainsi que les documents multiples comme les livres, estampes, photographies, cartes.... L'examen des demandes est effectué dans les départements de collections concernés. En 2010, sur 1523 demandes de certificat pour un bien culturel, 282 ont fait l'objet d'un rapport scientifique. La répartition des demandes par départements est la suivante : Bibliothèque de l'Arsenal (5) ; départements des Arts du spectacle (3), Cartes et plans (32), Estampes et photographie (310), Monnaies, médailles et antiques (530), Manuscrits (475), Musique (46) ; Réserve des livres rares (122). Aucun dossier n'a fait en 2010 l'objet d'une présentation devant la commission consultative des trésors nationaux.

L'expertise scientifique peut recouvrir des activités multiples, comme : analyse et identification de collections (expertise du Pontifical d'Autun, XIV^e siècle, déposé en 2010 par l'évêché d'Autun à la bibliothèque municipale), assistance à des projets de déménagement, création ou ouverture de bibliothèques, commissions d'acquisitions, détermination de la valeur d'objets provenant de fouilles archéologiques, découvertes fortuites, trouvailles monétaires, examen de fonds et collections spécifiques, y compris à l'étranger ou avant numérisation, lecture de portfolios photographiques (Rencontres internationales de la photographie, Mois de la photo), avis sur un projet d'acquisition (y compris pour d'autres établissements publics), pilotage de groupe de normalisation (catalogage des monographies anciennes), rédaction de cahier des charges (numérisation de collections).

Le département de la Conservation avec ses experts, ses spécialistes dans tous les domaines de la conservation préventive ou curative, restauration, reliure, reproduction, gestion des risques, plan d'urgence, numérisation, OCR, préservation numérique, ses ingénieurs physiciens, chimistes et microbiologistes, intervient également dans la surveillance, l'expertise et les préconisations pouvant améliorer toute condition ou action liée à son domaine.

D'autres agents ont assuré une représentation dans des conseils³¹ :

³⁰ Cours et interventions dans des séminaires : École normale supérieure, Institut d'histoire moderne et contemporaine (Stefan Lemny) ; École pratique des hautes études, Histoire et civilisation du livre (Jean-Dominique Mellot, Marie-Hélène Tesnière) ; CNRS-UMR 5037, Groupe Renaissance et Âge classique (Jean-Dominique Mellot) ; Université d'Erlangen (Charlotte Denoël) ; Université Paris 12 (Jean-Marc Chatelain) ; Université Paris 10-Nanterre (Marc Rochette) ; Université de Perpignan, Centre de recherches historiques sur les sociétés méditerranéennes (Michel Amandry) ; INHA - UMR 8585 (Michel Amandry) ; Université Paris 3, ED 267 Arts et médias, séminaire de séminaires transdisciplinaires (Joël Huthwohl), etc.

³¹ Le Conseil de l'École Doctorale est un organe délibératif traitant les questions d'ordre stratégique, scientifique et pédagogique de l'école.

- Écoles doctorales : ED3 – Littératures françaises et comparée, Paris 4 (Bruno Blasselle) ; ED 120 - Littérature française et comparée, Paris 3 (Marie-Hélène Tesnière) ; ED 268 - Langage et langues : description, théorisation, transmission, Paris 3 (Pascal Cordereix) ;
- Équipes d'accueil : EA 4349 - Étude et édition de textes médiévaux, Paris IV (Thierry Delcourt) ; EA 4116 - Savoirs et pratiques du Moyen Âge à l'époque moderne, EPHE (Catherine Massip) ;
- UFR : Littérature française et comparée, Paris 4 (Marie-Odile Germain) ; Musicologie, Paris 4 (Catherine Massip) ;
- UMR : UMR 8132 – ITEM, CNRS-ENS (Marie-Odile Germain) ;
- Société de géographie (Olivier Loiseaux, Jean-Yves Sarazin).

4.7.7. Distinctions, prix et récompenses

Stefan Lemny (département Philosophie, histoire, sciences de l'homme) a reçu le 9 septembre 2010 le « Cantemir Prize », décerné par la Berendel Foundation, Oxford, pour son ouvrage publié en 2009 : *Les Cantemir, l'aventure européenne d'une famille princière au XVIII^e siècle*, aux éditions Complexe³².

4.8. La Valorisation de la recherche

En lien étroit avec la direction des collections et la direction des services et des réseaux, la délégation à la Stratégie et à la Recherche œuvre à l'amélioration de la visibilité en interne et en externe des programmes de recherche conduits en son sein et surtout des résultats qui en émanent.

Au cours de l'année 2010, les pages de présentation de la recherche sur le site institutionnel de l'établissement ont fait l'objet de mises à jour pour prendre en compte le lancement du nouveau plan triennal de la recherche. Dans l'intranet Biblionauts, des pages « Recherche » ont été créées et font l'objet de régulières mises à jour reflétant l'actualité du domaine (annonces de publications, colloques, nouveaux programmes, etc.).

Le projet de création d'une base de signalement des programmes de recherche associée à une base de références bibliographiques afin de recenser l'ensemble de la production scientifique de l'établissement et de ses agents et à un dépôt d'archives ouvertes pour mettre à la disposition de la communauté scientifique les résultats de la recherche est en cours de réalisation ou d'instruction, selon les volets du projets.

La communication autour des activités scientifiques et de recherche de la BnF ainsi que la visibilité des expertises professionnelles de l'établissement se fait également via des actions de valorisation : expositions dont le commissariat est assuré entièrement ou en collaboration par la BnF, édition des catalogues correspondants, expositions virtuelles, dossiers pédagogiques en ligne et fiches pour les enseignants, publications destinées au « grand public », manifestations culturelles, conférences, visites, tournages audio et vidéo, etc.

4.8.1. Expositions

Les expositions dont le commissariat était, tout ou partie, assuré par des agents de l'établissement, tenues à la BnF ou hors les murs furent les suivantes :

- *La Bastille ou "L'enfer des vivants" : à travers les archives de la Bastille*, Bibliothèque de l'Arsenal, 9 novembre 2010-11 février 2011 (commissaire : Danielle Muzerelle ; Elise Dutray)
- *La France de Raymond Depardon*, François-Mitterrand, Grande Galerie, 30 septembre 2010-9 janvier 2011 (commissaire : Anne Biroleau)
- *France*¹⁴, François-Mitterrand, Allée Julien Cain, 30 septembre-21 novembre 2010 (commissaire : Anne Biroleau)
- *Hans Hartung : estampes*, François-Mitterrand, Galerie François 1^{er}, 12 octobre 2010-16 janvier 2011 (commissaire : Céline Chicha-Castex)
- *Des primitifs de la photographie : le calotype en France (1843-1860)*, Richelieu, 19 octobre-16 janvier 2011 (commissaire : Sylvie Aubenas)
- *Rolf Liebermann*, Bibliothèque-musée de l'Opéra, 14 décembre 2010-10 avril 2011 (commissaire : Mathias Auclair)
- *La collection Villemot*, François-Mitterrand, Galerie des Donateurs, 5 octobre-28 novembre 2010 (commissaire : Anne-Marie Sauvage)

- *Les Amis de la BnF*, François-Mitterrand, Galerie des Donateurs, 14 décembre 2010-30 janvier 2011 (commissaire : Odile Faliu)
- *Ionesco*, 6 octobre 2009 - 3 janvier 2010 (commissaire : Noëlle Giret)
- *Rétrospective Michael Kenna*, 13 octobre 2009 - 24 janvier 2010 (commissaire : Anne Biroleau)
- *La Légende du roi Arthur*, 20 octobre 2009 - 24 janvier 2010 (commissaire : Thierry Delcourt)
- *Les Ballets russes*, 24 novembre 2009 – 23 mai 2010 (commissaire : Mathias Auclair et Pierre Vidal)
- *Miniatures et peintures indiennes*, 10 mars – 6 juin 2010
- *Tim*, 16 mars – 18 avril 2010 (commissaire : Martine Mauvieux)
- *Dessins de presse*, 23 mars – 25 avril 2010 (commissaire : Martine Mauvieux)
- *Qumrân : le secret des manuscrits de la mer Morte*, 13 avril – 11 juillet 2010 (commissaire : Laurent Héricher)
- *Gilles Aillaud, Encyclopédie de tous les animaux y compris les minéraux*, 26 mai - 18 juillet 2010 (commissaire : Marie-Cécile Miessner)
- *Hommage à Régine Crespin*, Opéra national de Paris, 19 juin - 15 août 2010 (commissaire : Pierre Vidal)
- *Estivales de la BnF 2010. Des trésors pour l'été : enrichissements remarquables de la Bibliothèque nationale de France*, 19 juin – 29 août 2010 (commissaire : Odile Faliu)
- *Bourse du Talent 2010*, 17 décembre 2010 – 20 février 2011 (commissaire : Anne Biroleau)

En dehors des expositions qu'elle organise dans ses propres galeries et sur ses différents sites, la Bibliothèque nationale de France participe à nombre d'expositions extérieures, en les enrichissant de prêts majeurs, en partageant le commissariat. Cet apport est insuffisamment perçu par le public et n'est pas toujours mis en valeur par les médias.

- *Sciences (et) fiction : Aventures croisées*, Paris, Cité des sciences et de l'industrie, 21 octobre 2010 - 29 août 2011 (commissaire : Clément Pieyre)
- *Charles Garnier : un architecte pour un Empire*, Paris, École nationale supérieure des Beaux-Arts, 26 octobre 2010 - 9 janvier 2011 (commissaire : Mathias Auclair)
- *Orages de papier. La Grande Guerre des médias*, Paris, Musée d'histoire contemporaine, Hôtel national des Invalides, 27 octobre 2010 - 15 janvier 2011 (commissaire : soutien de Carine Picaud)
- *Chrétien de Troyes et la légende du roi Arthur*, Troyes, Médiathèque, 14 mars - 30 juin 2011 (commissaire : participation de Thierry Delcourt)
- *Chopin à Paris, l'atelier du compositeur*, Paris, Cité de la Musique, 9 mars – 6 juin 2010 (commissaire : Cécile Reynaud)
- *L'Estampe impressionniste*, Festival Normandie Impressionniste, Musée des Beaux-arts de Caen, 4 juin - 5 septembre 2010 (commissaire : Valérie Sueur-Hermel)
- *France 1500 : entre Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Grand Palais, 6 octobre 2010 – 10 janvier 2011
- *Sciences et curiosités à la Cour de Versailles*, Château de Versailles, 26 octobre 2010 - 3 avril 2011
- *Traits modernes Picasso, Matisse, Miro, Brauner*, Bibliothèque municipale de Lyon, La Galerie, du 3 février au 30 avril 2010 (commissaire : Marie-Cécile Miessner)

De nombreux articles et des notices pour des expositions extérieures, avec prêts d'œuvres appartenant aux collections de la BnF ont été produits.

4.8.2. Catalogues d'exposition

Si les catalogues d'exposition et a fortiori les dossiers publiés par le Service pédagogique de la Bibliothèque nationale de France ne relèvent pas à proprement parlé des activités de recherche de l'établissement, ils n'en sont pas moins cités pour mémoire en annexe IV car l'expertise des agents de la bibliothèque s'y déploie dans les contributions. À titre d'exemple, pour l'année 2010, citons *La Bastille ou "L'enfer des vivants" : à travers les archives de la Bastille*, *Miniatures & peintures indiennes*, *Primitifs de la photographie : le calotype en France, 1843-1860* ou encore *La France de Raymond Depardon*.

Au cours de l'année 2010, la BnF a mené une réflexion sur la présentation des collections et le parcours historique et muséographique du quadrilatère Richelieu, à l'issue de sa rénovation, notamment grâce à l'installation d'une Galerie des trésors dans la galerie Mazarine, et à plusieurs lieux dédiés.

4.9. La Coopération en matière de recherche

De nombreux contacts sont pris avec des organismes documentaires et des bibliothèques pour élargir les possibilités de collaboration et préparer des conventions ultérieures de coopération (dépôt légal du web, conservation partagée, numérisation, etc.). Or, il est à noter que se font jour des projets de publication d'ouvrages, d'expositions, de création de bases de données qui peuvent relever de la recherche.

Signalons donc des actions de coopération nationale ou internationale allant dans le sens du rayonnement des activités scientifiques de l'établissement.

4.9.1. Actions de coopération scientifique nationale

Ces actions sont menées avec des universités, laboratoires, UMR, etc.

Bibliographie

Mise en ligne de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale* (BIPFPIG), poursuite des travaux d'intégration dans le Catalogue collectif de France (CCFr)

Cartographie

Projet *CartoMundi* en coopération : gestion informatique et signalement de séries cartographiques (Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, CNRS, IGN, Institut de géographie, département des Cartes et plans).

Documents sonores

Corpus oraux : projet de pérennisation et de valorisation des corpus oraux avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Manuscrits

- Groupe national de travail, piloté par le Service du livre et de la lecture, pour élaborer un *Guide des bonnes pratiques de l'EAD en bibliothèques*
- Portail national des manuscrits médiévaux : proposer un accès fédérateur aux ressources bibliographiques (Calames, BnF Archives et manuscrits, CCFr-CGM), aux bases iconographiques (Enluminures, Liber Floridus, Mandragore), à la base Initiales de l'IRHT, aux bases de manuscrits numérisés intégralement (Champagne-Ardenne, Valenciennes, Nîmes,...), aux ressources pédagogiques et culturelles en ligne, tout en veillant à la conservation pérenne des données
- Groupe de travail sur un Glossaire codicologique arabe (IRHT)

Musique

- Institut de recherche du patrimoine musical français (IRPMF)
- Conversion rétrospective de la collection *Patrimoine musical régional*, recensant les sources musicales manuscrites et imprimées, du XVI^e au XX^e siècle, conservées dans des institutions publiques françaises (bibliothèques, centres d'archives, conservatoires, écoles de musique ou musées), hors BnF. Achèvement en juin 2010 (36 catalogues imprimés).
- RISM-France : la future base en ligne sera hébergée sur le portail du Catalogue collectif de France.

Numismatique

- Partenariat avec le CNRS-IMARAT, Centre Ernest-Babelon, Orléans.

Patrimoine musical régional

- Le Ministère de la Culture et de la Communication et la Bibliothèque nationale de France ont entrepris la conversion rétrospective de la collection *Patrimoine musical régional*, recensant les sources musicales manuscrites et imprimées, du XVI^e au XX^e siècle, conservées dans des institutions publiques françaises (bibliothèques, centres d'archives, conservatoires, écoles de musique ou musées), hors BnF.

Spectacle

- Portail des arts de la marionnette, porté par l'Institut international de la marionnette et soutenu par la Mission recherche et technologie du ministère de la Culture, avec une quinzaine de partenaires, dont le département des Arts du spectacle
- Convention avec l'Université Paris 1, master Cinéma « Histoire, théories, archives »
- Projet de valorisation des collections de cirque, en partenariat avec le Centre national des arts du cirque, en cours d'élaboration

La BnF a signé le 7 avril 2010 un accord de partenariat avec l'association Wikimedia France permettant à tous les internautes, au travers de Wikisource, d'avoir accès aux transcriptions d'œuvres tombées dans le domaine public issues de Gallica, soit 1 400 textes en français intégrés à Wikisource, accessibles en mode texte OCRisé et en mode image. Une autre partie de l'accord concerne la cession des droits de la BnF sur les fiches autorités pour reprise dans Wikipédia.

4.9.2. Actions de coopération scientifique internationale

Arts du spectacle

- Un programme international de coopération scientifique sur « Le Son du théâtre » (départements de l'Audiovisuel et des Arts du spectacle) est mené avec l'UMR 7172 CNRS-ARIAS - Atelier de recherche sur l'intermédialité et les arts du spectacle (Paris) et l'Université de Montréal, le CRI, Centre de recherche sur l'intermédialité (Montréal) (Url : <<http://www.lesondutheatre.com/>>).

Haïti

- Une convention de partenariat avec la John Carter Brown Library (Haïti), pour un recensement des ressources de la BnF sur l'île.

Littérature de jeunesse

- Du fait de l'intégration du CNLJ-JPL à la BnF, la BnF devient la section française d'IBBY (International Board on Books for Young People).

Livre ancien

- En 2010, 940 000 notices bibliographiques antérieures à 1831 provenant de la BnF sont chargées dans la base HPB (Heritage of the Printed Book) du Consortium européen des bibliothèques de recherche (CERL).

Numismatique

- Le département des Monnaies, médailles et antiques a déposé au Musée Getty 107 pièces d'argenterie (trésor de Berthouville et 4 grands plats) pour étude, restauration et exposition (2010-2015).

Sciences politiques

- La BnF s'est associée au projet « Histoire du Lexique politique français », financé par le Conseil Européen de la Recherche, et porté par l'ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue française), 2009-2014 (Url : <<http://www.atilf.fr/atilf/equipements/erc.htm>>).

Turquie

- Des rencontres professionnelles franco-turques, organisées par le Bureau international de l'édition française, se sont tenues à l'occasion du Salon du livre de Paris, 23-24 mars 2010 ainsi qu'une conférence sur la production éditoriale en livres pour la jeunesse en Turquie et en France. Le salon du livre est l'occasion pour le BIEF d'inviter une délégation d'éditeurs turcs pour participer à deux journées de rencontres professionnelles avec leurs homologues français.

5. Quelques perspectives

Force est donc de constater que le panorama de la recherche et des activités scientifiques de la BnF couvre un vaste champ disciplinaire, important par les financements en jeu et le nombre et la qualité des partenariats engagés.

Cependant, il apparaît que ces activités mériteraient une valorisation accrue et un renforcement de la diffusion de leurs résultats auprès de la communauté scientifique.

C'est pourquoi la BnF a inscrit dans son contrat de performance 2009-2011, renouvelé par un avenant pour la période 2011-2013, des actions visant à développer la valorisation des activités de recherche, et d'une manière générale de toutes les expertises scientifiques et professionnelles de la BnF.

L'établissement s'est engagé à élaborer un document d'orientation stratégique (DOS) de sa politique de recherche et à mettre en oeuvre des actions en vue d'adopter les outils et méthodes provenant du champ des « humanités numériques ».

Annexes

Annexe n° I : Publications scientifiques

- BARRAUD, Henry, *Un compositeur aux commandes de la radio : essai autobiographique* / Henry Barraud ; édité sous la direction de Myriam Chimènes et Karine Le Bail ; avec la collaboration de Anne-Sylvie Barthel-Calvet, Vincent Casanova, Laetitia Chassin... [et al.] ; préface de Jean-Noël Jeanneney et Bruno Racine. - Paris : Fayard : Bibliothèque nationale de France, impr. 2010 (impr. en Espagne). - 1 vol. (1127 p.) : ill., couv. ill. ; 24 cm.
Rappelons que cette publication résulte du programme de recherche mené dans le cadre du plan triennal de la recherche 2007-2009.
- *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale, des origines à 1944*. 8, *Ardennes* / [Bibliothèque nationale de France, Direction des collections, Service de l'Inventaire rétrospectif] ; [rédigé] par Patrice Caillot ; avec la collaboration de Laurence Varret et Else Delaunay, Paris : Bibliothèque nationale de France, impr. 2010, 87 p.
- CIXOUS, Hélène, *La ville parjure ou Le réveil des Érinyes*, Nouv. éd. rev. et augmentée avec le film D'après La ville parjure de Catherine Vilpoux, Paris : Théâtre du soleil : Éd. théâtrales : Bibliothèque nationale de France, cop. 2010, 233 p.
- COGNET, Anne-Laure, *Lire en V.O. Livres pour la jeunesse en portugais*, Paris : Bibliothèque nationale de France/Centre national de la littérature pour la jeunesse-La Joie par les livres : Ibbey France, 2010.
- GIBELLO, Corinne (dir.), *La conservation partagée des fonds pour la jeunesse à l'heure de la valorisation des collections*, Paris : Bibliothèque nationale de France/Centre national de la littérature pour la jeunesse-La Joie par les livres : Paris bibliothèques, 2010. ISBN 978-2-35494-028.
- HERVOUET, Claudine (dir.), *L'avenir du livre pour la jeunesse : Actes du colloque organisé le 26 novembre 2009 par la Bibliothèque nationale de France / Centre national de la littérature pour la jeunesse – La Joie par les livres et l'Association française de recherche sur les livres et les objets culturels de l'enfance*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2010. ISBN 978-2-35494-026-3
- *Jetons des institutions centrales de l'Ancien Régime. Assemblée du clergé de France, ordres du roi, maisons du roi, de la reine, du dauphin et de la dauphine. Catalogue. Tome premier (n° 1 à 285)* / Thierry Sarmant et François Ploton-Nicollet, Paris : BnF, 2010, 192 p.
- *L'estampe au Grand siècle : études offertes à Maxime Préaud* / textes édités par Peter Fuhring, Barbara Brejon de Lavergnée, Marianne Grivel... [et al.], Paris : École nationale des Chartes : Bibliothèque nationale de France, 2010, 612 p. dont 16 p. de pl. (Matériaux pour l'histoire, ISSN 1760-5687 [sic] ; 9).
- PROUST, Marcel, *Cahier 71 : Bibliothèque nationale de France, Nouvelles acquisitions françaises 18321. Volume I, Fac-similé [...] & diagramme des unités textuelles* / Marcel Proust ; [édition réalisée par Francine Goujon, Shuji Kurokawa, Nathalie Mauriac Dyer... et al.]. - Turnhout : Brepols ; Paris : Bibliothèque nationale de France, cop. 2009. - 1 vol. (IX-213 p.) : fac-sim. ; 31 cm.
- PROUST, Marcel, *Cahier 71 : Bibliothèque nationale de France, Nouvelles acquisitions françaises 18321. Volume II, Transcription diplomatique* / Marcel Proust ; transcription diplomatique [par] Shuji Kurokawa, Pierre Edmond Robert ; introduction, notes et index [par] Francine Goujon, Nathalie Mauriac Dyer ; diagramme et analyse [par] Nathalie Mauriac Dyer. - Turnhout : Brepols ; Paris : Bibliothèque nationale de France, cop. 2009. - 1 vol. (XXXIII-264 p.) : fac-sim. ; 31 cm.

La compétence scientifique des agents de l'établissement se mesure également aux ouvrages publiés à l'extérieur par d'autres éditeurs que la BnF :

- BOCCACE, *Le Décameron*, facsimile du manuscrit 5070 de la Bibliothèque de l'Arsenal, textes de Danielle Muzerelle et Marie-Hélène Tesnière, Valencia, Scriptorium, 2010³³.
- *Grandes heures d'Anne de Bretagne*, facsimile du manuscrit Latin 9474 de la Bibliothèque nationale de France, introd. codicologique de Marie-Pierre Laffitte, Barcelone, Ediciones Manuel Moleiro, Barcelone, 2010³⁴.
- GRICOURT, Daniel ; HOLLARD, Dominique, *Cernunnos, le dioscore sauvage : recherches comparatives sur la divinité dionysiaque des Celtes* / préface de Bernard Sergent, Paris : l'Harmattan : Association Kubaba, DL 2010, 561 p. (Kubaba. Série Antiquité).
- HOLLARD, Dominique (éd.), *L'armée et la monnaie. II, Actes de la journée d'études du 25 avril 2009 à la Monnaie de Paris* / [organisée par la Société d'études numismatiques et archéologiques] ; présidée par le Prof. Yann Le Bohec, ... ; textes publiés par Dominique Hollard, Paris : SENA, 2010, 112 p.-XVIII p. de pl. (Recherches et travaux de la Société d'études numismatiques et archéologiques ; n° 3).
- MATHIS, Rémi, *Les bibliographies nationales rétrospectives : entre recherche d'identité et identité de la recherche*, Sarrebruck, Éditions universitaires européennes, 2010.

³³ Url : <<http://www.scriptorium.net/en/obras.php?id=204&pagina=1>>.

³⁴ Url : <<http://www.moleiro.com/fr/livres-d-heures-grandes-heures-danne-de-bretagne.html>>.

- MOLLIER, Jean-Yves ; TRUNEL, Lucile (dir.), *Du poche aux collections de poche : histoire et mutations d'un genre : actes des ateliers du livre*, BnF, 2002 et 2003, Liège : Éditions du Cefal, 2010. (Cahiers des paralittératures, n°10).
- *Passeurs d'histoire(s). Figures des relations France-Québec en histoire du livre*, actes du colloque de Montréal, juin 2008, publiés sous la dir. de Marie-Pier Luneau, Jean-Dominique Mellot, Sophie Montreuil et Josée Vincent, Québec, Presses de l'université Laval, 2010.
- PREAUD, Maxime, dans *Un cabinet particulier : les estampes de la Collection Frits Lugt* / cat. par Stijn Alsteens, Holm Bevers, Rhea Sylvia Blok, Hans Buijs, Jan Piet Filedt Kok, Peter Fuhring, Anthony Griffiths, Freek Heijbroek, Erik Hinterding, Ger Luijten, Maxime Préaud, Martin Royalton-Kisch, Peter Schatborn, Cécile Tainturier et Ilja M. Veldman ; avec un essai de Peter Schatborn ; éd. par Hans Buijs. - Paris : Fondation Custodia, 2010. - 379 p. : ill. en coul. ; 30 cm.
- PREAUD, Maxime, Préface dans *A l'origine du livre d'art : les recueils d'estampes comme entreprise éditoriale en Europe (XIV^e-XVIII^e siècles)* / Cordélia Hattori, Estelle Leutrat, Véronique Meyer, Maxime Préaud (Préfacier), Silvana Editoriale, 2010, 287 p. ; 24 cm. (Biblioteca d'arte).
- *Textiles de Dunhuang dans les collections françaises*, Zhao Feng, dir., Laure Feugère et Nathalie Monnet, Shanghai, Donghua University Press, 2010 (éd. trilingue, français, chinois et anglais)³⁵.

Annexe n° II : Colloques et journées d'étude organisés par la BnF

- *2es Rencontres européennes de la littérature pour la jeunesse.*
- *Cartographier l'Afrique, IXe - XIXe siècle : Construction, transmission et circulation des savoirs cartographiques sur l'Afrique (Europe, monde arabe et Afrique),* organisé par le CEMAF / CNRS / BnF, 2-3 décembre 2010, Paris.
- *Jules Renard, un œil clair pour notre temps,* BnF / Université Paris 7, 26-27 mars 2010.
- *L'histoire des bibliothèques : état de la recherche (Ateliers du livre).*
- *La numérisation concertée des imprimés en arts.*
- *La numérisation et la valorisation concertées en sciences juridiques (Droit, économie, politique).*
- *Littératures noires contemporaines,* colloque international, 29-30 janvier 2010, BnF/Musée du quai Branly, Paris.
- *Numérisation du patrimoine écrit : du projet scientifique à sa mise en œuvre. L'exemple de « Europeana regia »,* Institut national du patrimoine / BnF, 30 et 31 mars 2010.
- Colloque international *Quel musée pour les spectacles vivants ?*, organisé par le département des Arts du Spectacle/BnF et Arias CNRS, Paris, 21-22 octobre 2010.
- Cycle *Numérisation du patrimoine ; bibliothèques et moteurs de recherche*, 8 janvier ; *institutions culturelles et web participatif*, 18 mars ; *enjeux, outils, culture*, 7 décembre 2010, BnF.
- Les Ateliers du livre : *Crise de la lecture ?*, 28 janvier 2010, BnF.
- *Le Livre dans l'Empire ottoman et la Turquie contemporaine, facteur de modernité,* Inalco/BnF, 1^{er}-2 février 2010.
- *Imago et Translatio : Illustration et Traduction au XIX^e siècle en Europe,* BnF, 3-4 décembre 2010.
- Les Ports des mers de l'Arabie et de la Perse du VII^e au XVI^e siècle, Paris, BnF/CNRS, 7-8 octobre 2010.
- *Mémoires du web : le web militant,* 30 mars 2010, BnF.
- *Donner le goût de lire aux enfants,* CNLJ-JPL / Observatoire de l'enfance / INRP, 19 mai 2010, BnF.
- Journée d'étude AFNOR/CG46 : *Services documentaires : quelle qualité pour quels clients ?*, 7 juin 2010, BnF.
- *Qumrân : après-midi d'étude,* BnF, 8 juin 2010.
- *Hommage à Jean-Pierre Angremy,* BnF, 6 octobre 2010.
- La scène des chercheurs, 3^e édition, *Matière(s) à jouer / Matière(s) à penser,* BnF, 13 novembre 2010.
- *Les métamorphoses du livre et de la lecture à l'heure du numérique,* BnF, 22 novembre 2010.
- *Le factum, mémoire judiciaire : un regard nouveau sur la France contemporaine,* BnF, 26 novembre 2010
- Les Ateliers du livre : *L'histoire des bibliothèques,* 14 décembre 2010, BnF.
- Bibliothécaire jeunesse : quel métier ? : Journée d'étude organisée le 21 octobre 2010 par le Centre national de la littérature jeunesse - La Joie par les livres / Bibliothèque nationale de France et l'ENSSIB.
- Antoine Vitez, patron de théâtre et programmateur, Paris, BnF, Petit auditorium.

Annexe n° III : Colloques et journées d'étude organisés par d'autres institutions

- *Archivage et pérennisation : enjeux et risques*, Musée d'Orsay, 17 juin 2010.
- *Histoire, écologie et anthropologie : trois générations face à l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie*, 15-16 janvier 2010, Paris, Fondation Singer-Polignac.
- Colloque international *Les sciences humaines et l'héritage culturel à l'ère digitale*, Institut historique allemand, Paris et Kulturwissenschaftliches Institut Essen, 1^{er}-2 février 2010.
- *Antoine Vitez et la marionnette*, 29-30 avril 2010, Théâtre national de Chaillot, Paris.
- 32^e Conférence annuelle du MELCom International, Middle East Libraries Committee, 19-21 avril 2010, Cordoue.
- 66^e Congrès de la Fédération Internationale des Archives du Film, 2-8 mai 2010, Oslo.
- Congrès international AIBM Association internationale des bibliothèques musicales / Société internationale de musicologie, 27 juin - 2 juillet 2010, Moscou.
- 39^e Conférence annuelle LIBER (Ligue des bibliothèques européennes de recherche), *Re-Inventing the Library. The challenges of the new information environment*, 29 juin - 2 juillet 2010, Aarhus, Danemark.
- 28^e Congrès international de la SIBMAS - Société Internationale des Bibliothèques et des Musées des Arts du Spectacle, Munich, 26-30 juillet 2010.
- 2^e Congrès des Études africaines en France, 6-8 septembre 2010, IEP Bordeaux.
- Colloque Héraldique et numismatique, Le Havre, 16-17 septembre 2010.
- XVI^e Congrès international d'histoire turque, Ankara, 20-24 septembre 2010.
- Colloque international *Le livre, la Roumanie, l'Europe*, Bucarest, 20-23 septembre 2010.
- Symposium international *Le camouflage sous les projecteurs*, Bruxelles, Musée royal de l'armée, 13-15 octobre 2010.
- Colloque international *Le Mexique entre deux époques*, Paris, 20-22 octobre 2010.
- Colloque international sur les monnaies Kan'ei tsūhō, Shimonoseki, Japon, 22-23 octobre 2010.
- *Chopin et Liszt : deux compositeurs face à face sur la scène musicale parisienne*, colloque international organisé par le Centro Studi Opera Omnia Luigi Boccherini, Lucca, 2-4 décembre 2010.
- Colloque international *Le Son du théâtre / Theater Sound*, CNRS-ARIAS / CRI, Paris, 18-20 novembre 2010.
- *Regarder Gérôme*, Musée d'Orsay, 9-10 décembre 2010.
- *À la rencontre de la bande dessinée africaine*, 4-6 février 2010, Paris, musée du quai Branly.
- *Savoirs solidaires : professionnalisation des filières du livre dans les pays Afrique Caraïbes Pacifique*, Bibliothèques sans frontières, 26-27 mars 2010, Paris, Sénat.
- Les 25 ans de la Société française d'anthropologie visuelle (SFAV). *Hommage à David MacDougall*, 21 mai 2010, BnF.
- Séminaire annuel d'ELAG (European Library Automation Group) : *Meeting New User Expectations*, 9-11 juin 2010, Helsinki, Finlande.
- 17^e Conférence du groupe des cartothécaires de l'association LIBER (Ligue des bibliothèques européennes de recherche), 15-19 juin 2010, Tallinn, Estonie.
- *Préserver notre patrimoine : l'importance des objets du cirque*, rencontre internationale, Montréal, 16-19 juin 2010.
- *Riz ou saké, faut-il choisir ? Images de l'alimentation dans le Japon du XVI^e siècle : le Shuhanron emaki*, Musée Cernuschi, 18 juin 2010.
- Journée d'hommage au professeur Charles Dédéyan, Centre de recherche en littérature comparée, Sorbonne, 19 juin 2010.
- *Les Estivales* de l'Enssib, 5-6 juillet 2010.
- *BNF Richelieu : un projet en questions*, INHA, 5-6 juillet 2010.
- *Censorship and the Ancien Régime*, Monash University, Melbourne, 8 juillet 2010.
- *À glacer le sang : autour du polar scandinave*, BnF, 29 septembre 2010.
- 13^{es} Rendez-vous de l'histoire, *Faire justice*, 14-17 octobre 2010, Blois.
- Rencontres Wikimédia : *Patrimoine culturel et web collaboratif*, 3-4 décembre 2010, Paris.



- *L'Opéra de Paris, la Comédie-Française et l'Opéra Comique (1672-2010) : approches comparées* (IRPMF).
- *Les bibliothèques à l'heure du numérique*, 14 juin 2010. Journée d'étude de l'ABF, Bibliothèque nationale de France, Petit auditorium.
- *Le philosophe et les livres*, EHESS, du mercredi 29 septembre 2010 à 14h au vendredi 1er octobre 2010
- *La BnF Richelieu, un projet en questions*, INHA, 5-6 juillet 2010.
- *La numismatique en Normandie*, Bayeux, 17 avril 2010, colloque organisé par la Séna et présidé par Jérôme Jambu.
- *8e Conférence européenne sur l'archivage digital*, Genève, 28-30 avril 2010.
- *Vitez à Chaillot : la marionnette et le jeune public*, Paris, Théâtre national de Chaillot, salle Gémier, 29-30 avril 2010.
- *"Bibliothèques, et si on parlait d'argent ?"*, 56e congrès de l'ABF, colloque international, Tours, Palais des congrès Vinci, 20-23 mai 2010.
- *Accès libre au savoir, promouvoir un progrès durable*, 76e Congrès et assemblée générale de l'IFLA, Göteborg, Suède, 10 - 15 Août 2010.
- European Congress on e-inclusion (ECEI10) *"Delivering a digital Europe in public libraries"*, Bruxelles, 20-21 septembre 2010.
- *FRBR, RDA, FRAD, RDF, web sémantique : les catalogues de bibliothèque changent d'ère*, Médiathèque José Cabanis, Toulouse, 10 décembre 2010.

Annexe n° IV : Catalogues d'exposition

- *La Bastille ou "L'enfer des vivants" : à travers les archives de la Bastille : [exposition présentée par la Bibliothèque nationale de France à la Bibliothèque de l'Arsenal, du 9 novembre 2010 au 11 février 2011] / sous la direction d'Élise Dutray-Lecoin et Danielle Muzerelle. - Paris : Bibliothèque nationale de France, impr. 2010. - 1 vol. (207 p.) : ill. ; 26 cm.*
- *La France de Raymond Depardon : [exposition, Paris, Bibliothèque nationale de France, 30 septembre 2010-9 janvier 2011] / [en collaboration avec Magnum photos] ; [texte de Raymond Depardon et Bruno Racine]. - [Paris] : Bibliothèque nationale de France : Seuil, DL 2010 (impr. en Allemagne). - 1 vol. (non paginé [ca 336] p.) : nombreuses ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 28 x 31 cm.*
- *Hans Hartung : estampes : [expositions, Berlin, Kupferstichkabinett, Staatliche Museen zu Berlin, 30 juillet-10 octobre 2010, Paris, Bibliothèque nationale de France, site François-Mitterrand, 12 octobre 2010-16 janvier 2011, Genève, Musées d'art et d'histoire de Genève, 23 juin-25 septembre 2011] / sous la direction de Céline Chica-Castex, Christian Rümelin, Andreas Schalhorn. - Paris : Bibliothèque nationale de France, impr. 2010 (impr. en Italie). - 1 vol. (271 p.) : nombreuses ill. en noir et en coul., jaquette ill. ; 31 cm.*
- *Hommage à Pauline Viardot : Bibliothèque nationale de France, salle de lecture du Département de la musique, novembre 2010 / exposition préparée par Catherine Massip, ... avec Cécile Reynaud, - [Paris] : [Bibliothèque nationale de France, Département de la Musique], [2010]. - 1 vol. (7 f.) ; 30 cm.*
- *Jean Fouquet : peintre et enlumineur du XVe siècle : [exposition, Paris, Bibliothèque nationale de France, site Richelieu, galerie Mazarine, du 25 mars au 22 juin 2003] / sous la dir. de François Avril. - Paris : Bibliothèque nationale de France : Hazan, 2010 (impr. en Belgique). - 428 p. : ill. en noir et en coul., jaquette ill. en coul. ; 31 cm.*
- *Miniatures & peintures indiennes : collection du Département des estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale de France : [exposition, Bibliothèque nationale de France, site François-Mitterrand, 10 mars-6 juin 2010]. Volume I / [catalogue par] Roselyne Hurel. - [Paris] : Bibliothèque nationale de France, impr. 2010 (impr. en Belgique). - 1 vol. (255 p.) : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 31 cm.*
- *Primitifs de la photographie : le calotype en France, 1843-1860 : [exposition, Paris, Bibliothèque nationale de France, site Richelieu, Galerie Mansart, 19 octobre 2010-16 janvier 2011] / [organisée en partenariat avec la Société française de photographie] ; [avec la collaboration scientifique des Archives nationales] ; [catalogue par Sylvie Aubenas, Marc Durand, Michel Frizot, et al.] ; sous la direction de Sylvie Aubenas et Paul-Louis Roubert. - [Paris] : Gallimard : Bibliothèque nationale de France, impr. 2010 (impr. en Italie). - 1 vol. (313 p.-[6] p. de pl.) : nombreuses ill. en noir et en coul., couv. ill. ; 25 x 30 cm.*
- *Qumrân : le secret des manuscrits de la mer Morte : [exposition, Paris, Bibliothèque nationale de France, 13 avril-11 juillet 2010] / sous la direction de Laurent Héricher, Michael Langlois et Estelle Villeneuve. - [Paris] : Bibliothèque nationale de France, impr. 2010 (42-Saint-Just-la-Pendue : Impr. Chirat). - 1 vol. (172 p.) : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 23 x 27 cm.*
- *Rose, c'est Paris : Bettina Rheims et Serge Bramly : [exposition, Paris, Bibliothèque nationale de France, site Richelieu, Galerie Mansart, 8 avril-11 juillet 2010]. - [Paris] : Bibliothèque nationale de France, impr. 2010 (impr. en Belgique). - 1 vol. (95 p.) : nombreuses ill., couv. ill. ; 36 cm.*
- *L'ère Liebermann à l'Opéra de Paris : [exposition, Paris, Palais Garnier, Bibliothèque-musée de l'Opéra, 14 décembre 2010-10 avril 2011] / sous la direction de Mathias Auclair et Christophe Ghristi. - Montreuil : Gourcuff Gradenigo, impr. 2010. - 1 vol. (310 p.) : ill. ; 29 cm.*
- *Charles Garnier : un architecte pour un empire : exposition présentée à l'École nationale supérieure des beaux-arts, Paris, du 26 octobre 2010 au 9 janvier 2011 / ouvrage sous la direction de Bruno Girveau. - Paris : Beaux-arts de Paris, les éd., DL 2010 (42-Saint-Just-la-Pendue : Impr. Chirat). - 1 vol. (347 p.) : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 29 cm.*
- *L'estampe impressionniste : trésors de la Bibliothèque nationale de France, de Manet à Renoir : [exposition Musée des beaux-arts de Caen, 4 juin-5 septembre 2010] / Caroline Joubert, Michel Melot, Valérie Sueur-Hermel. - Paris : Somogy, cop. 2010. - 1 vol. (159 p.) : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 28 cm.*
- *Frédéric Chopin, la note bleue : exposition du bicentenaire, [Paris], Musée de la vie romantique, 2 mars-11 juillet 2010 / [catalogue sous la direction de] Solange Thierry et Jérôme Godeau. - Paris : Paris musées, impr. 2010 (impr. en Espagne). - 1 vol. (206 p.) : ill. en noir et en coul., jaquette ill. en coul. ; 26 cm.*
- *Sciences & science fiction : [catalogue publié à l'occasion de l'exposition "Science et fiction, aventures croisées" en 2010-2011, présentée à la Cité des sciences et de l'industrie / commissaires scientifiques, Ugo Bellagamba, Patrick J. Gyger, Roland Lehoucq, et al. ; commissaires de l'exposition, Evelynne Hiard, Sophie Lecuyer ; préfaciers, Claudie Haigneré et Bruno Racine]. - Paris : Universcience éd. : Éd de la Martinière : impr. 2010. 1 vol. (233 p. dont 3 dépl.) : ill. en noir et en coul., couv. dépl. ill. ; 23 x 22 cm.*
- *F14 : J.C.Béchet, P.Chancel, J.Chapsal, C. Cornut, G. Coulon, O. Culmann, R. Dallaporta, F. Gérard, L. Gué / Texte d'Anne Biroleau. - Paris : Éditions Transphotographic Press, 2010. - 140 p. : ill. en noir et en coul. ; 28 cm.*



- *Hommage à Régine Crespin : une flamme française* / André Tubeuf et Christophe Ghristi. – Arles : Actes Sud, 2010. – 137 p. : couv. ill. ; 26 cm.

Organigramme de la Bibliothèque nationale de France

mise à jour 1^{er} décembre 2010